



**HAL**  
open science

## Colloque Ethnographies plurielles #7: Ethnographies et engagements - Actes du colloque

Patrice Cohen, Anne Monjaret, Éric Rémy, Olivier Sirost

### ► To cite this version:

Patrice Cohen, Anne Monjaret, Éric Rémy, Olivier Sirost (Dir.). Colloque Ethnographies plurielles #7: Ethnographies et engagements - Actes du colloque. 2017. hal-01885013

**HAL Id: hal-01885013**

**<https://normandie-univ.hal.science/hal-01885013v1>**

Submitted on 7 Nov 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ethnographies Plurielles # 7

# Ethnographies et Engagements

Actes



Colloque organisé par :



09 et 10 novembre 2017

Université de Rouen Normandie

Coordinateurs :

Patrice COHEN (DySoLab) / Anne MONJARET (SEF) / Eric REMY (NIMEC) / Olivier SIROST (CETAPS)

Secrétaires d'édition :

François FELIU / Claire FRANCOIS

Avec le soutien de :



# Introduction

Organisé par trois unités de recherche de l'Université de Rouen Normandie (le CETAPS, le Dysolab et le NIMEC), ce colloque s'inscrit dans le cycle de colloques « Ethnographies plurielles » de la Société d'ethnologie française (SEF). Sa thématique spécifique interroge différentes dimensions de l'engagement dans les pratiques ethnographiques de diverses disciplines, notamment l'anthropologie, la sociologie, les sciences du sport et les sciences de gestion, sans pour autant se limiter à ces champs de recherche.

Plusieurs questionnements sont déclinés à l'occasion du séminaire doctoral et de ces deux journées de colloque, rythmées par les conférences de Christian Ghasarian, Florence Weber, Dominique Desjeux, Alain Bertho et Bastien Soulé. La définition de l'engagement est discutée au regard des disciplines, des objets de recherche, ou des conceptions et des pratiques de l'ethnographie. L'engagement comme moteur de recherche du chercheur est abordé au travers de son impact sur sa pratique ethnographique, sur ses choix d'études et sur la valorisation de son travail, ainsi que sur ses postures éthiques. Enfin, une attention est donnée aux terrains difficiles ou spécifiques qui nécessitent du chercheur un certain engagement pour mener à bien sa recherche.

Ce document propose l'ensemble des résumés détaillés soumis par les auteurs qui ont communiqué lors du colloque.

## Conseil scientifique

- > Tiphaine BARTHELEMY (Université de Picardie Jules Verne)
- > Marie BUSCATTO (Université Paris 1)
- > Philippe COMBESSIE (Université de Paris Nanterre)
- > Dominique DESJEUX (Université Paris Descartes)
- > Delphine DION (ESSEC Business School)
- > Marie-Luce GELARD (Université Paris Descartes)
- > Christian GHASARIAN (Université de Neuchâtel, Suisse)
- > Emmanuelle LALLEMENT (Direction générale des patrimoines - Ministère de la Culture et de la communication)
- > François LAPLANTINE (Université Lyon 2)
- > Anne MARCELLINI (Université de Lausanne)
- > Gilles RAVENEAU (Université de Paris Nanterre)
- > Philippe ROBERT-DEMONTROND (Université Rennes 1)
- > Emmanuelle SAVIGNAC (Université de Paris 3)
- > Bastien SOULE (Université Claude Bernard Lyon 1)

## Comité d'organisation

Marie Cheree BELLENGER (CETAPS) / Baptiste CLERET (NIMEC) / Patrice COHEN (DySoLab) / Boris COLLET (NIMEC) / Camille COUVRY (DySoLab) / Christophe DAUM (DySoLab) / François FELIU (DySoLab) / Claire FRANCOIS (NIMEC) / Ghislaine GALLENGA (SEF) / Renaud GARCIA-BARDIDIA (NIMEC) / Aurélie GUALDO (SEF) / Kenza GUENNOUN (NIMEC) / Zoé HALLER (DySoLab) / Coralie LALLEMAND (NIMEC) / Yann LE BIHAN (SEF) / Betty LEFEVRE (CETAPS) / Elise LEMERCIER (DySoLab) / Mélanie MESAPEZZA (DySoLab) / Ellie MEVEL (DySoLab) / Anne MONJARET (SEF) / Lucie NAYAK (SEF) / Frédéric NEYRAT (DySoLab) / Elise PALOMARES (DySoLab) / Eric REMY (NIMEC) / Pascal ROLAND (CETAPS) / Olivier SIROST (CETAPS) / Magali SIZORN (CETAPS) / Mailys TORCHE (NIMEC) / Younes VAN PRAET (DySoLab) <>

# Sommaire

Appel à communications -----	6
------------------------------	---

## [1] L'ethnographie au regard des disciplines -----10

- > Les formes d'engagements au cœur de la naissance de l'ethnographie ? L'exemple du Club des Explorateurs Français ----- 11
- > Être engagé.e. L'expérience subjective comme condition commune. Retour sur un Atelier d'Analyses des Pratiques de Recherche de Terrain au service des doctorant.e.s ----- 15
- > Une anthropologie engagée ou une anthropologie stimulante ? Quelques essais de « vulgarisation » de l'anthropologie par des étudiants français ----- 19
- > Ethnographier l'école. L'engagement du chercheur sur les diverses scènes scolaires 23
- > L'observation filmée des circonstances d'engagement ----- 27

## [2] S'engager par corps -----30

- > Ethnographie du combat ----- 31
- > Engagements et désengagements de l'ethnographe en terrain familial : enquête sur les nageurs réguliers de la piscine Pontoise de Paris ----- 35
- > Le poids du silence. Retour réflexif sur une ethnographie des cours de salsa. ----- 39
- > Expérimenter son terrain. Un exemple d'engagement ethnographique dans la communauté du quidditch ----- 42
- > Engagement corporel, émotionnel et politique sur le terrain d'une pratique militante : le cas de l'autodéfense féministe ----- 45
- > Laisser des marques et prendre des notes. De l'implication ethnographique au sein d'une communauté BDSM ----- 48
- > « Tu fais quoi ce soir ? » La pluralité des engagements dans une socio-anthropologie du noctambulisme parisien et madrilène ----- 52
- > Quand la pratique ethnographique « engage » la chercheuse. L'émotion comme moteur de recherche et outil d'investigation ----- 57
- > À propos des invisibilisés de Cassis : d'une étude de résorption d'un bidonville à une résidence artistes-chercheurs ----- 61

## [3] Penser les limites de l'implication -----66

- > Trouver sa place sur les places : un militant géographe à Nuit Debout ----- 67
- > Engagement ou désengagement ? Enquêter at home, le récit d'une Grassoise ----- 71
- > Etude de sociologie de l'art entre ethnographie, engagement et sociologie ----- 74

- > Le *Burning Man*, du festival dans le désert du Nevada aux *French Burners*. Entre bénévolat, emploi, délégation et représentation. Quel engagement pour l'ethnographe ?----- 78
- > Les modalités communicatives en fonction de la position de l'interlocuteur ----- 82
- > Enjeux de la recherche ethnographique engagée auprès de populations ethniques montagnardes au Vietnam ----- 85
- > Rejetée d'un mouvement car trop critique ? Repenser l'engagement de l'anthropologue face à l'expérience sensible du terrain ----- 89
- > Quand l'enquête ethnographique engage la foi et autres choses : la chercheuse dans des terrains de la *rouqya* (France, Algérie, Egypte) ----- 93
- > L'ethnographie en terrain militant : l'exercice périlleux du chercheur, funambule sur le fil de l'engagement.----- 97
- > Quand la pratique ethnographie met à l'épreuve « l'individu-chercheur » : un parcours entre engagement et déstabilisation.----- 101
- > Un engagement à « risque émotionnel » ? Ethnographie de l'hôpital, des pompes funèbres et de la police ----- 105
- > Faire l'ethnographie d'éleveurs laitiers pour le compte d'autres éleveurs laitiers. Questionnements soulevés par la réalisation d'une thèse CIFRE au sein d'une organisation syndicale.----- 108
- > De la distanciation des acteurs. Pour une réflexivité à l'épreuve du terrain. ----- 111
- > De l'engagement au désengagement et vice-versa, des marges de manœuvre construites et négociées lors d'une enquête ethnographique sur l'Ecole inclusive française----- 114
- > L'engagement longitudinal : l'étude de l'évènement familial ----- 116

#### **[4] Engagement et réflexivité : Penser sa place ----- 120**

- > Les tensions de l'ethnographe face à un terrain fortement engagé ----- 121
- > Enquêter sur le processus d'institutionnalisation des couples homosexuels en Suisse : la question de la confidentialité et la censure du chercheur ----- 126
- > L'ethnographie comme engagement scientifique et moral. Retour sur une recherche dans un centre de réhabilitation d'usagers abusifs de drogues au Liban ----- 129
- > Résister à l'engagement ? Conditions de possibilité et ressorts de la participation ethnographique Retour croisé sur des observations du travail militant et de lobbying à Chicago et Bruxelles ----- 133
- > L'engagement du chercheur sur un terrain militant. Retours sur une enquête auprès de la diaspora palestinienne en France----- 136
- > Le débat sur la parité au sein de la FSU : Se prendre au piège des relations d'enquête dans un terrain clivant ----- 140
- > Ce que l'accès au terrain dit de l'objet : enquête sur les religions, les discriminations et le racisme dans un collège ségrégué----- 144
- > Heurs et malheurs de l'engagement ethnographique en terrain conflictuel : le cas d'une controverse en urbanisme à Bruxelles----- 148

- > L'accès aux terrains du « Un chez-soi d'abord » : Pour quelles contre-parties participatives ?----- 151
- > Le choix, les voix, la promenade : Trois engagements pour déconstruire la (di)vision à Mitrovica (Kosovo) ----- 155
- > De l'implication à l'engagement. Enjeux méthodologiques et éthiques de la posture du chercheur ----- 158
- > Les émotions dans le travail ethnographique. Enquêter dans le milieu des jeunes activistes radicaux----- 161
- > Ethnographier ce que l'action publique fait au « vivre ensemble » à Bruxelles ----- 165

**[5] Les (en)jeux de la proximité et de la distanciation ----- 169**

- > L'engagement ethnographique sur le terrain de l'excellence scolaire : entre proximité authentique et distance critique----- 170
- > Enquête ethnographique sur l'accueil des « primo-arrivants » et engagement féministe : des postures en tension----- 175
- > Etudier la beauté dans les élections de Miss. Un engagement ethnographique et académique ----- 178
- > En être, comment faire ? Méthodes d'enquête et d'anonymisation au sein d'une association d'élites étudiantes ----- 183
- > Explorer son terrain : entre engagement scientifique et jeux de rôles ----- 186
- > Sur le terrain de la lutte contre l'intolérance religieuse à Rio. Vivre et relater les formes d'engagement----- 189
- > Mener une anthropologie de la santé en contexte de précarité et de migration : des postures éthiques « négociées » aux formes d'engagement « situées »----- 193
- > De l'engagement du chercheur au sein d'organisations engagées----- 197
- > L'engagement du chercheur indigène : comment accéder à l'étrangeté sur un terrain familial ? Entretiens croisés de deux chercheurs indigènes ----- 203
- > L'inconfort ethnographique et gestion d'engagement. Retour réflexif sur une expérience à l'hôpital du jour Casablanca-Maroc----- 207
- > Ethnographie de l'engagement en thèse Cifre. A propos de la fabrique du patrimoine culturel immatériel----- 211

**Bibliographie générale ----- 215**

**Les auteurs ----- 235**

**Index----- 244**

**Crédits----- 248**

---

# Appel à communications

## ARGUMENTAIRE

Depuis ses débuts disciplinaires, l'ethnographie a « matière à faire » avec l'engagement ; que ce soit dans l'accompagnement historique de la phase de colonisation, dans la critique portée à son encontre ou dans la lecture des phénomènes postcoloniaux. Mais c'est aussi dans sa façon particulière d'accéder à la connaissance et aux savoirs que l'engagement est au centre de l'ethnographie, entendu au sens d'un mode d'élaboration du savoir par la transformation du visible en texte, une « écriture du voir » (Laplantine, 2005). Dans la pratique ethnographique, l'engagement se décline au moins de deux façons : nous retiendrons ici les *engagements de l'ethnographie ou de l'ethnographe*, en questionnant dans quelle mesure cette pratique engage le chercheur ou sa discipline, et les *ethnographies de l'engagement*, en interrogeant les façons dont les chercheurs ont étudié des pratiques et des discours qualifiés d'engagés. Les tensions entre ces régimes de l'engagement (Thévenot, 2006) sont elles-mêmes constitutives d'étapes marquant l'ethnologie et l'ethnologue comme le montre Vincent Debaene (2010).

Ainsi *l'engagement* se retrouve exprimé dans l'ensemble des phases de l'ethnographie (Cefai, 2011). Les modalités de cet engagement interrogent la pratique scientifique et académique ainsi que le rôle social du chercheur en revisitant, voire en remettant en question, le concept de « neutralité axiologique » forgé par Max Weber (Brohm, 2004 ; Naudier & Simonet, 2011). C'est souvent en cela que l'engagement dans la pratique scientifique fait débat (Molénat, 2006), poussant généralement à la mise en place d'une dialectique entre l'engagement et la distanciation (Elias, 1993 ; Fassin, 1999) ou l'immersion et le décentrement (Laplantine, 2005).

Si le statut scientifique de l'ethnographie a donc pu être discuté et remis en question, une rigueur scientifique propre aux démarches qualitatives et ethnographiques est dorénavant défendue (Olivier de Sardan, 2014). Et la réflexivité grandissante des chercheurs offre de multiples voies de restitution sur les engagements des chercheur·e·s dans la pratique ethnographique (Ghasarian, 2002 ; Cefai, 2011 ; Naudier & Simonet, 2011 ; Laurens et Neyrat, 2010) qui participe du processus de légitimation de ces recherches.

Au plan des disciplines, les recherches sur l'engagement, ses modalités et ses régimes (Bidet, 2011 ; Thévenot, 2006) ont alimenté nombre de travaux en anthropologie, en sociologie, en STAPS, en sciences de gestion, en arts et esthétique. Ainsi, ces manières de

produire de la connaissance *via* l'engagement des chercheurs sur leur terrain, est d'autant plus spécifique qu'elle touche bien souvent des objets, groupes, cadres sociaux qui nécessitent de « se donner » pour y avoir accès. Pour le dire autrement, les choix de terrains *a priori* difficiles d'accès, sont souvent en lien avec des groupes engagés... Que ce soit l'étude des rapports ethniques dans des temps forts de la mondialisation, ou des ethnographies sur des terrains sensibles (Bouillon, Fresia et Tallio, 2005) voire « minés » (Albéra, 2001), des travaux où le corps est mis en jeu, voire en péril (Wacquant 2000), l'engagement chercheur/objet est toujours, en pareil cas, un thème central de l'ethnographie proposée.

Au final, la question fondatrice de ce colloque est d'une certaine manière de savoir s'il existe véritablement une ethnographie sans engagement tant il semble consubstantiel à l'esprit même de la démarche. Ce colloque propose donc de mettre en lumière les multiples modalités de l'engagement selon les phases et les temporalités de l'ethnographie, selon les disciplines et les pratiques, selon l'expérience des chercheur·e·s et selon les terrains.

La question de l'engagement dans la pratique ethnographique questionne ainsi non seulement les *frontières du savoir* (processus de productions et de valorisation de la connaissance) mais aussi *l'autonomie des chercheur·e·s* au regard des divers *rapports de pouvoir* que suscite une activité scientifique, et des enjeux sociaux multiples, notamment liés à la vie de la  *cité* (Cefaï, 2011). Afin d'organiser ces débats dans des contributions et sessions du colloque, trois axes de travail sont proposés.

### **Axe 1 : L'engagement au regard des disciplines**

Les pratiques ethnographiques s'étant largement déclinées selon plusieurs disciplines (Barthélemy, Combessie, Fournier & Monjaret, 2014), la définition de l'engagement nécessite d'être clarifiée en fonction des disciplines, des objets de recherche et des conceptions et pratiques de l'ethnographie. A ce titre, l'anthropologie, la sociologie, les sciences du sport, et les sciences de gestion ont construit des rapports historiques différents avec l'ethnographie. Mais au sein des sciences humaines et sociales et qui plus est en complémentarité ou confrontation avec les sciences exactes, biologiques ou médicales, le choix de l'ethnographie comme méthode d'appréhension de la réalité peut constituer déjà en soi un engagement du chercheur.

Il est donc proposé dans cet axe de questionner la pratique ethnographique comme un engagement dans les différents environnements disciplinaires, au sein des différentes formes de savoirs scientifiques et dans la confrontation avec la demande sociale.

Dans quelle mesure cette pratique a-t-elle encore besoin d'être légitimée et défendue ? Comment cette pratique s'inscrit dans l'histoire des différentes disciplines ? Comment cet engagement ethnographique traduit des tensions ou des complémentarités intra/inter disciplinaires et des rapports de pouvoir avec des pratiques plus dominantes ?

### **Axe 2 : Les engagements dans la pratique ethnographique**



L'engagement peut être également considéré comme un moteur de la recherche, stimulant le chercheur dans ses choix d'étude, dans sa façon de pratiquer l'ethnographie ou dans sa façon de valoriser son travail. En cela l'engagement sur un terrain et auprès de groupes sociaux ressemble parfois à une vocation qu'épouse l'ethnographe dans son apprentissage du terrain, et permet de relire les trajectoires de figures emblématiques de l'ethnographie (Tillion, 2000). C'est à ce niveau que l'on pourra noter aussi la place grandissante que la question du droit occupe dans l'exercice du métier de l'anthropologue ou du sociologue. La proximité avec son terrain et sa connaissance approfondie peuvent l'amener à témoigner en justice en faveur de celles et ceux qu'ils étudient ou pour la défense de leurs causes (Atlani-Duault et Dufoix, 2014). Comment gérer cette nouvelle place du monde judiciaire et juridique dans les recherches de terrain ? Comment éviter que le juridique n'empiète sur le scientifique ?

Les analyses réflexives sur les parcours ethnographiques pourront apporter ici une stimulante épaisseur expérientielle. Seront notamment appréciées les analyses présentant (et partageant) les « bricolages », les « méthodes et ficelles », proposés par les chercheurs afin d'apporter des solutions concrètes à des problèmes récurrents en ethnographie.

Comment gérer le processus d'élaboration et de construction du terrain ? Quelles sont les influences des dispositifs méthodologiques mis en place dans les configurations de la recherche ? Comment gérer les engagements des parties prenantes de l'ethnographie (modalités de financements, liens avec les institutions etc.) ? Jusqu'où aller dans l'engagement existentiel nécessaire à l'intégration et l'immersion dans un terrain ? Comment respecter les engagements du chercheur envers le terrain et ses acteurs lors de la phase académique de restitution et de publication ? Comment protéger la fonction sociale du chercheur ? Quelles démarches (qualités, compétences, dispositions) éthiques mettre en place dans le processus de recherche pour assumer ces/ses engagements ?

### **Axe 3 : Les terrains privilégiés de l'engagement**

Ce dernier axe interroge les postures éthiques et réflexives de l'engagement des chercheur·e·s qui s'avèrent particulièrement importantes pour certains objets et certains terrains de recherche et ce autant au niveau des *engagements de l'ethnographe* que des *ethnographies de l'engagement*. Il accueillera ainsi les contributions centrées sur les multiples manières de concilier l'approche ethnographique nécessairement distanciée et l'engagement (aux côtés) des acteurs. Il s'agit donc d'inventorier ces terrains en analysant les *régimes* et les *formes* de l'engagement mobilisés tant du côté des chercheur·e·s que du côté des acteurs et actrices sociaux étudiés. Nous proposons d'aborder ces terrains sensibles en identifiant et analysant des situations et des configurations historiques, sociales, politiques ou économiques singulières où l'engagement est propice, voire nécessaire. Par choix ou par *enclichage* (Olivier de Sardan, 1995) inhérent à toute pratique ethnographique, les chercheur·e·s sont ainsi exposé·e·s à des enjeux moraux, politiques, économique-scientifiques.

Quels sont les risques et les dangers auxquels sont confrontés les ethnographes (conflits, crédibilités, poursuites judiciaires, intégrité physique et morale...) ? Comment se

différencient-ils selon les rapports de genre, ethniques et de classes imbriqués dans lesquels les chercheur·e·s sont pris ? Les engagements intensifient-ils nécessairement ces risques ? Comment les ethnographes affrontent-ils, détournent ou résolvent-ils ces difficultés et ces contraintes ? Comment construire l'approche ethnographique dans de tels contextes ? Comment réagir face à l'amplification de certains risques pour les personnes étudiées par la seule présence du chercheur ? Comment comprendre et analyser les différentes formes d'engagement en terrain difficile ou à forts enjeux sociaux et politiques ?

## REFERENCES

- Albéra D. (2001), « Terrains minés », *Ethnologie Française*, 1(31) : 5-13
- Atlani-Duault, L., Dufoix, S. (2014), « Les sciences sociales saisies par la justice », *Socio*, 3, septembre, 9-47
- Barthèlemy, T., Combessie, Ph., Fournier L.S. & A. Monjaret, (2014), *Ethnographies plurielles. Déclinaisons selon les disciplines*, ed. CTHS, SEF, 296 p.
- Bidet, A. (2011), *L'engagement dans le travail. Qu'est-ce que le vrai boulot ?* Paris, Puf, « Le lien social », 416 p.
- Bouillon, F., Fresia, M., et Tallio, V. (éd.) (2005), *Terrains sensibles, Expériences actuelles de l'anthropologie*, éd. EHESS-CEAF, Paris
- Brohm J-M. (2004), « Sociologie critique et critique de la sociologie », *Education et sociétés*, n° 13, p. 71-84.
- Céfaï, D. (dir.), (2010), *L'engagement ethnographique*. Paris, Editions de l'EHESS
- Debaene, V. (2010), *L'adieu au voyage. L'ethnologie française entre science et littérature*. Paris, Gallimard.
- Elias, N., (1993 [1983]). *Engagement et distanciation : Contributions à la sociologie de la connaissance*, Paris, Fayard.
- Fassin, D. (1999), « L'anthropologie entre engagement et distanciation. Essai de sociologie des recherches en sciences sociales sur le sida en Afrique In C. Becker, J-P., Dozon, C. Obbo & M. Touré (eds), *Vivre et penser le sida en Afrique. Experiencing and understanding AIDS in Africa*, Paris, Codesria, Karthala, IRD, 41-66.
- Ghasarian, C. (éd.) (2002), *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive*. Paris : Armand Colin.
- Laplantine, F. (2005) *La description ethnographique*, Paris, Armand Collin
- Laurens, S., Neyrat, F. (eds), (2010), *Enquêter : de quel droit ? Menaces sur l'enquête en sciences sociales*, Editions du Croquant.
- Naudier, D. & M. Simonet (eds), (2011), *Des sociologues sans qualités ? Pratiques de recherche et engagements*, La Découverte
- Olivier de Sardan J-P. (1995), « La politique du terrain », *Enquête*, n°1, 71-109.
- Thévenot, L. (2006). *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, par Laurent Coll. Textes à l'appui-Politique et société, Paris, La Découverte, 2006, 312 p.
- Tillion, G. (2000), *Il était une fois l'ethnographie*, Paris, Seuil.

---

[1]

L'ethnographie au regard des disciplines

---

# Les formes d'engagements au cœur de la naissance de l'ethnographie ? L'exemple du Club des Explorateurs Français

Olivier SIROST

CETAPS (EA 3832), Université de Rouen Normandie

Le berceau de l'ethnographie – notamment française – reste encore mal connu. Le voyage exposant l'ethnologue semble toutefois être un fait observable et redondant, que ce soit les sources romantiques (Fabre, Privat, & Programme Base d'études et de recherches sur l'organisation des savoirs ethnographiques, 2011), dans la Société des Observateurs de l'Homme (Copans & Jamin, 1994), chez les Le Playsiens formés à l'école du voyage (Savoie, 1994), dans les débuts d'une ethnologie de l'urgence manifeste à la fin du 19<sup>e</sup> siècle (Piault, 2000), ou chez les folkloristes dans leurs campagnes d'enquêtes. Dans cette protohistoire de l'ethnographie, il apparaît que les engagements de l'ethnologue sont multiples : nationalisme et conquête de nouveaux territoires dans les colonies, affres physiques du voyage lors de l'enquête, prise en charge des masses, projet de Paix Sociale, lutte contre l'industrialisation, sensibilité écologique, mesure des corps et ethnographie des sens...

Les outils ethnographiques, la place de l'ethnologue sur le terrain, la construction de l'altérité sont ancrés dans un débat philosophique (dont Théodule Ribot semble être une pierre angulaire) qui peu à peu offre une réflexivité éthique.

En 1937, le journaliste Henri Lauga à l'imitation de ses homologues américains crée une revue collant à l'esprit du temps : « Le Risque. Magazine bimensuel de la jeunesse et du plein air », qui insuffle la création du Club des Explorateurs français. La notion de « risque » y apparaît comme le pivot permettant de caractériser la vocation d'explorateur. Pensée comme une amicale donnant des nouvelles des ethnologues sur le terrain, l'association fédère rapidement l'ensemble de la profession naissante et de ses sociétés savantes : société des africanistes, société des océanistes, société des américanistes, société de géographie de Paris, musée du Trocadéro... font partie de l'amicale. L'ensemble reste placé sous le patronage du parti colonial français. Le Club des explorateurs se médiatise dès 1938 à la salle Pleyel puis après 1945 avec la société Connaissance du Monde et via l'ORTF avec le magazine des explorateurs. Progressivement dans les années 1950, avec la décolonisation l'anthropologie et l'ethnologie se désengagent d'un fardeau idéologique devenu trop lourd (comme le souligne à plusieurs reprises C. Lévi Strauss), mais aussi face à la médiatisation d'un tourisme d'aventure.

L'exemple méconnu du Club des Explorateurs français permet ainsi d'offrir un regard plus transversal de disciplines scientifiques (sociologie, ethnologie, anthropologie, géographie) ayant recours à la démarche ethnographique. Ce regard panoramique et croisé des disciplines et du métier d'ethnologue offre au chercheur une introspection plus profonde de la démarche ethnographique, du rapport incarné au terrain, des débats déontologiques et éthiques qui ont fondé une profession et continuent à l'alimenter.

## **Le corps de l'ethnologue**

Dans son projet originel, le club des explorateurs français se fixe les objectifs d'entraide d'une amicale d'aventuriers exposés aux mondes hostiles. A l'imitation du club des explorateurs de l'arctique, il s'agit de se constituer en caisse d'aide aux familles en cas de drame à l'occasion de découvertes inopportunes ou d'accidents. Le bulletin du club fait ainsi office de devoir de mémoire et de témoignage à celles et ceux qui ont fait du « risque » un *modus vivendi*. On commémore ainsi la tragique disparition de Louis Liotard, assassiné au Tibet, ou celle de Raymond Maufrais, disparu en Amazonie, on évoque le sacrifice et l'amputation de Maurice Herzog, on s'interroge sur l'expérimentation du Dr Alain Bombard, on tremble face à la typhoïde contractée par plusieurs membres du club alités de nombreuses semaines à leurs retours de voyages d'explorations. L'emprise topographique et climatique du terrain sur les corps fédère les fondateurs de la Rose des vents (premier nom donné au club). Les voyages d'exploration à pied, à vélo, en kayak, à ski, en cordée, en autochenille, en dériveur font de l'ethnologue un sportif accompli et vainqueur de natures hostiles.

Dans le numéro du magazine *Le Risque* en juillet 1937, Bernard de Colmont incarne le corps de l'explorateur ethnographe : « c'est un corps, en quelque sorte rééduqué, des nerfs, des muscles, une peau qui, grâce sans doute à un bon entraînement, mais surtout à une volonté que l'on sent très forte, ont, pour ainsi dire, reconquis leurs qualités les plus naturelles » ; corps parfois confronté à « l'effort physique porté à ses plus extrêmes limites ». L'effort, le recul des limites physiques et psychiques deviennent par là même un mode ethnographique qui s'incarne dans le risque vécu, véritable profession de foi incarnée fédérant les membres du club, et vecteur d'initiation des aventuriers en herbe (par exemple le groupe Liotard). C'est d'ailleurs la connaissance sensible du monde qui réoriente la politique éditoriale du magazine *Le Risque* en février 1938 : « donner une place plus importante à l'ethnographie et aussi aux sciences de la nature ».

## **La vérité du terrain**

Le club des explorateurs français est avant tout bercé par les récits des missions et des expéditions. Ce genre nouveau est bien un signe distinctif de l'ethnographie française, comme le rappelle Vincent Debaene où, à côté du rapport de mission, l'ethnologue s'abandonne à une écriture plus intimiste et viscérale. La croisière jaune (1931), la mission Charcot (1934), la mission Guibaut-Liotard au Tibet oriental (1937), la mission Ogoué-Congo (1946), les missions Griaule (1931-33 Dakar/Djibouti ; 1939 Tchad)... alimentent les colonnes des périodiques et les conférences à la salle Pleyel. On y met en exergue les exploits comme le Tour du monde en solitaire à la voile de Louis Bernicot (1936-1938), la descente en kayak de la Colorado River par Bernard et Geneviève de Colmont (1938), le voyage chez les cannibales du Pacifique de Van den Broek et de Ganay (1934-1936), le périple indo-tibétain d'Alexandra David-Neel (1924), la victoire de la cordée de Maurice Herzog sur l'Annapurna (1950). Mais surtout, dans ce mélange bigarré où se côtoient sportifs, journalistes, hommes de lettres, politiques, hommes d'affaires, scientifiques et aventuriers, ce sont les controverses qui alimentent une ethnographie à l'épreuve du grand public et des médias. Les scènes retournées par des acteurs payés par Pierre-Dominique Gaisseau pour son film « le ciel et la boue » (1961), les pillages

organisés du voyage de la Korrigan<sup>1</sup>, la question du secret et de préservation des enregistrements sonores sur le terrain au Mali par Griaule, l'imposture de l'expédition du Mont Ararat mettant à jour une fausse arche de Noé selon les contre expertises au carbone 14, ou encore la « trahison » de Jean Rouch à Griaule qui diffuse par l'image et les sons les secrets de l'ethnologue... alimentent les limites de l'engagement comme frontières d'une discipline naissante.

### **L'ethnologue et le politique**

La première forme d'engagement que révèle le Club des Explorateurs est la position de l'ethnologue face aux injonctions politiques de l'impérialisme français. La situation semble banalisée par les amicales identiques telles que l'Explorer's Club de New York, les Archives de la planète qui se mélangent avec les bourses de la fondation Zellidja ou les mouvements de jeunesse. C'est surtout à partir de 1950, où le métier de conférencier aventurier porté par le cercle Connaissance du Monde puis l'ORTF, que l'ethnologie se revendique scientifique et divorce des marchands d'exotisme et du tourisme d'aventures. La formule de C. Lévi-Strauss, qui préfère la bibliothèque poussiéreuse du muséum à la salle Pleyel, résume bien la professionnalisation et l'institutionnalisation du métier d'ethnologue (Levi-Strauss, 1955). Ces carrières s'ouvrent à l'EHESS, l'EPHE, l'ORSTOM, le CNRS, qui complètent les niches d'origines du MNHN (institut d'ethnologie de Paris) et du Musée de l'Homme.

En suivant les itinéraires des membres qui composent l'amicale - dont le comité d'honneur porte encore les stigmates du parti colonial français - on peut relever une ligne de fracture. Certains poursuivront une trajectoire politique : Jean de Beaumont député de la Cochinchine française, Jacques Soustelle ministre des colonies et gouverneur général en Algérie, Henry de Ségogne président de l'UNAT ou Maurice Herzog Haut-Commissaire à la jeunesse et aux sports.

D'autres à l'instar de Marcel Griaule défendent une science ethnologique où l'explorateur et le voyageur peuvent « sous certaines conditions, devenir un auxiliaire scientifique de haute qualité » (Cahier des explorateurs n°8, avril 1961). Dans cette tentative de démarcation de nouvelles questions se dressent : la formation préparatoire au voyage, l'initiation de l'auxiliaire pour entrer dans la carrière d'ethnologue que connaîtra Jean Rouch, les effets de l'intervention sur le terrain, la confrontation entre les croyances et les techniques dans un choc des civilisations, le souci de mémoire et de collecte d'objets ou de photographies.

Ces trois formes d'engagement ethnographique (le corps, le terrain, le politique) dessinent les contours de l'ethnographie et son orthodoxie scientifique. Elles indiquent les mises en tension d'une vocation de chercheur et témoignent d'une pulsation vitale pour l'écriture des peuples.

---

<sup>1</sup> Deux couples mondains en voyage d'agrément vont collecter dans les îles Marquises et Fidji 2800 objets à la demande du Musée d'ethnographie du Trocadero. Seuls 600 seront directement légués.

## Bibliographie

### Sources

Magazine Le Risque  
Cahiers des explorateurs  
Espaces Zellidja  
Connaissance du Monde

### Références bibliographiques

- Copans, J., & Jamin, J. (1994). *Aux origines de l'anthropologie française les mémoires de la Société des observateurs de l'homme en l'an VIII*. Chicoutimi: Bibliothèque Paul-Émile Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi.
- Debaene, V. (2010). *L'adieu au voyage: l'ethnologie française entre science et littérature*. Paris: Gallimard.
- Fabre, D., & Privat, J.-M. (Éd.). (2011). *Savoirs romantiques: une naissance de l'ethnologie*. Nancy: Presses universitaires de Nancy.
- Levi-Strauss, C. (1955). *Tristes tropiques*. Paris: Plon.
- Piault, M. H. (2000). *Anthropologie et Cinéma*. Paris: Nathan Université.
- Savoie, A. (1994). *Les Débuts de la sociologie empirique: Études socio- historiques (1830-1930)*. Paris: Méridiens Klincksieck.
- Sirost, O. (2003). La mutation des pratiques de plein air en France (1937-1963). In N. Bancel, D. Denis, & Y. Fatès (Éd.), *De l'Indochine à l'Algérie: la jeunesse en mouvements des deux côtés du miroir colonial, 1940-1962* (p. 299-310). Paris: La Découverte.
- Sirost, O. (Éd.). (2009a). *La vie au grand air CIFRE corps et évasions vers la nature*. Nancy: Presses universitaires de Nancy.
- Sirost, O. (2009b). Le Club des explorateurs français : des pratiques de plein air aux musées. In D.-M. Boëll, J. Christophe, R. Meyran, M. Colardelle, I. Chiva, & C. Bromberger (Éd.), *Du folklore à l'ethnologie* (p. 113-123). Paris : Editions de la Maison des Sciences de l'Homme.
- Sirost, O. (2016). Foundations of French Sensorial Anthropology. *The Senses and Society*, 11(3), 333-344.
- Sirost, O. (2017). La Rose des vents. La naissance du voyage. *CEI*, (9).

**Mots-clés :** risque, aventure, exploration, corps, terrain, politique

# Être engagé.e. L'expérience subjective comme condition commune. Retour sur un Atelier d'Analyses des Pratiques de Recherche de Terrain au service des doctorant.e.s

Judith ARDAGNA

Centre Max Weber (UMR 5283), Université de Lyon / Université Lumière-Lyon 2

Domitille BLANCO

Centre Max Weber (UMR 5283), Université de Lyon / Université Jean Monnet Saint-Etienne

Mélodie GAUGLIN

Centre Max Weber (UMR 5283), Université de Lyon / Ecole Normale Supérieure de Lyon

Catherine MAURIZE

Centre Max Weber (UMR 5283), Université de Lyon / Université Lumière-Lyon 2

Stéphane PAWLOFF

Superviseur, Collège Coopératif Auvergne-Rhône-Alpes Lyon

Bastien PEREIRA BESTEIRO

Centre Max Weber (UMR 5283), Université de Lyon / Université Lumière-Lyon 2

Bénédicte RIVET

Centre Max Weber (UMR 5283), Université de Lyon / Université Lumière-Lyon 2

Nina TISSOT

Centre Max Weber (UMR 5283), Université de Lyon / Université Lumière-Lyon 2

Lola VIVES

Centre Max Weber (UMR 5283), Université de Lyon / Université Jean Monnet Saint-Etienne

## **Le terrain nous engage : Être engagé.e par et sur le terrain**

Au cours de nos travaux de recherche, les phases d'enquête de terrain, en particulier certaines situations délicates, difficiles, imprévues, voire inconfortables, mobilisent la personne du chercheur/de la chercheuse jusque dans ses éprouvés, confrontant ce.tte dernier.ère à des émotions diverses et à des doutes déstabilisants. Or ces phases ou ces expériences peuvent troubler la démarche rationnelle ou les moments relationnels de l'enquête heuristique. Comment faire face à ces émotions et en tenir compte dans le processus d'enquête et de recherche ? Comment les aa priori peuvent-ils constituer une ressource pour le chercheur ou la chercheure<sup>1</sup> ? Cette préoccupation de toutes les dimensions qui composent une recherche, de l'expérience corporelle du terrain au souci des enquêtés et de la relation d'enquête, apparaît comme un engagement du chercheur ou de la chercheuse qui peut nécessiter un espace spécifique pour mettre au travail cette « étrange étrangeté » (Naepels, 1998) qu'est l'expérience de terrain.

## **La conception d'un dispositif spécifique pour accompagner l'expérience subjective de cet engagement**

Pour éviter que ces expériences de troubles n'envahissent ni la pratique de recherche, ni leur vie privée (Benveniste, 2013), des doctorantes ont souhaité créer un dispositif visant à faire des différentes dimensions d'épreuve de terrain des parties intégrantes de la recherche, produisant ainsi des effets de prise de distance à l'égard du terrain d'enquête.

---

<sup>1</sup> Nous nous inscrivons dans la continuité des travaux de Clot (2010), qui critique la vision négative des affects, comme venant perturber et désorganiser la pensée et l'action.



Ces doctorantes se sont alors inspirées des groupes Balint<sup>2</sup> et des groupes de supervision pratiqués dans le travail social, lesquels visent à soutenir les professionnel.le.s en les aidant à mettre en récit et à décrypter les situations relationnelles dans lesquelles ils ou elles sont impliqué.e.s (Ravon, 2010). Réunissant des personnes engagées dans la même mission professionnelle, cette pratique permet l'expression et la mise au travail de ce qui, concrètement, peut déstabiliser l'activité professionnelle, en particulier sur le plan individuel, voire intime. La nature de l'outil envisagé se dessine alors peu à peu : un travail entre pairs, organisé selon un cadre collectivement défini, et encadré par un.e intervenant.e extérieur.e.

### **Un dispositif expérimental**

Dépassant quelques résistances de la part de collègues doctorant.e.s ou chercheur.e.s, et forts du soutien et de l'enthousiasme d'autres doctorant.e.s et de l'intervenant sollicité, ce travail démarre finalement en décembre 2015 sous la forme d'un dispositif expérimental. L'atelier est ouvert à tou.te.s les doctorant.e.s du laboratoire – le Centre Max Weber, à Lyon –, quelle que soit la phase de recherche dans laquelle il ou elle se trouve. Les conditions de participation sont définies collectivement : régularité de présence, confidentialité et bienveillance envers chacun.e. Pour les deux premières années d'expérimentation, l'atelier s'est déroulé au rythme d'une séance mensuelle, pendant deux heures. La spontanéité des prises de parole permet une grande liberté dans l'expression des réflexions engagées puisqu'elles ne passent pas au préalable par le stade de l'écriture. Le rôle du superviseur est de permettre ce travail de formulation des points d'affection des chercheur.e.s, de mise à distance critique du terrain, d'échanges entre les participant.e.s et de garant du cadre posé.

### **L'engagement du chercheur comme épreuve de professionnalité**

Au cours des ateliers, la notion même d'engagement a été relativement peu mobilisée par les participant.e.s. Pourtant, il est apparu que l'ensemble des situations décrites relevaient d'une problématique d'engagement inhérente à la présence du ou de la chercheur.e sur son terrain. Il s'agit d'un engagement ontologique, par les relations nouées pour la recherche et leurs effets, qui peuvent s'accompagner d'engagements psycho-affectifs, matériel, ou philosophique. S'engager, c'est se mettre en jeu dans des relations sociales, c'est éprouver la recherche par le temps, par les affects, par les valeurs que l'on mobilise, consciemment ou non. Cet engagement, nous avons choisi de l'appréhender comme une « épreuve de professionnalité », « au double sens d'éprouver une situation difficile et de faire la preuve de ses capacités à faire face » (Ravon, 2009). L'engagement sur son terrain de recherche pose la question de la confrontation entre des principes, des valeurs, des croyances, et la réalité du terrain, ses aléas et ses bien-fondés. C'est de cette confrontation qu'émergent certaines questions essentielles dans et pour la recherche : que dois-je dire ou laisser voir sur le terrain ? Dois-je et puis-je transformer les situations sociales observées ? Dois-je taire mes croyances et mes convictions dans mon rapport au terrain ? Que devons-nous aux personnes enquêtées ?

---

<sup>2</sup> Inspirés de méthode britannique de formation des médecins généralistes (Ravon 2009).

En effet, mener une enquête n'a rien d'évident, que cela soit par exemple auprès de personnes dont les opinions sont diamétralement opposées aux siennes, ou auprès de personnes dont le vécu est caractérisé par une grande souffrance. Une participante fait ainsi part des conséquences de cette relation dans sa recherche : « Au cours des entretiens et des rencontres, j'entends des mots qui étaient enfouis, de la détresse psychologique, de la peur, du manque, du dénuement matériel. En faisant état de cela au sein de l'atelier, je m'aperçois que je suis incapable de me détacher des récits de chacun et d'arriver à une analyse ».

### **Se (trans)former à la pratique de terrain**

L'intérêt fondamental de l'atelier réside dans ses effets pratico-poïétique (Roche, 2016)<sup>3</sup> et pas seulement cognitifs ou épistémiques : il s'agit d'un espace « clinique », au sens où il participe de la mise au travail des affects et de l'expérience des participant.e.s en vue de réinterroger les situations vécues. La subjectivité, loin d'être « un fâcheux contretemps dont la meilleure façon de se débarrasser est de l'escamoter » (Devereux, Barre, & Sinaceur, 1980), est dans cet atelier le moteur de notre réflexivité quant à notre terrain d'enquête. Pour reprendre l'analyse de Ravon (Ravon, 2010), il s'agit d'un « lieu de transformation » des « aptitudes professionnelles » par « une meilleure compréhension psychologique d'eux-mêmes [les professionnel.le.s] ainsi que de la situation relationnelle dans laquelle ils sont impliqués ». Néanmoins l'atelier n'est pas pour autant un espace thérapeutique, mais plutôt un espace de formation (Ravon, 2010). Par le récit partagé, au sein d'un groupe à l'attitude bienveillante, d'expériences singulières et subjectives, d'engagements individuels qui entrent parfois en confrontation avec le travail de recherche, les situations de terrain se « déspecialisent », pour laisser place à la construction d'une dimension collective de l'engagement.

Ainsi, l'un des effets de l'atelier est de s'autoriser « à parler de quelque chose de lourd »<sup>4</sup> et alors de « prendre conscience de l'importance et de la nature de ce qui nous taraude en l'exposant », comme par exemple « l'impossible détachement des souffrances » des personnes enquêtées. Les échanges autour de la situation exposée contribuent alors à créer un registre d'appréciation non-normative de la recherche, qui vient en contre-point d'une rigidité institutionnelle, montrant par ailleurs l'illusion objectiviste de l'académisme scientifique. En effet, à la posture du chercheur ou de la chercheuse se greffent d'autres dimensions (sociales, voire amicales, idéologiques, maïeutiques (Herreros, 2009), thérapeutiques, etc.), plus ou moins aisées à assumer vis-à-vis de l'institution scientifique ou des acteur.e.s de terrain. De plus, si les échanges au sein de l'atelier visent à résoudre des tensions, des dilemmes ou encore des questionnements, ils favorisent l'émergence de ressources individuelles et collectives, qui prennent en compte la part personnelle du chercheur ou de la chercheuse engagé.e dans une relation avec les enquêté.e.s. La mise au travail collective de l'expérience subjective du chercheur ou de la chercheuse est un engagement en soi en ce qu'elle intègre cette expérience à la recherche en train de se faire.

---

<sup>3</sup> C'est-à-dire participant simultanément de l'expérience vécue et de la production de connaissances.

<sup>4</sup> Les insertions en italique correspondent ici à des paroles de participant.e.s à l'atelier.

## Bibliographie

- Benveniste, A. (Éd.). (2013). *Se faire violence: analyses des coulisses de la recherche*. Paris: Téraèdre.
- Clot, Y. (2010). *Le travail à coeur: pour en finir avec les risques psychosociaux*. Paris: La Découverte.
- Devereux, G. (2012). *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*. (H. Sinaceur, Trad.). Paris: Flammarion.
- Herreros, G. (2009). *Pour une sociologie d'intervention*. Toulouse: Érès.
- Naepels, M. (1998). Une étrange étrangeté. Remarques sur la situation ethnographique. *L'Homme*, 38(148), 185-199.
- Ravon, B. (2009). Repenser l'usure professionnelle des travailleurs sociaux. *Informations sociales*, (152), 60-68.
- Ravon, B. (2010). L'extension de l'analyse de la pratique au risque de la professionnalité. *Empan*, (75), 116-121.
- Roche, P. (2016). *La puissance d'agir au travail: recherches et interventions cliniques*. Toulouse: Érès.

**Mots-clés :** analyse de la pratique, subjectivité, terrain, ethnographie, engagement

# Une anthropologie engagée ou une anthropologie stimulante ? Quelques essais de « vulgarisation » de l'anthropologie par des étudiants français

Monica HEINTZ

LESC (UMR7186), Université Paris Nanterre / CNRS

En 2006 T.H. Eriksen débute son livre « Engaging Anthropology » en constatant que la nature des connaissances dont l'anthropologie dispose aurait pu l'amener à changer le monde ; pourtant dans le monde anglophone elle reste largement invisible dans les débats publics. En jouant alors sur les termes « engagé » et « engageant », il nous rappelle qu'un des engagements de l'anthropologie devrait être d'adapter son écriture aux exigences d'un lectorat plus large, afin que ses récits deviennent à leur tour engageants. Ma pratique du métier d'anthropologue déroulée en France et en Allemagne me poussa vers un constat similaire : alors que les sujets de recherche choisis par les anthropologues témoignent d'une veille sociale et historique attentive, que la méthode ethnographique relève d'un dévouement personnel et humain exceptionnel, et que la réflexivité inhérente à la discipline lui permet de comprendre de manière équilibrée les phénomènes les plus controversés, l'anthropologue finit par inscrire son écriture dans un dialogue intra-disciplinaire qui lui ferme les portes du monde. L'anthropologie reste dans la tour d'ivoire du savoir académique, alors même qu'elle a recueilli son savoir au fil de l'herbe, suivant l'analyse plus générale de Zygmunt Bauman (Bauman, 2007) sur le travail des intellectuels occidentaux. De plus, l'anthropologie est-européenne que j'ai côtoyée sur mes terrains d'enquête se referme graduellement sur elle-même au fur et à mesure de sa 'professionnalisation' et internationalisation (Barrera González, Heintz, & Horolets, 2017), confirmant une tendance générale de la légitimation scientifique de l'anthropologie par le rigorisme universitaire.

J'ai cherché depuis quelques années des formes alternatives de diffusion ('vulgarisation') de l'anthropologie, ensemble avec des étudiants en master d'anthropologie de mon université dans le cadre de leur cursus : débats publics, films ethnographiques, blogs, pièces de théâtre, expositions. L'observation du montage de ces projets, à travers les débats engagés en classe, l'insertion de cette activité dans le cadre de leurs études, la mise en place des actions et leur accueil par un public d'anthropologues et apprentis anthropologues, les a amené à réfléchir aux avantages, limites et à la valeur de ces formes anthropologiques 'alternatives', conçues pour le public large. Je m'appuierai sur l'observation des débats occasionnés par ces initiatives et de leur accueil par un public d'anthropologues afin de préciser les limites que la discipline s'impose et leurs raisons, qui l'écartent d'un possible « succès » auprès du public.

Mon intervention confronte d'abord les exigences académiques de l'anthropologie avec les exigences de lisibilité des récits concurrents populaires : récits de voyage, essais, romans, films de fiction etc. Elle révèle ensuite les limites des formes de « vulgarisation » de la recherche anthropologique à travers l'analyse de ces expériences que j'ai menées dans le milieu académique français depuis quelques années. In fine, cette intervention interroge l'éthique de l'anthropologue dans les cadres sociaux et culturels dans lesquels ces formes nouvelles de diffusion de l'anthropologie sont amenées à exister : rapports

---

aux médias, aux institutions économiques et politiques, aux associations militantes, aux milieux culturels. Tout en prenant en compte les barrières à la diffusion de la connaissance anthropologique, mon intervention tente de démontrer que l'engagement ethnographique passe aussi par une mise en écriture de l'ethnographie diversifiée et stimulante.

### **L'anthropologie et les récits concurrents**

Les fruits des recherches anthropologiques sont principalement diffusés sous formes d'écrits et, dans une moindre mesure, de films ethnographiques. C'est dans la nature de ces écrits que je cherche d'abord les causes de l'éloignement de l'anthropologie d'un public plus large en abordant la question du style d'écriture, du but de l'écriture anthropologique, des exigences académiques auxquels les écrits se soumettent.

Si les étudiants se dirigent vers l'anthropologie après la lecture de Nigel Barley (Barley, 1992) plutôt qu'après la lecture de Didier Fassin (Fassin, 2011), que je vais comparer ici, les apprentis anthropologues apprennent très tôt dans leur scolarité à s'éloigner des lectures « littéraires » et de privilégier les ouvrages de référence en anthropologie. Mais comme Clifford Geertz (Geertz, 1988) le démontrait dans un ouvrage des années 1980, les anthropologues classiques sont des auteurs et en tant qu'auteurs ils peuvent captiver leur public par des moyens littéraires : Mead, Benedict, Geertz, voire Lévi-Strauss ont écrit des livres qui ont eu du succès auprès du public et ont influencé la société en leur temps. Le constat de Geertz dérive paradoxalement dans les années 1980 après le mouvement postmoderne de 'Writing Culture' (Clifford & Marcus, 1986) vers une écriture plus dense : l'anthropologie américaine succombe à son désir littéraire en inventant des formes littéraires trop modernes pour rester populaires, alors que l'anthropologie européenne refuse l'identification avec une approche littéraire comme une dérive non-scientifique.

Le but de l'écriture anthropologique reste l'analyse, alors que c'est la narration qui attire le public large ; ce qui pourrait expliquer pourquoi les historiens tirent mieux leur épingle du jeu (Eriksen, 2006), un succès qui reste malgré tout relatif. Mais le but de l'écriture anthropologique est aussi son « retour » vers les populations étudiées, ce qui devrait amener les anthropologues à reconsidérer leur style d'écriture.

Avec l'importance décroissante des monographies et les exigences de publication d'articles dans des revues scientifiques dans quasiment toutes les traditions anthropologiques, les aspirations littéraires des premières générations d'anthropologues disparaissent au profit d'une écriture « scientifique », qui sacrifie la lisibilité du propos à la démonstration publique de son savoir bibliographique et conceptuel.

### **Les limites des récits populaires**

La première difficulté vient du besoin de légitimation. En effet, ce à quoi se sont heurtés d'abord tous les projets de vulgarisation de l'anthropologie menés avec les étudiants en fin de master, c'était à leur difficulté à lâcher prise quant au vocabulaire « savant » et à leur adhésion à des formes de récit « complexes », aussi peu « journalistiques » que

---

possible. Cela rejoint une autre question : comment rester fidèle à une connaissance approfondie d'une culture, pas toujours traduisible en termes de conseils pratiques aux voyageurs et autres billets de blog populaires ?

La deuxième difficulté vient du manque de maîtrise des outils de réalisation des formes alternatives d'expression : l'écriture journalistique requiert la connaissance des formes de communication; la rédaction d'un blog ou une intervention dans les médias qui puisse devenir « populaire » n'est pas un exercice découlant directement des compétences acquises par un étudiant anthropologue; un film documentaire requiert des compétences techniques et de réalisation; une performance nécessite de compétences d'écriture scénaristique, de mise en scène, de jeu.

La troisième limite vient des droits de représentation. Si le public large ne lit pas les articles scientifiques, même ceux en accès libre, dès qu'il s'agit de représenter les sujets étudiés dans des films, les exposer dans des musées ou galeries, les montrer en cinéma, la question des droits se pose et impose aujourd'hui l'obtention d'accords qu'un apprenti anthropologue ne s'attendait pas à devoir négocier. L'anthropologue utilise les outils à forte audience populaire (film, expositions, musées) dans un souci de promotion des cultures représentées, sans connaître les enjeux commerciaux de ces outils et les attentes de retour pour les communautés qui leur sont associées. Toute une catégorie des métiers devient également « concurrente » : réalisateurs de films, journalistes, curateurs d'expositions, des métiers qui ont mieux préparé leur terrain d'action.

La quatrième limite vient du manque d'expertise en stratégie de communication et de temps à allouer à cette activité, qui, comme l'écriture de vulgarisation, paraît futile au regard des exigences de production de la recherche.

### **Nouvelles questions éthiques pour un engagement avec les publics**

Quels sont les principes éthiques de l'anthropologue dans les cadres sociaux et culturels dans lesquels ces formes nouvelles de diffusion de l'anthropologie sont amenées à exister ? Quels rapports aux médias, aux institutions économiques et politiques, aux associations militantes, aux milieux culturels ? Quels rapports aux autres métiers producteurs de savoir populaire « ethnographique » ? Mais surtout quel rapport à la « vérité » si la dé-complexification du propos en vue de sa diffusion impose des sacrifices de la richesse ethnographique ? La « vulgarisation » des recherches ethnographiques nécessite une discussion au sein du métier quant aux simplifications éventuelles, narrations possibles, formes alternatives tolérables qui peuvent toucher les différents publics tout en respectant l'éthos des recherches anthropologiques. En abordant ces questions sous l'angle de l'engagement, les écritures alternatives devraient gagner en intérêt et légitimité.

### **Bibliographie**

Barley, N. (1992). *Un Anthropologue en déroute*. Paris: Editions Payot.

- 
- Barrera González, A., Heintz, M., & Horolets, A. (Éd.). (2017). *European anthropologies*. New York: Berghahn Books.
- Bauman, Z. (2007). *La décadence des intellectuels. Des législateurs aux interprètes*. Chambon: Actes Sud.
- Clifford, J., & Marcus, G. E. (Éd.). (1986). *Writing Culture*. Berkeley, Calif.: University of California Press.
- Eriksen, T. H. (2006). *Engaging anthropology: the case for a public presence*. Oxford ; New York: Berg.
- Fassin, D. (2011). *La force de l'ordre: une anthropologie de la police des quartiers*. Paris: Editions du Seuil.
- Geertz, C. (1988). *Works and Lives: The Anthropologist as Author*. Stanford University Press.

**Mots-clés :** vulgarisation, écritures alternatives, anthropologie française, engagement, publics

# Ethnographier l'école.

## L'engagement du chercheur sur les diverses scènes scolaires

Fabien DESHAYES

SATIE, Université de Genève

Julie PELHATE (auteur correspondant)

SATIE, Université de Genève

### Introduction

L'objectif de cette communication consiste à interroger le statut et les apports de la démarche ethnographique<sup>1</sup> dans l'étude du monde scolaire, à Genève (Suisse). Quelle place est faite à la connaissance apportée par l'ethnographie ? Que saisit-on de l'institution scolaire par une présence prolongée ? À quelles conditions les savoirs issus de l'approche ethnographique peuvent-ils être reconnus comme utiles ?

Dans un premier temps, nous soulignons que l'ethnographie occupe une place inconfortable dans l'étude de l'école suisse, en cherchant à identifier les causes de ce constat. Dans un deuxième temps, nous montrons quelle plus-value peut apporter la démarche ethnographique, en nous appuyant sur une enquête effectuée dans trois écoles genevoises. Dans un troisième temps, nous décrivons la double utilité de l'ethnographie du monde scolaire.

### La position marginale de la démarche ethnographique dans l'analyse de l'école genevoise

À Genève, le contexte de la recherche est peu propice à la démarche ethnographique lorsqu'on prétend comprendre les processus scolaires. D'une part, lorsqu'elles ont vocation à être financées, les recherches impliquent la rédaction d'un protocole de recherche qui doit déterminer à l'avance le nombre de personnes auprès de qui l'enquête aura lieu, le type et le nombre d'observations, etc. Or, cette manière de procéder laisse peu de place au *surgissement* et à l'étude de la morphologie propre à une organisation, qui requiert une certaine malléabilité du chercheur. Elle ne tient pas compte non plus des négociations avec les acteurs, à l'issue incertaine, notamment en raison des menaces qu'ils peuvent ressentir du fait de l'enquête (remise en cause, divulgation de pratiques illégitimes, etc.). D'autre part, l'université genevoise s'est dotée d'une Commission de recherche dans les écoles – rattachée à une Commission d'éthique – sans l'accord de laquelle aucune enquête dans le monde scolaire ne peut avoir lieu. Elle impose entre autre de faire signer un document de consentement aux enquêtés, sans que ne se pose la question des effets potentiellement rebutants de cette officialisation.

Si certains types d'enquêtes se plient bien à une protocolisation de la recherche, notamment parce qu'elles maîtrisent le milieu (expérimental) à partir duquel elles produisent leurs données, ce n'est pas le cas de l'enquête ethnographique, qui n'est pas « chiffrable » (Olivier de Sardan, 1995), mais naturaliste (Payet, 2016) et dont le

---

<sup>1</sup> Nous considérons l'ethnographie dans son sens le plus répandu aujourd'hui, tel que formulé par Barthélemy et al. (2014, p. 19) pour qui « la plupart des tenants de l'ethnographie sociologique se situent [...] dans la filiation de l'école de Chicago et des interactionnistes symboliques ».



déroulement dépend fortement de l'établissement de relations interpersonnelles. Dans la démarche ethnographique, il est difficile d'anticiper le degré de confiance accordée par les membres d'un groupe, les scènes sur lesquelles il sera possible de stationner ou encore la qualité des relations sociales à l'intérieur du groupe, qui peuvent compromettre ou faciliter l'accès à certains espaces, en fonction des jeux d'alliances.

### **Une ethnographie composite pour capter les processus scolaires**

Orientée vers l'analyse des relations école-familles, notre enquête collective s'est déroulée dans trois établissements scolaires de Genève, appartenant au Réseau d'enseignement prioritaire (REP). Elle a notamment reposé sur un grand nombre d'observations de rencontres individuelles enseignants-parents (Chartier, Rufin, & Pelhate, 2014) ; Giuliani & Payet, 2014). Le matériau est composé de compte-rendu d'observations (de ces rencontres, dans la salle des maîtres, d'échanges collectifs, etc.), d'entretiens avec les enseignants et avec d'autres personnels scolaires, d'informations concernant les caractéristiques socio-économiques des membres de l'école (principalement enseignants, élèves, parents) ou encore d'une abondante documentation issue des établissements scolaires.

L'une des questions préalables était de savoir quel usage les enseignants font des entretiens avec les parents. Les observations nous ont permis de repérer certaines régularités, parmi lesquelles le recours fréquent aux institutions médico-psychologiques ou l'euphémisation de l'annonce des résultats aux parents. L'éclairage de ces scènes impliquait la compréhension d'enjeux intermédiaires, parmi lesquels les contraintes – organisationnelles, professionnelles, interactionnelles – qui pesaient sur les acteurs, afin d'établir pourquoi ils agissaient d'une manière ou d'une autre.

Nos observations nous ont par exemple permis de remarquer que plus les élèves venaient d'un milieu défavorisé, plus les enseignants conseillaient les filières les moins prestigieuses à leurs parents. Si ce constat est connu (Felouzis, Fouquet-Chauprade, & Charmillot, 2015), l'enquête ethnographique permet de saisir la dynamique de ce processus : d'une part, le cycle d'orientation (équivalent du collège en France) cherche à limiter le nombre d'élèves dans les meilleures filières (la sélection commence dès ce niveau), ce qui conduit parfois à « rétrograder » des élèves ; ensuite, certains enseignants sont marqués par le retour d'anciens élèves leur reprochant de les avoir orientés dans des filières dont ils avaient par la suite été éjectés ; nos observations nous ont également permis de comprendre que les enseignants sont soucieux d'éviter des situations de souffrance aux élèves ; enfin, lors des entretiens avec les parents, le silence de ces derniers à l'annonce d'une orientation peu valorisée peut être perçu comme un assentiment par les enseignants, qui considèrent alors avoir agi pour le bien de l'élève et sans conflits avec les parents.

Lorsqu'elle met en réseau des données d'origines variées, l'enquête ethnographique permet d'accéder à certaines régularités (souvent inattendues) et elle constitue surtout un garde-fou contre une posture dénonciatrice qui se passerait du point de vue des acteurs et des contraintes parfois contradictoires qui pèsent sur eux, comme c'est le cas des enseignants, soucieux à la fois de prendre en compte les risques de mal-être des

élèves-enfants et de maximiser leur performance scolaire. La démarche ethnographique permet de récolter des informations composites, qu'il est ensuite possible d'articuler entre elles et qui permettent de restituer un événement sous plusieurs angles : subjectif, organisationnel, interactionnel.

### **Une utilité multiple**

Selon Becker (2016), l'utilité de l'ethnographie scolaire n'est pas reconnue car elle ne fournit pas une photographie précise de l'école ni un manuel pour transformer les pratiques. Il ajoute que les constats auxquels elle parvient ne satisfont ni les décideurs ni les acteurs, parce qu'elle propose des solutions nécessitant des changements jugés irréalistes. À une époque où l'utilité de la recherche est de plus en plus mise en avant comme critère d'élection et dans un contexte de mise en lien de la performance scolaire avec la performance économique des pays (Rochex, 2006), ce constat interpelle. Si Becker a raison de souligner que la démarche ethnographique ne se calque guère sur les attentes des enquêtés et que les constats critiques ont peu de chances d'être approuvés, car ils remettent parfois radicalement en cause les conduites ordinaires des enquêtés, son constat est à nuancer.

D'une part, la démarche ethnographique permet de rendre compte, de manière fine, comment des principes promus par l'institution scolaire (l'égalité et l'équité, par exemple) se traduisent dans les pratiques des acteurs. Elle contribue ainsi à douter des mots d'ordre en replaçant les prescriptions institutionnelles dans leur contexte pratique. En ce sens, elle permet de voir comment les acteurs scolaires s'approprient et font avec les prescriptions institutionnelles, en fonction du contexte local. À un niveau inférieur, elle participe au travail réflexif des acteurs scolaires, par le simple fait d'observer des pratiques ordinaires. Ainsi, l'observation des entretiens enseignants-parents a été l'occasion de discussions avant ou après, avec les enseignants, au sujet de ce qu'ils avaient perçu, eux-mêmes souhaitant savoir comment une rencontre avait été comprise et quelle interprétation nous pouvions en faire.

### **Conclusion**

Cette communication souligne la place inconfortable de l'ethnographie de l'institution scolaire dans le contexte genevois. Mise en cause et menacée pour son incapacité à rentrer dans des standards de recherche qui sont de plus en plus calqués sur ceux des sciences « dures », elle dispose néanmoins d'atouts, à la fois scientifiquement, en interrogeant comment des mots d'ordre s'accomplissent en pratique, mais aussi du point de vue des acteurs, qu'elle engage à la réflexivité.

### **Bibliographie**

Barthélemy, T. (Éd.). (2014). *Ethnographies plurielles: déclinaisons selon les disciplines*. Paris: Ed. du Comité des travaux historiques et scientifiques.

Becker, H. S. (2016). Étudier l'école. In J.-P. Payet (Éd.), *Ethnographie de l'école: les coulisses des institutions scolaires et socio-éducatives* (p. 9-20).

- 
- Chartier, M., Rufin, D., & Pelhate, J. (2014). Les enseignants dans l'entretien individuel avec les parents : entre souci de la relation et exigence d'efficacité. *Education et sociétés*, (34), 39-54.
- Felouzis, G., Fouquet-Chauprade, B., & Charmillot, S. (2015). Les descendants d'immigrés à l'école en France : entre discontinuité culturelle et discrimination systémique. *Revue française de pédagogie. Recherches en éducation*, (191), 11-27.
- Giuliani, F., & Payet, J.-P. (2014). Introduction, Introduction. *Education et sociétés*, (34), 5-21.
- Olivier de Sardan, J.-P. (1995). La politique du terrain. *Enquête. Archives de la revue Enquête*, (1), 71-109.
- Payet, J.-P. (2016). La singularité ethnographique. In J.-P. Payet (Éd.), *Ethnographie de l'école: les coulisses des institutions scolaires et socio-éducatives* (p. 203-220).

**Mots-Clés :** ethnographie, école, utilité sociale

## L'observation filmée des circonstances d'engagement

Christian LALLIER

Lab'AF / LAUM-IIAC. (UMR 8177), CNRS/EHESS

Une situation sociale ne forme pas un objet observable en soi, mais résulte d'un double phénomène : d'une circonstance d'engagement et d'un fait de représentation. La moindre salutation entre deux personnes, par exemple, engage les interactants dans une circonstance où ils peuvent perdre la face ou faire bonne figure et ainsi gagner en reconnaissance. En même temps, ils produisent une situation représentable et en cela reproductible. Or, si la situation représentée peut être refaite, par la mise en scène d'une reconstitution, la circonstance d'engagement en revanche se caractérise par son irréversibilité : les interactants de la salutation ne peuvent se refaire. Cette irrévocabilité de l'action définit ontologiquement le réel, au sens où « la temporalité ne se conçoit qu'irréversible » (Jankélévitch, 1974 : 5). C'est également cette mise en représentation de l'irréversibilité du temps qui donne aux situations que l'on observe toute leur narrativité (Ricoeur, 1991 : 17).

Ce rapport entre circonstance d'engagement et forme narrative permet précisément de traduire une situation sociale sous la forme d'un film documentaire en procédant par l'observation filmée des interactions entre les acteurs, autrement dit par le récit de ce qui se joue entre les personnes filmées : cette pratique ethnographique de l'enquête de terrain vise à rendre compte des enjeux d'une activité humaine par ce que (se) disent les acteurs entre eux -commentaires endogènes- et non par un commentaire et/ou des interviews -commentaires exogènes-. Une telle approche, que nous désignerons sous le terme d'anthropologie filmée, constitue une forme particulière du film documentaire d'observation qui se caractérise par sa méthode de recherche.

La pratique de l'observation filmée dans un cadre scientifique s'avère aussi ancienne que la naissance du cinéma lui-même... puisque c'est précisément pour observer ce que l'on ne peut voir à l'œil nu, que le physiologiste Jules-Etienne Marey inventa, en 1882, l'ancêtre du cinématographe, le Chronophotographe : un appareil qui permet « de rendre visible des mouvements imperceptibles à l'œil humain » précisait son inventeur (Giedion, 1980 : 37). Dès lors, la chronophotographie donna à voir le "récit" d'un mouvement, sa chronologie, par la mise en évidence des différents déplacements qui le compose.

S'inscrivant dans cette filiation, l'anthropologie filmée s'attache à décrire les situations sociales par la mise en récit des formes d'interaction qui y sont à l'œuvre, à rendre visible les représentations symboliques produites par les échanges. C'est en cela que l'anthropologie filmée s'attache aux circonstances d'engagement des situations sociales : cette approche ethnographique des interactions nous montre comment une situation sociale ordinaire, une banale scène du quotidien, est un événement singulier pour les acteurs qui y sont engagés. L'observation filmée permet de s'immerger dans le récit d'une situation sociale afin de comprendre comment les acteurs interagissent et comment ils performant leur(s) rôle(s). Pour cela, l'observateur-filmant doit s'attacher à ce qui se travaille dans les relations en face-à-face : autrement dit, au travail des relations sociales. Le "travail" sera considéré, ici, dans un sens phénoménologique, en tant qu'il produit un acte irrévocable et, en cela, engage la responsabilité de celui qui agit (Schütz, 1994 : 114-

115). Ce qui se travaille dans une situation sociale ce sont les relations entre les personnes. Or, à travers ces interactions c'est un espace politique qui prend forme : un processus de transaction, voire de coopération ou de négociation, résultant d'un dispositif d'échanges. Par exemple, un acte d'achat dans un magasin produit un espace politique entre vendeur et client : un processus éphémère et vulnérable qui dépend du maintien de la relation en face-à-face.

En s'attachant ainsi aux circonstances d'engagement, l'anthropologie filmée vise à décrire une situation sociale dans son épaisseur, par la mise en récit de ce qui se joue entre les acteurs, permettant ainsi de comprendre ou du moins d'éprouver la complexité des enjeux économiques, sociaux, culturels -donc politiques- dans telle situation.

### **Le récit d'expérience**

Cette approche ethnographique s'attache au cadre de normes et de valeurs qui régit les rapports sociaux dans une situation sociale, au principe que toute activité humaine est socialement cadrée ; au sens où nos comportements et nos propos sont interprétés selon un cadre d'action. Le cadre définit ainsi l'environnement par lequel une personne peut se représenter en accord avec autrui pour agir ou interagir. En s'attachant aux circonstances d'engagement, l'anthropologie filmée donne donc à percevoir comment chacun « bricole » ses manières de faire et ses façons de parler pour tenir son rôle, selon un ordre d'interaction qui définit les statuts des interactants dans une situation sociale donnée. C'est en cela que cette démarche permet de rendre compte du travail des relations sociales : autrement dit, de l'attention pour chacun des acteurs à trouver un juste équilibre entre s'engager dans une circonstance d'action et maintenir une distance à soi pour se garantir un nécessaire auto-contrôle (Elias, 1996 : 10,17).

L'observation filmée s'avère donc tout particulièrement adaptée pour mettre en évidence la fonction performative des interactions sociales : c'est-à-dire, comment les acteurs se présentent socialement comme personnes engagées dans la mise en représentation du cadre de la situation ; comment elles jouent avec les cadres ou se déjouent des cadres, s'autorisant parfois à intervenir hors du cadre de l'échange et risquant parfois d'être recadrées... Erving Goffman indiquait que « ...nous tolérons des écarts à la norme, surtout si nous savons ménager les apparences » (Goffman, 1991 : 339). C'est précisément cette attention particulière pour les cadres d'engagement qui permet à l'anthropologie filmée de rendre compte de ce qui se dit et de ce qui se joue dans une situation sociale sous la forme d'un récit d'expérience dans lequel le spectateur est "immergé". L'anthropologie filmée trouve ainsi toute sa pertinence par sa capacité à décrire simultanément ce qui se passe dans la situation -comme type d'activité représentée- et ce qui se joue entre les acteurs qui y sont engagés : cette perception n'est possible que par la mise en récit de ce qui est vécu par les personnes filmées.

Pour cela, cette ethnographie filmée des circonstances d'engagement repose sur un suivi attentif de la parole en travail et, en particulier, sur les formes de justification par lesquelles les acteurs peuvent ou non légitimer leurs actions, voire revendiquer la valeur de leur investissement dans l'action en cours. Mais, cette disposition suppose également une attention fine aux échanges non verbaux tels que les attitudes corporelles, les postures et les gestes qui traduisent les comportements des personnes présentes dans la situation sociale ; par l'image, se perçoivent également les formes de sociabilité que dessinent les échanges dans l'espace matériel de la situation, selon les regroupements

ou les éloignements de chacun, tels qu'elles furent étudiées par la proxémie d'Edward T. Hall. Il convient également de préciser que cette description de l'écologie des échanges et du non verbal, par l'observation filmée des interactions sociales, conduit à rendre visible le rapport aux objets et aux dispositifs techniques qui sont mobilisés dans la situation observée.

Cette approche filmique ne doit pas pour autant conduire hâtivement à considérer que le dispositif de l'anthropologie filmée se caractérise par un procédé technique incluant caméra, micros et banc de montage ! L'anthropologie filmée, à l'instar de toute autre méthode en anthropologie, se définit par son "terrain". Or, comme a pu le rappeler l'anthropologue Marc Abélès, lors d'une intervention à l'Institut d'Études Avancées de Lyon (le Collégium) : « Le terrain, c'est le dispositif ». L'anthropologie filmée doit donc assimiler son procédé technique à la constitution de son "terrain", de son dispositif, au même titre que l'écriture fait partie intégrante du "terrain" de tout anthropologue publiant des articles et des ouvrages. En fait, ce qui peut distinguer le "terrain" de l'anthropologie filmée de celui l'anthropologie écrite ? ce n'est pas tant l'usage de la caméra que sa méthode et son objet de recherche : autrement dit, la pratique de l'observation filmée des interactions sociales pour décrire des circonstances d'engagement. Or, ce "terrain" met à l'épreuve les conditions épistémologiques de l'enquête ethnographique dans la mesure où le rapport filmant-filmé constitue une forme radicale du rapport observateur-observé. Par exemple, l'acte de filmer présuppose une disposition particulière à savoir être là (Dasein) au sens de s'accorder avec le rythme des échanges et d'en éprouver la complexité interactionnelle : cela implique une relation sociale singulière où l'observateur-filmant est intégré par les personnes filmées en tant que « petit ».

## Bibliographie

- Elias, N., (2009). Engagement et distanciation: contributions à la sociologie de la connaissance. Paris: Fayard.
- Giedion, S. (1980). La mécanisation au pouvoir. Paris: Centre national d'art et de culture Georges Pompidou.
- Goffman, E. (1991). Les cadres de l'expérience. Paris: de Minuit.
- Hall, E. T., Petita, A., & Choay, F. (1978). La dimension cachée. Paris: Points.
- Jankélévitch, V. (1974). L'irréversible et la nostalgie. Paris: Flammarion.
- Lallier, C. (2009). Pour une anthropologie filmée des interactions sociales. Paris: Editions des Archives contemporaines.
- Ricœur, P. (1991). L'Intrigue et le récit historique. Paris: Éd. du Seuil.
- Schutz, A. (2008). Le chercheur et le quotidien : phénoménologie des sciences sociales. Paris: Klincksieck.

**Mots-clés** : circonstance d'engagement, irréversibilité, narrativité, observation filmée, travail, cadre d'interprétation, relations sociales

---

[2]

S'engager par corps

---

---

# Ethnographie du combat

Robin DELORY

CETAPS (EA 3832), Université de Rouen Normandie

Olivier SIROST

CETAPS (EA 3832), Université de Rouen Normandie

Pascal ROLAND

CETAPS (EA 3832), Université de Rouen Normandie

## Objet et terrain

Dans un paysage sportif marqué par la prolifération et l'intégration de nouvelles technologies se développe en marge une activité singulière et controversée : le Mixed Martial Art (MMA). Illégitime et illégal en compétition en France, il se compose d'un agrégat de toutes les disciplines de combat et se pratique dans une cage où même les frappes sur un adversaire au sol sont autorisées. Porté par de larges supports de diffusion, notamment numériques, ce sport témoigne de profondes homologues avec le sport électronique, autre phénomène connaissant un développement tout aussi important. Ainsi, si la « virtualisation » des pratiques sportives (Loret, 2005) réinvente l'espace sportif dans la réalité virtuelle, on observe parallèlement une introduction de la pratique vidéoludique dans le monde sportif par la sportivisation du jeu-vidéo (Besombes & Lech, 2017).

Notre travail de thèse consiste en l'analyse comparative de ces deux terrains et vise à penser la transformation, la reconfiguration du sport dans un contexte d'émergence de cultures sportives. Réinterrogeant les dynamiques de légitimation, d'euphémisation et de régulation de la violence (Laplantine, 2001)(N. Elias), nous étudions d'une part les liens entre pratique de la violence et image de la violence, et d'autre part les usages sociaux du combat dans leurs représentations réelles et virtuelles.

Nos terrains ethnographiques se composent de deux clubs normands de MMA et d'une communauté rennaise de pratiquants de jeux-vidéo de combat. L'« Adrenaline Fight Team », club créé en 2012 et localisé à Barentin, propose différents styles de combat : Combat Percussion, Combat Préhension, Pancrace. L'« USCC Ultimate », conçue en 2003 et située à Caen, organise une multitude d'activités de combat : Kick-boxing, Full-contact, K1, Sambo et Pancrace. L'association « 3 Hit Combo », formalisée en 2005 et implantée à Rennes, organise les « Ranking Battles », des compétitions de jeux-vidéo de combat. Notre méthode de recherche se base sur une ethnographie de l'engagement, mobilisant observation participante clandestine – en tant que licencié –, journal de bord, entretiens semi-directifs (n=15 par terrain) et analyse de médias sociaux, images, photos et vidéos. Si certaines modalités de ces disciplines relèvent de l'illégal et de l'illégitime, leur originalité figure dans leur développement croissant en marge des circuits sportifs traditionnels, et, à l'encontre du processus de civilisation des pulsions agressives par le sport, leur représentation et exacerbation de la violence.



## Ethnographies

L'ethnographie est une discipline multifacette. Elle n'existe que lorsque le chercheur lui-même effectue sa propre recherche sur le terrain, et que ce travail d'observation directe fait partie intégrante de sa recherche (Laplantine, 2001). Dans une perspective épistémologique, l'ouverture à une bibliographie internationale permet de penser les multiples approches, et, notamment au travers le développement des nouvelles technologies, la structure évolutive de cette discipline. Pour étudier le lien entre technologie et perception spatio-temporelle, James Ash construit une analyse basée sur le jeu-vidéo de combat « Street Fighter IV ». Par l'association d'observations participatives, entretiens et ethnographie vidéo avec des joueurs compétitifs professionnels et non professionnels, il démontre qu'une variété de technologie peut développer les capacités des utilisateurs à détecter l'espace et le temps. La « Participant Viewpoint Ethnography » (Wilhoit & Kisselburgh, 2016), une méthode de recherche phénoménologique, combine capture vidéo du point de vue du participant et discours réflexif sur sa propre pratique. Outre d'étudier le point de vue du pratiquant lui-même et de donner l'accès à certains terrains difficiles, elle révèle diverses originalités quant aux relatives méthodes de recherche en sciences sociales. Si la présence, l'appartenance et l'implication sociales de l'ethnographe provoquent inévitablement une perturbation de ce qui est observé sur son terrain (F. Laplantine, G. Devereux), la PVE fournit un différent type de données dépourvu de l'influence intrusive du chercheur. Dès lors, la vidéo dévoile ce qu'observe et retient l'attention du participant et permet de construire via entretiens une analyse réflexive émanant directement de la pensée du pratiquant plutôt que de l'interprétation du chercheur. Ce lien unique entre observation et réflexion permet de dépasser le point de vue du chercheur et de produire une étude dynamique et détaillée de l'expérience du participant tout comme de ses interactions avec les instruments qu'il utilise et le monde qui l'entoure.

De multiples activités de combat ont été étudiées sous une posture ethnographique. Pour autant, l'engagement vis-à-vis de la pratique peut différer selon les chercheurs. Si dans le cadre du MMA, Yann Ramirez caractérise son ethnographie « d'ethnographie de l'action » plus qu'une « observation participante », car son immersion ne fut pas totale, l'engagement de Loïc Wacquant dans la boxe anglaise le poussera à combattre en compétition amateur. Un « abandon total aux exigences du terrain », lui conférant une légitimité au sein du club, il présente dès lors le processus « d'ivresse de l'immersion » qui peut conduire l'ethnologue à se convertir plus que de mesure aux pratiques étudiées. A travers ce concept de l'engagement, le corps du chercheur peut lui aussi se dresser comme outil d'analyse ethnographique. Dans le cadre de son étude sur le Mixed Martial Arts, Dale C. Spencer décrit son ethnographie de « sensorielle » et considère son corps comme un « instrument de collecte de donnée », « épicerie de l'investigation ethnographique ». Les expériences « vécues » de ses sens enrichissant la compréhension globale de ce sport sur les dispositions corporelles des combattants, son implication au sein du club lui permet de penser de quelle manière la vue, le toucher, l'ouïe, l'odorat et le goût conduisent à la construction de formes de socialisation et de nouveaux rapports avec les sens.

## L'engagement, vecteur de connaissance

La question de l'engagement du sociologue envers son terrain en prend tout son sens dans l'étude de situations ou de pratiques violentes. Le MMA est une pratique de combat illégitime et illégale en France. Par l'enfermement des combattants dans une cage et l'autorisation de porter des coups au sol, il viole la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et provoque le rejet des instances étatiques. Dès lors, si dans sa démarche ethnographique l'ethnologue provoque une perturbation et influe sur ce qui est observé, le milieu d'étude peut corrélativement avoir un impact sur le chercheur lui-même. Dale C. Spencer explique avoir gardé des traces de son ethnographie sensorielle. Au niveau académique, cette expérience aura changé son engagement dans son métier de chercheur. L'utilisation de son corps comme instrument de collecte de données le soumettra à de nombreuses et diverses blessures tout comme développera une multitude de capacités techniques et physiques inexistantes avant la mise en œuvre de son étude. L'ethnographie sensorielle transforme le corps du chercheur et la façon dont il « sent » et expérimente le monde. L'expérience des sensations peut aussi se révéler moteur de recherche ethnographique. Au travers cette méthode, Dale C. Spencer élucide les façons dont les combattants interprètent leurs douleurs et blessures corporelles, dont la tolérance est nécessaire pour participer au MMA car elles révèlent les potentialités du corps. Dans une exploration analogue, Kyle Green déploie son corps comme « outil d'enquête et vecteur de connaissance ». Il témoigne de la « réalité » de son étude par l'expérimentation de la douleur émanant des multiples et diverses potentialités techniques du MMA. Par la mobilisation de cette méthode, il suggère que la douleur attire et séduit les participants autour de trois buts : elle fournit la confiance, la formation par une expérience « réelle » de découverte de soi ; elle permet de penser son corps comme un organisme uni avec ses limites ; elle établit l'intimité entre les individus, nécessaire à la formation d'une communauté.

Au travers la construction de notre étude de terrain, la mobilisation de cette bibliographie internationale dévoile de nouvelles manières d'appréhender l'ethnographie. Dans une perspective phénoménologique, le jeu-vidéo relèverait d'une activité entièrement incarnée, sensuelle et charnelle dont le corps du joueur expérimenterait diverses réactions physiologiques en réponse aux stimuli produits (Crick, 2011). Une première phase d'observation flottante nous aura permis de rester vacants et disponibles à toute information provenant des terrains étudiés, jusqu'à ce que des « points de repères et convergences » apparaissent et dévoilent des règles sous-jacentes (Pétonnet, 1982). L'étude des sens et des sensations est difficile par les qualités mêmes qui font leur richesse et leur subtilité. Les méthodes et apports ethnographiques émergents permettent de dépasser les interprétations et d'apprécier, d'expérimenter soi-même les disciplines en vue de penser les influences, l'interne et l'immédiateté des phénomènes concernés par la réflexivité ou la propre expérimentation. Dans le cadre de notre étude comparative du jeu-vidéo de combat et du Mixed Martial Arts, ces différentes approches conduiront à la compréhension des milieux par le dépassement de la frontière entre réel et virtuel. La démarche phénoménologique où l'engagement du chercheur le mène à ressentir et expérimenter lui-même les pratiques « vécues » par les participants, combinée à une méthodologie réflexive, s'affiche dès lors comme une approche

épistémologique originale. Si l'ethnographie développe divers types d'engagements, doivent-ils pour autant nécessairement impliquer le chercheur ?

## Bibliographie

- Ash, J. (2012). Technology, Technicity, and Emerging Practices of Temporal Sensitivity in Videogames. *Environment and Planning A*, 44(1), 187-203.
- Besombes, N., & Lech, A. (2017). Sport & jeu vidéo. Relations, usages et pratiques. In *2ème semaine internationale du corps*. Paris, juin.
- Crick, T. (2011). The Game Body: Toward a Phenomenology of Contemporary Video Gaming. *Games and Culture*, 6(3), 259-269.
- Green, K. (2011). It hurts so it is real: sensing the seduction of mixed martial arts. *Social & Cultural Geography*, 12(4), 377-396.
- Laplantine, F. (2001). *L'anthropologie*. Paris: Payot.
- Loret, A. (2005). L'intégration par le sport au risque de l'innovation sportive. *Empan*, no51(3), 39-47.
- Pétonnet, C. (1982). L'Observation flottante. L'exemple d'un cimetière parisien. *L'Homme*, 22(4), 37-47.
- Ramirez, Y. (2015, avril 16). *Du Free Fight aux Arts Martiaux Mixtes : sportivisation, violence et réception d'un sport de combat extrême* (phdthesis). Université Paul Valéry - Montpellier III.
- Spencer, D. C. (2009). Habit(us), Body Techniques and Body Callusing: An Ethnography of Mixed Martial Arts. *Body & Society*, 15(4), 119-143.
- Spencer, D. C. (2012). Narratives of despair and loss: pain, injury and masculinity in the sport of mixed martial arts. *Qualitative Research in Sport, Exercise and Health*, 4(1), 117-137.
- Spencer, D. C. (2014). Sensing violence: An ethnography of mixed martial arts. *Ethnography*, 15(2), 232-254.
- Wacquant, L. (2002). *Corps et âme : carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur* (2e édition revue et augmentée). Marseille: Agone.
- Wilhoit, E. D., & Kisselburgh, L. G. (2016). Through the Eyes of the Participant. *Field Methods*, 28(2), 208-226.

**Mots-clés :** ethnographie, engagement, MMA, jeu-vidéo, combat

# Engagements et désengagements de l'ethnographe en terrain familial : enquête sur les nageurs réguliers de la piscine Pontoise de Paris

Hadrien RIFFAUT

CERLIS (UMR 8070), Université Paris Descartes

La littérature anthropologique dispose de nombreux termes pour désigner l'appartenance du chercheur au milieu étudié. Parmi eux, on peut citer l'anthropologie indigène, l'ethnographie chez soi ou l'endo-ethnologie qui rendent compte de la proximité du chercheur à son terrain d'étude. L'enquête que je mène depuis plus de quatre ans dans la piscine où je nage quotidiennement s'inscrit dans cette tradition méthodologique où le chercheur est à la fois sujet et objet de sa recherche. Toutefois, si cette filiation renvoie, le plus souvent, à une anthropologie centrée sur l'étude du milieu d'origine par des natifs, qu'il s'agisse d'un village (Renahy, 2006), d'un quartier (Gouirir, 1998), d'une culture (Hoggart, 1970), l'approche retenue ici relève plus spécifiquement d'une ethnographie du proche centrée sur la description et l'analyse d'un quotidien familial. Lequel ne renvoie pas nécessairement à des registres culturels ou ethniques. En effet, ce qui me rapproche de mes interlocuteurs, ce n'est ni l'appartenance sociale ni la parenté mais le partage d'une activité – la natation – dans un même espace – la piscine – et dans un temps donné – une séance.

Dans le cadre de ce colloque qui s'intéresse, en partie, à l'engagement du chercheur sur son terrain, je souhaite interroger les modalités d'implication de l'ethnographe qui enquête en milieu familial en insistant sur les conditions de la mise à distance avec l'objet étudié. La pratique du « terrain chez soi », qui engage le chercheur dans un travail permanent de va-et-vient entre familiarité et étrangeté suppose un jeu d'équilibre parfois complexe entre immersion et décentrement constitutif de la démarche ethnographique. Comme le souligne Christian Ghasarian le chercheur doit, sur ce type de terrain, savoir jouer avec ce double statut en affirmant que : « *idéalement tout « bon terrain » combine les points de vue de l'insider et de l'outsider, selon les situations* » (Ghasarian, 2002 : 10). Partant de ce constat, comment le chercheur parvient-il à créer de la distance sur un terrain dans lequel il est lui-même acteur ? Quels outils méthodologiques met-il en place pour garantir l'objectivité de sa recherche<sup>1</sup> ? Comment parvient-il à créer de l'étrangeté dans le familial ?

Dans la tradition ethnographique, la question de la distance du chercheur à son terrain est une des conditions de l'objectivité de la recherche. Elle constituait même un prérequis indispensable à toute investigation. Le célèbre ethnographe anglais Edward Evan Evans-Pritchard réprouvait la trop grande proximité des ethnologues à l'égard de leurs objets d'étude en plaidant, au contraire, pour l'éloignement lorsqu'il écrivait que « [...] l'expérience a prouvé qu'il est plus facile d'observer les peuples dont la culture diffère totalement de la nôtre, l'étrangeté et les particularités de leur mode de vie nous étant rapidement évidentes, ce qui fait que l'interprétation bénéficiera d'une grande objectivité

---

<sup>1</sup> La question de la neutralité du chercheur, recueillant des faits « objectifs » en gommant les traces de son implication personnelle, pourra être discutée. L'apport des travaux de Georges Devereux (Devereux, 1980) entre le subjectivisme et l'objectivisme qui insistent sur l'importance des désirs du chercheur dans le choix du terrain et le rapport aux données pourra servir de support à la discussion.

[...] ». (Evans-Pritchard, 1969 : 16). L'éloignement, géographique et donc culturel assurerait au chercheur les conditions de l'étonnement, constitutifs de la « rupture épistémologique » (Bourdieu et al. 1983) au fondement de la recherche en sciences sociales. La transformation d'un savoir ordinaire, immédiat en connaissance scientifique serait rendue possible par l'adoption d'un « regard éloigné » (Lévi-Strauss, 1983). Toutefois, si l'éloignement garantit l'objectivité scientifique, doit-il nécessairement s'entendre dans son acception géographique ? Autrement dit, doit-on nécessairement être étranger au milieu enquêté pour pouvoir l'étudier ? La distance ne peut-elle pas renvoyer à une conversion du regard, à une posture que le chercheur s'efforcerait d'adopter lorsqu'il se trouve sur son terrain ? On peut trouver des éléments de réponses positifs dans les méthodes et dans les arguments avancés par les chercheurs ayant mené leurs recherches en terrain familier (Augé 2008) ou plaidant pour une ethnographie non exclusivement réalisée sur des terrains éloignés (Segalen, 1989 ; Bensa, 2008) produisant une « connaissance du dedans » (Ghasarian, 2002 : 237). Plus que l'éloignement, c'est davantage la posture de rupture qui est préconisée ici, cet écart rendant possible l'étonnement du familier.

Deux axes structureront la présentation de cette communication. Dans un premier temps, j'évoquerai mon appartenance et ma position de « membre » au milieu étudié. Une participation qui engage, depuis de nombreuses années, aussi bien le corps que des dimensions plus personnelles de mon parcours. Après avoir décrit les modalités de mon attachement au terrain, je présenterai, dans un second temps, les différentes pratiques de distanciation à l'œuvre sur ce terrain, rendant possible le décentrement du regard, indispensable à toute entreprise ethnographique.

### **Un terrain qui engage**

Nageur régulier depuis plus de quinze ans et huit ans dans le bassin étudié, la piscine est un univers qui m'est familier. Longtemps, j'ai nagé mécaniquement, sans véritablement prêter attention ni à l'environnement – qu'il s'agisse des infrastructures aquatiques dans lesquelles je me rendais, des équipements propres à l'univers des piscines ou de la culture matérielle des nageurs – ni aux autres usagers qui m'entouraient. Un nageur parmi d'autres, immergé dans le milieu sans véritablement l'interroger. Les premières prises de notes sur ce que j'observais ont débuté en 2013 : l'opportunité (Wacquant, 2001) d'un terrain était là. L'enquête a d'abord été initiée à couvert, en privilégiant la « participation observante » (Schnapper, 2010) et les échanges informels puis, à découvert, avec la réalisation d'une série d'entretiens approfondis. Comme la plupart de mes interlocuteurs, je nage de manière assez ritualiste : sur le même créneau horaire, toujours la même distance en respectant un programme de natation précis. Comme eux, je nage pour entretenir ma condition physique mais aussi pour des raisons plus personnelles. Si la piscine est le lieu où l'on nage et où l'on fait du sport, elle est aussi perçue et investie, selon les cas, comme un espace de ressourcement, de compensation ou de réparation, indispensable à l'équilibre de vie des nageurs (Riffaut, 2017). Une parenthèse qui rythme leur quotidien. Conscient de mon engagement et de ma forte implication sur ce terrain, comment parvenir à construire la « bonne distance » pour mener à bien ma recherche ?

## Pratiques de distanciation en terrain familial : ou comment parvenir à se désengager ?

Si la question de la « bonne distance » relève plus de l'exercice du funambule (Landour, 2013) que d'une posture figée, voyons à présent les pratiques de distanciation adoptées sur ce terrain pour y parvenir. Outre la tenue régulière d'un journal de bord qui offre un espace de projection et de réflexivité indispensable au travail de distanciation, d'autres supports sont intervenus au cours de l'enquête pour favoriser les conditions de cet éloignement. Parmi eux, je ferai référence à la relation tissée avec un interlocuteur privilégié, membre du groupe étudié, à qui je rends régulièrement compte de l'état d'avancement de mes recherches. Universitaire de formation dans le domaine des arts du spectacle, il comprend les enjeux d'une recherche – de la collecte du matériau à sa restitution – tout en étant étranger à la discipline ethnographique. Grâce à sa familiarité au milieu étudié et à sa maîtrise des codes académiques, nos conversations ouvrent un espace de réflexivité particulièrement utile au travail de mise à distance. Toutefois, et pour me prémunir du risque d'« enclicage » (Olivier de Sardan, 1995), je fais également part de mes résultats à d'autres nageurs extérieurs au bassin étudié, qui confortent, affinent ou révisent parfois certaines conclusions. Ce double mouvement, articulé autour de la réciprocité de la relation d'enquête – avec l'interlocuteur privilégié – et de la confrontation des résultats recueillis à une altérité extérieure au bassin entretient le va-et-vient entre proximité et distance, entre engagement et désengagement. Enfin j'aborderai un dernier point qui est celui de la « sortie du bassin ». La découverte de l'expérience de la nage en eau libre et mon intérêt pour les publications littéraires, scientifiques sur le sujet permettent de poser un autre regard sur le milieu enquêté. La nage en eau libre fonctionnant presque comme l'antithèse de la nage en piscine, son étude fonctionne comme un révélateur de l'objet étudié. Ainsi, au nageur libre des lacs, des mers ou des rivières, s'oppose le nageur de piscine contraint par l'espace du bassin et la présence d'autres nageurs avec qui il doit composer. Si le premier est soumis aux changements (météorologiques, de repères spatiaux temporels, etc.), le second évolue quant à lui dans un milieu où domine une plus forte permanence (de temps, de lieu, de repères). Cet exercice de décentrement, offrant une définition en creux du milieu étudié, a favorisé la mise au jour de certaines de ses spécificités difficilement repérables autrement.

### Bibliographie

- Augé, M. (2008). *Le métro revisité*. Paris: Seuil.
- Bourdieu, P., Chamboredon, J.-C., & Passeron, J.-C. (1983). *Le métier de sociologue : Préalables épistémologiques*. Paris: Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.
- Devereux, G., Barre, W. L., & Sinaceur, H. (1980). *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*. Paris: Flammarion.
- Evans-Pritchard, E. E. (1969). *E. E. Evans-Pritchard. Anthropologie sociale : . eSocial anthropologye. Traduit de l'anglais par Monique Manin. Postface de Michel Panoff*. Payot.
- Fassin, D. (2008). L'inquiétude ethnographique. In D. Fassin & A. Bensa (Éd.), *Les politiques de l'enquête: épreuves ethnographiques* (p. 7-18). Paris: La Découverte.
- Ghasarian, C. (Éd.). (2002). *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive: nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*. Paris: Colin.

- Gouirir, M. (1998). L'observatrice, indigène ou invitée ? Enquêter dans un univers familier. *Genèses*, 32(1), 110-126.
- Hoggart, R. (1970). *La culture du pauvre: étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*. Paris: Éd. de Minuit.
- Landour, J. (2013). Le chercheur funambule, The Researcher-Tightrope Walker. *Genèses*, (90), 25-41.
- Levi-Strauss, C. (1983). *Le regard éloigné*. Paris: Plon.
- Olivier de Sardan, J.-P. (1995). La politique du terrain. *Enquête. Archives de la revue Enquête*, (1),
- Renahy, N. (2006). *Les gars du coin: enquête sur une jeunesse rurale*. Paris: La Découverte.
- Riffaut, H. (à paraître). Entre les lignes : enquête sur les nageurs réguliers de la piscine Pontoise de Paris. *Emulations*, (22).
- Schnapper, D. (2010). *Une sociologue au conseil constitutionnel*. Paris: Gallimard.
- Segalen, M. (1989). *L'Autre et le semblable : regards sur l'ethnologie des sociétés contemporaines*. Paris: Presses du CNRS. Consulté à l'adresse
- Wacquant, L. (2001). *Corps & âme: carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*. Marseille: Agone.

**Mots-clés** : ethnographie du proche, natation, nageurs réguliers, pratique sportive amateur

## Le poids du silence.

### Retour réflexif sur une ethnographie des cours de salsa.

Oumaya HIDRI NEYS

Atelier SHERPAS, URePSSS (EA 7369), Université de Lille

Tentant d'objectiver depuis seize années l'influence des apparences physiques dans des contextes évaluatifs (Hidri Neys, 2016), les cours de salsa ont constitué un intéressant laboratoire d'étude des processus de normalisation corporelle, de stigmatisation et de mises à l'écart. Du fait de la musique assourdissante et ininterrompue, ils se présentent en effet comme un espace au sein duquel les interactions se font « sous silence », les échanges verbaux étant considérablement réduits au profit du « dialecte corporel » (Goffman, 1963 ; Winkin, 1981). En septembre 2007, j'ai donc débuté l'enquête en tant qu'apprentie-salsera, sans rien révéler de ma qualité de sociologue. J'ai soumis mon corps aux conditionnements de l'univers considéré (Brisson, 2016), ce qui a entraîné assez rapidement un engagement de soi dans l'action sans réflexivité (Favret-Saada, 1990). Ce qui aurait pu constituer un obstacle à l'impartialité de la démarche scientifique s'est finalement révélé être un atout dans le processus de construction de l'objet de recherche (Cartron, 2003). Depuis, les résultats ont été publiés (Hidri Neys et Bohuon, 2012 ; Hidri Neys & Bohuon, 2014). Mais « le bricolage méthodologique du chercheur en situation d'enquête [est] pour sa part [resté] dans l'ombre » (Nikolski, 2011 : 115), alors même que de nombreux sociologues ont montré l'intérêt qu'il y avait à se soumettre à une certaine vigilance ethnographique (Mauger, 1991 ; Bizeul, 1999 ; Darmon, 2005 ; Fassin et Bensa, 2008 ; Morrissette, Demazière et Pepin, 2014 ; Nuytens, 2014 ; etc.).

Pour plusieurs raisons, il m'a semblé que les conditions techniques et sociales dans lesquelles s'est déroulée cette enquête de longue durée méritaient un développement autonome. Parce que cette enquête a été l'occasion d'engager une réflexion méthodologique plus générale sur l'évolution de la posture de l'enquêtrice et de son rapport à l'objet au cours du temps, d'une part. Ce faisant, j'ai pu apprécier la valeur relative des différentes postures occupées (Nikolski, 2011) dont certaines ont influencé mes manières de produire un savoir sociologique. Parce que les tours et détours réalisés permettent d'offrir une image moins édulcorée et en cela moins ésotérique, du travail de recherche (Bizeul, 1999), d'autre part. J'ai donc fait le choix de les exposer en toute honnêteté, quitte à faire apparaître l'enquêtrice sous un jour défavorable (Bizeul, 2007), mais c'est un coût à supporter « si on veut partiellement éviter de faire illusion (...) et, à la longue, d'être soi-même la victime de ses propres tours » (Nuytens, 2014 : 67).

Cette communication revient donc, comme les anthropologues le font quasi-systématiquement (Benveniste, 2013), sur l'aventure éminemment personnelle que m'a fait subir ce terrain. Elle interroge le dilemme classique entre distanciation et engagement, mais dans un univers social bien particulier (Gold, 2003[1958] ; Bromberger, 2004 ; etc.), un monde sous silence. Si « la recherche d'un juste dosage entre proximité personnelle et distance propre à la démarche sociologique, entre implication et déprise, ne cesse de se poser à l'enquêteur investi dans une recherche » (Arnal, 2014 : 110), j'espère, par cette réflexion menée a posteriori, « doter à la fois de systématisme et de réflexivité un travail d'enquête parfois tenu ici pour factice et là pour



hasardeux » (Bizeul, 1998 : 779). En focalisant l'attention sur les conditions particulières de recueil des matériaux, notamment sur l'impossibilité d'échanger verbalement avec les enquêtés sur le lieu d'enquête, il s'agira de discuter des conséquences du (non)choix du statut incognito, de l'influence du corps de la chercheuse (Couvry, 2017), de la restitution des données ou encore du travail d'écriture sur la manière de récolter et de lire les matériaux. Cette communication retrace l'évolution de la posture de l'enquêtrice et de son rapport à l'objet au cours de la période d'enquête (septembre 2007-janvier 2009) : une observation flottante (Pétonnet, 1982), puis impliquée (Rouilleau-Berger, 2004), enfin incarnée, « entendue comme une observation mobilisant l'ensemble des sens du chercheur » (Brisson, 2016 : 116).

## Bibliographie

- Arnal, C. (2014). Les implications d'une posture de participation multisituée sur le terrain des maraudes parisiennes. *Recherches qualitatives*, 33(1), 109-131.
- Benveniste, A. (Éd.). (2013). *Se faire violence: analyses des coulisses de la recherche*. Paris: Téraèdre.
- Bizeul, D. (1998). Le récit des conditions d'enquête : exploiter l'information en connaissance de cause. *Revue française de sociologie*, 39(4), 751-787.
- Bizeul, D. (1999). Faire avec les déconvenus. Une enquête en milieu nomade. *Sociétés contemporaines*, 33(1), 111-137.
- Bizeul, D. (2007). Que faire des expériences d'enquête ?, Abstract. *Revue française de science politique*, 57(1), 69-89.
- Brisson, C. (2016). Observer sur les plages de Rio de Janeiro : à la recherche du corps perdu, Observation on the Beaches of Rio de Janeiro: Towards a Lost Body. *Espaces et sociétés*, (164-165), 111-125.
- Bromberger, C. (2004). Les pratiques et les spectacles sportifs au miroir de l'ethnologie. In Y. Drouet & C. Louveau (Éd.), *Dispositions et pratiques sportives: débats actuels en sociologie du sport*. Paris: L'Harmattan.
- Cartron, D. (2003). Le sociologue pris en sandwich ! Retour sur une observation participante dans un fast-food. *Travail et emploi*, (94), 59-64.
- Couvry, C. (2016). Le corps de la chercheuse dans une enquête sur les Miss. Valeur heuristique et transformations. In Y. Beldame & É. Perera (Éd.), *In situ situations, interactions et récits d'enquête* (p. 175-188). Paris: Éditions L'Harmattan.
- Darmon, M. (2005). Le psychiatre, la sociologue et la boulangère : analyse d'un refus de terrain, Summary. *Genèses*, no 58(1), 98-112.
- Fassin, D., & Bensa, A. (Éd.). (2008). *Les politiques de l'enquête. Epreuves ethnographiques*. Paris: La Découverte.
- Favret-Saada, J. (1990). Être affecté. *Gradhiva*, (8), 3-10.
- Goffman, E. (1963). Behavior in Public Spaces : Notes on the Social Organisation of Gatherings. In Y. Winkin (Éd.), *La nouvelle communication, textes présentés et recueillis par*. Paris: Seuil.
- Hidri-Neys, O. (2012). Quand la salsa s'invite à l'Université. *L'Ethnographie*, (5), 53-66.
- Hidri-Neys, O. (2016). *L'insoutenable poids des apparences physiques. Contribution à une sociologie des discriminations* (Thèse pour l'obtention de l'Habilitation à Diriger des Recherches). Université d'Artois.

- Hidri-Neys, O., & Bohuon, A. (2014). Au-delà de quelques pas de danse... Les usages des apparences physiques au cœur de la sociabilité estudiantine. *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 45(1), 63-81.
- Mauger, G. (1991). Enquêter en milieu populaire. *Genèses*, 6(1), 125-143.
- Morisette, J., Demazière, D., & Pepin, M. (2014). Vigilance ethnographique et réflexivité méthodologique. *Recherches qualitatives*, (33), 9-18.
- Nikolski, V. (2011). La valeur heuristique de l'empathie dans l'étude des engagements « répugnants », The Heuristic Value of Empathy in the Study of «Disgusting» Commitments. *Genèses*, (84), 113-126.
- Nuytens, W. (2014). Facteur de troubles ? La vigilance au cours d'une enquête de longue durée. *Recherches qualitatives*, 33(1), 64-85.
- Pétonnet, C. (1982). L'Observation flottante. L'exemple d'un cimetière parisien. *L'Homme*, 22(4), 37-47.
- Rouilleau-Berger, L. (2007). Voir, « savoir-être avec », rendre public : pour une ethnographie de la reconnaissance, SUMMARY. *Cahiers internationaux de sociologie*, (117), 261-283.

**Mots-clés :** ethnographie, réflexivité, distanciation, engagement, évolution

## Expérimenter son terrain. Un exemple d'engagement ethnographique dans la communauté du quidditch

Audrey TUAILLON DEMESY

C3S (EA 4660), Université de Franche-Comté

Issu de la saga *Harry Potter*, le quidditch est, au départ, une activité physique fictionnelle. Mis en vie dans les universités américaines il y a une dizaine d'années, il prend aujourd'hui son essor en Europe et en France, avec la création de fédérations. Les pratiquants, encore peu nombreux, se regroupent en associations et revendiquent l'appartenance à une communauté, formée initialement par les fans de la fiction et enrichie par de nouveaux adhérents qui découvrent un sport « alternatif » (Jarvie, 2006). Ces pratiques physiques ont pour particularité de se vouloir éloignées des sports dits « traditionnels », en mettant volontairement l'accent sur la dimension « fun » de l'activité (Cohen et Peachey, 2014) et en s'inscrivant dans les cultures de genre (Peyron, 2016). Loin de n'être qu'un simple loisir, le quidditch se révèle aussi être un style de vie (Cohen, 2013) qui induit des manières de concevoir le monde partagées par les membres de la communauté (défense de la mixité dans la pratique, désir d'évasion, ouverture à l'altérité, etc.).

L'enquête menée depuis deux ans pour réaliser une recherche sur le quidditch s'inscrit dans le cadre d'une ethnographie multisituée (Marcus, 2010). L'objectif est de comprendre, à travers une approche réflexive, comment un continuum dans les modalités de participation auprès des enquêtés conduit à produire des connaissances composites sur le groupe étudié mais ouvre également la voie à une possibilité d'expérimentation méthodologique.

Mêlant entretiens et observations, la prise de contact avec le monde du quidditch s'est d'abord réalisée par l'intermédiaire d'une association : ses membres ont formé les premiers acteurs rencontrés. Certains d'entre eux sont ainsi devenus des informateurs privilégiés, notamment parce qu'ils occupaient des fonctions au sein de la fédération au niveau national. La première observation (directe) d'un événement officiel (2<sup>e</sup> Coupe de France, Toulouse, février 2016) a été menée grâce à l'invitation de ces joueurs. Ensuite, afin d'assister à la 7<sup>e</sup> Coupe du Monde (Francfort, juillet 2016), j'ai proposé ma candidature au comité d'organisation pour être bénévole et avoir ainsi une place en « interne » (celle de photographe). Peu après, un déplacement à la 3<sup>e</sup> Coupe de France (Nantes, novembre 2016) avec une équipe, en tant qu'accompagnatrice, a été une manière de vivre parmi les joueurs durant la compétition et de prendre en compte l'ensemble des éléments annexes aux rencontres sportives. Ultérieurement, l'opportunité s'est présentée de créer une équipe, indépendante de celles déjà existantes. L'enjeu est, dans ce cas, de comprendre les effets d'un engagement plus prononcé dans le quidditch et les changements que celui-ci implique quant à la place occupée dans la communauté.

Ce cheminement (d'une position extérieure et « novice » à une reconnaissance en tant que membre d'un club) invite à saisir les transformations de l'expérience de terrain, entre la première rencontre avec les acteurs et l'engagement du chercheur au sein d'une

association. Une phase de participation (essayer l'activité lors des premières rencontres avec les enquêtés) facilite l'entrée chez les *quiddkids*. Par la suite, prendre part, même en tant que soutien logistique, à une compétition, est une manière de modifier le regard que les joueurs portent sur le travail réalisé par le chercheur. Enfin, s'engager en devenant joueuse permet non seulement de saisir d'autres modalités de fonctionnement du groupe (les attentes que les *quiddkids* peuvent avoir vis-à-vis des nouvelles associations et du degré d'engagement en tant que membre de la fédération, notamment), mais aussi d'avoir une place qui soit stable : le chercheur n'est plus seulement « de passage ». De fait, en tant que « permanent », il est plus facile de l'identifier, de l'intégrer et de se confier à lui. Le statut d'ethnographe n'est jamais oublié par les joueurs, mais il a tendance à se dissoudre dans les nouveaux rôles qui lui sont attribués.

Si le degré d'engagement sur un terrain conduit à produire des savoirs distincts, il s'agit aussi de réfléchir, plus largement, à l'expérimentation possible en méthodologie de l'enquête. Dans quelles mesures l'ethnographe peut-il « essayer » différentes places ? Quelles sont les limites quant à la réception des données ? L'expérience de terrain (Cefaï, 2010) devient elle-même un élément central dans la production des savoirs. Les formes d'immersion produisent de nouvelles situations sociales sujettes à analyse et modifient les informations recueillies. Par exemple, c'est en jouant qu'il est possible de saisir les écarts entre les valeurs énoncées à l'oral par les *quiddkids* et ce qui est en jeu au cours d'un match, en particulier dans les logiques d'affrontement corporel. Le quidditch étant un sport de contact, les façons d'être et les techniques du corps mises en place par les joueurs révèlent, tout autant que les discours, des représentations de l'activité. C'est parce que l'enquêteur s'engage dans la pratique sportive et, de fait, dans la communauté, que les enquêtés vont le reconnaître non seulement en tant que chercheur mais aussi en tant que membre de ce groupe. Par extension, ne pas *bien* jouer semble constituer une nouvelle limite, d'autres logiques étant à l'œuvre, par exemple, dans les processus de sélection des joueurs au niveau national.

Entre engagement et distanciation (Fassin, 1999), les rôles à prendre sont fluctuants (ici, de spectateur à acteur de la communauté) et le chercheur oscille fréquemment entre participation, implication et engagement. Ces manières de se forger une place et d'expérimenter en « testant » des rôles n'est possible que parce que l'activité sociale s'y prête (sport émergent) mais aussi car le terrain se déroule sur un temps long (plusieurs années). Cela questionne la notion de confiance en jeu entre enquêteur et enquêté mais aussi l'adaptation possible du chercheur à son terrain et les limites qu'il accepte de se fixer (faire le choix de jouer implique nécessairement de prendre part à des entraînements réguliers). Les rôles tenus induisent des degrés d'engagement multiples : choisis pour occuper une place visée (bénévole, par exemple) ou imposés par les enquêtés (« gardienne » des objets personnels des joueurs lorsqu'ils sont sur le terrain), ils révèlent des facettes diverses de l'activité, autrement insaisissables. C'est bien ce continuum qui est objet d'analyse : le cheminement au sein de la communauté détermine l'acquisition des savoirs anthropologiques (Althabe & Hernandez, 2004). Si, de manière générale, la subjectivité de l'ethnographe est acquise et reconnue dans le processus méthodologique, les degrés d'engagement, les formes d'implication mises en œuvre qui conduisent au recueil des données et les expérimentations menées en situation sont rarement évoquées dans les résultats de recherche.

Cet itinéraire, pensé comme une manière d'expérimenter l'engagement et ses effets sur le travail de terrain, permet également de constituer une « communauté-graphie » : le regard que l'ethnographe porte sur la communauté des joueurs se transforme en fonction des « étapes » suivies. De fait, la construction de l'objet d'étude s'en trouve modifiée. Réciproquement, l'implication va provoquer ou créer des statuts « à prendre » : les places occupées dictent des conduites à tenir. L'expérimentation méthodologique quant à l'engagement du chercheur invite aussi à réfléchir aux possibilités de désengagement. Est-il possible, une fois que l'ethnographe est perçu comme étant investi dans la communauté, de revenir en arrière et de reprendre une place d'observateur extérieur ? Expérimenter son terrain à travers une succession d'implications souvent « fortes » (Olivier de Sardan, 2000), renvoie à la nécessité de penser conjointement l'engagement effectif dans le groupe et l'éloignement de l'enquêteur à moyen terme. Il ne faut pas oublier que la fabrique de « son » terrain et l'acceptation d'expérimentations permettant de s'y engager davantage, sont aussi des façons de « bien vivre » l'expérience de l'enquête ethnographique (La Soudière, 1988) et de rendre confortables ces situations particulières.

## Bibliographie

- Althabe, G., & Hernandez, V. A. (2004). Implication et réflexivité en anthropologie. *Journal des anthropologues. Association française des anthropologues*, (98-99), 15-36.
- Cefaï, D. (2010). Ethnographie du/dans le système-monde. L'émergence d'une ethnographie multisituée. In D. Cefaï (Éd.), *L'engagement ethnographique* (p. 371-395). Paris: Ecole des hautes études en sciences sociales.
- Cohen, A. (2013, août 6). *The Impacts and Benefits Yielded from the Sport of Quidditch* (Thesis).
- Cohen, A., & Peachey, J. W. (2015). Quidditch: Impacting and Benefiting Participants in a Non-Fictional Manner. *Journal of Sport and Social Issues*, 39(6), 521-544.
- Jarvie, G. (2012). *Sport, culture and society: an introduction* (2nd ed). Milton Park, Abingdon, Oxon ; New York: Routledge.
- La Soudière (de), M. (1988). L'inconfort du terrain. *Terrain. Anthropologie & sciences humaines*, (11), 94-105.
- Olivier de Sardan, J.-P. (2000). Le « je » méthodologique. Implication et explicitation dans l'enquête de terrain. *Revue française de sociologie*, 41(3), 417-445.
- Peyron, D. (2016). L'appropriation ludique des mondes fictionnels chez les fans d'imaginaire fantastique. *¿Interrogations?*, (23).
- Snow, D. A., Benford, R. D., & Anderson, L. (1986). Fieldwork Roles and Informational Yield: A Comparison of Alternative Settings and Roles. *Urban Life*, 14(4), 377-408.

**Mots-Clés** : communauté, engagement, expérimentation, implication, quidditch, rôles, sport alternatif

# Engagement corporel, émotionnel et politique sur le terrain d'une pratique militante : le cas de l'autodéfense féministe

Anne-Charlotte MILLEPIED

IRIS (UMR 8156), EHESS / IEG, Université de Genève

Les premières méthodes féministes d'autodéfense voient le jour dans les années 1970 au sein des mouvements occidentaux de "libération des femmes". On compte trois méthodes principales – le Seito Boei, le Fem Do Chi et le Wendo – qui s'ancrent sur la volonté d'adapter les techniques des arts martiaux et de la self-défense traditionnelle au vécu spécifique des femmes, et de proposer un ensemble de techniques physiques, mais aussi verbales, mentales et émotionnelles qui soient faciles, efficaces et adaptées à toutes les femmes quelle que soit leur condition physique. En rupture avec les scripts dominants de la violence de genre, elle dispense des techniques concrètes pour résister au continuum des violences auxquelles les femmes sont confrontées au quotidien. Elle constitue un positionnement face aux violences masculines qui place l'usage de la violence dans les mains des femmes.

Cette communication se base sur une enquête ethnographique menée entre 2014 et 2016 à Paris, ayant reposé sur la comparaison d'un stage d'autodéfense féministe appliquant la méthode Riposte et d'un cours hebdomadaire de karaté donné au sein d'une association féministe, enrichie d'observations plus ponctuelles de cours de self-défense en mixité et en non-mixité, ainsi que d'un stage de Wendo. L'objectif était d'analyser l'imbrication entre les dynamiques de travail sur soi et de transformation collective à l'œuvre dans ces pratiques. J'ai adopté la méthodologie de l'observation participante et de la réalisation d'entretiens (quatorze au total, avec des animatrices et des pratiquantes). La communication revient sur les raisons de ce choix méthodologique et développe ses implications en termes d'engagement corporel, émotionnel et politique dans la recherche.

La méthode de l'entretien permet d'avoir accès à ce que l'ethnographie ne permet pas d'observer, c'est-à-dire les différentes sphères de la vie des individus. En effet, l'espace-temps du cours de karaté ou du stage d'autodéfense étant très limité, il ne constitue qu'une petite fenêtre dans la vie des participantes. Loin d'être une pratique isolée dans la vie des femmes, l'autodéfense est investie de sens différemment selon leurs expériences et leurs pratiques personnelles, passées et présentes. J'ai identifié trois ensembles de pratiques qui donnent sens à l'expérience de l'autodéfense : des pratiques physiques et sportives, des pratiques thérapeutiques et des pratiques féministes. Mais les entretiens ne suffisent pas, et il s'agit de ne pas céder à l'"illusion biographique" (Bourdieu, 1986), dans la mesure où les « récits ne sont pas pour les chercheurs le moyen de gagner l'accès à l'expérience personnelle des enquêtés. La tâche est plutôt de comprendre comment l'expérience est cadrée, construite, partagée et transmise » (Atkinson, 2015). J'ai donc choisi de considérer les entretiens comme faisant pleinement partie de la démarche ethnographique, et donc de les associer à l'observation participante. J'ai participé à deux stages d'autodéfense féministe, et suivi un cours de karaté en non-mixité pendant neuf mois.

Cette immersion m'a permis d'expérimenter la pratique dans mon propre corps et de côtoyer les mêmes personnes en un même lieu pendant plusieurs mois. La régularité des observations permet de saisir les fonctionnements ordinaires du lieu et de la pratique et de voir comment la routine s'installe. C'est en effet le rôle de l'ethnographe que de repérer les régularités de la vie sociale et non pas seulement ce qui fait exception. Selon Paul Atkinson, l'ethnographie est profondément éthique parce que l'ethnographe engage son humanité dans la recherche, il donne de sa personne. En effet, l'ethnographie repose sur la participation, c'est-à-dire l'engagement du chercheur. Je propose dans cette communication d'opérer un retour réflexif sur mon engagement dans cette recherche.

Mon engagement sur le terrain a d'abord été corporel. Cela répondait, dans un premier temps, à une nécessité pratique. Observer un cours ou un stage d'autodéfense féministe sans participer n'aurait pas été possible. En effet, il s'agit d'un espace qui se veut « safe », c'est-à-dire un espace où les participantes se sentent en sécurité physique et psychologique, à l'abri de toute forme d'agression. Le niveau émotionnel d'un stage d'autodéfense peut être intense, et la pratique peut être vécue sur un mode intime, ce qui interdit l'éventualité d'un regard extérieur qui pourrait être perçu comme intrusif, voire voyeur. Au-delà de cette nécessité pratique, je ne pouvais concevoir la possibilité de prétendre comprendre une pratique sans l'expérimenter moi-même. Faire une ethnographie de techniques du corps devait aussi passer par mon propre engagement corporel, qui devait aussi permettre de me rapprocher du vécu des autres pratiquantes. Cependant, comme le souligne très bien Perrine Lachenal, "Il n'est pas question ici – et la précision est de taille – de prétendre éprouver l'expérience corporelle de l'autre – projet aussi vain que narcissique – mais plutôt d'ouvrir un espace d'expériences communes au sein duquel les interactions se vivent, et les paroles s'échangent, de manière singulière" (2015 : 53). J'ai pu observer les apports de cet « espace d'expériences communes » pendant les entretiens.

Les implications de l'engagement corporel du sociologue vont plus loin. Pour reprendre l'analyse développée par Loïc Wacquant dans un article où il effectue un retour sur son enquête dans le milieu de la boxe à Chicago (2000), on peut utiliser « l'incorporation comme problème et ressource de l'enquête sociologique » (2010). Le chercheur peut analyser sa propre acquisition des dispositions qu'il prétend observer chez les autres, ce qui permet de positionner son corps comme un « vecteur de connaissance du monde social » (ibid). Redonner sa légitimité à l'expérience vécue du chercheur permet ainsi de revaloriser « la dimension émotionnelle du prendre-part anthropologique » (Berliner, 2013 : 154). En effet, l'engagement corporel est aussi un engagement émotionnel et affectif. Cette recherche a représenté une « transformational learning experience » (Cermele, 2004), expression sur laquelle je reviens plus en détail dans la communication. L'engagement corporel et émotionnel sur le terrain m'a permis de comprendre comment le corps et les émotions des pratiquantes sont travaillés. Je reviens ainsi sur les principales caractéristiques de l'apprentissage des techniques du corps apprises dans les stages d'autodéfense féministe et le cours de karaté, en mettant l'accent sur le rôle de l'expérience corporelle et émotionnelle pour l'efficacité de leur transmission, essentielles à prendre en compte pour faire l'analyse de l'incorporation d'un ethos combatif à l'œuvre dans ces pratiques. J'aborde également les questions de la cohésion émotionnelle qui se

créée dans le groupe, du rapport entre jeu et simulation, et du travail émotionnel (Hochschild, 1979) que les participantes mobilisent dans la pratique.

La dernière partie de mon intervention se consacre à expliciter ce que signifie "faire du terrain en féministe" (Clair, 2016). Je reviens sur mon expérience personnelle sur un terrain explicitement féministe qui a précisément contribué à forger mon propre engagement féministe, et sur la nécessité, pour une chercheuse féministe, de se référer à un corpus de textes de méthodologie et d'épistémologie des sciences que l'on nomme communément la "théorie du positionnement" (standpoint theory). La remise en cause des formes du savoir légitime a été historiquement liée, pour le féminisme contemporain, au geste politique de redonner une voix aux expériences des femmes. L'idée forte de cet ensemble théorique est de revendiquer une production de savoir alternative rendue possible par la position localisée des femmes dans l'espace social. C'est depuis leur position de dominées dans les rapports de genre et en partant de leur expérience de l'oppression, que les femmes sont à même de produire un savoir sur la domination. L'épistémologie du positionnement renverse les normes épistémologiques classiques, selon lesquelles le savoir scientifique doit être neutre et désintéressé, en légitimant la production de recherches situées et politisées.

## Bibliographie

- Atkinson, P. (2015). *For ethnography*. Los Angeles: SAGE.
- Berliner, D. (2013). Le désir de participation ou Comment jouer à être un autre. *L'Homme. Revue française d'anthropologie*, (206), 151-170.
- Cermele, J. A. (2004). Teaching Resistance to Teach Resistance: The Use of Self-Defense in Teaching Undergraduates about Gender Violence. *Feminist Teacher: A Journal of the Practices, Theories, and Scholarship of Feminist Teaching*, 15(1), 1-15.
- Clair, I. (2016). Faire du terrain en féministe. *Actes de la recherche en sciences sociales*, (213), 66-83.
- Guillaumin, C. (1992a). *Sexe, race et pratique du pouvoir: l'idée de nature*. Paris: Côté-femmes.
- Guillaumin, C. (1992b). *Sexe, race et pratique du pouvoir : L'idée de nature*. Paris: Editions Indigo & Côté-femmes.
- Hochschild, A. R. (1979). Emotion Work, Feeling Rules, and Social Structure. *American Journal of Sociology*, 85(3), 551-575.
- Lachenal, P. (2015, janvier 26). *Self-défense féminine dans le Caire en révolution : Techniques du genre et jeux de violence* (Thèse de doctorat). Aix-Marseille.
- Wacquant, L. (2002). *Corps & âme: carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*. Marseille: Agone.
- Wacquant, L. (2010). L'habitus comme objet et méthode d'investigation, Summary, Resumen. *Actes de la recherche en sciences sociales*, (184), 108-121.

**Mots-clés :** autodéfense, corps, émotions, féminisme, genre, karaté, observation participante, violences envers les femmes, violence des femmes



## Laisser des marques et prendre des notes.

### De l'implication ethnographique au sein d'une communauté BDSM

Adrien CZUSER

LAPCOS (EA 7278), Université Côte d'Azur

L'objectif de cette contribution est de rendre compte de quelques-unes des particularités méthodologiques et épistémologiques de l'enquête ethnographique que je mène actuellement auprès d'une communauté sado-masochiste (BDSM<sup>1</sup>) française.

Il s'agit plus particulièrement de montrer, en premier lieu, en quoi le milieu BDSM – dans le Grand-Est qui plus est – constitue un « terrain privilégié de l'engagement » ethnographique et, dans un deuxième temps, de faire état de quelques effets collatéraux de cet engagement, au sein comme en dehors du terrain.

Le BDSM communautaire, davantage encore que d'autres types de sexualités (cf. e.g. Combessie, 2014 : 228), comporte une dimension performative procurant au simple rôle d'observateur ou de "voyeur" une certaine légitimité, voire un statut d'authentique participant, étant donné l'impact sur les joueurs/ses d'une telle focalisation attentionnelle externe (Newmahr, 2011 : 62). La prise de photographie est par ailleurs particulièrement encouragée du fait de l'importance revêtue par la mise en ligne et/ou l'appréciation de clichés de séances sur les réseaux sociaux numériques BDSM.

Une participation plus intégrale dans le terrain demeure toutefois envisageable voire même souhaitée par les *kinksters*<sup>2</sup>, dont l'exhortation à l'« extimité » (cf. Tisseron *in* Fourmentraux, 2015 : 211) est palpable en de maintes occasions (*munches*<sup>3</sup>, jeux<sup>4</sup>...).

L'engagement ethnographique supposant de pénétrer l'"allant de soi" culturel du collectif étudié en se délestant de toute attitude judiciaire – ou d'engagements moraux allant à l'encontre des informateurs – je montrerai en quoi une enquête réalisée dans un milieu BDSM fournit un cadre particulièrement propice à un tel exercice. La tolérance est d'autant plus requise dans ce terrain et surveillée au sein du collectif en question que ce dernier se compose en grande partie de personnes autrement ostracisées (notamment LGBT+<sup>5</sup>), soucieuses de préserver un *safe space* communautaire (cf. Prieur, 2015).

Si ce terrain relatif à la sexualité amène au développement d'une intimité particulièrement forte avec ses interlocuteurs/trices, ce processus s'avère d'autant plus prompt que prévaut dans ce milieu une conception poly-relationnelle, non-génitale,

---

<sup>1</sup> Ensemble de pratiques et de représentations affectivo-sexuelles relatives au *Bondage* et à la Discipline (BD), à la Domination et à la Soumission (DS, ou D/s), et/ou au Sadisme et au Masochisme (SM). « Sado-masochisme » est conventionnellement utilisé comme synecdoque pour référer au BDSM dans sa généralité.

<sup>2</sup> Endonyme désignant les adeptes de BDSM.

<sup>3</sup> Apéritifs et/ou repas entre *kinksters*, conduits le plus souvent dans des lieux publics ordinaires, et ce de façon régulière.

<sup>4</sup> Le « jeu » est le qualificatif donné par les *kinksters* à l'interaction BDSM formelle, largement conçue dans le Grand-Est comme un rapport sexuel non-génital.

<sup>5</sup> Lesbienne, Gay, Bisexuel.le, Transgenre/Transexuel.le, Intersexe, *Queer*, Asexuel.le...

ludique et/ou didactique de l'acte sexuel, auquel il est donc relativement loisible de se livrer en tant que membre même secondaire du groupe.

En résulte alors potentiellement « une ethnographie qui prend appui sur l'expérience sensible et l'engagement corporel du chercheur dans la construction de son objet d'étude » (Halloy, 2015 : 19), et qui use donc notamment de la « participation-observante » comme méthode de recueil de données.

Si l'intégrité et le bien-être physique et/ou psychologique du chercheur engagé peuvent être mis à rude épreuve au cours d'interactions BDSM violentes et jouant volontiers avec les limites du consentement et de la morale, cette démarche de « participation-observante » présente aussi une grande portée heuristique – ne serait-ce, déjà, qu'en vertu de l'expérience de l'ambiguïté cognitive propre au jeu communautaire, qu'une observation "bi-dimensionnelle" ne permet certainement pas de relever aussi finement (j'exemplifierai ce point).

Outre le fait qu'elle permette l'identification empirique d'éléments qui, comme certains affects par exemple, n'apparaissent ni spontanément dans le discours des interlocuteurs/trices (Newmahr, 2011 : 15), ni visiblement dans leurs actes, une démarche participative rend également réalisable un partage d'expériences favorisant la confiance des enquêté.e.s (Bolton, 1995 : 148-149) – chose cardinale dans le domaine de la sexualité. Apparaît aussi la possibilité de rendre compte de la manière dont est perçu l'ethnologue participant par ses hôte.se.s – ce qui produit nombre de données cruciales quant aux thématiques abordées dans mon étude (états de conscience modifiée, cadres de l'expérience...) et relève d'une forme spécifique de réflexivité (Halloy, 2016 : 14-16). D'ailleurs, ce travail de réflexivité, ici, s'avère d'autant plus encouragé et facilité qu'il s'agit d'une pratique à laquelle s'adonnent aussi les *kinksters* de façon systématique, à l'issue de jeux prenant l'allure d'interactions rituelles (cf. Rozenberg, 2011).

Le rendu externe de cette réflexivité demeure cependant problématique sur plusieurs aspects. Ainsi, le caractère stigmatisant du BDSM appelle au maintien parfois difficile d'une juste tension entre exigences de transparence épistémologique d'une part, et droit du chercheur à sa vie privée de l'autre (Bolton, 1995 : 157 ; Newmahr, 2011 : 199).

A l'instar de chercheur.e.s œuvrant sur des thématiques connexes, j'ai ainsi pu éprouver à plusieurs reprises, au sein comme en dehors du milieu académique, des questionnements offensifs quant à la légitimité scientifique ou la sérieux d'une telle enquête. Par ailleurs, si la propension du BDSM à être cible de sensationnalisme (ibid. 201 ; Weiss, 2006) requiert souvent de procéder à sa "dés-exotification" auprès des divers interlocuteurs/trices extérieur.e.s (universitaires ou non), ce positionnement (engagé) pourrait apparaître suspect et donner l'aspect d'un « manque de recul » aisément imputé aux ethnologues s'intéressant (de près) aux sexualités alternatives (Bourcier, 2006 : 49).

Au sein du terrain aussi, l'implication du chercheur n'est pas sans engendrer quelques effets secondaires, plus ou moins appréciables selon les cas. Ainsi, par exemple, les liens

affectifs puissants créés avec les interlocuteurs/trices dans un contexte afférent à l'intimité rendent *a fortiori* inconfortable l'exploitation systématique des observations et discussions informelles à des fins scientifiques (cf. Prieur, 2015 : 124). Je toucherai aussi mot de quelques-uns des désagréments suscités par la dépendance créée à l'égard d'important.e.s *gatekeepers*, notamment lorsqu'un travail émotionnel particulier est requis du chercheur pour pérenniser la relation enquêteur-enquêté.e.

Qu'en est-il, donc, des engagements éthiques à l'égard des interlocuteurs/trices ? Il apparaît en effet convenable de ne pas instrumentaliser les affects d'autrui – dans le cadre, qui plus est, de rapports sexuels – à des desseins primordialement scientifiques (Bolton, 1995 : 151). Par ailleurs, si l'enquête ethnographique suppose un souci singulier du détail, un nombre pour le moins considérable de données s'avèrent au final inutilisables, au risque sinon de porter atteinte à la confidentialité d'interlocuteurs/trices qui, en cumulant chacun.e beaucoup de caractéristiques sociologiques inhabituelles, s'avéreraient particulièrement reconnaissables par leurs proches (*kinksters* ou non), sans doute très enclin.e.s à consulter des productions universitaires de ce type (cf. Newmahr, 2011: 17-18). En outre, cet anonymat est d'autant plus menacé dans le cadre d'une petite ville provinciale, où les cultures alternatives se recourent amplement.

Je conclurai cet exposé en abordant la question des "engagements collatéraux", particulièrement saillante lorsque l'enquête en vient à impliquer proches ou partenaires de vie dans un terrain pouvant être perçu comme obscène.

## Bibliographie

- Bolton, R. (1995). Tricks, friends and lovers : erotic encounters in the field. In D. Kulick & M. Willson (Éd.), *Taboo: sex, identity, and erotic subjectivity in anthropological fieldwork* (p. 140-168). London ; New York: Routledge.
- Bourcier, M.-H. (2006). *Queer zones 1 : politique des identités sexuelles et des savoirs* (Nouvelle éd. rev. et augm). Paris: Amsterdam.
- Combessie, P. (2014). Le socio-anthropologue et les « "libertines" ». In A. Monjaret & C. Cicchelli-Pugeault (Éd.), *Le sexe de l'enquête approches sociologiques et anthropologiques* (p. 217-235). Lyon: ENS éd.
- Fourmentraux, J.-P. (Éd.). (2015). *Identités numériques: expressions et traçabilité*. Paris: CNRS Éditions.
- Halloy, A. (2015). *Divinités incarnées: l'apprentissage de la possession dans un culte afro-brésilien*. Paris: Éditions Pétra.
- Halloy, A. (2016). Full Participation And Ethnographic Reflexivity: An Afro-Brazilian Case Study. *Journal for the Study of Religious Experience*, (2), 7-24.
- Monjaret, A., & Pugeault, C. (Éd.). (2014). *Le sexe de l'enquête. Approches sociologiques et anthropologiques*. Lyon: ENS éd.
- Newmahr, S. (2008). Becoming a Sodomasochist. *Journal of Contemporary Ethnography*, 37(5), 619-643.
- Newmahr, S. (2011). *Playing on the edge: sadomasochism, risk, and intimacy*. Bloomington: Indiana University Press.

---

Prieur, C. (2015, décembre 11). *Penser les lieux queers : entre domination, violence et bienveillance. Étude à la lumière des milieux parisiens et montréalais* (Thèse de doctorat de géographie). Paris 4.

Rozenberg, G. (2011). Magie du rituel, démon de la réflexivité. *L'Homme*, (198-199), 277-299.

Weiss, M. D. (2006). Mainstreaming Kink: The Politics of BDSM Representation in U.S. Popular Media. *Journal of Homosexuality*, 50(2-3), 103-132.

**Mots-clés :** BDSM, sado-masochisme, sexualité, participation-observante, réflexivité

---

« Tu fais quoi ce soir ? »

## La pluralité des engagements dans une socio-anthropologie du noctambulisme parisien et madrilène

Florian GUERIN

ENSAPVS / LAB'URBA (EA 3482), Université Paris Est (Marne-la-Vallée)

La proposition de communication prend appui sur un travail de thèse de doctorat en Urbanisme et aménagement de l'espace qui vise à interroger les enjeux socio-urbains contemporains du noctambulisme dans les hyper-centres parisiens et madrilènes (Guérin, 2017). Il s'agit d'une recherche comparative portant sur les modes de vie citadins nocturnes et festifs, qui interroge les configurations espace-temps-activité-altérité. Elle a permis de mettre en lumière les processus de légitimation des usages des espaces urbains au regard de la construction socio-historique de représentations collectives ; d'analyser les conditions d'hospitalité et de confort des espaces urbains nocturnes ; de comprendre l'organisation des formes de sociabilités dans des espaces-temps publicisés ; d'étudier les formes de gestion, d'organisation et de programmation des pratiques ludico-festives.

### L'approche socio-anthropologique du noctambulisme

Les axes d'analyse ont été étudiés en articulant une perspective macrosociologique et microsociologique, avec une enquête basée sur trois piliers : approche centrée sur les sujets, approche centrée sur les territoires et approche centrée sur l'action publique.

Cette communication prend appui sur la première approche qui a consisté en l'observation *in situ* des pratiques des sortants, suite à une enquête exploratoire à Rennes et Montmartre (F. Guérin, 2012) et à une exploration flottante à Paris (Pétonnet, 1982). Ce travail préparatoire a permis la construction d'une enquête par questionnaire afin d'analyser les représentations sociales sur le noctambulisme et d'apporter une description des profils de sortants. Puis, des entretiens semi-directifs ont été menés selon l'échantillonnage par "cas négatif" (H. S. Becker, 1986) afin de saisir les éléments de rationalisation liés à leur pratique et de replacer le noctambulisme dans une trajectoire sociale plus large. En parallèle, des observations participantes ont été menées avec divers groupes de sortants, pour mettre à jour l'écart entre le récit et la pratique, comprendre et éprouver le vécu *in situ* du noctambulisme. Il s'agissait de suivre un groupe de sortants tout au long de sa trajectoire festive en une soirée et de répéter l'expérience (6 groupes à Paris et 4 groupes à Madrid). Ces suivis ont été complétés par des sorties épisodiques avec des informateurs secondaires. La participation à ces groupes s'est effectuée au gré de l'organisation de sorties, tout au long du travail de recherche. Elle m'a permis d'analyser les manières différentes de se comporter et de sortir, selon les profils et expériences passées, ainsi que de rentrer dans l'intimité des trajectoires biographiques par les nombreux échanges informels. La plupart de ces observations ont été retranscrites dans des journaux de bord, de manière très descriptive au début pour, ensuite, apporter davantage d'éléments analytiques. Le recoupement entre techniques d'enquête m'a permis d'entrer au cœur de la complexité du noctambulisme. Il est

également un moyen de pallier aux limites de chaque technique et de fiabiliser les données, tout en évitant les surinterprétations.

Comment analyser l'engagement du doctorant dans l'analyse anthropologique d'une pratique nocturne ludico-festive ?

#### **Les 4 niveaux d'engagement dans une recherche doctorale**

Tout au long de ce travail de recherche, l'engagement a été une clé de lecture interprétative. Les rapports aux autres et aux espaces-temps sont liés aux caractéristiques sociodémographiques des sortants, mais aussi à la manière dont ils sont engagés dans le noctambulisme, selon leurs trajectoires socio-biographiques. Il est alors intéressant d'inverser la focale pour appliquer cette clé de lecture au chercheur, dans son travail d'enquête ethnographique.

Dans ce cadre-là, la question de l'engagement s'est posée à divers niveaux :

- > Au niveau institutionnel et disciplinaire<sup>1</sup>, il s'agissait de montrer un double engagement : envers le champ disciplinaire et le laboratoire de rattachement (urbanisme et aménagement de l'espace – Lab'Urba) où la majorité des études sont affiliées à l'analyse de jeux d'acteurs, à des analyses macroéconomiques et à des diagnostics urbains ; envers les champs disciplinaires d'origine (socio-anthropologie) où les débats sur l'enquête ethnographiques sont encore prégnants. L'objectif était d'arriver à l'articulation entre les exigences et des deux disciplines, sans trahir mon éthique de chercheur et la recherche.
- > Au niveau théorique et méthodologique, il s'agissait de m'engager dans un débat scientifique en assumant les armes données par des écoles de pensée. Ainsi, la voie de l'interactionnisme symbolique (au pluriel) est un engagement théorique pris pour interpréter les données issues du terrain et pour orienter la mise en place méthodologique, laissant une large part à l'analyse compréhensive des processus et des configurations, au niveau micro, et s'appuyant sur un corpus de documents personnels.
- > Au niveau de la pratique ethnographique, il s'agissait de s'engager dans deux terrains méconnus, d'aller à la rencontre de l'altérité et de lui permettre de s'approcher pour communiquer, sans trahir le lien de confiance établi. Or, ce lien de confiance nécessite un engagement de long terme sur le terrain, prenant des formes différentes selon que le chercheur soit sur place épisodiquement ou en continu, un engagement qui se veut total tout en restant vigilant à la manière dont le contrat d'engagement est perçu par les informateurs (notamment les informateurs privilégiés qui font preuve eux-mêmes d'un fort engagement).
- > Au niveau personnel, il s'agissait de s'engager à la réussite du doctorat (face aux liens forts, à l'envie personnelle, etc.), à travers un engagement important en termes professionnels, pouvant nuire à la trajectoire personnelle de vie. La thèse qui est intériorisée devient sa seconde nature, au point de modifier ses formes d'identification pour soi et pour autrui, ce qui nécessite des réajustements biographiques permanents.

---

<sup>1</sup> L'auteur n'a pas analysé scientifiquement ce niveau, il fait simplement état ici de réflexions suite à une expérience personnelle.

## L'engagement ethnographique et la reconnaissance

Dans ces quatre principaux niveaux, l'engagement peut être analysé à travers la dynamique entre le milieu dans lequel le chercheur se situe et l'objet de son engagement. Il s'agit alors de comprendre comment ce milieu (au sens de A. Berque, 2000) conditionne en partie l'objet de l'engagement et comment cet objet transforme le milieu. L'objet de l'engagement est compréhensible à travers quatre axes : technique (l'outillage relatif à l'objet de l'engagement), social (les relations sociales dans cet engagement), éthique (les systèmes de valeur) et discursif (les logiques et justifications mises en place).

La question de l'engagement se trouve être liée au processus de reconnaissance (selon la théorisation de A. Honneth, 2010), consistant en la socialisation morale des individus et en l'intégration morale par la société. L'engagement serait alors un support dans la quête de la reconnaissance en tant qu'attente morale : l'être humain (ici le chercheur) cherche à être valorisé par une confirmation d'autrui de ce qu'il pense être ses capacités et qualités morales. Ce processus de légitimation dans un milieu (en fonction de l'objet de l'engagement) permet d'être reconnu en des sphères différentes : celle des relations primaires à travers la sollicitude personnelle, celle des relations juridiques à travers la considération cognitive et celle de la communauté de valeurs à travers les capacités et qualités permettant de construire une estime de soi.

### Interroger les seuils de (dés-)engagement

L'engagement ne peut être total, il implique – pour permettre un équilibre dynamique entre les niveaux précités – de se désengager à divers degrés. « *Quand hors de cet engagement, on ne voit plus de « salut », ça a des relents pathologiques (même si le mot n'est pas tout-à-fait adéquat). Alors il devient urgent de se désengager pour pouvoir remettre de la respiration, pour pouvoir aller ailleurs et d'une autre manière* » (E. de Rosen, 2014). L'enjeu est de ne pas aboutir à un étiquetage ou à une labellisation (Becker, 1985) menant au mépris (en termes de sévices, d'exclusion sociale ou d'atteinte à la dignité).

Interroger ces seuils d'engagement/de désengagement permet de mettre à jour le bricolage du chercheur (Lévi-Strauss, 1962) pour arriver à trouver sa place dans la pluralité des mondes auxquels il appartient. Il en est ainsi, par exemple, du désengagement partiel face à l'interactionnisme symbolique et à la sociologie où les réflexions sur l'action publique (comme espace de négociations entre acteurs reformulant le cadre institutionnel) sont peu présents (si l'objet d'étude n'est pas directement lié au politique) et, parallèlement, de l'enrichissement des études urbaines par la prise en compte des rythmes socio-urbains, où les phénomènes sont habituellement essentialisés ou spatialisés.

Cela pose alors la question des responsabilités face au milieu, à l'objet d'engagement et à soi-même. Il s'agit de comprendre qui est responsable, par rapport à quoi et comment se définissent les responsabilités. E. de Rosen (2014) déclare ainsi que : « *au fond on pourrait décliner l'engagement en : engagement de soi à soi (c'est celui qui signe une*

*fidélité à des valeurs signifiantes pour soi ; il concerne sa manière d'être et d'agir dans le monde, sa vision anthropologique aussi). Et puis il y a les engagements pris vis-à-vis d'autrui qui nous obligent différemment et enfin l'engagement dans des causes diverses... ».* Prendre acte de la responsabilité de SES engagements permet de comprendre les conséquences de ceux-ci.

Par conséquent, la pluralité des engagements dans l'enquête ethnographique est une clé de lecture interprétative à la fois utile méthodologiquement pour enrichir son travail d'enquête, personnellement comme manière d'appréhender ses « *dispositions à agir, penser, percevoir – et se percevoir - en continuité ou en rupture avec les produits de socialisation antérieurs* » (Leclercq & Pagis, 2011), mais aussi pour effectuer une sociologie de la sociologie à la manière de E. C. Hughes (1996).

## Bibliographie

- Adler, P. A., & Adler, P. (1987). *Membership roles in field research*. Newbury Park, Calif: Sage Publications.
- Becker, H. S. (1985). *Outsiders: études de sociologie de la déviance*. Paris: Métailié.
- Becker, H. S. (1986). Biographie et mosaïque scientifique. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62(1), 105-110.
- Berque, A. (2000). *Médiance: de milieux en paysages*. Paris: Belin.
- Bruneteaux, P., & Lanzarini, C. (1998). Les entretiens informels. *Sociétés contemporaines*, 30(1), 157-180.
- Chapoulie, J.-M. (1984). Everett C. Hughes et le développement du travail de terrain en sociologie. *Revue française de sociologie*, 25(4), 582-608.
- Codo, S., & Soparnot, R. (2014). Le rôle ambivalent de l'engagement au travail dans le stress professionnel des managers de proximité du secteur public. *Recherches en Sciences de Gestion*, (102), 173-191.
- De Rosen, E. (2014). L'engagement à l'aune du quotidien. Échange avec Éliane de Rosen. *Gestalt*, 2(45), 38-50.
- Guerin, F. (2012). *Les jeunes noctambules à Paris et à Rennes. Une micro-écologie des relations en public nocturnes* (Mémoire de Master 2 en Urbanisme). Institut Français d'Urbanisme.
- Guerin, F. (2017, février 23). *Enjeux socio-urbains du noctambulisme : Les cas de Paris et Madrid au début du XXe siècle* (Thèse de doctorat). Université Paris-Est.
- Hannerz, U. (1983). *Explorer la ville: éléments d'anthropologie urbaine*. Paris: Les Ed. de Minuit.
- Honneth, A. (2010). *La lutte pour la reconnaissance*. Paris: Gallimard.
- Hughes, E. C. (1996). *Le regard sociologique*. Paris: Éd. de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales.
- Leclercq, C., & Pagis, J. (2012). Les incidences biographiques de l'engagement. *Sociétés contemporaines*, (84), 5-23.
- Lévi-Strauss, C. (1962). *La pensée sauvage*. Paris: Presses Pocket.
- Malinowski, B., & Devyver, A. (1989). *Les Argonautes du Pacifique occidental*. Paris: Gallimard.
- McKinney, J. C. (1966). *Constructive Typology and Social Theory*. New York: Appleton-Century-Croft.



---

Paillé, P. (2009). Engagement et citoyenneté en contexte organisationnel : un examen empirique sur l'apport des cibles multiples d'engagement à la prédiction des comportements de citoyenneté organisationnelle. *Le travail humain*, 72(2), 185-204.

Park, R. E. (1990). La ville. Propositions de recherche sur le comportement humain en milieu urbain. In I. Joseph & Y. Grafmeyer (Éd.), *L'école de Chicago : Naissance de l'écologie urbaine* (p. 83-130). Paris: Edition Aubier.

Peretz, H. (2004). *Les méthodes en sociologie: l'observation*. Paris: La Découverte.

Pétonnet, C. (1982). L'Observation flottante. L'exemple d'un cimetière parisien. *L'Homme*, 22(4), 37-47.

Whyte, W. F. (2002). *Street corner society: la structure sociale d'un quartier italo-américain*. Paris: La Découverte.

**Mots-clés :** noctambulisme, vie nocturne, reconnaissance, (dés-)engagement, ludico-festif, doctorat

# Quand la pratique ethnographique « engage » la chercheuse. L'émotion comme moteur de recherche et outil d'investigation

Isabelle ZINN

CHUV-IUMSP / CEMS, EHESS / Laccus, Université de Lausanne

Dans cette communication je souhaite proposer une réflexion qui vise à questionner la façon dont la pratique ethnographique « engage » la chercheuse, son corps, sa manière de percevoir et comprendre ce qui se passe, ainsi que dans quelle mesure cet engagement peut révéler des enjeux du terrain même.

En sociologie du travail, les émotions ont souvent fait l'objet d'une analyse en lien avec la charge émotionnelle que subissent les travailleurs-euses (Fortino *et al.*, 2015) ou au « travail émotionnel » (Hochschild, 1979), prenant en compte les rapports sociaux de sexe ou de classe.

Je proposerai une autre façon de s'intéresser aux émotions : je pars de mes propres émotions pour analyser certains mécanismes propres aux terrains d'enquêtes. J'utiliserai mes émotions pour expliquer ce qui se passe sur mes terrains. C'est-à-dire que je considère la réaction émotionnelle comme étant constitutive d'un phénomène social. J'envisage les émotions comme étant des « valeurs de connaissance », une catégorie d'analyse qui permet de mieux comprendre l'expérience des autres. Même si j'appréhende l'émotion « à la première personne » (Colemans, 2015) je m'intéresserai à ce qu'elle révèle de la situation en question et la replace ainsi dans le contexte de son énonciation (*ibid.*). En ce sens, une émotion est toujours « au sujet de quelque chose » (Elster, 1995: 38) et c'est ce « quelque chose » auquel je vais m'intéresser dans le cadre de ma communication.

Pour mener cette réflexion, je proposerai une entrée concrète<sup>1</sup> : dans le prolongement de mes terrains ethnographiques en Suisse, je me suis confrontée à un contexte distinct en menant trois mois d'observation participante dans un magasin de fleurs à Chicago<sup>2</sup>. Ce déplacement du regard a permis de me rendre compte des différences et particularités de certaines règles en vigueur sur des terrains distincts et de saisir des éléments de « codes éthiques » ayant trait au traitement des fleurs. En effet, le fait de multiplier les terrains et d'aller regarder comment « ça se passe ailleurs » a été fort utile pour comprendre les enjeux sur des terrains « habituels ». Plusieurs vignettes ethnographiques, rédigées à partir de mes notes de terrains, seront au cœur de ma réflexion et permettront de parler du sentiment de malaise éprouvé en étant face à des situations où l'« éthique florale » - telle que je l'ai apprise auprès d'enquêté-e-s que j'ai fréquenté-e-s pendant deux ans - ne s'appliquait pas sur le terrain américain. Plus concrètement, un sentiment d'inconfort s'est produit à plusieurs reprises lorsque les fleuristes n'ont pas apporté un soin conforme à l'éthique florale, par exemple en coupant les tiges des fleurs avec une paire de ciseaux et non un couteau affûté. Sachant que ce

---

<sup>1</sup> Cette communication prend appui sur ma thèse de doctorat (Zinn, 2017) qui porte sur les pratiques professionnelles des fleuristes et des bouchers et qui s'intéresse plus particulièrement à l'organisation du travail.

<sup>2</sup> J'y ai travaillé en tant que stagiaire un à deux jours par semaine.

faisant les fleurs allaient faner plus rapidement, je me suis sentie responsable de la qualité des produits destinés à la vente.

Partant, je souhaite analyser le comportement émotionnel sous forme d'inconfort en ce qu'il révèle de mes terrains. J'étais mal dans ma peau en étant confrontée à des pratiques jugées non conformes à l'éthique florale telle que j'ai appris à la comprendre. Un peu surprise de cette forte réaction de ma part, j'ai commencé à investiguer cette expression émotionnelle. S'il ne s'agit en principe pas de porter un jugement normatif sur les pratiques des enquêté·e·s, une réaction émotionnelle telle que décrite s'est révélée utile afin de comprendre la conception du travail bien fait. Ma réaction est médiatisée par des règles professionnelles qui régissent sur les terrains que j'ai fréquentés pendant trois ans. La proposition de J. Katz (1999) voulant que *la déviation par rapport à des schémas existants produit de l'émotion* (« *discrepancy from existing schemas creates emotion* ») semble très juste pour comprendre cette situation. En ce sens, je ne souhaitais pas proposer une analyse de ma réaction comme étant un comportement « personnel » ou « instinctif », mais plus comme une expression d'un ensemble de valeurs ou de normes - propres à un groupe social, ici les fleuristes de Suisse. L'émotion de la chercheuse est ainsi un indice que « quelque chose » se joue peut-être, émotion qui pourra éventuellement être considérée comme une donnée lumineuse<sup>3</sup> (Katz, 2001).

Mener une enquête ethnographique ne doit pas nécessairement signifier rester « neutre » et « objective » face à ce qui se passe. Au contraire, accepter de se laisser « impressionner » et s'immerger dans le terrain est un outil d'investigation et peut devenir un moteur de recherche de la suite de l'enquête. A partir de plusieurs séquences ethnographiques tirées de mes données de terrain, je montrerai par exemple que mon comportement émotif a non seulement un but, mais également une tendance à l'action (Elster, 1995): je voudrais dire aux enquêté·e·s qu'ils et elles ne respectent pas les éléments de l'éthique florale. Je n'ai jamais osé le faire en me disant que mon rôle d'ethnographe ne couvrirait pas cette façon de réagir (*corriger ou vouloir éduquer les enquêté·e·s*).

Partant d'une analyse de mon comportement émotionnel – sous forme d'un sentiment d'inconfort face à des pratiques que j'ai jugées non-conformes à l'éthique florale – je monterai comment j'ai pu comprendre quelle importance les fleuristes accordent à certains aspects de leur travail. Le fait de déplacer mon regard a permis de saisir ces conceptions divergentes du travail bien fait. Du coup, je peux considérer l'émotion ressentie dans ces situations comme le résultat d'une confrontation à de nouveaux terrains régis par d'autres codes et règles.

En partant de mon enquête de terrain auprès de fleuristes, je souhaite aborder quelques questions plus générales en lien avec la démarche ethnographique : en particulier celle de la « bonne » distance avec le terrain et les enquêté·e·s (rôle de l'ethnographe et relation d'enquête), celle de la réflexivité ainsi que celle de la rigueur scientifique. Ces questions devront permettre de réfléchir ensemble à quelques « ficelles » que l'ethnographe peut mettre en œuvre pour mener à bien son enquête.

---

<sup>3</sup> A. Glaeser (2014) va encore un peu plus loin en conférant aux émotions le statut d'« instrument herméneutique » permettant de comprendre le monde social (p. 223).

### Quelques repères méthodologiques

J'ai mené pendant trois ans une enquête ethnographique en Suisse, en faisant différents stages dans des magasins de fleurs. Mes analyses se basent principalement sur des périodes d'observations directes ou participantes effectuées sur les lieux de travail.

Les observations ont été organisées sous forme de stages et ont permis, suivant la modalité adoptée, une participation plus ou moins conséquente aux tâches à effectuer. Prendre le rôle de la stagiaire veut dire apprendre à travailler et s'approprier des gestes. Les notes de terrain que j'ai prises ont été principalement rédigées *a posteriori*, souvent durant les pauses de midi ou le soir. Les notes à la volée sont très rares car je ne voulais pas interférer avec les activités en cours qui demandaient une participation conséquente de ma part.

La durée des stages a varié, mais consistait en principe en une semaine entière dans un même magasin de fleur, suivie, dans certains cas, de deux à trois jours de fréquentation des lieux toutes les trois semaines pendant plusieurs mois. Sept magasins de fleurs, respectivement un garden centre, ont été fréquentés, dont quatre ont fait l'objet d'observations plus poussées. Aux observations dans les magasins de fleurs s'ajoutent des observations dans une école professionnelle, une bourse aux fleurs ainsi que lors d'une édition d'un concours floral.

Afin de compléter les données issues des observations directes, des entretiens ont été menés avec divers acteurs de la branche verte, tels que des fleuristes salarié·e·s, des patrons de magasins de fleurs, des professeur·e·s d'écoles professionnelles, des personnes actives au sein d'associations professionnelles ainsi qu'avec des apprenti·e·s.

### Bibliographie

- Colemans, J. (2015). Ce que les émotions font faire aux professionnels du droit: Jalons pour une approche praxéologique des expressions émotionnelles dans la sphère judiciaire. *Social Science Information*, 54(4), 525-542.
- Elster, J. (1995). Rationalité, émotions et normes sociales. In P. Paperman & R. Ogien (Éd.), *La couleur des pensées: sentiments, émotions, intentions*. Paris: Editions de l'École des hautes études en sciences sociales.
- Fortino, S., Jeantet, A., & Tcholakova, A. (2015). Émotions au travail, travail des émotions. *La nouvelle revue du travail*, (6).
- Glaeser, A. (2014). Hermeneutic Institutionalism: Towards a New Synthesis. *Qualitative Sociology*, 37(2), 207-241.
- Hochschild, A. R. (1979). Emotion Work, Feeling Rules, and Social Structure. *American Journal of Sociology*, 85(3), 551-575.

---

Katz, J. (1999). *How Emotions Work*. Chicago: The University of Chicago Press.

Katz, J. (2001). From How to Why: On Luminous Description and Causal Inference in Ethnography (Part I). *Ethnography*, 2(4), 443-473.

Zinn, I. (2017). *Les métiers de la viande et des fleurs. Ethnographier le genre au travail* (Thèse de doctorat de sociologie). Université de Lausanne et EHESS, Paris.

**Mots-clés :** travail, fleuristes, éthique florale, émotions, immersion, relation d'enquête

## À propos des invisibilisés de Cassis : d'une étude de résorption d'un bidonville à une résidence artistes-chercheurs

Saïd BELGUIDOUM

IREMAM (UMR 7310), Aix-Marseille Université

Danielle GILLE-PAMART

Auteure, Formatrice en atelier d'écriture

Arlette HÉRAT

ENSAM / LPED (UMR 151), Aix-Marseille Université / IRD

Nadja MONNET

ENSAM / LAVUE (UMR 7218), CNRS

Lors d'une résidence entre artistes et chercheurs en sciences sociales à la Fondation Camargo à Cassis, pour un projet intitulé « Au plus près ensemble : *L'entrecroisement art, littérature et sciences humaines pour la compréhension d'un territoire entre ville et nature* » (décembre 2014- janvier 2015), l'équipe est partie sur les traces d'un bidonville, effacé de la géographie cassidaine en 2007 et dont quelques-uns des habitants ont été relogés dans une résidence sociale, face au site qui leur a servi de lieu de vie pendant 40 ans. À cette occasion, elle a pu s'entretenir et partager une journée avec le sociologue Saïd Belguidoum qui en 1996 avait répondu à un appel d'offre de la Mairie de Cassis confrontée à l'obligation de mener une enquête préalable à la résorption du bidonville.

Au commencement,

Sur la carte déployée, deux mots :

Fontblanche – bidonville

Et voilà la carte postale d'une ville balnéaire, « bijou de la Méditerranée », avec son petit port « typique », « plein de charme », et ses calanques ... qui se brouille... avec, comme une ombre au tableau...

Et voilà une cicatrice sur ce paysage à la fois lisse - lisses ses quais où glissent les pas des promeneurs du dimanche...- et accidenté,

Une cicatrice sur ses beaux quartiers, sur ses terrasses au soleil, sur nos souvenirs lumineux...

Une cicatrice qui vient en raviver une autre. Celle d'une urbaniste qui, face à la violence ressentie lors de la découverte du bidonville en 1996, répond au cahier des charges (celui qui a permis à Saïd Belguidoum de réaliser son étude) en faisant un pas de côté et en relatant sa découverte subjective du terrain d'enquête. Prémisses d'une démarche d'ethnographie des lieux et annonce d'un bouleversement professionnel –qui trouve ses racines dans un malaise plus profond–, conduisant à se dégager de tout lien à la commande institutionnelle et à se réorienter vers l'enseignement et la recherche. Visite furtive mais impression durablement inscrite dans la mémoire, et violemment réactivée en début de résidence.

Apprendre, en visitant la Fondation Camargo, qu'un de ses bâtiments avait préalablement abrité au début des années soixante une partie des habitants du futur bidonville de Fontblanche, avant d'en être expulsés en vue de son acquisition par la Fondation, allait lancer une quête quant à la mise en visibilité de leur parcours au sein de la ville. Conditions violentes d'expulsion et relégation de plus en plus excentrée marquent le parcours de ces hommes au sein du territoire communal et alimentent notre engagement de départ d'analyser le territoire cassidain par l'envers du décor. Révéler ce qui est caché, enfoui dans des plis, ceux du socle géomorphologique comme ceux de la communication municipale ou de la mémoire collective, sera ce qui nous rassemblera. Un de nos défis qui anime de multiples discussions est d'en garder la trace.

Et voilà engagée l'écriture, face au Cap Canaille surplombant le port et sa jetée, entre silence de la « chambre à soi » et les bruits du monde...

S'engager dans les silences d'un passé riche et douloureux, faire un grand écart entre vie d'artistes, chercheurs de passage et survie des travailleurs tunisiens.

Cet engagement s'est caractérisé aussi par/dans la mise en commun de nos recherches individuelles et dans ce partage des « rendez-vous au bow-window », enrichir nos propres découvertes, suivre des pistes impensées, s'étonner...

C'est là qu'intervient l'écriture poétique, qui par rapport à un essai anthropologique, pouvait faire entendre, de manière condensée dans une écriture courte, cadencée, entre son et sens, rythmée et sonore, à la fois nos ressentis par rapport aux lieux et aux êtres et la vie de ces ouvriers. Faire alors mieux résonner, dans ce texte « Les oubliés de Cassis », la parole des exilés de Mareth et rendre « autrement » visible le propos du chercheur et la poésie intrinsèque de l'article de huit pages de Saïd Belguidoum. Ainsi, s'en faire l'écho, poétiquement, comme un inventaire avant disparition...

En 2009, soit 12 ans après l'expérience de terrain, il fallut une sollicitation académique pour rouvrir les boîtes d'archives. Le chercheur s'autorise enfin à publier (Revue naqd, n°26/27).

Car si la proposition de contribuer à la résorption d'un bidonville ne pouvait qu'être intéressante (mobiliser la sociologie pour venir en aide aux « démunis »), rapidement le chercheur allait se trouver en porte-à-faux entre une commande publique et l'intérêt du public.

Dilemme, car on mobilise le savoir du chercheur pour mieux connaître une population (ce qui est son métier) mais avec des implications qui peuvent changer la vie de cette population (ils sont une centaine d'hommes à vivre dans ce bidonville).

Dilemme, car l'engagement du chercheur (lutte contre l'habitat indigne et le droit au logement décent) peut aboutir paradoxalement à imposer un relogement non voulu.

Les premiers jours de terrain montrèrent l'acuité de l'enjeu. Il nous fallut un certain temps pour comprendre que l'inquiétude des habitants était d'être dispersés dans des types de relogement qu'ils refusaient (foyer Sonacotra, HLM).

Le bidonville et ses « cabanons », ce village qu'ils avaient reconstitué et qui leur permettait de durer, invisibles, dans le provisoire, leur assurait une stabilité que le relogement menaçait.

Plusieurs semaines de tâtonnements et de négociations ont permis, en même temps que la méfiance s'estompait, de libérer la parole.

Les enquêtes ont été menées durant plusieurs mois avec l'aide de deux étudiants de Gestion urbaine (qui faisaient leur mémoire de fin d'études). Rencontres répétées autour d'un thé devant les cabanons ou dans la salle de réunion, discussions, histoires de vie ...

Le rapport remis aux pouvoirs publics avait de quoi rassurer : le bidonville ne se renouvelait pas, il ne présentait donc aucun danger. Mieux, au regard de l'âge des occupants, il allait s'éteindre de lui-même. Tranquillisée, la municipalité proposera la construction d'un deuxième point d'eau pour améliorer le quotidien de la population. L'année qui a suivi notre enquête, la presse commencera à s'intéresser à ceux qui deviendront « Les oubliés de Cassis ». En juin 2000, le secrétaire d'Etat au logement fait une visite sur le site et en 2005, un projet de relogement est décidé dans le cadre de la réalisation d'un ensemble d'habitat mixte. En 2007, 40 ans exactement après sa création, le bidonville de Fontblanche a vécu. Quarante des habitants du bidonville seront relogés dans une résidence sociale construite sur leur ancien « village ». Les autres sont décédés ou rentrés en Tunisie.

Le sociologue avait fait son travail et rangea sa documentation dans des boîtes d'archives.

*Jeudi 15/01/2015*

*Visite de Saïd autour d'un aioli maison. Discussion à bâtons rompus à propos des Tunisiens de Fontblanche et du documentaire de Sonia Kichah, réalisé entre 2005 et 2008. Témoins filmés devant leur cabanon ou avec l'assistante sociale chargée de faire le lien avec eux ; comment ils déplantent leurs plantations en vue d'une transplantation future sur le devant de leur fenêtre, ils n'auront plus de « jardin à cultiver »...*

*Sur le terrain avec Saïd, à la recherche des traces et des indices du bidonville. Saïd essaie de se repérer et de nous faire visualiser les installations disparues. On arpente ensemble, tous les six, les tumulus restant, Lourdes prend des photos [...]  
Danielle cherche des témoins encore vivants de cette période. Ils sont bien là, dans le hall d'une entrée d'immeuble. Ils sont trois, âgés de plus de 80 ans. Résignés, enfermés dans leur silence pour certains mais aucun ne veut parler du passé. Saïd échange avec eux en arabe leur dit qu'ils font partie de l'Histoire de Cassis et qu'à ce titre on s'intéresse à eux.[...]*



---

*On constate la tristesse des espaces.*

*Moment fort.* [Extrait journal de bord]

Ce dernier retour (l'invitation à la résidence) joue un rôle essentiel pour le sociologue : il permet de réaliser une analyse réflexive (une auto-analyse ?) et d'articuler ce qui fut le moment de l'action, le terrain, et le moment académique (la publication dans une revue académique).

Le deuxième temps de la résidence d'artistes/chercheurs démarre le lendemain des attentats à Charlie Hebdo. Cet événement nous bouleverse lors de notre installation dans ce lieu privilégié qu'est la Fondation Camargo. Nous en ferons « une tour d'ivoire », un refuge plus qu'il n'en faudrait car notre manière de réfléchir collectivement a été très souvent statique. Malgré les incitations de l'artiste-marcheur Hendrik Sturm de penser en marche (et d'écriture par le pas), nous ne l'avons que rarement pratiqué. C'est néanmoins lors de la conjugaison de ces deux modes de fonctionner, lors de la rencontre avec Saïd Belguidoum, que l'anthropologue du groupe (en prise à d'importants questionnements sur son rôle et le sens de sa présence dans cette expérimentation de courte durée qui ne correspond pas à ses temporalités de travail) s'est décidée à se saisir des processus de différenciation présents sur le territoire cassidain, en portant une attention particulière aux positions des corps en présence et aux différents types de violences ou engagements que celles-ci révèlent.

Ses réflexions se sont alors principalement focalisées sur la manière dont les inégalités/différences s'élaborent, se produisent, se justifient puis s'entretiennent. En ce sens la participation puis la transcription du discours des vœux de Madame Le Maire de Cassis a été une pièce de choix. Celui-ci insistait sur l'ouverture au Monde de Cassis mais révélait également de subtiles fermetures vis-à-vis de certaines populations. Dans son discours, Cassis, tout en se projetant comme une ville émergente dans la compétition internationale des villes les plus attractives et prétendant aux premiers rangs nationaux, notamment avec son système de vidéo-surveillance, a été érigée en une véritable forteresse pour une catégorie particulière de citoyens. Le projet anthropologique s'est alors peu à peu précisé : la volonté de dépouiller des documents d'archives et autres textes disponibles pour en faire émerger les traces de la construction d'un « Nous » vis-à-vis des « Autres » ; montrer en quoi ces « Nous » varient en fonction des époques et des contingences et la manière dont, peu à peu, la ville fait table rase de son passé industriel et d'extraction de pierres pour se métamorphoser en une ville balnéaire, en théorie accessible à tous, mais dans les faits accueillante uniquement pour certains. La lente élaboration d'un entre-soi cassidain cosu qui efface peu à peu les traces d'une altérité non conforme aux attentes de ses citoyens « privilégiés » est alors apparue comme une piste à suivre.

Vingt ans après la commande publique qui a conduit au démantèlement du bidonville, les « oubliés » de Cassis sont toujours présents. Comment leur donner la parole, reconnaître leur voix de citoyens ? Comment les faire entendre alors que tout droit d'expression (tel que celui du vote) leur a été refusé ?

## Bibliographie

Althabe, G. (1993). Construction de l'étranger dans les échanges quotidiens. *Civilisations*, 42(2), 217-227.

Batlle, Y., & Conti, P. (2004). *On dirait le Sud: Mareth-Cassis, de l'exil à la mémoire*. Marseille: Images en manoeuvres.

Belguidoum, S. (s. d.). Les avatars de l'immigration du deuxième âge. Chronique des « oubliés » de Cassis. *NAQD*, (26-27), 235-245.

Deldrève, V., & Hérat, A. (2012). Des inégalités garantes de la protection des Calanques ? *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, (Volume 12 Numéro 2).

Fava, F. (2015). *Qui suis-je pour mes interlocuteurs? L'anthropologue, le terrain et les liens émergents*. Paris: L'Harmattan.

Godelier, M., & Lussault, M. (2016). *La pratique de l'anthropologie: du décentrement à l'engagement*.

Kichah, S. (2008). *Les oubliés de Cassis*. Movie Da et Sea Film (DVD).

**Mots-clés :** Cassis, bidonville, cicatrice, violence, engagement

---

[3]

Penser les limites de l'implication

---

# Trouver sa place sur les places : un militant géographe à Nuit Debout

Laurent BEAUGUITTE

IDEES (UMR 6266), CNRS

Cette communication tente de mettre en perspective le parcours militant et intellectuel effectué par l'auteur à Paris au printemps 2016 lors du mouvement Nuit debout (ND). Géographe quantitativiste, détaché de tout engagement depuis près de 20 ans, ce mouvement a en effet bouleversé tant mes pratiques politiques que scientifiques. Il m'a vite semblé nécessaire d'y militer, puis de l'étudier. La découverte d'une littérature nouvelle (Whyte, 1943 ; Johnson, 1875), l'apprentissage chaotique de méthodes de travail inédites (observation, carnet de terrain, entretiens) et la création d'une sociabilité militante au niveau local ont nourri ce printemps. L'examen rétrospectif de mes carnets de recherche (Bizeul, 2009) montre les tâtonnements et interrogations multiples qui ont peu à peu conduit à une démarche de type ethnographique politiquement engagée (Naudiet & Simonet, 2014).

La communication est organisée en trois parties : il s'agit d'abord de situer un moment politique dans une trajectoire scientifique et personnelle, ou comment l'irruption inattendue d'un mouvement social inédit a coïncidé avec une insatisfaction professionnelle croissante et a entraîné un changement radical d'objet d'étude. La deuxième partie met en perspective les questionnements successifs qui m'ont vu osciller entre militantisme, observation à peine participante, tentatives de recherche-action et enfin participation observante (Broqua, 2009). Les tâtonnements méthodologiques et conceptuels, les hésitations sur le choix des terrains d'observation ou les stratégies de présentation n'ont cessé de nourrir une recherche peu assurée. Enfin, la dernière partie s'intéresse aux enjeux éthiques, scientifiques et politiques liés aux entretiens réalisés avec les militant.e.s de deux Nuits debout parisiennes.

## **Moments militants et carrières professionnelles**

Il est toujours délicat de comprendre et d'expliquer ce qui motive nos engagements ou nos refus d'engagement. La tentation est forte de créer un récit cohérent, linéaire, qui risque fort de n'être qu'une illusion biographique (Bourdieu, 1986). La volonté d'expliquer d'où l'on parle est mal perçue dans certaines disciplines scientifiques : si le récit de la trajectoire personnelle et scientifique est attendue en géographie dans les HDR, il reste suspect dans les articles ou les communications orales. Le soupçon d'exhibitionnisme est d'autant plus fort que l'entrée dans le champ académique est récente.

Mes engagements politiques furent intenses et brefs : mouvement contre la loi Devaquet en 1986 – j'étais alors lycéen dans une petite ville du centre de la France -, Act-Up Paris de 1993 à 1995, mouvement contre la réforme des retraites en décembre 1995, mouvement contre la loi travail au printemps 2017 – à Paris dans ces trois cas. Entre 1995 et 2017, si j'ai continué à m'intéresser aux courants libertaires, je l'ai fait à titre exclusivement individuel.

Ce retrait de tout militantisme pendant plus de 20 ans s'explique différemment selon les périodes. L'engagement à Act-Up Paris m'a épuisé moralement – le nombre de décès au sein de l'association étant élevé avant l'arrivée des trithérapies – et les autres collectifs militants fréquentés à l'époque (CNT, Reflex) me frappent par leur manque d'imagination, tant dans leurs actions que dans leur fonctionnement - le triptyque réunions, tracts, manifestations semblant le seul horizon possible. À partir de 2002, la vie de couple puis de père (2003), et enfin la reprise d'études en 2005 alors que je travaille comme formateur – me tiennent éloigné de mouvements auxquels participent des ami.e.s étudiant.e.s (mouvement contre le CPE en 2006).

Les formes d'engagement jusqu'en avril 2016 restent cantonnées au domaine professionnel : refus de la hiérarchie et du sexisme, fréquents à l'université comme au CNRS, volonté de mener une recherche ouverte (publications dans des revues en accès libre, partage des données) et utilisation privilégiée puis exclusive de logiciels libres. Le fait d'étudier sur des objets pour moi politiquement neutres – Assemblée générale de l'ONU, Conseil des droits de l'homme, géographie électorale et actualité internationale – m'a autorisé à ne jamais me questionner outre mesure sur mes rapports à mes objets.

La première assemblée de Nuit debout à laquelle j'assiste sur la place de la République à Paris, le 8 avril 2016, en compagnie de ma femme et de mon fils, est une épiphanie politique. J'y retourne 9 fois – entre une et quatre heures selon les jours – jusqu'au 22 avril où je décide de prendre des notes et de travailler sur Nuit debout.

### **Tâtonnements méthodologiques, géographiques et éthiques**

Si la décision de travailler sur Nuit debout s'est imposée rapidement – deux semaines -, trouver où et comment a été beaucoup plus long. Trois questionnements principaux se sont posés et les réponses, souvent provisoires, ont beaucoup variées au fil des semaines et des mois suivants.

Il m'est apparu très vite que si je souhaitais étudier Nuit debout, je ne maîtrisais aucun des outils qualitatifs nécessaires pour mener à bien cette recherche. La littérature sur le sujet m'était elle aussi inconnue. Il m'a fallu apprendre vite à tenir un journal de bord, à construire des intensités d'observation (incomplètes, rarement renseignées de bout en bout, souvent modifiées), et j'ai rarement autant lu que durant cette période passée en réunions et manifestations.

Le choix du lieu s'est également posé lorsque trois assemblées de quartier ont commencé à se réunir dans un rayon de 400 mètres autour de mon domicile à partir de fin avril 2016. La proximité géographique facilitait matériellement ma participation, le faible nombre de personnes impliquées (entre 20 et 40 selon les assemblées) permettait une identification plus aisée qu'à République et il me semblait alors que l'étude des liens entre assemblées, l'investissement (ou non) des enjeux locaux et l'observation des réseaux militants impliqués pouvaient fournir, à défaut de problématique clairement identifiée, des pistes de recherche prometteuses.

L'enjeu éthique n'est apparu qu'ensuite et certaines questions restent mal résolues à ce jour. J'ai dès le mois d'avril dessiné des plans des assemblées et dressé des listes exhaustives du matériel (tract, banderole, matériel d'amplification sonore, etc.). Mais ces plans permettant d'expliquer comment un groupe s'approprié et délimite un espace politique sur l'espace public, s'ils sont croisés avec des éléments concernant les trajectoires militantes, rendent délicate une anonymisation pourtant éthiquement nécessaire.

### **Des entretiens pour qui et pour quoi ?**

Ayant décidé d'être militant et chercheur, et souhaitant que mon travail soit utile aux assemblées, il m'a fallu du temps pour trouver un moyen de justifier la réalisation d'entretiens auprès de mes collègues d'assemblée. Le fait que des liens d'amitié se soient créés avec plusieurs personnes a compliqué la tâche. Réaliser des entretiens m'apparaissait pourtant nécessaire, notamment auprès des personnes ayant monté ces assemblées, pour comprendre les trajectoires militantes et le rôle des implications locales. Mais si les informations pouvaient m'être utiles, comment les rendre utiles également pour les assemblées ?

J'ai choisi d'assumer une totale transparence : une première version du guide d'entretien a été envoyée aux trois listes de diffusion des assemblées de quartier pour demander des retours (il n'y en a pas eu) et la version définitive a été envoyée aux personnes volontaires (ce qui a fortement pesé sur le déroulement de certains entretiens). Par ailleurs, trois retranscriptions ont été envoyées aux personnes interrogées (intégrale, anonymisée et « anonymisée nettoyée » des répétitions, hésitations, etc.) ainsi que le fichier .mp3 correspondant. Je me suis par ailleurs engagé à demander l'autorisation des personnes avant toute utilisation, que ce soit dans un cadre militant ou académique.

L'utilité militante des entretiens était ainsi justifiée dans le guide d'entretien ([disponible en ligne](#)) : « *L'objectif est d'aborder de manière approfondie le fonctionnement et les objectifs des assemblées. Il s'agit de la partie qui sera la plus développée lors de l'entretien et dont le matériel devrait être le plus utile à la fois pour produire des textes permettant de nous définir et pour identifier d'éventuels problèmes et blocages [...].* »

Le temps long, et sous-estimé par moi, nécessaire à la retranscription des entretiens a vite rendu caducs les objectifs affichés : certaines personnes interrogées ont cessé de participer aux assemblées à la rentrée 2017 ; une est décédée sans avoir validé la retranscription de son entretien ; une des assemblées a cessé toute activité et les rapports entre les deux restantes se sont distendus.

### **Conclusion**

S'immerger dans des collectifs militants et vouloir leur être utile en tant que chercheur ne s'improvise pas. Si cette première tentative se solde par un échec relatif – les éléments collectés lors des entretiens n'ont été mobilisés ni dans mes activités militantes ni dans mes productions académiques –, l'expérience aura permis l'acquisition de connaissances pratiques et théoriques permettant un renouvellement de mes pratiques scientifiques.

## Bibliographie

Bizeul, D. (2007). Que faire des expériences d'enquête ?, Abstract. *Revue française de science politique*, 57(1), 69-89.

Bourdieu, P. (1986). L'illusion biographique. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62(1), 69-72.

Broqua, C. (2009). L'ethnographie comme engagement : enquêter en terrain militant. *Genèses*, (75), 109-124.

Johnson, J. M. (1978). *Doing field research*. New York: Free Press.

Naudier, D., & Simonet, M. (Éd.). (2011). *Des sociologues sans qualités? pratiques de recherche et engagements*. Paris: La Découverte.

Whyte, F. W. (1943). *Street Corner Society, The Social Structure of an Italian Slum* (3e Edition 1981). Chicago: The University of Chicago Press.

**Mots-clés :** Nuit debout, pratique scientifique, trajectoire militante

## Engagement ou désengagement ?

### Enquêter at home, le récit d'une Grassoise

Chloé ROSATI-MARZETTI

LAPCOS (EA 7278), Université Côte d'Azur

Lorsque le terrain d'étude est aussi le lieu où l'on vit, son « chez-soi », le chercheur doit se remettre en question sans cesse. Si l'engagement peut parfois s'avérer être un atout, il peut aussi constituer un frein à l'enquête. Le chercheur qui travaille sur sa propre société, sur son lieu de résidence, et/ou sur ses pratiques, se voit confronté à divers problèmes d'ordre éthique. Certes, les connaissances internes sont un avantage et permettent d'aller au-delà des « non-dits » et poussent à la confiance. Mais faire partie du groupe comporte également toutes sortes de désavantages. Partant d'une étude effectuée sur la ville de Grasse (06) où je vis, cette présentation propose de montrer la posture que j'ai adoptée alors en m'inscrivant dans le champ d'une anthropologie at home.

Faire une anthropologie du proche telle que la conçoivent Martine Segalen (1989) et Marc Augé (1999) ou plus spécifiquement une ethnologie du « chez-soi » selon Anne Monjaret (2012), nécessite d'instaurer des stratégies permettant de prendre du recul et de réussir à démêler le tissu des données souvent proches de nous. Avant de construire son objet, il faut le déconstruire pour le comprendre et le distancier. Cette mise à distance permet aussi d'objectiver, s'il est possible, son rapport subjectif au terrain, ou pour reprendre la formule de Pierre Bourdieu faire « une objectivation du sujet de l'objectivation » (Bourdieu, 2003 : 43). De même pour distancier son objet d'étude sur un terrain at home (et d'autant plus lorsque l'on fait partie du groupe étudié), il faut également se pencher sur soi-même afin de déconstruire les a priori que l'on s'est forgé à propos de lui.

Faire partie d'un groupe, être engagée dans ce groupe, entraîne aussi parfois des freins à l'enquête notamment lors des entretiens et des pistes de recherches. Dans cette optique et pour pallier ce problème, adopter la technique de l'observation flottante décrite par Colette Pétonnet. Il s'agit d'un procédé qui consiste « à rester en toute circonstance vacant et disponible, à ne pas mobiliser l'attention sur un objet précis, mais à la laisser « flotter » afin que les informations la pénètrent sans filtre, sans a priori, jusqu'à ce que des points de repères, des convergences, apparaissent et que l'on parvienne alors à découvrir des règles sous-jacentes » (Pétonnet, 1982 : 39).

Lors de la restitution de ce travail, j'ai pris le parti de laisser de côté mes idées politiques antérieures à l'étude et pourtant constitutives de ma personne afin de ne pas laisser transparaître certains jugements négatifs à l'encontre de la politique locale. Ici, c'est donc plutôt la stratégie du désengagement qui a primé, laissant alors place à une autocensure jugée éthique, permettant d'obtenir un discours moins féroce et peut être plus consensuel. Ce désengagement s'est traduit par le choix de ne pas (ou très peu) restituer la partie politique et de préférer passer par d'autres biais méthodologiques notamment en dépouillant archives, comptes rendus de conseils municipaux par exemple, pour comprendre les décisions politiques en tant que faits.



L'engagement personnel peut donc être source de questionnement. Ayant des idées critiques et bien arrêtées sur la politique locale, il m'a fallu me désengager, m'éloigner, pour mieux revenir, avec plus de neutralité, afin de créer un regard plus distancié et éviter de montrer cet engagement.

Ce travail a donc imposé un retour réflexif sur le positionnement à adopter face à une multitude d'a priori. La question qui se pose ici est celle de la manière d'aborder et de redécouvrir son propre espace de vie avec des yeux de chercheur. Cette communication souhaite présenter les avantages, les inconvénients, mais surtout, les moyens mis en œuvre pour trouver la « bonne distance » (Favret-Saada & Isnart, 2008) sur un terrain qui apparaît souvent comme « trop » proche. Comment prendre le recul nécessaire pour tenter d'objectiver sa propre subjectivité ? Comment considérer son engagement ? Partir, s'éloigner pour mieux appréhender son terrain, se désengager politiquement ont été des clefs pour tenter de créer ce qui serait cette « juste distance » (Bensa, 1995). Finalement cette présentation montre comment d'un engagement personnel, le chercheur passe ici à un désengagement (teinté d'autocensure méthodologique pour ne pas brouiller l'étude, son analyse et sa restitution), puis de nouveau à un engagement mais cette fois parfois involontaire, lorsqu'il devient « spécialiste » d'un sujet et qu'il est convoqué comme tel.

## Bibliographie

- Augé, M. (1999). *Le Sens des autres. Actualité de l'anthropologie*. Paris: Fayard.
- Augé, M. (2011). *La vie en double: ethnologie, voyage, écriture*. Paris: Payot.
- Bensa, A. (1995). De la relation ethnographique. *Enquête*, (1), 131-140.
- Bourdieu, P. (2010). L'objectivation participante, Summary, Zusammenfassung, Resumen. *Actes de la recherche en sciences sociales*, (150), 43-58.
- Chevalier, S., Edwards, J., & Macdonald, S. (2007). « Grande-Bretagne », *l'ethnologie at home. Ethnologie française*, XXXVII(2).
- Chevalier, S., Lien, M., & Melhuus, M. (2009). « Norvège », *l'ethnologie chez soi. Ethnologie française*, XXXVIII(2).
- Favret-Saada, J., & Isnart, C. (2008). En marge du dossier sur l'empathie en anthropologie. *Journal des anthropologues. Association française des anthropologues*, (114-115), 203-219.
- Métral, J. (2003). L'ethnologue et son terrain : participation, engagement, implication. *La lettre de l'ARA*, (51), 56-60.
- Monjaret, A. (2012). Pour une anthropologie de Paris. *Ethnologie française*, 42, 413-417.
- Olivier de Sardan, J.-P. (2000). Le « je » méthodologique. Implication et explicitation dans l'enquête de terrain. *Revue française de sociologie*, 41(3), 417-445.
- Olivier de Sardan, J.-P. (2004). La rigueur du qualitatif. *L'anthropologie comme science empirique. Espaces Temps*, 84(1), 38-50.
- Olivier de Sardan, J.-P. (1995). La politique du terrain. *Enquête. Archives de la revue Enquête*, (1), 71-109.
- Pétonnet, C. (1982). L'Observation flottante. L'exemple d'un cimetière parisien. *L'Homme*, 22(4), 37-47.

---

Segalen, M. (1989). L'Autre et le semblable : regards sur l'ethnologie des sociétés contemporaines. Paris: Presses du CNRS.

Soudière, M. de L. (1981). Au seuil de leur hiver : l'engagement affectif de l'enquêteur sur son terrain. Langage et société, 17(1), 107-113.

**Mots-clés :** ethnologie du proche, engagement, désengagement, réflexivité, positionnement méthodologique

# Etude de sociologie de l'art entre ethnographie, engagement et sociologie

Estelle FOSSEY

DySoLab (EA 7476), Université de Rouen Normandie / INSA Rouen

Dans le but de répondre à la problématique du colloque " Ethnographies Plurielles ", existe-t-il une ethnographie sans engagement ? Nous reviendrons sur la construction du terrain de la thèse de doctorat intitulée : *Paris 21ème siècle, capitale du monde des arts non occidentaux ? Le rôle de la scène artistique parisienne dans la construction de la valeur des arts d'Afrique, des Amériques, d'Asie et d'Océanie*, thèse de doctorat réalisée à la Sorbonne Nouvelle, sous la direction de Bruno Péquignot en 2011. La spécificité du terrain de cette étude de sociologie de l'art est qu'elle articule ethnographie, engagement et sociologie. L'enjeu de ce travail reposait sur la mise en place de stratégies de distanciation permettant la production d'un discours scientifique dans le respect de l'éthique de la discipline qui repose sur la neutralité axiologique (Weber, 1951). Par conséquent, l'engagement du chercheur dans son terrain ôte-t-il de la rigueur scientifique à la production de son discours ou au contraire lui offre-t-il la possibilité de multiplier les facettes de son étude et donc d'en présenter toutes ses caractéristiques ?

## Ethnographie, engagement et sociologie : les enjeux

Avant toute chose il est nécessaire de revenir sur la notion d'engagement qui fait débat en matière de science. En effet, le statut scientifique de l'ethnographie et de la sociologie repose sur la distanciation du chercheur avec son objet de recherche. Dans le débat qui nous préoccupe l'ethnographie est davantage visée que la sociologie du fait de l'usage de méthodes qualitatives de manière systématique. La sociologie répondrait mieux au principe de « neutralité axiologique » par le recours aux méthodes quantitatives. L'articulation des deux méthodes qualitatives et quantitatives donne une rigueur scientifique aux études produites par la sociologie. Mais l'ethnographie, qui évolue de manière autonome tire aujourd'hui sa légitimité de ses méthodes qualitatives qui offrent à la discipline « sa raison d'être ». La spécificité de ses techniques d'enquête permet à la discipline de faire face à son passé chaotique, n'oublions pas que l'ethnographie était au début du 20<sup>ème</sup> siècle utilisée à des fins coloniales (L'Estoile, 2001, p. 87). Pour se défaire de cette image, l'ethnographie a su renouveler ses objets de recherche. Le pont entre ethnographie et sociologie n'est pourtant pas toujours clair – à savoir qu'un sociologue ayant recours à des données exclusivement qualitatives aura tendance à restituer son étude dans le champ de l'ethnographie. Ces distinctions posent un problème de fond à nos disciplines. En se référant à l'étymologie des deux notions soit « ethnos » - « graphia » pour l'ethnographie et « socio » - « logos » pour la sociologie, il est légitime de se demander quelle est la différence entre la discipline qui décrit les peuples et la science qui étudie la société ? Dans le contexte postmoderne, cette distinction est-elle toujours chargée de signification ? Enfin, relevons que l'ethnographie est une discipline qui n'est pas reconnue à l'international, dans les pays anglo-saxons on parlera d'anthropologie culturelle – ce qui ouvre un champ d'étude plus large que celui de l'ethnographie, en revanche la sociologie est une science qui s'est exportée partout dans le monde. De plus, en ce premier quart de 21<sup>ème</sup> siècle le terme « société » ne serait-il

pas davantage porteur de sens que celui de « peuple » ? Au-delà de ce questionnement d'ordre épistémologique, nous pouvons nous demander s'il existe vraiment des chercheurs sans engagement dans les sciences humaines et sociales voire, dans les sciences en général ou en d'autres termes si Emile Durkheim, Max Weber, Pierre Bourdieu ou encore Albert Einstein et Isaac Newton, étaient des chercheurs engagés ou désengagés.

### **Ethnographie et sociologie : des limites floues exemples de la construction d'un terrain pour une étude de sociologie de l'art**

Dans le but d'apporter des éléments de réponse à ce questionnement d'ordre épistémologique, nous allons prendre comme exemple le terrain de la thèse de doctorat *Paris 21ème siècle, capitale du monde des arts non occidentaux ? Le rôle de la scène artistique parisienne dans la construction de la valeur des arts d'Afrique, des Amériques, d'Asie et d'Océanie*, et porter notre attention sur le parcours du chercheur dans le milieu de l'art africain à Paris. L'ethnographie apparaît comme la toile de fond de cette étude qui est présentée comme une étude de sociologie de l'art. C'est grâce à son engagement dans le terrain que le chercheur a pu avoir accès, de fil en aiguille, à des personnes sources et incontournables du milieu étudié et a saisi les stratégies mises en place par les acteurs pour la promotion des arts d'Afrique, d'Asie, des Amériques et d'Océanie en France. L'engagement dans le terrain repose dans le fait que le chercheur est devenu lui-même acteur de ce monde de l'art en participant à de nombreux événements structurants pour le milieu étudié. L'engagement est compris comme la participation active à un microcosme social, une participation qui a permis au chercheur d'être reconnu comme appartenant au groupe analysé. L'ethnographie ne relevait pas d'un choix méthodologique, mais il s'est avéré que l'immersion dans le milieu de l'art africain à Paris, s'est imposée au chercheur dans le processus de construction du terrain. Ce dernier était délimité dans l'espace entre le quartier des marchands d'art situé dans le 6<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, les salles de vente aux enchères publiques (Sotheby's, Christie's, l'hôtel des ventes Drouot) et le musée du quai Branly avec son cercle très privé d'amateurs d'art de la spécialité. L'immersion au sein d'une élite culturelle et intellectuelle parisienne fut une nécessité pour la réalisation de cette étude. Cette immersion va de pair avec une forme d'engagement conscient ou inconscient qui a permis au chercheur de s'approprier un habitus de classe, dans le sens où ce groupe, dans lequel il a évolué pendant sept années à des fins scientifiques et de recherche, était devenu son « milieu », le sentiment d'appartenance au groupe était devenu si fort que le chercheur se sentait dans ce groupe *comme un poisson dans l'eau* et que les membres du groupe le considéraient comme un des leurs.

La stratégie de terrain pour l'étude sur le milieu des arts africains à Paris fut la suivante :

- > Immersion dans le milieu à la manière d'un ethnologue ;
- > Faire des observations de manière régulière pendant toute la durée de l'étude ;
- > Réaliser des entretiens avec des personnes sources ;
- > Récolter des données statistiques une fois la confiance établie au sein du milieu ;

La stratégie visée reposait sur la diversification des données empiriques dans le but de proposer une lecture objective du milieu étudié. Une telle démarche repose

nécessairement sur le long terme, l'étude ayant durée de l'année 2004 à l'année 2011, soit sept ans de participation active dans le milieu étudié.

### **Faire œuvre de science**

Une fois les données empiriques recueillies suffisamment exhaustives pour l'analyse sociologique, le chercheur doit faire abstraction de la réalité et donc endosser son rôle de chercheur ou plus exactement faire œuvre de science en adoptant une posture scientifique permettant le passage de l'engagement à la distanciation (Elias, 1993) ou de l'immersion au décentrement (Laplantine, 2005). C'est à ce moment que l'on reprend son étiquette de chercheur, c'est une question d'éthique. C'est à ce moment que l'on opère des choix et que l'on oblitère une partie de notre terrain pour construire un discours scientifique. Cet exercice, le chercheur est tenu de s'y plier pour faire œuvre de science. Mais en agissant de la sorte, l'ethnographie, pourtant sollicitée dans l'élaboration du terrain, demeure la partie invisible du travail d'investigation alors qu'elle en est la toile de fond. Par conséquent, on a le sentiment que la sociologie apparaît comme l'héritage « noble » pour la production scientifique du discours alors que l'ethnographie renverrait à l'héritage « pauvre » des données produites dans les sciences humaines contemporaines. Est-ce une déformation liée à l'épistémologie de ces disciplines sœurs ? L'héritage lié à la tradition durkheimienne de l'école de sociologie française serait en effet plus prestigieux que l'héritage lié à l'histoire de la colonisation qui est reliée à l'ethnographie. Est-ce finalement nécessaire d'oblitérer l'engagement ethnographique du chercheur pour faire œuvre de science ? Est-ce une nécessité pour le sociologue d'un point de vue éthique et heuristique ? Le chercheur ne doit-il pas se nourrir d'une multitude de données, qu'il sera ensuite capable d'articuler ensemble dans le but de proposer une cartographie des mondes sociaux qu'il étudie de manière à ne rien laisser de côté dans son analyse ? L'exhaustivité des données de terrain n'est-elle pas le signe de la qualité de son discours scientifique ? En effet, le but de la science n'est-il pas de produire une connaissance qui soit la plus complète possible sur un fait social donné ? La maîtrise d'un terrain ne nécessite-t-elle pas un engagement de la part du chercheur ? L'enjeu étant pour le chercheur de prendre du recul avec son terrain au moment de faire œuvre de science.

Finalement ce colloque soulève la question de savoir s'il existe des chercheurs désengagés c'est-à-dire non engagés dans leur objet d'étude ? Cela renvoie à des questions d'éthique dans le champ des sciences humaines et sociales. Nous savons bien depuis Weber qu'il est impossible de produire deux discours identiques sur un fait social similaire, de la sorte que si nous confions la même étude à deux chercheurs le résultat serait approximativement le même s'ils emploient tous les deux les mêmes techniques d'enquête mais le discours scientifique produit par chacun des chercheurs sera nuancé car chaque individu expliquera les choses de manière singulière. Ainsi en matière de sciences humaines et sociales une même théorie peut être expliquée de différente manière car ces sciences font usage du langage ordinaire qui est par nature un langage spéculatif (Kant, 1781). Enfin pour ce qui est de l'engagement n'est-ce pas par la diversité et la pluralité des méthodologies sollicitées pour l'étude d'un fait social que nous serons en mesure de révéler toutes les facettes de notre objet d'étude et produirons ainsi une meilleure connaissance de la société ? Les sciences ne sont-elles pas par nature

cumulatives ? En somme ethnographie, engagement et sociologie peuvent trouver un terrain d'entente dans la mesure où le chercheur n'omet pas de faire science. La distinction entre ces deux disciplines reposerait au final sur le fait que l'ethnographie est une méthodologie alors que la sociologie est une science. Aussi, la sociologie ne peut que s'enrichir des ethnographies plurielles.

## Bibliographie

- Becker, H. S., Blanc, A., & Pessin, A. (2004). *L'art du terrain: mélanges offerts à Howard S. Becker*. Paris: Harmattan.
- Bonnain, R. (2001). *L'empire de masques: Les collectionneurs d'arts premiers aujourd'hui*. Paris: Stock.
- Derlon, B., & Jeudy-Ballini, M. (2008). *La passion de l'art primitif: enquête sur les collectionneurs*. Paris: Gallimard.
- Elias, N. (1993). *Engagement et distanciation: contributions à la sociologie de la connaissance*. Paris: Fayard.
- Kant, I. (1781). *Critique de la raison pure. 1. 1.* (2006<sup>e</sup> éd.). Paris: Poche.
- Laplantine, F. (2005). *La description ethnographique*. Paris: A. Colin.
- L'Estoile, B. de. (2010). *Le goût des autres: de l'exposition coloniale aux arts premiers*. Paris: Flammarion.
- Weber, M. (1951). *Le savant et le politique*. Paris: Plon.

**Mots-Clés :** terrain, monde de l'art, neutralité axiologique, science, ethnographie, sociologie, techniques d'enquête, engagement, épistémologie.

# Le *Burning Man*, du festival dans le désert du Nevada aux *French Burners*. Entre bénévolat, emploi, délégation et représentation. Quel engagement pour l'ethnographe ?

Flore MUGUET  
EPHE

*Burning Man* regroupe annuellement jusqu'à soixante-dix mille personnes, durant une semaine dans le Black Rock désert du Nevada aux États-Unis. Il en est dit tantôt un festival artistique, alternatif, de musique électronique, un rassemblement neo-hippie/new age, jusqu'au club « all inclusive » pour élite de la Silicon Valley. Le festival se caractérise toutefois de manière généralisée dans la narration des participants par son caractère transformationnel.

Les participants *burners* appartiennent à des subcultures urbaines diversifiées mais d'après les statistiques du Census Team, leurs niveaux d'instruction universitaire et de revenus financiers sont homogènes (Devaul et al. 2017). Le *burner* est de manière stéréotypée reconnaissable à ses déguisements et chapeaux créatifs incluant fausse fourrure, paillettes, lumières décoratives LED, etc.

Le *Department of Public Works* (DPW) regroupe jusqu'à cinq cents membres en charge pendant 10 semaines de la construction, de la déconstruction et du nettoyage de la ville Black Rock City. Le DPW est de manière stéréotypée reconnaissable par son style vestimentaire punk-rock et par ses véhicules à la *Mad Max*. Bien que dépendants des *burners* pour l'existence du festival, les DPW se définissent dans un rapport antagoniste avec les *burners* et le montrent à travers le port du logo DPW ou de divers « patches » ou autocollants « I am not a burner, I work here ».

Le festival est né en 1986 dans une mouvance contre-culturelle et contestataire, puis il s'en est progressivement éloigné. Il est actuellement composé de la Limited Liability company (LLC) et du *Burning Man Project*, une organisation à but non lucratif. Il comprend quatre-vingt-un employés annuels à temps complet. Soixante-cinq événements régionaux (*Regional Burns*) se produisent à travers le monde et deux cent cinquante représentants régionaux (*Regional contacts*) sont dispersés dans trente-et-un pays.

Mon ethnographie se compose de ma participation annuelle au festival depuis 2009, puis au DPW en 2016 et 2017 et de ma participation active à la communauté des *French Burners* depuis début 2016.

## Dispositif de recherche ethnographique

En s'intéressant à des sociétés occidentales avec lesquelles je partage un paysage culturel commun, la légitimité de mon ethnographie ne peut s'établir sur les critères du « lointain » et de « l'exotique » des populations étudiées comme il était de tendance pour une anthropologie classique sur le modèle « un ethnologue, une monographie, une population ». La pensée de certains auteurs de l'anthropologie au lendemain des

décolonisations relègue à l'ethnologie du proche une assise scientifique par sa méthode (Balandier, Althabe). La confrontation personnelle du chercheur à sa méthode de travail composée traditionnellement d'observation participante, d'entretiens et d'éventuels dispositifs de recensions agit comme marque unique de sa position identitaire sur le terrain. Si l'anathème est de nos jours jeté sur la *neutralité axiologique*, la position intrinsèquement subjective de l'expérience ethnographique (Cefaï 2010) doit se vouer à l'impératif réflexif. Le chercheur doit penser son dispositif de recherche comme influant sur les relations humaines de son environnement intrinsèquement tiraillées de rapports de pouvoir.

D'après Giorgio Agamben « le terme dispositif nomme ce en quoi et ce par quoi se réalise une pure activité de gouvernement sans le moindre fondement dans l'être. C'est pourquoi les dispositifs doivent toujours impliquer un processus de subjectivation. Ils doivent produire leur sujet. » (Agamben 2006). Comment alors résoudre le paradoxe de l'observateur participant qui doit établir des relations normales avec les autres alors que dès lors qu'il verbalise son dispositif de recherche, il peut susciter intérêt ou défiance. J'évoquerai dans cette première partie la manière avec laquelle je me suis présentée et positionnée lors des « morning meetings » et des regroupements cérémoniels collectifs.

### **Une expérience communautaire : intensité, abondance, intimité**

La spécificité de mon terrain au *Burning Man*, dans le désert du Nevada au sein des DPW se caractérise par son rythme condensé et soutenu. Les arrangements infrastructurels (électricité, douche, Wi-Fi, cafétéria) apportent du confort à notre vie quotidienne. Toutefois, la confrontation au soleil ardent et à la fine poussière de sable « dust » qui infiltre recoins corporels et habitats contribue à dessécher à long terme le corps et le moral. En 2017, une épidémie de gastroentérite a touché deux-cents d'entre nous et s'est répandue à la suite du plus grand « dust storm » vécu depuis 22 ans. Dans la continuité de cette expérience intense, sous l'égide d'un « Work Hard, Play Hard », les soirées festives sont marquées par la spécificité du bar DPW, de dispenser de l'alcool à volonté sur le fond des donations *burners*. Si le réveil journalier est à 6h30 du matin pour un « morning meeting » général à 7h30, la fête bat son plein jusqu'à 1h ou 2h du matin. Devant cette intensité, quelles sont les limites d'une ethnographie ? Comment concilier la volonté d'une ethnographie complète et le besoin humain de se reposer ?

Il en est de même pour les rapports sociaux complexes à caractère sexuel ou de séduction. Bien que se disant « polyamoureux », le DPW est traversé par des questions de possession et de jalousie. Bien qu'ayant peu d'activité en ce domaine, ma présence genrée et charnelle suffit pour informer grandement mon observation ainsi que ma perspective analytique sur le fonctionnement institutionnel et religieux du DPW. Comment rendre compte de ces rapports parfois subtils, non verbaux de l'ordre de l'intime ? Autrement dit, dans ce rapport à l'intensité, à l'abondance et à l'intime est-ce qu'il faut tout expérimenter ou tout partager pour être un « bon » ethnographe ?



## Des fonctionnements institutionnels pluriels

Les fonctionnements institutionnels pluriels du DPW et des *French burners* (Muguet 2017) m'ont impliquée au sein d'environnements de travail différents, du hiérarchique au collaboratif/coopératif et m'ont permis l'adoption de différents statuts : main d'œuvre ouvrière bénévole « DPW Roustabout », employé Burning Man de nettoyage des locaux de la police, membre actif de l'association *French burners* à visée co-participative, représentant des *French burners* à l'international par ma nationalité, déléguée à certaines tâches ethnographiques en qualité d'assistante de recherche dans le cadre d'un travail pour une équipe scientifique pendant 19 mois. Dans l'occupation de toutes ses places, je me suis posée la question du rapport du chercheur à son objet. Peut-on unifier la pluralité des rôles et des situations rencontrées, sous la position de l'ethnologue ?

Les « DPW Roustabout » sont dispersés sous la directive du coordinateur de bénévoles dans des équipes telles que « shade, spires, placement, center camp construction... ». Cela m'a permis de prendre connaissance des fonctionnements logistiques des différents départements du DPW. Ces entrées de courte durée au sein d'équipes de travail tissées de relations hiérarchisées et interpersonnelles complexes m'ont permis d'investir dans mon entreprise ethnographique la posture de l'apprenti (Monjaret dans Barthélemy et al. 2014).

Mon implication comme employée DPW de nettoyage des locaux de la police alors que les DPW sont fondamentalement « anti-police », m'a projetée dans des préoccupations éthiques et communautaires.

Enfin, dans le cadre des *French burners*, en accord avec leurs fonctionnements collaboratif/coopératif, je fus amenée à une pluralité d'investissements tels qu'aider à la coordination bénévole et encadrer un atelier yoga. Chacun de ces investissements demande des responsabilités, des compétences personnelles et implique simultanément la subjectivité engagée du chercheur.

Des questionnements de délégation et de représentation sont à l'œuvre dans l'engagement ethnographique du chercheur sur le terrain, d'une part lorsque le chercheur agit seul, d'autre part lorsqu'il agit sous la direction d'une équipe de recherche pour laquelle il travaille et enfin lorsque le chercheur agit pour la communauté qu'il étudie.

Par exemple, alors que je me rendais en tant qu'anthropologue à San Francisco, à la Global Leadership Conference, GLC, qui regroupe les représentants du Burning Man à l'international, il m'a été demandé par le bureau des *French Burners* de dispenser l'« update » à notre sujet. Ce faisant, j'ai précisé que j'étais anthropologue travaillant sur le Burning Man et que je n'étais que messenger des *French burners* dont j'ai nommé les membres du bureau et les représentants officiels. Cette action fut une manière de prendre position dans la représentation des *French burners* tout en indiquant à la fois ma subjectivité engagée de chercheur, mon admiration pour le travail des membres du

bureau et *Regional Contacts* et mon absence du schéma officiel de représentation des *French burners*.

## Bibliographie

Agamben, G. (2006). *Qu'est-ce qu'un dispositif?* Paris: Editions Payot et Rivages.

Barthèlemy, T., Combessie, P., Fournier, L., & Monjaret, A. (Éd.). (2014). *Ethnographies plurielles: déclinaisons selon les disciplines*. Paris: Ed. du Comité des travaux historiques et scientifiques.

Cefaï, D. (Éd.). (2010). *L'engagement ethnographique*. Paris: Ecole des hautes études en sciences sociales.

Devault, D. L., Beaulieu-Prévost, D., Heller, S. M., & The 2016 Lab. (2017). *Black Rock City Census: 2016 AfterBurn Report*. Black Rock City. Consulté à l'adresse <http://burningman.org/culture/history/brc-history/census-data/>

Muguet, F. (2017). Burning Man, a Complex Range of Dwelling from a "City in the Desert" to "a Network of Dreamers and Doers", Navigating from Full on Corporation to CoWorking Initiatives. Présenté à 29ème congrès de la SASE, Lyon.

**Mots-clés :** Burning Man, festival, communauté, sociologie des organisations, anthropologie religieuse, anthropologie réflexive, dispositif de recherche, rapports de pouvoir, hiérarchique, collaboratif, coopératif, engagement de l'ethnographe

# Les modalités communicatives en fonction de la position de l'interlocuteur

Barbara ČURDA

ACTé (EA 4281), Université Clermont Auvergne

Mon projet de recherche<sup>1</sup> sur les pratiques de danse Odissi en Inde, et plus particulièrement à Bhubaneswar, capitale de l'Etat est-indien de l'Orissa (rebaptisé Odisha en 2011), a fait suite à une longue implication en tant que pratiquante de cette danse dite « classique indienne » depuis le début des années 1990. J'ai de ce fait connu différents modes d'engagement avec les pratiquants, impliquant des modalités relationnelles variables, qui ont forcément affecté la mise en œuvre de la recherche. Cette communication mettra en exergue les liens entre les connaissances produites et la nature des relations sur mes terrains successifs.

## Communication privée, communication officielle

« Ne parlons pas de ça, ce n'est pas bien » me dit Subrat, un danseur que je connaissais depuis plusieurs années lorsque, dans un entretien qui retraçait ses éléments biographiques, j'évoquais un conflit majeur qu'il avait eu avec son maître. Au cours de discussions que j'avais eues avec lui avant d'entreprendre un projet de recherche sur l'Odissi, détenant alors dans une école de danse face à un maître une position de danseuse comparable à la sienne, il m'avait pourtant livré sans réserve divers détails de ses démêlés avec son mentor. Je savais que ce dernier était apparu un jour à six heures du matin à sa porte et avait passé quelques deux heures dans sa petite chambre à se répandre en invectives contre lui, à tel point qu'à la fin, le jeune homme avait tellement pleuré que son *kurta*<sup>2</sup> en était trempé. Des personnes proches de Subrat m'avaient par ailleurs raconté qu'il avait été si effrayé par son maître qu'il craignait même de passer devant son école de danse<sup>3</sup>. En entretien, il déploya toutefois une prudence à laquelle il n'avait pas recours dans nos relations habituelles. En effet, dans le contexte de la transmission de la danse à Bhubaneswar comme dans d'autres pratiques de musique et de danse en Inde, il est profondément inconvenant de parler mal de son maître (voir par exemple Neuman, 1990 : 47). Aussi, l'attitude adoptée à ce moment par Subrat converge avec celles de la majorité des pratiquants que je devais rencontrer sur les terrains de recherche effectués entre 2001 et 2009. Elle garde toutefois une particularité, car cet interlocuteur-là me permit d'entrevoir clairement l'influence de ma posture du moment sur ce qu'il choisissait de me communiquer. Effectivement, dans ma posture de chercheuse, il adressait ses propos non pas simplement à moi, mais à cette communauté virtuelle qui allait prendre connaissance d'une partie de nos échanges, et devant laquelle il lui importait de faire bonne figure.

---

<sup>1</sup> Entrepris initialement sous forme d'une maîtrise et d'un DEA de Sociologie, puis d'une thèse en anthropologie de la danse intitulée *Enjeux identitaires, relationnels et esthétiques de la transmission de la danse Odissi en Inde. Le cas d'une école émergente à Bhubaneswar dans l'Etat d'Orissa*, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand 2 (2013).

<sup>2</sup> Vêtement ressemblant à une longue chemise.

<sup>3</sup> Bhubaneswar, notes de terrain, 2001, et entretien, 19.04.2001.

De la même manière, les pratiquants que je rencontrais dans des situations de terrain formalisées tendaient majoritairement à souligner à quel point ils entretenaient des relations idylliques avec leurs mentors et leurs pairs. D'une part, ces faits contrastaient avec mon expérience des réseaux de l'Odissi depuis 1992, selon laquelle les tensions et conflits, aussi bien au sein d'une même école qu'entre écoles de danse, constituaient une partie importante du quotidien des pratiquants. De l'autre, la disparition des conflits reléguait dans le registre de l'implicite tout un ensemble d'éléments constitutifs des situations même que j'ambitionnais d'analyser dans mon travail de recherche.

L'épisode relaté par Subrat est de fait riche d'enseignements pour celui qui cherche à comprendre comment sont constituées les relations maître-disciple dans la transmission de la danse Odissi à Bhubaneswar. Savoir qu'un maître puisse considérer comme approprié de se rendre à six heures du matin chez un de ses disciples permet de mieux appréhender la portée de cette relation. Savoir qu'il peut se considérer trahi par son disciple parce que celui-ci a effectué un service professionnel pour une autre de ses disciples dans le cadre d'une tournée de danse – c'était en effet là la nature de la « faute » du danseur -, donne une indication de l'importance des liens de loyauté à l'œuvre dans cette relation. Et il est tout aussi intéressant pour l'analyste de savoir que, si le maître avait émis au cours de l'entrevue des propos fort véhéments – il aurait entre autres menacé de se suicider et réclamé des sommes inouïes pour l'enseignement qu'il avait dispensé à son disciple -, ceux-ci paraissaient moins condamnables à un groupe de co-disciples de Subrat que l'acte commis par le danseur, très probablement dans le souci pragmatique de gérer une fin de mois difficile. Plusieurs d'entre ses pairs, m'avait-il raconté, ne venaient en effet plus le voir depuis que son maître s'était emporté contre lui.

### **Négocier un repositionnement relationnel**

J'appris ainsi très rapidement que le fait de me positionner en tant que chercheuse avait pour effet de fermer la porte à un certain type de « communication spécifique avec les indigènes » (Favret-Saada, 2009 : 157) qui m'avait été ouverte à un stade particulier de mon parcours de danseuse. Était-il souhaitable, pour pallier à cette perte, de concentrer mes terrains sur l'école de danse même dont j'étais issue ? Intuitivement, je me suis distancée d'une telle entreprise : elle me semblait par trop propice à engendrer une confusion entre mon rôle de disciple et celui de chercheuse et de ce fait, génératrice de conflits. Comment mon maître, dont les attentes étaient que je me dédie pleinement à la danse et que j'œuvre à propager, plus particulièrement, son style d'Odissi, allait-il pouvoir supporter que non seulement je renonce à endosser le rôle qu'il m'assignait, mais qu'en plus j'attende qu'il permette que je l'observe et l'interroge ? Il me semblait plus judicieux de me tourner vers d'autres interlocuteurs. Le fait de me tourner vers des écoles et des pratiquants que je n'avais que peu fréquentés dans le passé comportait de plus à mes yeux l'avantage de me permettre d'élaborer la distance conceptuelle nécessaire pour mener à bien mon projet de recherche. Cette décision n'était pas non plus dénuée de risques relationnels : en effet, les pratiquants de l'Odissi attribuent beaucoup d'importance à la fidélité au maître, et ma présence dans une autre école pouvait porter à confusion. Aussi, afin de respecter l'éthique à l'œuvre dans les réseaux de l'Odissi, je

me suis appliquée à clarifier que j'intervenais en tant que chercheuse et ne cherchais pas à intégrer une nouvelle école de danse.

C'est donc vers les interlocuteurs polis mentionnés plus haut, et qui ne laissaient pas entrevoir à l'intruse que j'étais la complexité des relations à l'œuvre dans leur école, que je me tournai. L'accueil n'en était pas moins variable : souvent, mes relations avec des hommes, notamment transmetteurs, étaient moins chaleureuses, plus troubles que celles avec des femmes du même niveau de compétence, avec lesquelles elles pouvaient se dérouler d'emblée sur le mode de la complicité. Ceci reflétait bien la dynamique à l'œuvre entre pratiquants d'Odissi au niveau local : typiquement, les hommes portent le stigmate de leurs origines sociales modestes, et sont pourtant considérés comme les transmetteurs légitimes de la danse, alors que les femmes, disposant selon les cas d'un avantage social relatif, voire considérable, sont majoritairement perçues comme les exécutrices de chorégraphies masculines. Le fait que je sois une femme blanche influait ainsi immanquablement sur la nature des contacts.

Quoiqu'il en soit, je me trouvais, dans le cadre des observations que je menais durant les entraînements quotidiens, dans la situation de ne pas connaître les intrigues des écoles que je visitais. Or, dans le cadre des séances de transmission, il était fréquent que les enseignants s'adressent à leurs danseurs sur un mode personnalisé. Dans le cadre de l'observation des pratiques dans une école dirigée par un maître, il apparût que ce dernier usait d'assignations identitaires envers ses disciples dans son activité pédagogique, qui avaient majoritairement un caractère dépréciateur. Selon certains des danseurs, cette activité constituait autant de « boutades » visant à provoquer des moments de détente au sein des entraînements astreignants. La personnalisation des attributions identitaires et le fait qu'elles puissent se dérouler dans une ambiance plus ou moins tendue suggérait cependant que ce qui était à l'œuvre était plus complexe. Dans l'école de danse dans laquelle j'avais été intégrée pendant des années, j'aurais eu la possibilité de connaître plus en détail la nature des relations que le maître entretenait momentanément, ou avait entretenues depuis un certain temps avec tel ou tel disciple. Sur ce terrain de recherche, j'étais cependant contrainte d'interpréter ce qui se passait avec d'autres outils. Parmi ceux-ci figure l'analyse détaillée de vidéos de terrain que j'ai pu visionner à volonté au cours du travail d'analyse. Il faut toutefois souligner à ce point l'importance de la connaissance préalable du contexte et des codes de comportement à l'œuvre dans la situation.

## Bibliographie

Favret-Saada, J. (2009). *Désorceler*. Paris: L'Olivier.

Neuman, D. M. (1990). *The Life of Music in North India*. Chicago & London : University of Chicago Press.

**Mots-clés :** engagement, danse Odissi, Inde, ethnographie

# Enjeux de la recherche ethnographique engagée auprès de populations ethniques montagnardes au Vietnam

Emmanuel PANNIER

PALOC (UMR 208) / IRD-MNHN

Christian CULAS

Centre Norbert Elias (UMR 8562) / EHESS

Dans les années 1980, le Vietnam est passé d'une économie planifiée à une économie socialiste de marché, mais le contrôle politique du parti communiste, au pouvoir depuis 1954, reste toujours prégnant. La recherche est ainsi soumise à des contraintes concernant l'accès au terrain, les possibilités de proposer des analyses critiques, le choix de sujets de recherche autorisés. Dans ces conditions, l'anthropologue engagé doit trouver des biais pour mener ses recherches critiques tout en respectant ce qui est politiquement admis. Il doit donc constamment jauger le juste équilibre entre distanciation et engagement.

Si l'engagement est inhérent à la démarche ethnographique (Cefai, 2010), il est d'autant plus marqué et prend des formes spécifiques lorsque le chercheur est sollicité par des opérateurs du développement afin de mettre l'expertise ethnographique au profit de projets de « changement social planifié » visant à améliorer les conditions de vie de populations considérées dans le besoin (Atlani-Duault et Vidal, 2009 ; Lavigne Delville, 1997 ; Olivier de Sardan, 1995). Dans ce cas, l'anthropologue n'est plus seulement un observateur plus ou moins distancié mais devient un acteur de dynamiques qui peuvent modifier, voire perturber, les formes locales d'organisations sociales. Les positions idéologiques et politiques du chercheur vont alors déterminer les formes de son engagement qui, à son tour, va définir ses pratiques et ses méthodes de terrain.

Cette communication propose une analyse de deux cas où des anthropologues se sont engagés dans des opérations de développement en mobilisant une approche ethnographique visant à faire remonter le réel aux opérateurs du développement et à l'intégrer dans des projets trop souvent pensés en dehors de la complexité des réalités locales.

Le premier cas est une expertise sollicitée par Oxfam Québec en vue d'appuyer la mise en place d'une gestion participative des ressources en eau et de favoriser par ce biais le développement d'actions collectives locales issues de la base. L'objectif de fond de ce projet, jamais explicitement énoncé aux autorités vietnamiennes, était d'encourager l'émergence d'une société civile quasi inexistante localement. Avant de lancer ses activités, Oxfam voulait disposer d'une base de données sur la situation sociopolitique locale pour identifier les éléments de contexte favorables ou défavorables à la mise en œuvre du projet. C'est à ce niveau que les anthropologues sont intervenus.

Le deuxième cas se démarque de la démarche précédente, notamment sur le rôle des chercheurs. Il vise à tester l'idée selon laquelle les projets de développement devraient être échafaudés à partir d'enquêtes qualitatives rigoureuses, sans préjuger ni des manques ni du secteur ni des modalités d'intervention. Afin de vérifier l'efficacité d'une

telle démarche, nous l'avons mise en œuvre dans une commune ethnique Tay du nord du Vietnam. Après 3 ans d'étude, nous avons identifié un secteur d'intervention. Plutôt que d'inventer un projet puis d'inciter les bénéficiaires à y participer, nous avons conclu qu'il était dans ce cas plus pertinent de se greffer à un projet local. C'est ainsi que nous nous sommes impliqués, dès sa conception, dans un projet de développement touristique. L'enjeu central n'était pas de changer les bénéficiaires pour améliorer leur niveau de vie, mais de modifier une initiative étatique afin qu'elle soit plus adaptée aux réalités locales.

À travers ces deux exemples, il s'agit de montrer comment une position critique à l'égard du développement s'est traduite par une forme d'engagement particulière. En effet, notre position initiale consistait à éviter de participer à des projets de développement, notamment pour leurs risques déstabilisateurs (Rist 2001 ; Latouche, 2003), mais aussi à cause des contraintes politiques vietnamiennes. Cependant, témoins de nombreuses actions de développement que nous considérions néfastes pour les bénéficiaires, et régulièrement sollicités par les développeurs pour les aider dans leurs projets, nous n'avons pas pu rester neutres et distants. Plutôt que d'observer sans intervenir, il nous a semblé nécessaire de nous engager, en tentant de suivre une série de principes guidant notre implication.

Cette communication montre ainsi comment et dans quelle mesure, selon deux cas spécifiques, nous avons tenté d'éviter les biais récurrents du développement et mettre en acte les principes qui définissaient les formes et les conditions de notre engagement.

Notre implication au sein du premier projet intervient avant la mise en œuvre des activités de développement mais après la conception du projet. Si nous étions appelés à combler la méconnaissance du contexte local, il n'était pas possible de changer ni les objectifs de fond (en partie fixés par les bailleurs), ni la structure de ce projet, ni les logiques d'intervention prédéfinies. Cette situation a provoqué de vifs débats entre chercheurs et agents de développement.

Ce cas témoigne des difficultés à accorder les recommandations de chercheurs soucieux d'ajuster le projet aux réalités locales, les objectifs des opérateurs de développement soumis aux conditions des financements et aux contraintes du calendrier et les logiques des autorités locales à la fois favorables au projet mais hostiles à la mise en place de certains changements sociopolitiques structurels.

Les conditions d'intervention du deuxième projet étaient très différentes puisque les anthropologues sont intervenus avant même l'écriture du projet de développement. L'idée était de faire de la recherche anthropologique le point de départ d'un projet, différemment de la position plus courante dans laquelle la recherche informe une action prédéfinie ou conseille une action en cours (Pannier et Culas, 2016 ; Bouju, 2011 ; Lavigne Delville, 1997).

L'originalité de notre démarche consistait à montrer qu'il est préférable de ne pas prévoir d'actions concrètes à effectuer avant de mener une recherche approfondie et transversale, au bout de laquelle un éventuel projet serait écrit puis mis en œuvre.

Dans ce cas précis, plutôt que d'initier des changements, l'objectif du projet était surtout de limiter les impacts négatifs d'actions exogènes prévues par les autorités, telles que le développement touristique de masse et l'aménagement d'un « centre urbain » mal intégré. Cet objectif n'est idéologiquement pas neutre. D'abord, il pose la question de savoir en quoi notre vision est plus légitime que celle des autorités publiques. Ensuite, cet objectif témoigne d'un positionnement particulier. Sans tomber dans le biais consistant à vouloir protéger les populations du changement, notre démarche a la prétention de se poser comme intermédiaire entre les populations locales et certaines interventions extérieures et de faire en sorte que les changements soient négociés entre les diverses composantes de cette société et appropriés sous des formes qui font sens pour eux. L'une des difficultés a alors été de ne pas projeter sur les populations locales notre propre vision, surtout dans ce contexte où la plupart des villageois adhèrent à l'idée que la « modernisation » et le « développement », sur le modèle de l'évolutionnisme social promu par le Parti-Etat, sont inéluctables, nécessaires et dans tous les cas avantageux.

Les différences entre les deux projets concernant les modalités d'intervention des chercheurs se sont traduites dans la manière dont la dialectique entre distanciation et engagement a été gérée. Si ces deux dimensions se côtoient toujours lors des enquêtes ethnographiques, leur part respective varie selon les cas. Dans le premier projet, il s'agissait surtout d'accompagner l'intervention de développement alors que dans le second les chercheurs étaient plus intimement impliqués dans l'intervention de développement. Si la position de chercheur peu impliqué qui caractérise le premier cas autorise à tenir davantage la position d'observateur extérieur et à ne pas avoir la prétention à infléchir la trajectoire de développement, le « passage à l'acte » (Dozon, 1991) qui caractérise le deuxième cas oblige à une prise de position idéologique plus marquée sur la forme de développement considérée pertinente ou nécessaire et sur le rôle des chercheurs dans cette dynamique de changement social planifié. Sur ce dernier point, l'ambition était de s'appuyer sur la compréhension des systèmes sociaux, des clivages et des modes d'interaction locaux et de la configuration développementaliste pour jouer un rôle de médiation. C'est ainsi que dans le second projet, nous sommes passés d'observateur distant, à conseiller impliqué dans un projet de tourisme en construction pour finir acteur direct et observateur d'un projet écotouristique afin de le réorienter vers ce qui nous semblait le moins risqué en termes de déséquilibres locaux.

On peut alors reprendre les distinctions proposées par Bouju (2011) pour distinguer le chercheur qui pratique une anthropologie fondamentale et/ou appliquée à une situation de développement de l'« anthropologue praticien » directement impliqué dans un projet de développement. La différence se situerait notamment, selon Bouju, sur « le rapport à l'engagement et à l'objectivité » (2011 : 574). Par opposition au chercheur qui doit « s'efforcer de conserver la bonne distance qui lui permet de maintenir une objectivité de jugement et de conserver sa neutralité axiologique dans les événements qui adviennent » (Ibid.), l'anthropologue praticien « ne se drape pas dans la « pureté » de la neutralité axiologique, il s'implique de manière engagée dans l'intervention en pratiquant une observation réflexive et orientée vers le changement de quelque chose dans la société. » (Ibid.).



Plutôt que des professions et des pratiques radicalement différentes et exclusives, nous considérons ces positions comme les deux pôles d'un continuum où, selon le gradient où le chercheur se situe, la part respective de distanciation et d'engagement varie mais ne s'annule jamais.

Ainsi, notre expérience montre comment l'anthropologue praticien impliqué dans une intervention de développement peut, sous certaines conditions difficiles à réunir, s'engager dans le projet tout en gardant l'essentiel des approches et outils de l'anthropologie académique. Autrement dit, nous pensons qu'il est possible de se situer au centre du continuum, c'est-à-dire d'être un praticien engagé tout en restant un chercheur distancié et mener ainsi une « recherche anthropologique fondamentale intellectuellement et socialement investie dans la situation historique des sociétés qu'elle étudie et susceptible de mobiliser ses compétences en faveur de leur conquête de l'autodétermination. » (Albert, 1995 : 118).

## Bibliographie

- Albert, B. (1995). Anthropologie appliquée ou anthropologie "impliquée" ? Ethnographie, minorités, et développement. In J.-F. Barré (Éd.), *Les applications de l'anthropologie. Un essai de réflexion collective depuis la France* (Vol. 36, p. 87-117). Paris: Karthala.
- Atlani-Duault, L., & Vidal, L. (Éd.). (2009). *Anthropologie de l'aide humanitaire et du développement: des pratiques aux savoirs des savoirs aux pratiques*. Paris: A. Colin.
- Bouju, J. (2011). Une application de l'anthropologie au développement. *Cahiers d'études africaines*, 51(202-203), 563-589.
- Cefaï, D. (Éd.). (2010). *L'engagement ethnographique*. Paris: Ecole des hautes études en sciences sociales.
- Dozon, J.-P. (1991). Le dilemme connaissance-action : le développement comme champ politique. *Bulletin de l'APAD*, (1).
- Lavigne Delville, P. (1997). A quoi servent les Sciences Sociales dans les Projets de Développement Rural ? Points de Vue d'un « Agent Double ». *Bulletin de l'APAD*, (14).
- Olivier de Sardan, J.-P. (1995). *Anthropologie et développement: essai en socio-anthropologie du changement social*. Marseille : Paris: APAD ; Karthala.
- Pannier, E., & Culas, C. (2016). Expérience de dialogue entre l'anthropologie et une situation de développement au Vietnam. *Anthropologie & développement*, (44), 123-148.
- Rist, G. (2001). *Le développement: histoire d'une croyance occidentale*. Paris: Presses de Sciences Po.

**Mots-clés :** anthropologie du développement, engagement/distance, changement social, recherche-action, éco-tourisme

---

# Rejetée d'un mouvement car trop critique ? Repenser l'engagement de l'anthropologue face à l'expérience sensible du terrain

Kassia ALEKSIC

CESSMA (UMR 7057), Université Paris Diderot / CNRS

Cette intervention propose de tirer les leçons d'une expérience où l'engagement politique du chercheur et sa position critique l'ont menée à être rejetée du terrain.

## Un objet pour un anthropologue engagé

La question de l'engagement a motivé le choix du sujet : un mouvement paysan en défense de la nature, luttant contre la construction de plusieurs usines de ciment. S'opposant aux logiques d'industrialisation et de productivité capitaliste, il défend un *autre monde* – où les rapports sociaux s'organisent en lien avec la nature et le cosmos. Réinventant les modes d'intervention dans le champ du pouvoir, franchissant les barrières entre le sacré et le profane, il s'est fait connaître pour les performances des femmes qui se cimentent les pieds pour marquer l'analogie entre leurs corps et la nature souffrante. Combinant spiritualité et autonomie politique, il s'organise autour d'une communauté paysanne s'étant construite en résistance non violente à l'Etat depuis l'époque coloniale. Parmi les nombreux conflits agraires, cette lutte représente un phénomène unique. Tout le monde y est le bienvenu, la condition étant d'apprendre du mouvement pour s'y engager et y contribuer (Sakasi, 2017).

En tant qu'anthropologue, j'ai été tout de suite accueillie dans ce mouvement. L'anthropologie étant une discipline jugée la plus adéquate pour valoriser la culture et le système de valeurs qu'il opposait en résistance. Un premier terrain m'a néanmoins menée à remettre en cause sa portée « progressive ». La critique prenait pour point de départ que le fait que les dominations de sexe et de classe, présentes dans les dynamiques internes et externes du mouvement, ne soient pas adressées. Plus encore, ce mouvement était organisé selon une structure féodale et patriarcale qui cherchait, comme stratégie de lutte, une alliance avec une pluralité d'élites politiques et d'acteurs au pouvoir. Loin d'être problématisée, cette stratégie politique faisait consensus. C'est d'abord une approche identitaire et culturaliste qui assurait à ce mouvement sa valeur contre-hégémonique. L'accent mis sur les femmes, l'écologie, ou les traditions lui conférait une portée universelle et d'une certaine manière dépolitisée.

## La critique face à la pratique du terrain

Suivant ces observations, je théorais ce mouvement comme une « bonne lutte » : l'hypothèse était qu'elle mobiliserait des « items idéologiques de la globalisation » (Hours & Selim, 2010) lui assurant une légitimité sur la scène globalisée ; à condition qu'elle n'adresse pas ce qui pose fondamentalement problème, c'est-à-dire les violences de classe et de sexe ou encore le système patriarcal et capitaliste. En d'autres termes, cette lutte émergeait comme un phénomène éminemment contemporain, qui rend compte de la nécessité de lutter au niveau local ou de créer des « alternatives », tout en révélant une forme de démission quant à un projet politique et idéologique

révolutionnaire qui viserait à renverser la totalité du système. Par la « pensée négative » (Marcuse, 1964), cette critique était un moyen de remettre à jour ce projet politique. Elle répondait à un appel d'anthropologues qui se donnent pour fonction de réhabiliter une analyse de classe afin de recréer des perspectives de lutte face à la globalisation capitaliste (Kalb, Carrier, 2015).

Enfin, cette notion de « bonne lutte » menait à penser le problème de l'« inégalité des luttes », en examinant la manière dont elles sont divisées et maintenues dans des particularismes. Or, cela me plaçait en contradiction : car malgré – et avec – une perspective critique, choisir cet objet d'étude contribuait à sa visibilité et son importance hiérarchique par rapport à d'autres luttes. En d'autres termes, cela soulevait l'enjeu de la dimension performative de la recherche et comment notre pratique nous engage dans des rapports de pouvoir. Ne fallait-il pas renverser de paradigme ?

Par ailleurs, cette position critique ne convenait pas au projet politique de l'anthropologue : elle m'enfermait dans une posture trop confortable face à l'expérience du terrain qui menait vers des directions imprévues (Althabe, Selim, 1999). Qualifiée d'« écoféministe », cette lutte incitait à se défaire d'une logique de pensée dualiste et d'adopter son propre langage, afin de comprendre sa capacité politique (Hache, 2016). Alors que ma démarche d'anthropologie politique prônait une rupture avec le relativisme, je devenais sensible au relativisme de la méthode pour élaborer une anthropologie de la nature (Descola, 2010).

### **La distanciation : une impasse méthodologique**

Face à cette ambivalence, le deuxième terrain s'est construit dans une optique de distanciation : écartier ma subjectivité (et critique) politique impliquait aussi de me distancier des acteurs du mouvement avec qui je m'étais liée sur un niveau sensible – d'autant plus accru que je ne parlais pas leur dialecte local. L'enjeu était désormais d'agir avec « méthode » et rigueur, afin de mettre *in fine* la critique politique à l'épreuve des données du terrain. Cela a conduit à des choix brisant la règle du jeu, dont l'effet a été de rompre la confiance des acteurs du mouvement. C'était le choix de :

- > prendre pour interprète un jeune étudiant qui avait étudié le mouvement sans s'y engager afin de recueillir des points de vue antagonistes : or, pour les acteurs du mouvement, la neutralité de cet étudiant le plaçait du côté de la science dominante ;
- > contourner la hiérarchie du mouvement, en choisissant une nouvelle porte d'entrée : non plus les hommes (paysans et activistes) qui dirigeaient le mouvement, mais les femmes, en les suivant dans leur travail quotidien afin de mieux comprendre le sens qu'elles donnaient à leur engagement. Cela avec pour effet de mettre la lutte sur le deuxième plan, en la trivialisant : les activistes ne comprenaient plus ce que je cherchais ;

- > prendre pour objet les réseaux d'activistes entourant le mouvement : si cela impliquait de me lier avec eux, cela limitait les rapports de réciprocité puisque j'étais a priori critique de la dimension « élitiste » qu'ils conféraient au mouvement.

Or, les gens ne sont pas dupes et savent très bien si l'on est ou non de leur côté. Cela d'autant plus dans un mouvement comme celui-ci, où une grande importance est donnée à l'honnêteté. « Avant même que tu commences à parler, ils savent si tu fais ou non partie des leurs », ai-je souvent entendu dire. Les activistes eux-mêmes, constitués de beaucoup d'intellectuels, se faisaient juges du mouvement. Le rejet était donc la conséquence de mon refus d'adhérer à la logique militante qu'imposait le mouvement. Dans un contexte où les paysans qui s'y engagent corps et âmes sont soumis à de constants efforts de délégitimation, l'ambivalence scientifique n'a pas sa place ; et la présence du chercheur (qui plus est étranger) devient une potentielle menace. Soulignons en effet que ma critique ne s'est jamais explicitement exprimée ; de même que le rejet s'est fait dans le silence : le sensible parle politique (Laplantine, 2015) quand les mots ne trouvent pas comment. Ce rejet, toutefois violent, m'a poussé à rebondir sur un autre mouvement contestataire avec lequel je partage une vision politique commune.

### **Remarques conclusives et perspectives**

Force est de constater comment la politisation du chercheur peut nuire à son terrain jusqu'à l'interdire. Elle révèle ici une faille du projet anthropologique : alors que celui-ci porte sur l'altérité, notre terrain nous a rapproché vers le familier. Nous comprenons aussi que la distanciation méthodologique n'est pas une réponse adéquate à la subjectivité politique qui s'impose comme une condition d'accès au terrain. Aussi, nous proposons de sortir d'un débat normatif qui interroge si oui ou non l'engagement politique est compatible avec la démarche scientifique. Plutôt, nous considérons l'engagement du chercheur comme un fait sensible qui marque son expérience de terrain de manière plurielle, contradictoire, et fondamentalement politique.

En conclusion, les actuelles réflexions que mène Olivier Neveux sur le théâtre politique nous éclairent sur la question de l'engagement : il propose de « foutre la paix au spectateur » - et de l'idée qu'on s'en fait en voulant le transformer par le « fétichisme de la conscientisation ». Il écrit : « je propose d'inverser le projet, et matérialiste frustré, de soutenir que ce n'est pas l'« idée » qui fait l'individu mais sa pratique. L'expérience qu'il accomplit, (et que pour une part, le spectacle lui permet) plutôt que la conscience que le théâtre lui apporte » (Neveux, 2017). Rapporté à l'anthropologie, cela nous libère d'un engagement qui se construirait par rapport aux acteurs du terrain ; ou encore à une idéologie politique a-contextuelle. Plutôt, cela nous incite à partager notre expérience de terrain, en faisant vivre ses différents présents et ses contradictions dans leur potentiel créatif, aussi bien pour la science que le politique.

### **Bibliographie**

Althabe, G., & Sélim, M. (1998). *Démarches ethnologiques au présent*. Paris, France: L'Harmattan.

- Carrier, J. G., & Kalb, D. (Éd.). (2015). *Anthropologies of Class: Power, Practice, and Inequality*. Cambridge, United Kingdom: Cambridge University Press.
- Descola, P. (2011). *L'écologie des autres: L'anthropologie et la question de la nature*. Editions Quæ.
- Hache, É., Notéris, É., & Larrère, C. (2016). *Reclaim: recueil de textes écoféministes*.
- Hours, B., & Sélim, M. (2010). *Anthropologie politique de la globalisation*. Paris: L'Harmattan.
- Laplantine, F. (2005). *La description ethnographique*. Paris: Armand Colin.
- Marcuse, H. (1968). *L'homme unidimensionnel: essai sur l'idéologie de la société avancée*. Paris: Ed de Minuit.
- Neveux, O. (2017). « L'art défie la nécessité de toute transition. » Entretien avec Olivier Neveux – Période. Consulté 20 octobre 2017, à l'adresse <http://revueperiode.net/lart-defie-la-necessite-de-toute-transition-entretien-avec-olivier-neveux/>
- Sakasi, A. (2017). Les pieds dans le ciment. *Périodes - Mémoire des luttes*. Consulté à l'adresse <http://www.medelu.org/Les-pieds-dans-le-ciment>

**Mots-clés** : lutte, terrain sensible, globalisation politique, épistémologie, performance, théâtre

# Quand l'enquête ethnographique engage la foi et autres choses : la chercheuse dans des terrains de la *rouqya* (France, Algérie, Egypte)

Fatima Zohra CHERAK

GRAS, Université d'Oran

L'objet de ma recherche est au cœur de l'anthropologie de la santé et de l'anthropologie religieuse. Inspirée de textes religieux de l'islam, la *rouqya*, que l'on peut traduire par exorcisme, devient visible depuis les années 1990 dans un contexte musulman sunnite comme la France, l'Algérie et l'Égypte. Se basant sur une récitation intensive du Coran, les rituels que j'ai observés de 1996 à 2007 (DEA et thèse d'anthropologie), dans ces trois aires culturelles, se présentent comme une « nouvelle » thérapeutique à l'antipode des représentations et des pratiques traditionnelles (*talebs*<sup>1</sup>, saints, confréries, devins) tout en s'inscrivant dans la modernité.

Mes observations des différentes pratiques de la *rouqya* à travers les rituels collectifs et individuels ainsi que mes entretiens avec des *râqis*, praticiens de la *rouqya*, et leurs malades accompagnés ou non des membres de la famille, m'ont permis d'appréhender la dimension thérapeutique revendiquée par ces acteurs. L'engagement de ceux-ci dans un soin non conventionnel interroge la position du chercheur dans la mesure où les acteurs de la *rouqya* cherchent son adhésion, demandent son assistance, et manifestent implicitement ou explicitement leurs attentes.

Comment le chercheur construit-il une approche ethnographique tout en configurant les différentes formes d'engagement, les contraintes, voire les risques, susceptibles d'entraver les objectifs de son enquête ?

## Le contexte de l'introduction aux terrains

La construction de liens pertinents indispensables à la collecte d'informations mobilise un réseau de proximité. Les intermédiaires (famille, voisins, journalistes, libraires, éditeurs, étudiants, imams, personnes rencontrées à la mosquée, etc.) permettent ainsi de créer des contacts. D'une telle communication résulte de nouveaux réseaux : un *râqi* me présente une malade, celle-ci me fait découvrir son propre réseau de thérapeutes et d'amies engagées dans la *rouqya*. Et inversement, une malade qui se positionne comme un pôle de contact me permet de connaître des *râqis* et leurs patients, diversifiant ainsi mes enquêtés, mais orientant aussi mes choix de lieux d'enquête. La littérature égyptienne contemporaine sur la *rouqya* a joué un rôle primordial dans le choix du troisième terrain (l'Égypte) et dans les premières prises de contact avec des thérapeutes du Caire. La presse m'a aussi orienté vers des journalistes (Algérie, Égypte) qui ont enquêté sur le phénomène *rouqya* et les thérapies coraniques<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Le *taleb*, littéralement « étudiant », désigne en Algérie le guérisseur qui manipule les talismans et les écritures coraniques et procède aux exorcismes.

<sup>2</sup> Cette période reflète des changements sociaux et politiques en Algérie qui a connu des troubles marquant sa déstabilisation suite au terrorisme islamique.

## Le positionnement dans les terrains

La rencontre des acteurs de la *rouqya* s'établit à travers une relation construite et conditionnée qui place l'enquêteur dans un statut de chercheur de savoir et d'initié à la *rouqya*. Dès le premier contact avec mes interlocuteurs, je me suis présentée comme une étudiante qui prépare une thèse en anthropologie en France. Cette discipline étant peu connue en Algérie, je devais expliquer sa spécificité : proche de la sociologie, elle s'intéresse à l'homme en général : son mode de vie, ses croyances, etc. Le carnet et le stylo à la main, parfois le dictaphone démasqué, des questions posées au *râqi* et/ou au malade, j'étais assimilée à une journaliste. Carte d'étudiante à l'appui, il était nécessaire de me démarquer et d'expliquer l'intérêt de mon étude.

Mon premier degré d'engagement était d'établir une relation de confiance et d'assurer l'anonymat des enquêtés. La collaboration du *râqi* m'a permis d'introduire des outils (dictaphone, caméra) que peuvent dénoncer certains malades non rassurés sur le but de leur utilisation. Cacher l'identité des malades prises en photos (foulard baissé jusqu'aux yeux) était suivi le plus souvent. Actuellement, une banalisation de la diffusion de scènes de *rouqya* est attestée (Youtube).

Les échanges avec les acteurs de la *rouqya* durant les rituels accordent une attention particulière à l'écoute et à l'empathie. Le silence est demandé pendant la récitation coranique, la tenue vestimentaire exigée est celle des autres participantes au rituel : foulard et vêtements longs. La séparation des sexes étant observée, je n'étais pas autorisée à observer les hommes dans la même salle. J'ai négocié ma présence dans le lieu du rituel réservé aux hommes à Marseille et dans une mosquée au Caire. Dans celle-ci, un *râqi* cairote a voulu m'intégrer dans les rituels collectifs en me considérant comme son assistante auprès des patientes. Or, je ne pouvais pas me tenir à sa condition d'engagement : se mouvoir pour observer les réactions des malades mais sans poser de questions sinon mon accent non égyptien me trahirait. Il était capital de poser des questions.

Dans un contexte de mondialisation, ma visibilité corporelle en France, en Egypte et en Algérie n'a pas vraiment influencé mon engagement auprès des *râqis* lors des rituels. Cependant, en Algérie (Oran) une patiente m'a reproché d'assister au rituel avec un pantalon large, une *djellaba* ample est recommandée. Dans un rituel privé au Caire, un *râqi* m'a apporté la tunique noire de sa femme : la longue jupe n'était pas suffisante.

## Des enjeux sociaux, religieux et politiques

Pourquoi le chercheur serait-il valorisé comme un « témoin » d'un savoir à diffuser, ici thérapeutique ?

Les acteurs de la *rouqya* vivent leur expérience comme une scène de la manifestation de l'occulte et de son traitement. Le « témoignage » du chercheur observateur est valorisé car transmetteur d'un savoir thérapeutique en attente de légitimation. Hormis la recherche d'une guérison en dehors de la médecine officielle, les malades sont aussi à la recherche d'une reconnaissance de leurs souffrances. La possession stigmatisée comme

maladie relevant de la psychiatrie trouve, à leurs yeux, une prise en charge dans la *rouqya* : la folie relèverait du domaine des djinns et de la sorcellerie.

### **Demande-t-on au chercheur de croire en ce qu'il observe ?**

Les djinns étant mentionnés dans le Coran, j'expliquais aux acteurs de la *rouqya* que j'observe des rituels pour analyser les diverses pratiques de la *rouqya* et les croyances qui lui sont liées. « Voir » est synonyme de « croire » dans la conception des acteurs de la *rouqya*. Les scènes de la « manifestation » des djinns sur le corps des malades et leur « exorcisme » seraient des moments forts pour croire et adhérer à la *rouqya*. Le chercheur, sans juger la véracité des croyances, est amené à poser des questions dans le champ logique des pratiques à observer. A cet égard, j'interrogeais les *râqis* par exemple sur le prénom du djinn censé posséder la malade, je lui demandais comment interprète-t-il les réactions du malade lors de la récitation coranique (tremblements, visions, etc.), comment juge-t-il l'efficacité de la *rouqya* pour un malade. Discuter de l'efficacité de la *rouqya* est délicat chez certains *râqis*. Au Caire, un universitaire m'a mis en alerte sur le sujet de la guérison à aborder avec les thérapeutes au Coran, notamment les salafistes.

### **Les situations à risque**

Mes interlocuteurs, inquiets à mon égard, me recommandaient des protections contre les djinns : réciter des invocations divines, éviter de porter toute amulette, pratiquer la prière et porter le *hijab*. Le chercheur est aussi soumis à la « vérification » rituelle afin de juger l'absence d'un mal occulte. Au Caire un *râqi* m'a récité une *rouqya*. Les situations de souffrance peuvent affecter le chercheur durant le rituel. L'interaction entre *râqi* et malades, les récits des malades, parfois le recours à la violence pour maîtriser une patiente agitée ou « contraindre » son djinn à parler, à quitter son corps, affectent la dimension éthique du chercheur témoin d'une violence banalisée. D'autres situations peuvent toucher l'intégrité physique du chercheur à travers la violence de certains malades en transe (cas d'une jeune possédée dans une mosquée au Caire qui m'arracha violemment les lunettes, les tordant et me serrant la gorge).

Des enjeux pouvant perturber la crédibilité du chercheur relèvent du domaine du jugement de la pratique (efficacité thérapeutique) et des praticiens (charlatanisme, exercice illégal de la médecine). N'étant pas médecin, mon rôle n'était pas de démontrer une « guérison » ou une amélioration, la subjectivité des acteurs admise comme telle m'a amenée à m'inscrire dans une anthropologie compréhensive et réflexive.

### **Conclusion**

La médiatisation de la *rouqya* en France, en Algérie et en Egypte a forgé ma position dans un contexte de globalisation. Des influences de méthodes, de représentations à travers une littérature contemporaine et des produits du multimédia (CD, VCD) diffusés, m'ont amenée à m'engager auprès des acteurs de la *rouqya* dans une perspective comparative



tout en respectant les contextes autochtones (langue, visibilité corporelle, statut de genre<sup>3</sup>, organisation sociale du temps, etc.).

Mon engagement comme doctorante curieuse, consciente de la vulnérabilité des patients et des attentes des *râqis*, s'inscrit dans une démarche de redéfinition du statut du chercheur observateur qui participe au groupe par immersion tout en s'interrogeant sur le sens et la nature des liens en train de se construire autour de lui : lien entre le *râqi* et ses patients, lien entre les patients eux-mêmes, lien entre l'humain et le non humain dans le contexte du recours à un soin non conventionnel. Les enjeux de ces liens tissés dans le soin ne peuvent être occultés dans le contexte global de la société (revendications, légitimations, accusations, expertises, etc).

## Bibliographie

- Affergan, F. (2012). *Le moment critique de l'anthropologie*. Paris: Hermann.
- Agier, M., Augé, M., & Albert, B. (Éd.). (1997). *Anthropologues en dangers: l'engagement sur le terrain*. Paris: J.-M. Place.
- Andrieu, B. (2011). *Le corps du chercheur: une méthodologie immersive*. Nancy: Presses universitaires de Nancy.
- Buscatto, M. (2010). *La fabrique de l'ethnographe dans les rouages du travail organisé*. Toulouse: Octarès éditions.
- Cefaï, D. (2002). Entretien d'Alain Mahe : Itinéraire d'une recherche. L'engagement civique d'un anthropologue en Kabylie. *Cultures & Conflits*, (47), 171-192.
- Cherak, F. Z. (2007). *Anthropologie de « l'exorcisme » en islam représentations et pratiques de la Rouqya en Algérie, en Egypte et en France* (Thèse de doctorat en anthropologie). Université d'Aix-Marseille, Aix-Marseille.
- Favret-Saada, J. (1990). Être affecté. *Gradhiva*, (8), 3-10.
- Ghasarian, C. (Éd.). (2002). *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive: nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*. Paris: Colin.
- Martinelli, B., & Bouju, J. (Éd.). (2012). *Sorcellerie et violence en Afrique*. Paris: Éd. Karthala.
- Monjaret, A., & Pugeault, C. (Éd.). (2014). *Le sexe de l'enquête. Approches sociologiques et anthropologiques*. Lyon: ENS éd.
- Moussaoui, A. (2007). Du danger et du terrain en Algérie. *Ethnologie française*, 31(1), 51-59.
- Piasere, L. (2010). *L'ethnographe imparfait: expérience et cognition en anthropologie*. Paris: EHESS.

**Mots-Clés :** engagement, rouqya, exorcisme, islam, rituel, maladie, soins non conventionnels

---

<sup>3</sup> J'avais une idée sur la femme égyptienne qui bénéficierait d'un statut social plus ouvert.

---

## L'ethnographie en terrain militant : l'exercice périlleux du chercheur, funambule sur le fil de l'engagement.

Sophie HUYS

LASCO, Université catholique de Louvain)

« *Tu nous tiendras au courant de la date de ta soutenance, on viendra ! Je suis curieux de voir ce qui va ressortir de tout ça...* », nous lance un de nos principaux enquêtés, en guise de clôture d'un des multiples entretiens menés avec lui. Cette anecdote trouve ici sa place tant elle a ravivé, dans notre esprit de chercheure, le questionnement relatif aux dimensions de notre engagement sur le terrain de notre recherche doctorale, celui d'une organisation non-gouvernementale. Notre posture et son degré d'engagement ont évolué au fil de notre recherche. Si un degré de participation plus important permet d'élargir l'accès à des pans du terrain, il suscite aussi des attentes dans le chef de nos enquêtés quant à la possible formulation de recommandations pour leur équipe et, plus largement, l'organisation. Après un rapide retour sur le contexte de notre recherche, nous reviendrons sur le processus d'élaboration de notre posture et son « intensité participative » dans une organisation traversée par des dynamiques militantes. Nous argumentons ici en faveur d'une évolution du chercheur en terrain militant sur un « continuum de la participation », plutôt que de l'envisager comme cloisonné dans *une* posture; selon les phases de sa recherche il sera alors capable de bricoler des méthodes pour préserver *et* son enquête, *et* ses enquêtés.

Notre terrain de recherche est le bureau belge d'une ONG de défense de l'environnement. Nous arrivons en 2016, peu de temps après le lancement d'une plateforme numérique autour de laquelle gravitent de nombreux attendus. Parmi eux, celui d'accompagner la transition de l'organisation d'« une structure hiérarchique et centralisée, laissant peu d'autonomie aux composantes de base » (Fréour, 2004 : 325) à une structure plus horizontale. En même temps que la plateforme, naissent des groupes locaux, formés par des individus actifs dans différentes villes de Belgique. Ceux-ci sont alors vivement invités à s'inscrire sur la plateforme et à en faire leur principal outil de communication et d'organisation. Constatant la place prépondérante assignée à la plateforme dans le processus de réorganisation, elle est devenue le point de départ de notre recherche. Au travers elle, nous interrogeons les pratiques des salariés et volontaires de l'ONG et l'éventuelle expression de tensions (Michaud, 2011 : 62) issues de leur rencontre.

Nous ne prétendons pas être arrivée sur le terrain armée d'outils de récolte de données précisément et rigoureusement définis. Nous avons néanmoins posé l'orientation générale de notre dispositif méthodologique, que nous qualifierons d'ethnographique. Nous l'inscrivons d'emblée dans une démarche qualitative, pour la place accordée à l'interaction chercheur-participants dans la construction de la connaissance (Anadón & Guillemette, 2007 : 28). Nous envisageons de réaliser notre enquête ethnographique sur un temps long, estimant que le temps était nécessaire à la construction de relations fortes (Havard-Duclos, 2007 : 1) et de confiance avec nos enquêtés. Cette confiance nous permettrait alors d'élargir le champ d'accessibilité des données (Soulé, 2007) et de

faciliter le processus d'acceptation de notre présence régulière sur le terrain (Lefebvre, 2010).

Notre réflexion sur des concepts théoriques centraux – ceux d'organisation et de dispositif numérique – a également contribué au façonnement de la méthodologie, particulièrement pour définir les lieux à investiguer et les personnes à interroger et/ou observer. Nous décrivons l'organisation ; « non pas comme un lieu figé où la structure formelle agit comme une contrainte, mais comme un lieu en mouvement, un lieu de construction, de structuration, un lieu en mouvement perpétuel » (Husser, 2010 : 33) – et dans le cas qui nous occupe, se manifestant à des niveaux international, national et local. Ceux-ci étant intimement liés, nous articulons entretiens semi-directifs et observation (de participante à non-participante) pour aborder ce vaste ensemble, duquel fait partie la plateforme numérique. Nous comprenons celle-ci non pas comme simple un outil mais bien « comme partie prenante d'un processus co-évolutif qui modèle les pratiques et les formes organisationnelles »<sup>1</sup> (Bach & Stark, 2004 : 103). Dès lors, plutôt que de distinguer l'ethnographie selon les espaces (*en ligne, hors ligne*), nous préférons employer le terme de « connective ethnography » (Leander, 2008) pour signifier la liaison des espaces – et élargir ainsi le « répertoire des acteurs dans l'organisation de sorte à saisir l'action des non-humains dans les tensions » (Michaud, 2011 : 50).

Outre ces réflexions théoriques, ce sont des éléments contextuels qui ont contribué à l'évolution de notre posture et de son degré d'engagement.

D'abord, le caractère militant de l'organisation étudiée, « dont un des enjeux est de produire de l'adhésion et de l'enrôlement » (Havard-Duclos, 2007) et où l'« injonction à l'engagement est explicite et permanente » (Combes & al., 2011). Ainsi, lors de notre première rencontre avec la personne qui deviendra notre interlocuteur principal, nous percevons d'emblée que nous sommes autant à ses yeux une bénévole potentielle qu'il n'est aux nôtres un point d'entrée dans l'organisation. Il nous invitera dès cette rencontre à participer à une « Journée d'accueil des volontaires », et, pour ce faire à nous inscrire sur la plateforme. Il ne manquera pas, par ailleurs, de nous mettre en contact avec des personnes actives dans notre ville d'origine pour nous suggérer d'y développer des activités. Nous avons ainsi très vite compris que, pour recueillir les données nécessaires à notre enquête, il serait profitable que nous nous investissions nous aussi pour l'ONG, entrant ainsi dans une relation de « donnant-donnant », de coopération nécessaire (Ion, 2012) avec les acteurs du terrain enquêté. Plus seulement chercheuse, nous deviendrons progressivement « enquêteur-volontaire » assumant une double-identité « de chercheur et d'enquêteur selon les circonstances, la nature des interactions, le statut *des* interlocuteurs », et dont nous tentons de faire « le meilleur usage stratégique » (Lefebvre, 2010 : 131). Selon les situations d'interaction approchées, nous mettons en avant l'un ou l'autre rôle, lorsque nous jugeons que cette définition de notre « identité est susceptible d'enrichir la qualité des échanges, en sollicitant une parole « sérieuse, réflexive, qui fait « avancer la recherche » » (*op.cit.*). Cette capacité à trouver adopter la « bonne » posture dans les « bons » moments tient, selon nous, à une connaissance affinée du terrain, suffisamment longtemps exploré que pour que le chercheur se fie à son intuition.

---

<sup>1</sup> Notre traduction

Notre posture de bénévole constitue ainsi un atout à nos yeux (pour l'accès à certains pans du terrain) et à ceux des enquêtés (pour l'aide apportée dans le développement des groupes locaux). Mais il semble que notre posture de chercheuse soit elle aussi porteuse d'intérêt du point de vue de nos enquêtés... En effet, et c'est ici le deuxième élément contextuel important : nous mettons les pieds dans l'organisation lors d'une phase relativement sensible de réorganisation des départements, de questionnements dans ceux-ci sur leurs rôles et missions. Ainsi, à notre statut de chercheuse, au statut de volontaire, « comme posture disponible dans l'organisation » (Broqua, 2009 : Arborio & Fournier, 2012 : Racine, 2007) s'ajoutait potentiellement celui d'experte. En effet, des anecdotes, telles que celle relayée plus haut, nous rappellent que l'équipe que nous suivons vit les bouleversements organisationnels que nous évoquions plus tôt. D'où l'intérêt, voire la curiosité, régulièrement manifestés par nos interlocuteurs quant à nos futurs résultats de recherche. Ainsi, dans cette « spirale de la loyauté » (Havard-Duclos, 2007 : 7) vécue par le chercheur temporairement bénévole pour les besoins de son enquête, s'insère l'attente de son expertise. Nous nous devons cependant d'être prudente car les propos que nous avons pu récolter lors des entretiens sont confidentiels – que faire par exemple de propos, parfois virulents d'un employé qui décrit la gestion d'un manager ? Nous envisageons ici la rédaction d'un rapport à destination de nos enquêtés, une fois notre travail de terrain clôturé. Dans celui-ci, ni noms ni entretiens n'apparaîtront, seuls des constats généraux seront transmis. Nous privilégierons un format plus court que notre thèse doctorale qui, tant par son volume que par le contenu sensible qu'elle renfermera, ne nous semble pas être la meilleure manière de répondre aux attentes de nos enquêtés – la considérer comme telle risquerait par ailleurs prendre le risque de trahir non plus seulement le champ de l'engagement, mais aussi celui de la recherche.

## Bibliographie

- Anadon, M., & Guillemette, F. (2007). La recherche qualitative est-elle nécessairement inductive ? In *Actes du colloque Recherche qualitative : les questions de l'heure* (Vol. 5, p. 26-37).
- Bach, J., & Stark, D. (2004). Link, Search, Interact: The Co-Evolution of NGOs and Interactive Technology. *Theory, Culture & Society*, 21(3), 101-117.
- Broqua, C. (2009). L'ethnographie comme engagement : enquêter en terrain militant. *Genèses*, (75), 109-124.
- Combes, H., Hmed, C., Mathieu, L., Siméant, J., & Sommier, I. (2011). Observer les mobilisations. *Politix*, (93), 7-27.
- Fournier, P., & Arborio, A.-M. (2010). *L'observation directe: L'enquête et ses méthodes* (3e édition). Paris: Armand Colin.
- Fréour, N. (2004). Le positionnement distancié de Greenpeace. *Revue française de science politique*, 54(3), 421-442.
- Havard-Duclos, B. (2007). Les coûts subjectifs de l'enquête ethnographique. *SociologieS*.
- Husser, J. (2010). La théorie de la structuration : quel éclairage pour le contrôle des organisations ? *Vie & sciences de l'entreprise*, (183-184), 33-55.
- Ion, J. (2012). *S'engager dans une société d'individus*. Paris: Colin.

---

Leander, K. M. (2008). Toward a connective ethnography of online/offline literacy networks. In J. Coiro, M. Knobel, C. Lankshear, & D. J. Leu (Éd.), *Handbook of Research on New Literacies* (1<sup>st</sup> edition). New York: Routledge.

Lefebvre, R. (2011). « Politiste et socialiste ». Une politique d'enquête au PS. *Revue internationale de politique comparée*, 17(4), 127-139.

Michaud, V. (2011). Proposition pour l'étude des tensions dans le mouvement, la sociomatérialité et le paradoxe. *Communiquer. Revue de communication sociale et publique*, (5), 47-74.

Soulé, B. (2007). Quelle place peut prendre le chercheur dans l'interprétation du sens... du sens donné par les acteurs sociaux auprès de qui il fait sa recherche ? *Recherches qualitatives*, 27(1), 127-140.

**Mots-clés :** engagement, ONG, militant, participation, numérique, ethnographie

# Quand la pratique ethnographie met à l'épreuve « l'individu-chercheur » : un parcours entre engagement et déstabilisation.

Marie ZEGIERMAN-GOUZOU

Triangle (UMR 5206), Université Lumière – Lyon 2

*Cette communication propose une réflexion autour des « mines méthodologiques » entourant la pratique ethnographique, à partir d'une immersion de 11 mois dans le quartier du Sanitas (ZUS) à Tours. Ce travail, auprès du collectif « D'ailleurs Nous Sommes d'Ici », permet de soulever les problématiques épistémologiques liées à l'engagement personnel du sociologue, à sa neutralité, et à son inconfort in situ. Il propose un travail cognitif et réflexif sur l'impact des caractéristiques objectives de l'individu-chercheur sur le terrain, et de l'impact des contextes nationaux sur la réalité sociologique mais également éthique et émotionnelle de sa recherche.*

Les quartiers populaires en France sont un lieu privilégié de déploiement des nouvelles pratiques démocratiques institutionnelles comme les dispositifs participatifs. Loin d'être uniquement caractérisés par une dépolitisation massive favorisant un éloignement des instances conventionnelles de participation politique (Beaud & Pialoux, 2004), ces quartiers voient également émerger des formes locales d'activisme politique et associatif, agissant comme des remparts contre le cumul des handicaps sociaux (L. J. D. Wacquant, 2007). Toutefois, peu d'expertises s'aventurent à croiser les questionnements autour de l'impact de ces dispositifs participatifs institutionnels, sur les représentations et les formes d'action de ces collectifs particuliers. C'est précisément le but de cette thèse démarrée il y a 18 mois, à savoir comprendre dans quelle mesure le modèle délibératif contraint l'expression politique des militants de quartiers populaires, et comment la diffusion de procédures participatives affectent les possibilités et l'effectivité d'actions collectives.

Les réflexions épistémologiques et méthodologiques présentées dans cette communication sont issues d'une immersion ininterrompue de 11 mois dans le quartier du Sanitas à Tours, complétée par des allers-retours ponctuels et réguliers pendant dix mois (2015-2017). Ce quartier, construit dans les années 1960, autour de l'activité industrielle issue des nombreux ateliers et entrepôts de la SNCF, est au cœur d'une politique régionale de participation multipliant les espaces de concertation (comité de quartier, conseil de vie locale etc.) (Bertheleu & Neveu, 2006). Il fait notamment partie des 200 quartiers d'intérêt national visés par le « Nouveau programme national de renouvellement urbain » (NPNRU) sur la période 2014-2024, qui cible les quartiers qui présentent « les dysfonctionnements les plus graves »<sup>1</sup>. Animé d'un tissu associatif dense, le quartier du Sanitas est traversé par de nombreuses initiatives militantes, dont celle du collectif « D'ailleurs Nous sommes d'ici 37 », au centre de notre étude. Intégré à un réseau national impulsé en 2011 par le Nouveau Parti Anticapitaliste, ses militants se mobilisent contre le racisme, l'islamophobie, les politiques d'immigration et de

---

1 « Renouvellement urbain: comment la ville veut transformer le Sanitas et ses habitants », publié sur le magazine en ligne La Rotative, 21/02/2017.

répression institutionnelles, ou encore contre le traitement médiatique des classes et des territoires populaires. La dizaine de militants actifs se réunit toutes les deux semaines dans le centre social situé sur l'axe principal du quartier, délimité par le passage du tramway. Ils veillent, de manière concomitante, à organiser à court terme la défense juridique des habitants victimes de violences et d'intimidations policière ou d'agressions à caractère raciste ; à moyen terme à se coordonner aux mobilisations et événements du réseau politique et associatif local ; et sur le long terme à organiser des rencontres/débats pouvant réunir jusqu'à 70 personnes.

La juxtaposition d'une monographie localisée et d'une approche ethnographique est apparue, dès les prémises de l'enquête, comme particulièrement adaptée pour rendre compte de l'hétérogénéité de ces territoires, et de la diversité des trajectoires militantes. Elle fut d'autant plus féconde que mise à l'épreuve par de nombreuses « mines méthodologiques », et donc au cœur des problématiques de neutralité, de positionnement, et d'inconfort ethnographique. Le processus d'élaboration du terrain, autant que sa conduite nous permet de conclure à trois dangers méthodologiques, au moins, contre lesquels il est nécessaire de construire des tactiques quotidiennes de protection et d'anticipation.

### **Les caractéristiques objectives du chercheur**

La pratique ethnographique suppose un engagement intense pour le chercheur de par le temps long de l'enquête, et de l'intensité des relations tissées sur place. Si les questions méthodologiques relatives aux négociations d'entrée et de sortie du terrain, ou la conduite de l'enquête stricto-sensu sont systématiquement relayées ; celles liées à l'influence des "caractéristiques objectives" de l'individu *derrière* le chercheur le sont peu. Être femme, jeune, issue de la petite bourgeoisie intellectuelle, lorsqu'on enquête dans un monde militant vieillissant, masculin et évoluant en milieu populaire apporte inéluctablement son lot de déstabilisations. Comment les rapports sociaux de sexe, la position sociale et l'âge du chercheur peuvent impacter son intégration sur le terrain et ses propres perceptions ? Nous expliquerons comment ces données se sont avérées essentielles pour l'analyse de nos matériaux, en nous permettant notamment de réajuster notre pratique aux interactions d'enquête inattendues.

### **De l'influence du contexte national sur une recherche locale**

Les attentats et l'état d'urgence de l'année 2015 ont profondément altéré la réalité sociologique de notre terrain, en contraignant la nature et les formes de notre intégration. Moins de deux mois après notre arrivée, et alors que nous commençons à prendre nos marques, nous constatons la profonde altération de l'ambiance originelle du quartier. Ces événements ayant amplifié les tensions entre les habitants et les institutions, et partiellement distendu les relations que le collectif avait tissé dans les quartiers prioritaires de Tours (*cf. réunion 15/11/2015 à la Rabière*). L'agenda de DNSI s'est subitement concentré autour de l'actualité liée à l'état d'urgence, aux besoins à courts termes des habitants face aux agressions islamophobes et aux violences policières ; ainsi qu'à l'injonction institutionnelle de conformité des associations au principe de laïcité. Il est question ici de rendre compte de la construction d'une *réflexivité réflexe*, et des

multiples “bricolages méthodologiques” nécessaires pour adapter et stabiliser en urgence notre démarche scientifique. L'idée étant de saisir comment des impératifs nationaux inattendus peuvent contraindre une ethnographie locale, amener le chercheur à élargir et transformer son objet de recherche à ces nouveaux impératifs; et accompagner *l'individu-habitant* à objectiver la sphère du “sensible” à partir de la nouvelle atmosphère du quartier et des tensions entre habitants et institutions.

### Engagement et investissement émotionnel

A trop vouloir contrer le risque de distanciation de son objet, on peut s'impliquer au point de frôler celui de la familiarisation. Comment avons-nous anticipé les contours de notre engagement ? Vivre sur son terrain, c'est mêler le quotidien de l'individu à celui du chercheur, et se retrouver en disponibilité permanente. Un risque de sur-socialisation fut d'autant plus important que le milieu enquêté « difficile » était enclin à provoquer une forme d'interpellation éthique, de sentiment de responsabilité pour le chercheur ; mais également qu'il était celui du militantisme et donc particulièrement ouvert à l'engagement. Se soumettre entièrement au terrain d'enquête peut créer une déstabilisation d'ordre psycho-moral que nous expliciterons, tant il s'agit d'une adaptation profonde et d'une actualisation de son *habitus* à la situation d'enquête. Un cloisonnement objectivé en amont de l'enquête doit permettre « d'organiser une protection éthique » grâce à la séparation de son identité personnelle et de son identité professionnelle, afin que l'individu ne s'efface pas derrière le chercheur.

Cette communication sera ainsi l'occasion de traiter des risques inhérents à la pratique ethnographie, et d'encourager un travail cognitif de clarification des liens et des résistances entre démarche scientifique et engagement personnel.

### Bibliographie

- Albera, D. (2007). Terrains minés. *Ethnologie française*, 31(1), 5-13.
- Beaud, S., & Pialoux, M. (2004). *Retour sur la condition ouvrière: enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*. Paris: Fayard.
- Beaud, S., & Weber, F. (2010). *Guide de l'enquête de terrain* (4e édition). Paris: La Découverte.
- Bertheleu, H., & Neveu, C. (2006). De petits lieux du politique : individus et collectifs dans des instances de « débat public » à Tours. *Espaces et sociétés*, no 123(4), 37-51.
- Boumaza, M., & Campana, A. (2007). Enquêter en milieu « difficile ». *Revue française de science politique*, 57(1), 5-25.
- Bourdieu, P. (2001). *Science de la science et réflexivité*. Paris: Raisons d'agir.
- Collovald, A., & Sawicki, F. (1991). Le populaire et le politique. Quelques pistes de recherche en guise d'introduction. *Politix*, 4(13), 7-20.
- Combes, H., Hmed, C., Mathieu, L., Siméant, J., & Sommier, I. (2011). Observer les mobilisations. *Politix*, (93), 7-27.
- Corcuff, P. (1996). Ordre institutionnel, fluidité situationnelle et compassion [Les interactions au guichet de deux CAF]. *Recherches et Prévisions*, 45(1), 27-35.



---

Havard-Duclos, B. (2007). Les coûts subjectifs de l'enquête ethnographique. *Sociologies*S. Consulté à l'adresse <https://sociologies.revues.org/182>

Naudier, D., & Simonet, M. (Éd.). (2011). *Des sociologues sans qualités? pratiques de recherche et engagements*. Paris: La Découverte.

Wacquant, L. J. D. (2007). *Parias urbains: ghetto, banlieues, État*. Paris: La Découverte.

Weber, F. (2013). De l'ethnologie de la France à l'ethnographie réflexive. *Genèses*, (89), 44-60.

**Mots-clés** : ethnographie, quartiers populaires, action collective, engagement, réflexivité

## Un engagement à « risque émotionnel » ?

### Ethnographie de l'hôpital, des pompes funèbres et de la police

Thomas BONNET

Certop (UMR 5044), Université Toulouse Jean Jaurès

Il n'est pas difficile de saisir à quel point la pratique de l'ethnographie implique un engagement de la part du chercheur quand elle traite d'objets dangereux ou qu'elle se fait sur des terrains « minés » (Albera, 2001). Sans pour autant aller sur des terrains où l'intégrité physique des chercheurs est susceptible d'être menacée, l'ethnographie implique aussi un engagement émotionnel. Cet engagement émotionnel peut se traduire comme le fait de « se laisser affecter » (Favret-Saada, 2009). Cela veut dire non seulement ne pas résister aux affects auxquels nous sommes confrontés sur le terrain, mais aussi les utiliser comme un outil interprétatif permettant alors d'accéder à une dimension sensible de l'objet. C'est, dans un premier temps questionner son propre rapport affectif aux situations vécues, mais c'est aussi s'engager auprès des enquêtés. Néanmoins, cet engagement émotionnel peut aussi comporter des risques pour l'enquêteur. D'une part, pour son propre bien-être émotionnel et, d'autre part, par rapport à la neutralité axiologique, et donc en partie affective, qu'il devrait cultiver à l'égard de son objet. C'est de cela que cette contribution propose de traiter. Pour ce faire, je montrerai comment la tentative de recueillir les émotions des autres durant leur travail m'a amené à m'exposer moi-même et à expérimenter le « risque émotionnel ». Dans un second temps, je soulignerai quelques difficultés que j'ai rencontrées par rapport à cette pratique.

J'ai enquêté sur *la régulation sociale du risque émotionnel au travail* (Bonnet, 2016). L'idée étant de comprendre comment les affects que vivent les travailleurs à travers leur activité peuvent impacter leur bien-être et éventuellement compromettre la réalisation du travail. Je me suis aussi intéressé à ce que font les collectifs de travail de ce risque émotionnel et comment ce dernier est régulé. J'ai réalisé alors une étude comparative sur trois milieux professionnels (pompes funèbres, hôpital, police). Ces métiers ont en commun d'exposer quotidiennement les travailleurs à d'intenses affects négatifs. Ces derniers s'expriment à travers le fait de travailler avec un public largement éprouvé. Dès lors que ces affects perturbent ou empêchent la mise en œuvre d'un travail jugé de qualité par les travailleurs, on pourrait parler de « risque émotionnel ». Pour enquêter sur le risque émotionnel, j'ai mobilisé les méthodes qualitatives utilisées en sociologie, à savoir l'observation et l'entretien. Je suis resté sur chaque terrain entre 3 et 4 mois à plein temps, c'est-à-dire que je dispose d'à peu près 350 heures d'observations par terrain et d'une soixantaine d'entretiens au total.

Cette méthodologie relève d'une manière traditionnelle de mener une ethnographie. En revanche, comment s'y prendre pour saisir le facteur émotionnel d'une situation sociale ? Cela étant d'une importance fondamentale pour moi vu que mon objet de recherche relève de l'affectif. Deux écueils au moins me sont apparus. Le premier, c'est que si je n'utilise que l'observation pour décrire ce qui peut m'apparaître comme relevant de l'émotionnel, je l'interprète forcément et c'est à partir de ma propre grille de lecture que j'attribue à l'enquêté des émotions. Par exemple, je décris durant une audition policière,

une certaine colère du policier qui m'apparaît tant à travers le vocabulaire qu'il emploie que l'intonation de sa voix et sa manière régulière de couper la parole à l'auditionné. Après avoir côtoyé quelques semaines ce policier, je comprends en réalité qu'il s'agissait d'une manière plutôt neutre de parler et qu'en somme j'avais surinterprété son attitude. Le second écueil, c'est que si je n'utilise que l'entretien, je vais recueillir autant de définitions émotionnelles qu'il y a d'enquêtés. Quand, par exemple, j'enquête sur la colère (pour rester sur cette émotion) et que je demande aux enquêtés en quelle situation ils ont ressenti de la colère, l'un va sans ambages me parler de la colère qu'il ressent envers certains usagers. Alors qu'un autre enquêté, ayant largement intériorisé le « travail émotionnel » (Hochschild, 1983) prescrit par l'organisation du travail, me parlera de la colère qu'il ressent à son égard quand il n'est pas bon dans son travail. Si ces deux manières d'envisager la colère sont intéressantes, elles divergent largement. En revanche, la combinaison de l'observation et de l'entretien permet, semble-t-il, de mieux saisir le fait émotionnel. Voici typiquement comment je procédais pour recueillir des situations où les émotions m'apparaissaient pertinentes. J'observe et je consigne à l'écrit, par exemple, une interaction entre un professionnel et un usager. Quand celle-ci s'achève, je reviens dessus avec le professionnel. En lui lisant mes notes, je lui expose mon interprétation de la situation, ce qui engage d'emblée un ajustement analytique entre nos deux perceptions de la situation. En nous appuyant sur des faits que nous reconnaissons mutuellement ou non, nous pouvons discuter de l'aspect émotionnel structurant cette situation sociale. Dès lors, il m'est apparu comme indispensable que je fasse moi-même l'expérience du travail pour deux raisons qui sont complémentaires.

La première, c'est que j'avais le désir d'expérimenter pour comprendre. D'abord, d'un point de vue cognitif je voulais saisir au mieux la dimension pratique du travail. Mais comprendre c'est aussi ressentir et appréhender la dimension sensible du travail. Comme le disent les enquêtes dans les trois milieux professionnels : « *si tu ne vis pas la situation, tu ne peux pas la comprendre* ». D'où le fait, qu'en règle générale, ils ne parlent pas à leur entourage profane de ce qu'ils ressentent en accompagnant un enfant dans la mort à l'hôpital, en auditionnant une fillette violée dans la police ou en ramassant un corps happé par un train dans le funéraire. Transmettre avec des mots les émotions que l'on éprouve quand, par exemple, on décroche un pendu en état de putréfaction est réducteur. Il manque forcément au récit les odeurs, la sensation du contact tactile, la peur de la contamination avec le cadavre et la pression que l'on ressent quand la famille est présente dans la pièce d'à côté. En outre, en me laissant affecter, je pouvais légitimement participer au partage émotionnel (Rimé, 2005) que réalisent les professionnels après des épisodes émotionnellement lourds.

La seconde raison, c'est que pénétrant des univers professionnels avec mon identité d'étranger, expérimenter c'était aussi un peu « en être », du moins « en devenir ». Sans me bercer d'illusions quant à une intégration parfaite, il me semble néanmoins que cela a été une véritable aide à l'immersion. J'ai été régulièrement invité à assister à certaines situations qui autrement m'auraient échappé, parce que le chercheur ne peut être au courant de tout ce qui se passe simultanément dans un service hospitalier ou une brigade de police. Le fait que les enquêtés pensent à moi quand une situation leur semblait pertinente a été une véritable aide. Certes, si je me méfiais de la façon dont les enquêtés pouvaient tenter de m'instrumentaliser en me montrant une certaine réalité, celle qu'ils

avaient choisi de me montrer, j'ai le sentiment néanmoins que l'initiation au risque émotionnel, le fait que j'ai accepté de m'exposer, a été pour beaucoup à l'origine de leur démarche.

Paradoxalement, je dirais que la principale difficulté que j'ai rencontrée, n'a pas été les quelques cauchemars récurrents en début de terrain ou encore l'impact de ces immersions sur ma vie d'une manière générale. La principale difficulté que j'ai ressentie, c'est qu'une intégration bien réussie fondée sur un partage émotionnel du quotidien m'a fait perdre quelques fois une distance que je voulais pourtant maintenir. Deux faits témoignent de cela. Le premier se déroule dans les pompes funèbres où j'ai assisté lors de l'habillage d'un défunt à une scène où un des professionnels joue avec lui, l'utilisant comme pantin pour amuser ses collègues. Le second fait se déroule dans la police et implique des violences policières lors d'une audition.

Ces deux situations, immorales et illégales, m'ont posé un problème éthique de taille. D'un côté, j'assiste à des situations qui heurtent ma propre sensibilité. D'un autre côté, mon engagement sur le terrain a conduit à construire des liens de confiance entre enquêteur et enquêtés. Aussi, que puis-je faire de ces données ? Deux choses sont évidentes pour moi. La première, c'est qu'il n'est pas question de fermer les yeux sur ce type d'événements sociologiquement si importants. La seconde c'est qu'il ne m'est jamais venu à l'esprit d'utiliser mes notes contre les protagonistes, c'est-à-dire de rapporter ces faits à leurs supérieurs. Si je faisais cela, non seulement, je trahissais des valeurs de confiance et de confidentialité, mais en plus, je me fermais les portes du terrain. En contrepartie, je deviens complice de faits que je condamne moralement. Dès lors, le dilemme est clair : accepter de se laisser affecter c'est se permettre d'obtenir des données pertinentes, tout en prenant le risque de perdre sa neutralité, de recueillir des données « encombrantes » et de, quelque part, se « corrompre ».

## Bibliographie

Albera, D. (2007). Terrains minés. *Ethnologie française*, 31(1), 5-13.

Bonnet, T. (2016). *La régulation sociale du risque émotionnel dans le travail. Une étude comparative dans les pompes funèbres, à l'hôpital et dans la police* (Thèse de doctorat pour l'obtention du grade de docteur en sociologie). Université Toulouse Jean Jaurès, Toulouse.

Favret-Saada, J. (2009). *Désorceler*. Paris: Edition de l'Olivier.

Hochschild, A. R. (2012). *The managed heart: commercialization of human feeling*. Berkeley: Univ. of California Press.

Rimé, B. (2009). *Le partage social des émotions*. Paris: Presses universitaires de France.

**Mots-clés :** émotions, travail, pompes funèbres, hôpital, police, méthodologie, dilemme, risque émotionnel

## Faire l'ethnographie d'éleveurs laitiers pour le compte d'autres éleveurs laitiers. Questionnements soulevés par la réalisation d'une thèse CIFRE au sein d'une organisation syndicale.

Jules HERMELIN  
LAIOS-IIAC, EHESS

Depuis septembre 2014, je mène une ethnographie sur la manière dont les éleveurs de vaches laitières du Finistère vivent la libéralisation du secteur laitier européen, processus entériné, le 1er avril 2015 par la fin des quotas de production. L'ethnographie peut-être qualifiée d'engagée à double titre, car je participe aux travaux agricoles dans plusieurs fermes laitières, tout en étant financé, via une convention CIFRE, par une association appartenant au réseau de la Confédération paysanne du Finistère. L'organisation syndicale voit dans ma thèse un moyen d'étayer ses propres arguments et de faire avancer la réflexion sur les conséquences sociales et économiques de la fin des quotas laitiers. Les conditions matérielles et sociales de réalisation de l'enquête m'obligent à me confronter, très tôt, à la « tension insoluble » du chercheur en sciences sociales (Cefaï 2009). Comment préserver mon autonomie en tant que chercheur ? Et comment garantir la qualité scientifique du travail effectuée, cette « rigueur qualitative » que Olivier de Sardan appelait de ses vœux (1995) ? Enfin, quel statut donner au produit de cette recherche ?

L'enquête de terrain a commencé, en septembre 2014, lors d'un stage de deux mois à l'UDSEA-Confédération paysanne du Finistère. Après un statut de stagiaire, puis de salarié, l'association Terroirs en fête, partenaire du syndicat, a pris la décision de m'engager en tant que salarié-doctorant. À partir de l'automne 2015, nous avons commencé à construire le projet de financement de la thèse via une structure partenaire. L'association Terroirs en fête, dont la mission est de promouvoir l'agriculture paysanne, porte la CIFRE et met à disposition les moyens nécessaires à la bonne réalisation de l'enquête. Depuis juin 2016, un contrat de travail me lie à l'association pour une durée de trois ans. D'un autre côté, un contrat tripartite a été signé entre mon laboratoire de rattachement (IIAC-LAIOS) et Terroirs en fête.

Le contrat de travail précise que je dois consacrer 20% de mon temps à Terroirs en fête. Il arrive que la frontière soit ténue entre un moment de travail pour la structure et une étape importante de l'enquête de terrain. Afin de ne pas être submergé par l'actualité agricole parfois débordante, mon activité syndicale se concentre sur la filière « lait de vache conventionnel ». J'ai également développé des missions annexes, sans objectif politique direct (interventions dans les lycées professionnels, cycle de projections d'un film documentaire sur les grèves du lait de 1972, articles pour la presse professionnelle, voyage d'étude sur l'élevage laitier irlandais). Ces activités sont en conformité avec l'objet de l'association et me permettent de m'intégrer à l'univers agricole départemental.

La question de la propriété intellectuelle des résultats de l'enquête est essentielle, surtout dans le cadre d'une CIFRE où les productions intellectuelles (écrites ou orales) peuvent comporter une dimension politique. Il existe des cas de doctorants que se sont vus empêchés des publications par leur employeur. Pour ma part, j'ai pu bénéficier de

conditions qui garantissent que les données m'appartiennent exclusivement. Terroirs en fête ne pourra intervenir que sur les éléments pouvant lui « porter préjudice », ou portant atteinte aux « agriculteurs interrogés »<sup>1</sup>. Les dispositions contractuelles m'assurent une position relativement avantageuse, laquelle me permet de jouir d'une certaine autonomie.

J'ai été enregistré auprès de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) comme employé de Terroirs en fête et ouvrier agricole. Je participe aux travaux de la ferme (traite, soin des animaux, etc.) en étant couvert par l'assurance de l'association. Après avoir passé plusieurs semaines à apprendre les bases du métier auprès d'un couple d'éleveurs, j'ai commencé à aller dans d'autres exploitations, à naviguer au sein d'un réseau local d'agriculteurs entre les villes de Douarnenez et Quimper. J'ai pu bénéficier à la fois de la sympathie d'éleveurs qui m'ont rencontré en tant que salarié de la Confédération paysanne, puis de Terroirs en fête, ainsi que de celle des éleveurs qui savent que j'ai déjà été chez un de leurs collègues. Les fermes enquêtées ne font pas nécessairement partie de ce syndicat. Je fais d'ailleurs mon possible pour sortir du réseau "confédéré" (adjectif employé par les syndicalistes pour s'auto-désigner), rencontrant les éleveurs au sein d'un réseau localisé d'interconnaissances. Néanmoins, tous identifient la Confédération paysanne du Finistère et savent que celle-ci finance mon enquête ethnographique. Le fait d'être encarté produit un ensemble d'interactions (allant, pour faire simple, de la complicité à la confrontation) sans pour autant constituer un frein majeur au déroulement de l'enquête.

Pour les producteurs de lait, ma présence est globalement l'occasion de discuter de sujets qui les passionnent : l'élevage, la relation à la laiterie, le travail avec les techniciens agricoles... Ils apprécient le fait que j'ai visité plusieurs fermes et que je propose un regard autre sur leur travail. Il arrive également que l'on me demande expressément de bien noter une information, ou de prendre acte d'une interaction. « C'était important que tu vois ça ! », me glisse-t-on après la visite d'un technicien venu discuter de la viabilité économique d'une ferme. Les producteurs de lait de vache connaissent depuis trois ans des difficultés économiques et sociales importantes. Pour certain-e-s, ma présence sur leur ferme est vécue comme une possibilité de faire entendre leur voix. Comme tout chercheur financé, j'ai la chance d'avoir le temps et les moyens de réaliser ce que les premier-e-s concerné-e-s n'ont souvent pas le temps de faire : faire le lien entre un ensemble de situations personnelles et des processus économiques, sociaux et politiques plus généraux.

Dans le cadre de mon enquête, et dans un contexte de tensions politiques entre les éleveurs laitiers et l'industrie de transformation (manifestations de 2016, échauffourées lors d'assemblées de coopératives), j'ai été identifié localement comme étant *du côté des producteurs de lait*. Cet « encliquage volontaire » (Olivier de Sardan, *Ibid.*) me donne une position privilégiée d'observateur tout en m'imposant une rigueur d'analyse. Quand j'échange avec un administrateur de coopérative laitière, qui connaît nécessairement mon engagement, je ne peux ignorer que certaines informations me parviennent filtrées, voire tronquées. Mine de rien, si je reste doctorant et jeune chercheur, je suis également chargé de rédiger des communiqués de presse pour le compte d'un syndicat agricole.

---

1 Citations issues de l'article 5 « Propriété intellectuelle » du contrat de travail avec Terroirs en fête.

Du côté des éleveurs, je peux voir, entendre et observer des choses difficiles à capter pour qui n'est pas reconnu comme digne de confiance. On me demande mon avis sur telle ou telle rumeur (la nouvelle usine à Carhaix, la remontée du prix du lait,...), sur telle décision d'orientation technique (passage au bio, choix d'un robot de traite...). On me glisse des informations en me disant « tu ne dis pas que c'est moi qui t'ai dit ça... ». Pris dans des relations locales fortement marquées par l'interconnaissance, je dois préserver l'anonymat de chacun, surtout vis-à-vis des autres éleveurs qui sont souvent les premiers à chercher à récupérer une bribe d'informations sur ce qui se passe chez les autres. Une description trop précise d'une exploitation laitière ou d'une situation donnée peut suffire à dévoiler l'identité de mes interlocuteurs. À l'écrit ou en situation d'enquête, je prends garde à maîtriser les informations que je communique. Pour continuer d'apprendre, d'observer, d'écouter, il faut parfois apprendre à se taire !

L'engagement par l'ethnographie a été voulu et travaillé dès les débuts de la thèse. Il en est même à la racine. C'est dans cette optique que j'ai commencé mon enquête par un stage à la Confédération paysanne du Finistère. À mesure que la thèse avance, la recherche est saisie par les questionnements, temporalités et rapports de pouvoir propres aux éleveurs laitiers finistériens.

Lors de réunions publiques, de sessions de formation syndicales, de rédaction d'articles de presse, d'interventions en lycée agricole, j'exprime et développe un argumentaire étayé sur l'élevage laitier en Finistère. Par voie orale, ou au travers d'écrits, je fais publiquement dialoguer ma réflexion anthropologique avec l'univers de connaissances des producteurs de lait. La thèse sort du seul registre académique pour rentrer dans le monde politique hétérogène et complexe (Purseigle *et al.*, 2010) des agriculteurs finistériens.

Que l'on soit financé ou non par une organisation politique ou syndicale, la « tension » reste et demeure « insoluble ». Contractuellement, je ne suis pas tenu de produire un discours conforme à l'idéologie de la Confédération paysanne du Finistère. Il reste toutefois que j'ai choisi, dans le paysage agricole, l'organisation avec laquelle je voulais travailler. Cet « encliquage » produit des effets que je me devrai de rendre apparents lors de la rédaction de la thèse. Ce sera là une condition *sine qua non* pour construire un ensemble articulé de connaissances, intelligible pour qui s'attellera à sa lecture.

## Bibliographie

Cefai, D. (2009). Les politiques de l'enquête (II) : Vers une anthropologie critique. À propos de : D. Fassin, A. Bensa (dir.), Les politiques de l'enquête, La Découverte. *La vie des idées.fr*. Consulté à l'adresse <http://www.laviedesidees.fr/Vers-une-anthropologie-critique.html>

Hervieu, B., Mayer, N., Muller, P., Purseigle, F., & Rémy, J. (Éd.). (2011). *Les mondes agricoles en politique de la fin des paysans au retour de la question agricole*. Paris: Presses de Sciences Po.

Olivier de Sardan, J.-P. (1995). La politique du terrain. *Enquête. Archives de la revue Enquête*, (1),

**Mots-clés :** CIFRE, syndicat agricole, Finistère, ethnographie engagée, engagement ethnographique, libéralisation économique, production laitière

## De la distanciation des acteurs. Pour une réflexivité à l'épreuve du terrain.

Jean-Stéphane BORJA

LAMES (UMR 7305), Aix-Marseille Université / CNRS

L'argument de fond est ici que l'enquête ethnographique ne saurait dédouaner le chercheur de la nécessité de s'engager, soit-il seulement question d'être ou de se rendre présent, de marquer une présence située. Or, force est d'admettre que cette question n'est jamais sans trouver un sens aigu, voire critique, aussitôt qu'il s'agit d'avancer vers de la connaissance, convoquant le plus souvent réflexivité, distanciation, méthode... Pour ma part, je voudrais soutenir à l'inverse que les objets/objectifs travaillés dans le cadre d'une enquête ne peuvent totalement se réduire à un seul examen réflexif ou distancié du chercheur. Je ferai en effet valoir que l'ethnographe ne saurait paradoxalement faire œuvre de connaissance qu'au prix d'une telle gageure. Il en va en effet de convenir d'un « faire connaissance » qui ne saurait s'extraire d'un minimum de liant, c'est-à-dire de lien et de rencontres que l'enquêteur étoffe ou fait, et qui ponctuent son enquête de terrain.

Pour étayer cette vue, je ferai alors levier d'une ethnographie politique réalisée sur un quartier central de Marseille, frappé durant les années 2000 par une réhabilitation et une mobilisation d'ampleur. Là, il y a en effet été question de l'émergence d'un problème public, ledit « *Problème de la rue de la République* ». Cette recherche s'est en particulier axée à explorer les ressorts d'une *street corner democracy*, les « nouvelles », bruits et autres rumeurs, les univers de sens changeants et volatiles, les phénomènes émergents et courants d'opinion qui sont venus porter, déstabiliser et dissiper ce qui a fait ici problème pour un minimum de public.

L'enquête conduite présente alors une double singularité. Déjà, elle se particularise par le fait d'avoir été ancrée durant plus de trois ans sur un terrain où j'ai été vivre. Également, elle se singularise par le fait d'avoir été engagée avant même que le terrain d'enquête ne se soit formé (*i.e.* avant que le problème public n'écloie, et à une période où rien ne donnait l'assurance d'une telle éclosion) ; et poursuivie jusqu'à la dissipation de celui-ci quelques années plus tard, marquant alors le terme de l'investigation.

Dans ce travail, il s'est alors agi d'assumer une ethnographie attentive à pister un public plutôt fragile - ou disons « réservé » -, tout affairé qu'il ait pu être, par ailleurs, à travailler un objectif/de l'objectif. Il en a été d'une enquête tenue d'« adhérer » à un terrain mouvant, successivement potentiel, instable et finalement évanescent ; d'une enquête par conséquent tenue d'être « en prise » avec son terrain, c'est-à-dire susceptible d'impacter, d'être travaillée, débordée ou même remise à distance sinon repoussée par lui.

Par rapport à cela, je ferai donc valoir un exercice réflexif qui ne saurait rester entre les mains exclusives du chercheur ni sous son contrôle exclusif. Je montrerai au contraire qu'à bien des égards, cette réflexivité demeure expérimentée et éprouvée, sujette à nombre de tracasseries, toute portée qu'elle soit par des engagements instables, pluriels et équivoques, auxquels l'enquêteur se trouve parfois, et de fait, acculé, sans forcément



pleinement s'y retrouver. Je situerai en cela comment cette réflexivité peut aussi être mise au compte d'un public.

Pour ce faire, j'égrainerai une série d'épreuves qu'induisent la présence et les nécessaires engagements du chercheur sur le terrain. Ici, il en ira notamment d'épreuves plurielles qui renvoient à une exposition d'un enquêteur qui fait des rencontres, se rend présent à d'Autres, parmi d'Autres, etc. J'insisterai notamment sur les « réflexions » en tout genre (objections, critiques, conseils, menaces, malentendus, incompréhensions, inquiétudes, interrogations, etc.) auxquelles une telle présence en vient à l'exposer. Je dirai également mot sur les ratifications contraintes et les (re-)mises à distance qui s'imposent à lui (comment l'enquêteur se voit tenu de s'engager, se voit obligé de rester cantonné à une posture de témoin, voire de se retirer) ; et plus largement sur le piètre contrôle qu'il a sur ses engagements (qui lui échappent souvent), sur ses formes de résistance ainsi que sur le rapport à la folie de cet « observateur qui n'observe plus » selon le mot d'Isaac Joseph. Suite à quoi je soulignerai comment un objet/objectif de recherche peut être accablé, critiqué, contesté, débattu ; mais aussi comment il peut être suscité, être soutenu et travaillé par un terrain « accueillant » (ménageant alors une place de choix et parfois délicate au « sociologue de service »), comment des résultats sont parfois attendus et variablement « digérés » sur le terrain.

Au final, il s'agira, par ce tour d'horizon, de voir comment les acteurs, loin d'être passifs, sont attentifs, observent et peuvent parfois interférer avec l'enquêteur en train d'enquêter, éprouver ses engagements, son enquête et son objet/objectif, et les déplacer. Je me ferai poussif en montrant en particulier à quel point ce fond réflexif ne saurait uniquement être le fait d'une distanciation du chercheur, mais comment il renvoie aussi à celle des acteurs eux-mêmes. Car au bout du compte, il s'agira bien de voir comment il est possible de mettre cette part réflexive au compte d'un public, aussi fragile ou réservé qu'il puisse être.

## Bibliographie :

- Becker, H. S. (1967). Whose Side Are We On? *Social problems*, 14(3), 239-247.
- Becker, H. S. (1985). *Outsiders: études de sociologie de la déviance*. Paris: A.-M. Métailié.
- Blumer. (1971). Social problems as collective behaviour. *Social problems*, 18(3), 298-306.
- Bordreuil, J. (2000). La ville desserrée. In T. Paquot, M. Lussault, & S. Body-Gendrot (Éd.), *La ville et l'urbain: l'état des savoirs* (p. 169-182). Paris: Découverte.
- Borja, J.-S., Derain, M., & Manry, V. (2010). *Attention à la fermeture des portes*. Editions de la Commune.
- Bosk, Ch., Hilgartner, S. (1988). The Rise and Fall of Social Problems: A Public Arenas Model. *American Journal of Sociology*, 94(1), 53-78.
- Burke, K. (1969). *A Grammar of Motives*. Berkeley, Calif.: University of California Press.
- Cefaï, D. (2002). Faire du terrain à Chicago dans les années cinquante, Abstract. *Genèses*, no46(1), 122-137.

- Cefaï, D. (2010). Codifier l'engagement ethnographique ? Remarques sur le consentement éclairé, les codes d'éthique et les comités d'éthique. In D. Cefaï (Éd.), *L'engagement ethnographique*. Paris: Ecole des hautes études en sciences sociales.
- Chateauraynaud, F., & Torny, D. (2000). *Les sombres précurseurs : une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*. Paris: Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.
- Deledalle, G. (1993). La théorie de l'enquête et le problème de la vérité. In J. Dewey (Éd.), *Logique: la théorie de l'enquête* (p. 9-49). Paris: Presse Universitaires de France.
- Dewey, J. (1993). *Logique: la théorie de l'enquête*. Paris: Presse Universitaires de France.
- Eliasoph, N. (2003). Publics fragiles. Une ethnographie de la citoyenneté dans la vie associative. In D. Pasquier & D. Cefaï (Éd.), *Les sens du public : Publics politiques, publics médiatiques*. Paris: Presses Universitaires de France - PUF.
- Goffman, E. (1991). *Les cadres de l'expérience*. Paris: de Minuit.
- Gusfield, J. (2003). Action collective et problèmes publics. In D. Pasquier & D. Cefaï (Éd.), *Les sens du public : Publics politiques, publics médiatiques* (p. 63-78). Paris: Presses Universitaires de France - PUF.
- Hilgartner, S., & Bosk, C. L. (1988). The Rise and Fall of Social Problems: A Public Arenas Model. *American Journal of Sociology*, 94(1), 53-78.
- Rancière, J. (1998). *Aux bords du politique*. Paris: Gallimard.
- Shibutani, T. (1966). *Improvised news: a sociological study of rumor*.
- Simmel, G. (2004). Digressions sur l'étranger. In I. Joseph & Y. Grafmeyer (Éd.), *L'Ecole de Chicago* (p. 53-59). Paris: Flammarion.
- Strauss, A. (1995). Identity, Biography, History, and Symbolic Representations. *Social Psychology Quarterly*, 58(1), 4-12.
- Strauss, A. L. (1992). *La trame de la négociation: sociologie qualitative et interactionnisme*. Paris: Éditions L'Harmattan.

**Mots-clés :** réflexivité, réflexion, public, problème public, enquête, ethnographie

# De l'engagement au désengagement et vice-versa, des marges de manœuvre construites et négociées lors d'une enquête ethnographique sur l'École inclusive française

Olivier KHEROUFI-ANDRIOT  
CIREL-Proféor, Université de Lille SHS

Notre objet de recherche porte sur l'activité d'accompagnement des élèves en situation de handicap dans le système éducatif français et nous cherchons à mieux comprendre le processus inclusif éducatif actuel. Nous avons utilisé au cours de notre enquête de terrain de janvier 2015 à juillet 2017 des méthodes ethnographiques pour construire nos données et nous avons combiné posture professionnelle de l'enseignant et posture de recherche du doctorant au cours de notre engagement. Dans ce contexte, notre terrain d'enquête est une combinaison de notre terrain professionnel sur lequel nous exerçons et de notre terrain de recherche sur lequel porte l'analyse de l'activité d'accompagnement des élèves en situation de handicap des classes et structures scolaires de notre terrain professionnel. Nous avons, pour le dire autrement, transformé nos réseaux personnels d'interconnaissances en terrain ethnographique (Barthélemy et al., 2014).

Deux enjeux sous-tendent notre engagement : le premier est l'accès aux dimensions clandestines de l'activité d'accompagnement des élèves en situation de handicap des classes et des structures scolaires de notre terrain d'enquête et le deuxième est un enjeu de réflexivité concernant notre implication directe à la première personne combinant et alternant posture de recherche et posture professionnelle selon les problèmes rencontrés et les besoins de notre enquête. Nous avons dû développer pour cela une capacité pour reprendre les mots de Callon (1999 : 77) à nous détacher de notre terrain d'enquête pour nous attacher autrement. Ce chassé-croisé définissant « [...] les positions et les rôles respectifs tout en montrant les complémentarités et les solidarités entre action et analyse de l'action » (*ibid.* : 77). Pour ce faire, nous avons construit ce que nous appelons des « marges de manœuvre » que nous définissons comme des outils méthodologiques et conceptuels nous permettant d'organiser la relation de réversibilité et de réciprocité entre « détachement et attachement » à notre terrain d'enquête selon une posture professionnelle ou de recherche. La légitimation de notre recherche dépend effectivement de notre réflexivité à restituer notre engagement lors de notre pratique ethnographique (Filiol, 2014 : 120). Notre première marge de manœuvre a été construite pour que nous puissions « négocier » le passage d'un engagement professionnel à un engagement du chercheur. Elle a pris appui sur le concept de « rhétorique de l'implicite » développé par Martine Janner-Raimondi et Richard Wittorski (2017). La seconde a été construite pour que nous puissions « négocier » le passage d'un engagement du chercheur à un engagement du professionnel (sans nous départir pour autant d'une posture de recherche). Il s'agit d'un outil méthodologique expérimental que nous nommons « l'atelier artistique d'écriture sur l'activité » dont le but est de recueillir le discours de jeunes enfants en situation de handicap sur l'activité d'accompagnement dont ils sont l'objet dans leur classe et leur école (Kheroufi-Andriot, 2017b). Nous entendons par « négocier », la mise en œuvre d'une relation de réversibilité et de réciprocité entre posture de recherche et posture professionnelle afin de combiner engagement du chercheur et engagement du professionnel dont le but est d'enrichir et

de bonifier les données produites. La construction de nos deux marges de manœuvre et la négociation entreprises pour réguler notre engagement au cours de notre enquête entre posture de recherche et posture professionnelle ont pris appui sur notre réflexivité. En nous appuyant sur les propos de Cefai (2010 : 563), cette réflexivité a joué dans plusieurs dimensions : biographique, pratique, tactique et analytique.

Cette relation de réversibilité et de réciprocité entre engagement du chercheur et engagement du professionnel nous a permis de construire des données « riches et variées, à la texture dense et réceptives au contexte » (Katz *in* Cefai, 2010 : 71). Nous avons pu améliorer notre compréhension des situations éducatives inclusives observées et vécues car nous avons pris conscience qu'elles « [...] incorporent déjà leur propre intelligibilité. Et cette intelligibilité commande à l'intelligence de l'enquêteur [et du professionnel] : celle de son expérience et celle de son entendement » (*ibid.* : 562). Ce qui n'est pas sans faciliter l'accès à des dimensions clandestines de l'activité d'accompagnement des enfants en situation de handicap des classes et structures scolaires de notre terrain d'enquête. En effet, rendre intelligible une situation « [...] ce n'est pas croire que l'on a tout compris parce que l'on a identifié quelque condition objective ou quelque motif subjectif, ou parce que l'on a ficelé une belle histoire, faite de contraintes structurales et de coups stratégiques » (*ibid.* : 562). Rendre intelligible une situation repose, selon nous dans notre contexte d'enquête, sur la possibilité pour le chercheur de rendre compte de la complexité du réel à travers les « yeux » du professionnel sans se départir de sa posture de recherche pour autant. En faisant ce choix, nous avons par contre été tenaillés par la mise à jour de dimensions clandestines de l'activité d'accompagnement qui touchaient aux droits des élèves en situation de handicap (Kheroufi-Andriot, 2017a). Dilemme qu'il a fallu gérer quand certaines actions pouvaient sortir d'un cadre légal alors même qu'il est intéressant pour l'ethnographe qu'elles se produisent. Les marges de manœuvre construites se sont alors restreintes.

#### **Bibliographie :**

Barthèlemy, T., Combessie, P., Fournier, L., & Monjaret, A. (Éd.). (2014). *Ethnographies plurielles: déclinaisons selon les disciplines*. Paris: Ed. du Comité des travaux historiques et scientifiques.

Callon, M. (1999). Ni intellectuel engagé, ni intellectuel dégagé: la double stratégie de l'attachement et du détachement. *Sociologie du travail*, 41(1), 65-78.

Cefai, D. (Éd.). (2010). *L'engagement ethnographique*. Paris: Ecole des hautes études en sciences sociales.

Janner-Raimondi, M., & Wittorski, R. (2017). *Rhétoriques de l'implicite en éducation et formation: entre discours et pratiques*. Rouen: PURH.

Kheroufi-Andriot. (2017a). L'atelier artistique d'écriture sur l'activité, une pratique sociale de recherche. In *colloque international Pratiques sociales et apprentissages*. Paris.

Kheroufi-Andriot, O. (2017b). Les dimensions clandestines de négociations à l'œuvre autour de la notification d'un accompagnement humain ou d'une décision d'orientation pour un élève auprès de la maison départementale des personnes handicapées. In *colloque international Décloisonner le suivi et le soin des personnes en situation de handicap et/ou atteintes de pathologies : les parcours de vie coordonnés*. Rouen.

**Mots-clés :** engagement/désengagement, réversibilité/réciprocité, marges de manœuvre, réflexivité, dimensions clandestines de l'activité, Ecole inclusive

# L'engagement longitudinal : l'étude de l'évènement familial

Mathilde LEBRUN

ESCP Europe / Paris 2 Panthéon-Assas

Cette communication s'appuie sur un travail de thèse dont l'objet était l'influence des crises, évènements et accidents sur les pratiques d'achat et de consommation dans une approche ethnomarketing, à l'échelle de la famille.

L'originalité réside dans l'accès à un terrain suivi en longitudinal durant cinq ans, dans un environnement intime et quotidien qui est celui de la famille (Singly, 2007) et s'orientant sur les grands moments de bifurcations (Bessin et *al.*, 2010) de la vie de famille (naissance, divorce, recomposition, maladie, retraite, deuil...).

Onze familles sont rencontrées durant ces cinq années, les techniques de collecte de données sont variées : récit de vie et histoire de vie centrée, observation, tenue de journal de bord, sémio-ethnographie des sites, auto-ethnographie des familles, prise de photographies, vidéographies et collecte de matériaux divers en suivi un protocole ethnomarketing (Desjeux et *al.*, 2009).

Il est, tout d'abord, proposé de s'intéresser à la question de l'engagement du chercheur dans un travail long terme dans le cadre domestique. La posture du chercheur dans un contexte de recherche à l'échelle familiale et dans le cadre d'un travail qui traite de thématiques liées à l'intime est déterminée par des modalités d'un type d'engagement et ce surtout dans une perspective longitudinale.

Le suivi au long cours et l'intensité des thèmes abordés exigent de construire une approche ethnographique et d'élaborer les bonnes conditions d'une relation aux interviewés. L'étude de l'influence de ces événements internes à la famille ou de crise, comme la crise économique de 2008, implique une double approche : rationnelle et émotionnelle. Il a donc été mis en place pour cette étude diachronique un maillage solide de collecte de données et également une grande flexibilité dans l'aspect relationnel. Enfin, comme une mise en abîme, il est proposé pour illustrer le propos, les cas de plusieurs familles qui au gré des transformations familiales et des transformations relationnelles se désengagent de processus de consommation.

## La posture et projection dans un contexte longitudinal

La recherche longitudinale s'est étendue sur plus de trois ans auxquels on peut ajouter deux périodes de plusieurs mois de phase exploratoire. Il a été pratiqué une étude longitudinale avec un fonctionnement par « balise » (Soulet, 2010). Chaque session d'entretien constitue une « balise » et ce qui se passe entre ces balises sera présenté dans des récits rétrospectifs portant sur l'intervalle. Soulet (2010) précise que les récits peuvent être partiels, erronés ou déformés mais qu'ils peuvent être comparés à ces points fixes et donc offrir au chercheur une possibilité de se repérer sur la séquence non suivie et de faire émerger des changements.

De plus, Forgues et Vandangeon-Derumez (2007) font émerger du travail de Menard (1991) trois caractéristiques de l'étude longitudinale qui sont dans ce travail bien présentes :

- > recueil de données sur au moins deux périodes distinctes,
- > les sujets sont identiques ou comparables d'une période à l'autre,
- > l'analyse consiste généralement à comparer l'entre-deux périodes ou à retracer l'évolution observée. A plusieurs reprises, une partie des entretiens ont été rétrospectifs durant cette recherche.

Dans le cadre des études longitudinales *a posteriori*, plusieurs problématiques et biais peuvent faire surface comme l'oubli et la rationalisation *a posteriori* (Forgues et Vandangeon-Derumez, 2007). Il est important de rappeler que dans ce travail, ce format a été peu utilisé en raison de ces biais évident et qu'il a été mis en place des tactiques pour éviter l'effet de ces biais.

### **Réflexivité et triangulation des données : une approche de l'intime en longitudinal**

Le rapport au terrain du chercheur a fait émerger la question de la réflexivité. Comme Fournier (2006) le rappelle, le sexe et l'âge de l'enquêteur déclenchent des mécanismes cognitifs qui participent à la constitution de la perception de l'enquêté sur l'enquêteur et par là-même influencent le discours de l'enquêté. L'influence du chercheur sur le terrain et les biais potentiels ont été très souvent traités dans la littérature (Bertaux, 2010 ; Laplantine, 2012). Faute de les neutraliser, il s'agit ici de montrer comment ces biais ont pu faire émerger des informations qui parfois ont été des opportunités pour recueillir des données précieuses. L'ensemble de ces éléments participe à la constitution d'un tissage de relations établi dans le cadre du contrat de l'étude. Comme Fournier (2006) le précise : « ce que l'enquêté sait d'abord de l'enquêteur, c'est ce que celui-ci lui laisse voir ». Il a été fait le choix dans cette recherche de donner à l'oral le moins d'informations possibles, sachant que l'aspect longitudinal allait permettre de nourrir les attentes des familles au fur et à mesure. Ainsi, les seules informations délivrées sont sur le protocole de l'étude et les informations transmises par la seule présence du chercheur, notamment des données transmises par le physique (nom, genre, âge, vêtements, comportements, registre langagier). Ce contrat établi comme tel peut générer des malentendus dont le chercheur doit prendre conscience rapidement pour lui permettre d'ajuster éventuellement sa posture mais ce contrat établi peut également permettre de faire émerger des échanges féconds. Fournier (2006) analyse que la convergence des effets d'orientation du propos des enquêtés, en fonction des caractéristiques visibles du chercheur tels que l'âge ou le sexe, avec les pratiques et comportements perçus des enquêtés, est un gage de validité de l'interprétation.

Dans cette recherche, à plusieurs reprises, il a été permis de prendre conscience de cette image, de cette sorte de transfert tel un miroir de la perception d'un membre de la famille à l'égard du chercheur. Ainsi, chez la famille Le Guen, lors d'une rencontre dont les échanges portaient particulièrement sur le statut de jeune mère et des difficultés pour gérer son fils en bas âge et la projection avec un enfant à naître, Christelle a justifié son envie de ne plus investir dans des dépenses pour les vêtements en raison de ce nouveau statut de « mère » et de changement de priorités. Lors de cette explication, Christelle

destinait ses paroles au consultant (un homme d'une trentaine d'années) qui accompagne le chercheur tout en regardant le vernis à ongles porté par le chercheur, particulièrement assorti à sa tenue ce jour-là. Elle précise qu'elle ne veut plus suivre la mode. Cela a permis au chercheur qui avait peut-être un peu « baissé la garde » puisqu'en contact depuis plusieurs mois avec les familles, de prendre à nouveau conscience de la nécessité d'un renforcement de posture neutre, notamment dans son style vestimentaire et les attributs liés à la féminité.

L'explication de Christelle sur ce désintérêt était justifiée par son changement de statut et présenté comme une évolution logique des choses. L'étude montrera que cette période était une période riche en frustrations pour Christelle, une période durant laquelle elle dira avoir eu du mal à trouver ses marques et à être finalement épanouie. Dans ce contexte, la prise de conscience de cette perception et ressenti de Christelle, a permis de re-contextualiser ses propos, et donc d'éviter une éventuelle surinterprétation. Lors des dernières minutes du dernier entretien, le chercheur découvre un nouvel éclairage pour ces multiples transferts et projections de Christelle, lorsque Olivier demande au chercheur s'il a des enfants, et s'étonne de ne jamais en avoir su plus sur sa vie. Christelle répond par la négative avant même que le chercheur n'ait pu avoir le temps de répondre. Face à une question aussi formulée et directe, le chercheur a donc répondu avec transparence et a précisé qu'il avait un fils de 9 ans. Christelle est visiblement interloquée, le chercheur perçoit alors la rupture de la représentation du chercheur.

Chez la famille Delage, lors de la dernière rencontre, Patricia évoque l'importance qu'elle accorde au fait d'aller chez le coiffeur pour prendre soin d'elle, même dans un contexte économiquement très difficile. Lors des dernières minutes de l'échange, elle aura les propos suivants : « Vous êtes pas psychologue, mais c'est comme la coiffeuse, elle joue un peu ce rôle. » Patricia explique notamment que la comparaison tient dans le fait d'être écoutée tout simplement et d'avoir raconté sa vie : les moments heureux et les moments de tristesse comme elle les nomme.

### **Exploration des familles Delage et Dubois**

L'appartement des Delage, en banlieue parisienne, est une ruche joyeuse où les quatre enfants, âgés de 16 à 25 ans, vont et viennent au gré des jobs ou des couples qui se forment. Patricia, la mère, a arrêté de travailler à la naissance de ses enfants. Elle optimise son budget en profitant des réductions et perçoit les courses comme un jeu. Chez les Delage, la consommation est totalement déstructurée. Les repas, peu équilibrés, sont pris au gré des passages des uns et des autres. Lorsque son mari la quitte, Patricia connaît un important bouleversement, autant émotionnel que financier. La consommation se dérégule, les courses deviennent une corvée. Le fast-food prescrit par les plus jeunes et les produits industriels prennent le pas sur le fait-maison.

Sandrine et Thierry Dubois vivent dans un village du Rhône depuis la naissance de leur fils, Ludovic, 4 ans. Ils sont attentifs à leur budget : elle profite des bons d'achat sur le mode de la chasse aux trésors, il achète ses voitures à l'étranger, les dernières minutes leur permettent de voyager. Chez ces adeptes du fait-maison, Thierry tient les rênes de la cuisine et impose ses choix à toute la famille. Sandrine est effacée, stressée. En 2010,

le couple divorce. Sandrine quitte la maison et une garde alternée est mise en place. S'ensuit une période d'adaptation : ils achètent au jour le jour, en fonction de la présence ou non de Ludovic. Sandrine et Thierry seront suivis séparément dans leur nouvelle vie pendant plusieurs années.

## Bibliographie

- Badot, O., Carrier, C., Cova, B., Desjeux, D., & Filser, M. (2009). L'ethnomarketing: un élargissement de la recherche en comportement du consommateur à l'ethnologie. *Recherche et Applications En Marketing*, 24(1), 93-111.
- Bessin, M., & Bidart, C., Grossetti, M. (2010). *Bifurcations: les sciences sociales face aux ruptures et à l'évènement*. Paris: La Découverte.
- Bertaux, D. (2010). *Le récit de vie*. Paris : Armand Colin.
- Desjeux, D. (1990). L'ethnomarketing. Un nouveau souffle pour les études de comportement des consommateurs. *Sciences humaines*, (1), 38-39.
- Forgues, & Vandangeon-Derumez. (2007). Analyses Longitudinales. In R.-A. Thiétart (Éd.), *Méthodes de recherche en management*. Paris: Dunod.
- Fournier, P. (2006). Le sexe et l'âge de l'ethnologue : éclairants pour l'enquête, contraignants pour l'enquêteur. *ethnographiques.org*, (Numéro 11-octobre 2006). Consulté à l'adresse <http://www.ethnographiques.org/2006/Fournier>
- Laplantine, F. (2012). *La description ethnographique*. Paris: A. Colin.
- Menard, S. (2002). *Longitudinal Research*. Newbury Park: SAGE.
- Singly, F. de. (2007). *Le lien familial en crise*. Paris : Rue d'Ulm.

**Mots-clés :** longitudinal, famille, évènement, ethnomarketing, quotidien, intime.



---

[4]

Engagement et réflexivité :  
Penser sa place

# Les tensions de l'ethnographe face à un terrain fortement engagé

Diana OSPINA DIAZ

ENS Paris / EHESS

Dans cette communication, je voudrais montrer, à travers mes expériences d'enquête avec des groupes indigènes de la Colombie<sup>1</sup>, certaines des tensions auxquelles, j'ai dû faire face comme anthropologue, lors de mes terrains. Elles m'ont obligée à recadrer les approches scientifiques et méthodologiques, obéissant à mon propre processus de formation en tant que chercheuse.

## Mon engagement scientifique autour du discours de ce qu'être indigène :

J'ai commencé mon travail ethnographique avec des groupes indigènes de la Colombie en 2013, lors de mon enquête de terrain de master 2. En 2013, je me suis rendue dans le département du Cauca, une des régions de la Colombie pour rejoindre un laboratoire d'études environnementales qui travaillait dans des projets de préservation d'eau dans la municipalité de Puracé.

Cette municipalité, située entre les 2800 et 3400 mètres d'altitude, de par sa hauteur, était propice à la production d'eau, propice à la récolte de pomme de terre. Pendant des décennies, elle avait été l'objet d'un important processus de déforestation pour favoriser l'implantation des projets agricoles.

Ce laboratoire d'études environnementales avait accepté de travailler avec moi parce que, certains de ses membres, étaient préoccupés sinon énervés devant l'attitude des habitants de cette municipalité, les indigènes Kokonucos. D'après eux, les Kokonucos se vantaient d'être écologistes mais en réalité, ils détruisaient la végétation pour cultiver de la pomme de terre en utilisant des technologies très nocives pour l'environnement. Ma mission, comme anthropologue, était de dévoiler les raisons de cette contradiction.

Pour me familiariser à cette problématique, j'ai fait un travail de recherche bibliographique tant dans des bibliothèques à Bogota – capitale de la Colombie -, que dans des bibliothèques de Popayán – capitale du département du Cauca-, mais je n'ai pas trouvé grand-chose : quelques livres présentaient les groupes indigènes du Cauca comme des peuples attachés à l'eau, de par leurs croyances et ayant une compréhension fine du fonctionnement de la nature et à sa préservation.

J'avais fait part du manque bibliographique aux membres du laboratoire et ils m'ont renvoyé vers un anthropologue qui a travaillé dès les années 1980 avec ce groupe indigène et qui faisait partie des auteurs des livres que j'avais consultés au préalable.

---

<sup>1</sup> L'existence des groupes indigènes de la Colombie a été reconnue légalement dans la Constitution Politique de 1991. Cette reconnaissance s'est faite sur une base ethnique et territoriale, étant reconnus comme tels, les groupes habitant encore dans les resguardos (des tracés territoriaux de l'époque coloniale). Les personnes appartenant à ces groupes sont censés être des rémanences de la période précolombienne.

Quand je suis arrivée à Puracé, il m'a fallu demander la permission au Cabildo<sup>2</sup> de mener mon enquête. Etant accompagnée d'un membre du groupe d'études environnementales bien connu des autorités du Cabildo, ma demande a été acceptée. Le gouverneur<sup>3</sup> a désigné la maison où j'allais résider et la personne qui allait m'accompagner lors de mes déplacements.

Pour mon enquête, j'avais préparé des questionnaires détaillés qui revenaient sur les parcours de vie des enquêtés et leurs représentations qu'ils ont des ressources environnementales – spécialement l'eau - mais aussi sur les technologies de production agricole. Pour l'élaborer ces questionnaires, je me suis appuyée sur les références bibliographiques réunies et sur les entretiens exploratoires que j'avais déjà réalisés. Rapidement, je me suis rendue compte que la focale de mon enquête n'était pas la bonne : les indigènes que j'interviewais ne correspondaient aucunement aux indigènes décrits dans la littérature que j'avais lu : leurs intérêts ne portaient pas sur des questions environnementales, leurs pratiques de production obéissant à la recherche de meilleurs rendements.

J'ai tenté de saisir cette contradiction en me concentrant sur les pratiques agricoles effectives. A partir de là, j'ai commencé à cerner plusieurs formes d'organisation sociale existant autour de la figure du Cabildo et du CRIC, l'organisation indigène dont le Cabildo de Puracé fait partie. J'ai compris qu'être indigène n'était pas une question de sagesse ancestrale qui aurait perduré pendant des siècles malgré les dynamiques de colonisation, mais une question d'organisation politique, qui comptait avec des cadres légaux spécifiques et qui avait des retombées concrètes sur la vie quotidienne des personnes faisant partie de cette organisation.

A partir de cette première expérience, j'ai décidé que pour toutes mes recherches j'allais me concentrer sur les pratiques effectives de mes enquêtés, sur leurs cadres d'opportunité et de référence (de l'Estoile, 2014) pour comprendre entre autres comment « le passé » est mobilisé en fonction des enjeux du présent (de l'Estoile, 2001). Ceci a été essentiel dans le processus de construction intellectuelle qui allait suivre.

### **Mon engagement scientifique autour des pratiques effectives des indigènes :**

Durant mon enquête de terrain à Puracé, j'ai fait la connaissance d'une professeure d'anthropologie d'une importante université colombienne, à qui j'ai fait part de mes observations et de mon projet d'entamer une thèse, après mon master. Elle m'a dit que tous les groupes indigènes du Cauca étaient différents et que des groupes indigènes comme les Paeces et les Guambianos, avec qui elle travaille à travers sa Fondation depuis les années 1970, avaient beaucoup plus conservé « leurs traditions ancestrales » que d'autres groupes. Sa Fondation collabore avec ces groupes dans des projets productifs et de récupération « culturelle » et du territoire.

Pour ma thèse, elle m'a conseillé de travailler sur le processus de peuplement et d'appropriation du territoire, l'idée étant que le produit de ma recherche nourrisse le

---

2 Autorité indigène reconnue par l'État Colombien

3 Autorité maximale du Cabildo

travail de sa Fondation. J'ai acceptée sous condition d'être entièrement autonome, pour garder, le plus possible, ma « neutralité axiologique » et donc mon engagement dans une démarche scientifique.

Par la suite, j'ai élaboré mon projet de thèse et ai décidé de me concentrer uniquement sur les Guambianos et j'ai alors changé ma problématique, choisissant d'étudier l'occupation de l'espace et son utilisation comme une ressource (Fontaine, 2005). C'est avec cette problématique en tête, que je suis partie sur le terrain : le resguardo<sup>4</sup> de Guambía.

Arrivée à Guambía, c'est cette professeure qui m'a aidé à y nouer mes premiers contacts. A vrai dire, être soutenue par elle m'a permis d'avoir les portes ouvertes partout où je suis allée. Elle est très appréciée pour les projets qu'elle a menés dans le resguardo et pour son appartenance au Groupe de Solidaires<sup>5</sup>. Ce groupe – avec les autorités indigènes de l'époque - a élaborée pendant les décennies 1980 et 1990 « *les concepts clés, propres à la pensée des Guambianos, qui supportent toute la structure de leur cosmologie, de leur idée de vie et des cheminements à prendre* » (Dagua, Aranda, Vasco, 1998, p.17). C'est avec ce corpus de savoirs qu'ils ont pu se battre pour leur reconnaissance comme « population différentielle » par l'État colombien en 1991.

Son engagement militant auprès de ce groupe, et ses connaissances sur les processus des luttes indigènes pour leur reconnaissance comme « autres », m'ont été d'une grande utilité. Cependant, ce militantisme et sa vision des groupes indigènes comme des survivants de l'époque coloniale – dont leur culture ancestrale serait à préserver et à récupérer – ont parfois rendu difficiles nos échanges scientifiques.

A Guambía, l'une des personnes ayant travaillé dans l'un des projets de sa Fondation, est devenue mon guide sur le terrain et c'est à partir de son parcours de vie et de celui des membres de sa famille, que j'ai commencé à comprendre comment les différentes sphères – international, étatique et locale – s'articulent, et comment le cadre légal multiculturel colombien joue dans l'occupation que les membres de ce groupe indigène font de l'espace au-delà des frontières étatiques (Gupta & Ferguson, 1997).

Ce guide m'a permis de connaître « les gens importants » du resguardo. Il me parlait des luttes indigènes pour la récupération de terres, de l'importance du Cabildo, de la perte culturelle des guambianos par l'adoption des valeurs des « blancs », du manque de terres dont souffrait la communauté. J'essayais toujours de ramener les conversations vers les projets productifs que lui et sa famille menaient, de leurs parcours de vie et migratoires, des activités économiques importantes dans le resguardo, des échanges commerciaux entre le resguardo et les autres municipalités. Cette divergence d'approches a amené à nous disputer : il considérait que je devais me concentrer sur leurs savoirs ancestraux et l'histoire de leurs luttes. Je lui ai expliqué que je voulais comprendre ces savoirs et cette histoire mais à travers leurs pratiques quotidiennes. Cette dispute a eu des effets sur la poursuite de l'enquête : l'orientation qu'il voulait donner à nos conversations et les personnes qu'il me présentait ont un peu changé.

---

<sup>4</sup> Découpage territorial reconnu comme appartenant aux « peuples indigènes » par l'État colombien.

<sup>5</sup> Groupe organisé dans le but de soutenir et fortifier les luttes indigènes.

Dès le début, je me suis sentie mal à l'aise pour approcher le Cabildo. J'entendais partout parler de la méfiance que les membres du Cabildo éprouvaient envers des personnes extérieures. Par ailleurs, durant les premières semaines de mon séjour, j'avais eu une discussion assez inconfortable avec l'une des personnes travaillant dans l'un des programmes du Cabildo. Elle m'avait demandé quel était le but de ma recherche et en voyant que mon approche n'était pas engagée politiquement, elle m'a dit qu'il me faudrait choisir un camp : soit j'étais de leur côté pour soutenir leurs revendications, soit elle parlerait avec le gouverneur pour que je quitte le territoire. Je lui ai expliqué que je n'allais rien faire contre leurs intérêts mais que, pour moi, il était essentiel de garder ma « neutralité scientifique » afin d'assurer la qualité de mon travail. Pendant un moment, j'ai senti ma présence menacée sur le terrain. Heureusement une professeure guambiana, très respectée dans le resguardo qui était avec nous, a pris ma défense.

Par la suite, j'ai compris que dans les bureaux du Cabildo se trouvaient des documents avec des données très confidentielles et délicates : utilisation de l'argent perçu par l'État, recensements indigènes, rapports des projets productifs menés dans le resguardo, etc. – que s'ils tombaient dans des « mauvaises mains », cela pourraient gravement les pénaliser. Pour éviter d'avoir des problèmes et pouvoir mener jusqu'au bout ma recherche, j'ai décidé de ne jamais aller au Cabildo et de rester du côté des familles. Le Cabildo ferait partie de ma deuxième partie de terrain quand j'aurai pris un peu de distance avec les données récoltées.

## Conclusion

En Colombie, où des politiques multiculturelles ont commencé à voir le jour depuis 1991, les enjeux autour de la « différence » sont de grande importance. Cette « différence » est appuyée sur de la littérature anthropologique produite pendant les décennies 1970, 1980 et 1990 et il existe un engagement fort d'acteurs académiques autant que des groupes concernés, envers les processus de « préservation et renforcement culturel » et « d'appropriation et réappropriation territoriale ». Cet engagement des acteurs rencontrés m'a amené, tout au long de mes enquêtes de terrain, à faire face à des tensions pour pouvoir maintenir mon engagement dans une démarche scientifique. C'est cela ce que j'ai voulu montrer à travers le cas de Puracé, où il m'a fallu faire face à la contradiction entre la théorie – que je ne savais pas encore comment travailler – et ce que le terrain me donnait, et à travers le cas de Guambía dans lequel le fait de vouloir rester dans une position « neutre » m'a conduit à devoir affronter ou éviter certains des acteurs locaux.

## Bibliographie

- Dagua Hurtado, A., Aranda, M., & Vasco Uribe, L. G. (1998). *Guambianos: hijos del aroiris y del agua*. Santafé de Bogotá, Colombia: CEREC : Los Cuatro Elementos : Fundación Alejandro Angel Escobar : Fondo Promoción de la Cultura.
- Fontaine, L. (s.d.). Montagnes et migrations de travail. *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, no52-2(2), 26-48.
- Gupta, A., & Ferguson, J. (Éd.). (1997). *Culture, power, place: explorations in critical anthropology*. Durham, N.C: Duke University Press.

---

L'Estoile, B. de. (2001). Le goût du passé. *Terrain. Anthropologie & sciences humaines*, (37), 123-138.

L'Estoile, B. de. (2014). Money Is Good, but a Friend Is Better": Uncertainty, Orientation to the Future, and "the Economy. *Current Anthropology*, 55(S9), S62-S73.

**Mots-clés** : engagement politique et identitaire, engagement dans la démarche scientifique, politiques multiculturelles

# Enquêter sur le processus d'institutionnalisation des couples homosexuels en Suisse : la question de la confidentialité et la censure du chercheur

Marta ROCA i ESCODA  
Université de Lausanne

Cette communication retrace une suite de réflexions et d'embarras qui sont issues de mon travail ethnographique (des ethnographies longues) en lien avec la question de l'engagement du chercheur, plus précisément la question de la confidentialité et de l'autocensure du chercheur face à la révélation d'informations qui concernent l'objet étudié (Roca i Escoda, 2008). Tant la question de la confidentialité (Béliard & Eideliman, 2008) que celle de l'autocensure ont à voir avec une dimension éthique de l'enquête. La première serait de l'ordre d'une *garantie* éthique et la deuxième d'une *attitude* éthique. Ces deux questions ont traversé mon expérience d'enquête souvent sous forme de dilemmes éthiques fort présents au cours de la recherche (Roca & Genard, 2011). Le dilemme éthique portait notamment sur les « données », en confrontant le chercheur à la dimension sociopolitique de son savoir et à la manière d'en rendre compte sur la scène politique (Sakoyan, 2008).

En ce sens, je voudrais formuler une suite de questions qui se posent essentiellement à qui s'est engagé à suivre une perspective d'ethnographie historique à propos d'un objet en devenir (le processus d'institutionnalisation des couples homosexuels en Suisse). Plus concrètement, il s'agit de réfléchir aux problèmes éthiques qui se posent à la croisée de la visée d'objectivité propre à la démarche scientifique et du rôle (ainsi que de l'engagement possible) du chercheur dans le processus politique investigué, sans négliger les attentes sociales dont recherche fait l'objet (Genard & Roca, 2014). Comme le remarque Daniel Cefaï la question suivante se pose : « comment le chercheur, endossant les rôles de militant, de témoin, d'avocat, de journaliste ou d'archiviste, peut-il contrôler les effets de la publicisation de son discours scientifique ? » (Cefaï, 2002).

Sans vouloir verser dans l'autocritique, je vais revenir ici sur quelques problèmes qui ont marqué mon travail d'enquête, dans le cours de la recherche ou à l'issue de cette dernière. Loin d'être idiosyncrasiques, ceux-ci sont d'une certaine manière présents dans toute activité de recherche en sciences sociales, car comme le souligne Daniel Bizeul, « tout travail d'enquête comporte des décisions d'ordre moral et déontologique. Un des principes les plus usuels et les plus largement acceptés est ainsi de ne pas nuire aux personnes étudiées. D'où les diverses précautions pour éviter d'intimider, de provoquer, de séduire, de piéger ; d'où l'attention à garder pour soi ce qui est confié, à mettre à l'abri les documents compromettants, à respecter l'anonymat des lieux et des personnes au moment de publier » (Bizeul, 2007).

Contrairement à des situations d'enquête, où le chercheur est confronté à des univers de croyances qui lui sont étrangers et auxquels il n'adhère pas, j'ai été confrontée aux coulisses d'une cause collective que je crois à la fois légitime et nécessaire et à laquelle j'ai, en quelque sorte, participé. Il a aussi été question de faire ressortir les liens de fidélité et les pactes de confiance avec les personnes rencontrées, lesquelles vont parfois à

l'encontre de la froide exigence scientifique du chercheur (Fassin, 2008). Mon terrain m'a amené à réfléchir aux principes de « hiérarchisation » ou de « construction de compromis » entre ces différents engagements. Autrement dit, pourquoi dans mon cas, renoncer à divulguer des informations qui seraient pourtant pertinentes d'un strict point de vue scientifique et donner la priorité à des impératifs éthiques ? Comment doit-on hiérarchiser les intérêts de connaissance et les exigences éthiques ? Quelle place donner aux savoirs des acteurs dans le travail sociologique ? Dois-je tout restituer de ce que je sais au nom de l'exigence de validité scientifique ? Que dois-je taire ?

Ne vais-je pas blesser mes informateurs ? Puis-je taire des données qui ont une portée explicative mais qui peuvent porter préjudice à mes informateurs ? Ne vais-je pas, en publiant mes résultats, aller à l'encontre de mes convictions et donner des arguments à ceux dont je ne partage pas les opinions politiques ? Quelle utilisation mes commanditaires risquent-ils de faire de mes recherches ?...

Pour traiter de ces questions ou dilemmes éthiques, je vais me baser sur mon expérience d'enquête. Il s'agit d'une ethnographie longue qui a traversé une thèse de doctorat et deux projets post-docs et qui a engagé plusieurs sites ou contextes : le chemin vers la reconnaissance des couples homosexuels en Suisse et en Espagne (2001-2016).

Plus précisément, je vais traiter la question de la confidentialité dans une réflexion autour de l'éthique de la transmission en lien avec la question des identités sensibles et de l'autocensure du chercheur. Si mon enquête a pu montrer en quoi et pourquoi « l'identitaire » devient, à un moment donné, un registre pertinent de mobilisation politique, elle a par contre abandonné la question du poids de ce même « identitaire » dans la réception et dans le traitement politique des revendications.

Dans mon enquête de terrain et dans l'écriture de ma thèse, laquelle portait sur la reconstruction de l'histoire du processus d'institutionnalisation des couples homosexuels dans le canton de Genève, j'ai été amenée à faire des arbitrages relatifs à la vie privée de certaines personnes. Ainsi, dans certains cas, il m'est arrivé de taire leur homosexualité. Pourtant, cette composante identitaire et expérientielle était au cœur de mon enquête, puisque je m'efforçais de relier les changements existentiels auxquels avaient dû faire face les personnes, spécialement en raison de l'irruption du Sida, avec l'évolution des revendications homosexuelles et de leur réception dans l'espace public et politique.

Fallait-il ou non le faire ? Cette question est présente dans un grand nombre de réflexions éthiques en ethnographie. Par exemple, certains chercheurs soulignent que, quand il s'agit des questions personnelles, voire intimes, le chercheur a intérêt à se demander si les éléments qu'il livre ont bien une utilité scientifique (Béliard & Eideliman, 2008) et non une fonction purement illustrative ou « d'effet de réel » (Dodier, 1994). Bien souvent, traquer les « effets de réel », et s'en débarrasser, permet de resserrer l'analyse sur l'essentiel et d'acérer son raisonnement sociologique. Cependant, il reste beaucoup de cas où les éléments essentiels à l'analyse relèvent de ces dimensions et informations dites « privées » ou « intimes », dimensions jugées problématiques et difficiles à manier, en raison d'un principe de pudeur ou de discrétion, mais aussi parce qu'elles sont trop



identifiantes pour les personnes concernées et qu'elles pourraient les exposer à des revers et à des dommages si elles étaient rendues publiques.

Que faire des informations qui pourraient participer à accroître l'intelligibilité de l'histoire du processus enquêté, à tout le moins au niveau de la justesse des événements, mais dont la publicisation viole le sens de la justice des personnes qui ont fait confiance au chercheur en dévoilant des identités cachées ou en parlant de compromis politiques confidentiels ? Rendre compte des négociations nouées entre plusieurs acteurs qui n'ont pas encore été dévoilées et qui apportent une meilleure compréhension du processus juridico-politique, voilà qui semble être le travail qu'on attend d'un bon historien. Mais que faire lorsque les événements ont eu lieu dans un passé très proche, que le processus n'est pas achevé, qu'il est encore ouvert et qu'il concerne l'évolution des droits des personnes ? Dans ce cas-là, doit-on dévoiler des aspects de l'action qui pourraient compromettre la suite du processus ? Peut-on dévoiler des identités sensibles ? Jusqu'où peut-on aller dans la publicisation des éléments glanés lors de l'enquête ?

Il s'agira donc d'insister sur le parcours de mon enquête, en soulevant plusieurs dilemmes éthiques qui concernent le rapport entre le chercheur et les enquêtés.

## Bibliographie

Bizeul, D. (2007). Des loyautés incompatibles. *SociologieS*. Consulté à l'adresse <http://sociologies.revues.org/226>

Cefaï, D. (2002). Editorial. *Cultures & Conflits*, (47).

Dodier, N. (1994). Ragin Charles C., Becker Howard S., What is a case ? Exploring the foundations of social inquiry. *Revue française de sociologie*, 35(1), 125-128.

Fassin, D. (2008). L'inquiétude ethnographique. In D. Fassin & A. Bensa (Éd.), *Les politiques de l'enquête: épreuves ethnographiques* (p. 7-18). Paris: La Découverte.

Fassin, D., & Bensa, A. (Éd.). (2008). *Les politiques de l'enquête. Epreuves ethnographiques*. Paris: La Découverte.

Genard, J.-L., & Roca i Escoda, M. (2014). Les dispositions éthiques dans la conduite de l'enquête et la livraison publique de ses résultats. *SociologieS*. Consulté à l'adresse <https://sociologies.revues.org/4720>

Roca i Escoda, M. (s. d.). Entre coming out et dévoilement. *EspacesTemps.net. Revue électronique des sciences humaines et sociales*.

Roca i Escoda, M., & Genard, J.-L. (2011). La « rupture épistémologique » du chercheur au prix de la trahison des acteurs ? *EspacesTemps.net. Revue électronique des sciences humaines et sociales*. Consulté à l'adresse <https://www.espacestemp.net/articles/la-rupture-epistemologique-du-chercheur-au-prix-de-la-trahison-des-acteurs/>

Sakoyan, J. (2008). L'éthique multi-située et le chercheur comme acteur pluriel. Dilemmes relationnels d'une ethnographie des migrations sanitaires. *ethnographiques.org*, (Numéro 17). Consulté à l'adresse <http://www.ethnographiques.org/2008/Sakoyan>

**Mots clés :** dilemmes éthiques, terrain sensible, question identitaire, engagement chercheur

# L'ethnographie comme engagement scientifique et moral.

## Retour sur une recherche dans un centre de réhabilitation d'usagers abusifs de drogues au Liban

Francis VERNEDE

Centre Max Weber (UMR 5283), ENS Lyon / Université Lumière-Lyon 2 / Université Jean Monnet Saint-Etienne

« [...] *the anthropologist must follow what he finds in the society he has selected for study: the social organization of its people, their values and sentiments and so forth.* »

Evans-Pritchard Edward Evan, 1973, "Some reminiscences and reflections on fieldwork", *Journal of the Royal Anthropological Society of Oxford*, vol. IV.

Les considérations d'Evans-Pritchard sur le travail de terrain sont évidemment pertinentes à ceci près que le chercheur -que ce dernier soit anthropologue ou ethnographe- *ne doit pas nécessairement suivre* l'ensemble des préceptes ou des conceptions portées par la société qu'il étudie. Cette assertion, véritable appel à l'engagement plein et entier nécessite d'être discuté.

Lors de ma recherche doctorale, j'ai rencontré d'importantes difficultés d'accès à mon second terrain, toutes en lien avec la question de l'engagement du chercheur. Après avoir observé pendant 18 mois un CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) en France, j'avais l'opportunité de procéder à une comparaison avec des associations libanaises. L'objet de la thèse était l'accompagnement des usagers abusifs de drogues et j'avais établi des contacts avec d'anciens résidents d'un centre de réhabilitation qui m'assuraient de l'intérêt de l'établissement<sup>1</sup> qui les avait suivis. De ce point de départ informel, c'est-à-dire de simples conversations qui débouchent sur une adresse courriel, j'ai pu -par tâtonnements successifs- accéder à ce nouveau terrain.

L'ethnographie est une technique d'enquête courante et fort bien documentée d'un point de vue méthodologique<sup>2</sup>. Elle se pratique à la première personne, ce qui induit nécessairement une relation spécifique et singulière au terrain. Ainsi, le travail d'objectivation de ce rapport semble essentiel pour appréhender l'ensemble des

---

<sup>1</sup> L'association Oum el Nour au Liban. Cette structure est fondée au Liban à la fin des années 1980, et possède le statut d'Organisation Non Gouvernementale (ONG). Elle est reconnue d'utilité publique par le gouvernement libanais depuis 1990 et s'inscrit dans le champ de l'action sociale. L'accompagnement des usagers abusifs de drogues et la prévention des conséquences sanitaires et sociales de la consommation demeurent son premier domaine d'intervention. Elle propose différents services (prévention, accueil de jour, etc.) mais nous nous intéresserons particulièrement à ses centres de réhabilitation qui fonctionnent selon le principe de la communauté thérapeutique. Ce sont des structures résidentielles de long séjours (minimum 15 mois), relativement isolées géographiquement et dont le fonctionnement est calqué sur le principe des communautés thérapeutiques hiérarchiques.

<sup>2</sup> Dans l'introduction de son ouvrage phare, Malinowski revient sur sa méthode de travail : « *Avant de procéder à la description de la Kula, il serait bon de dire un mot des méthodes à appliquer pour réunir des matériaux ethnographiques. [...] L'ethnographe est à la fois l'historien et son propre chroniqueur ; ses sources sont aisément accessibles, mais elles se révèlent complexes et insaisissables au suprême degré ; plutôt que de documents matériels bien définis, il lui faut partir de souvenirs et de comportements d'êtres vivants. [...] Un bref aperçu de ces tribulations, telles que je les ai moi-même vécues, éclairera ce point mieux sans doute que ne le ferait un long débat abstrait* ». (Malinowski, 1922).

données que produit l'engagement du chercheur face à un objet (Cefaï, 2010). Mais la question de l'engagement ethnographique n'est pas le seul fait du chercheur : la question de l'accès au terrain est primordiale et s'avère bien souvent être au cœur de négociations et de tractations dans une logique de reconfigurations *quasi* permanentes, comme en atteste par exemple les travaux de Jeanne Favret-Saada (Favret-Saada, 1977). Et cette question de l'accès dessine pour beaucoup les contours de ce que sera le rapport au terrain lors de l'enquête.

Le déroulé de ces tâtonnements peut s'envisager comme une véritable épreuve d'engagement, construite en trois étapes successives. J'ai dans un premier temps pu accéder au centre de réhabilitation à l'occasion de *visites documentaires*, en étant conduit par une salariée de l'association. Puis, un travail à mi-temps, consacré à des recherches de financements, en échange de temps d'observations m'a été proposé. Partagé entre l'enquête et le soutien à l'écriture de projets, j'ai pu collecter des informations sur l'ensemble des services existants. À la faveur d'un renouvellement dans la direction générale, je me suis vu proposer un poste à temps plein autour de la *coordination stratégique des services*, en totale indépendance des autres superviseurs et en lien direct avec la directrice fraîchement élue, cette étape étant la dernière en termes d'engagement. En acceptant ce poste, j'ai été contraint de m'éloigner physiquement des établissements d'accueil à proprement parler mais j'ai accédé à d'autres matériaux, tout à fait pertinents au regard de ma thématique de travail.

Dans cette communication, je reviendrai sur ces cheminements, sur l'instrumentalisation dont j'ai parfois fait l'objet afin de pouvoir observer analytiquement et sur le temps long. Cet « usage » du chercheur n'a pas été sans conséquences car les questions de l'orientation de la politique de l'association sont au cœur de tractations intenses. Ainsi, ma posture a généré du trouble et même des conflits, tout ceci me permettant de documenter l'appréhension concrète de la problématique de la réhabilitation, autour de laquelle des visions s'opposent.

De fait, cet engagement, à la fois en tant que salarié mais également en tant que chercheur et personne (avec des postures morales sur la thématique de l'accompagnement des usagers abusifs de drogues) a produit des matériaux pour l'enquête ainsi que des prémisses de changements au sein de l'association. La question de l'engagement ethnographique permet de poser la question de la posture du chercheur, d'analyser la connaissance qu'il produit comme une "politique". De fait, il n'est pas de neutralité dans l'ethnographie car elle engage et ce bien au-delà de la simple figure du chercheur. Dans ma recherche, la question de prendre parti s'est rapidement posée et il a fallu à de nombreuses reprises s'extraire de la fiction de la distanciation et de l'objectivité, suite aux propositions des enquêtés<sup>3</sup>. Ce faisant, la posture du chercheur

---

<sup>3</sup> Malgré leurs différences (contexte culturel, politique et social), les deux terrains ont réagi de façon relativement semblable face à la demande d'accès à des fins de recherche. Au CHRS, l'équipe des travailleurs sociaux et les personnes hébergées ont tour à tour testé mon engagement, notamment suite à certains incidents. Au Liban, j'ai subi de nombreuses épreuves visant à tester ma volonté de faire partie de la structure, à ceci près qu'il s'agissait de stratégies uniquement déployées par les salariés. Les résidents ne disposent en effet d'aucun moyen apparent de venir éprouver l'engagement des personnes qui travaillent au sein de l'association.

étranger s'est alors retrouvée mêlée à des enjeux politiques et moraux importants, opposants d'anciens salariés et la direction fraîchement élue.

Au-delà de la gêne ethnographique et sociale que cela génère, il convient de s'interroger sur les difficultés à concilier un engagement scientifique, une posture professionnelle et des principes moraux personnels. Cette conciliation difficile, impossible même, nécessite des contorsions, du temps et de la chance (ou peut-être de la sérendipité) et nous nous proposons de revenir sur les modalités de ces arrangements, appréhendables comme des arts de faire (Certeau, 1990).

En revenant chronologiquement sur les étapes des engagements et des postures, nous chercherons à déployer une réflexivité mêlant méthodologie et travail de théorisation, compte tenu du fait qu'il s'agit d'un travail inductif. Des premiers contacts à l'obtention d'un poste d'encadrement, nous reviendrons sur les cheminements de l'engagement, de la difficulté à tenir des postures, notamment lorsque des questions morales (concernant la dignité des usagers, l'honnêteté intellectuelle) percutent directement la recherche et par ricochet le travail salarié.

Évidemment, cette place évolutive a eu des conséquences sur la gestion de la relation avec le terrain. Cet engagement était synonyme à la fois d'avantages et d'inconvénients : s'engager plus intensément, c'est-à-dire occuper un travail à plein temps avec des fonctions d'encadrement, correspondait également à favoriser l'exposition de soi, en démultipliant les circonstances d'échanges et d'interrogations. Ici, j'ai notamment dû faire face à certains dilemmes d'ordres moraux. Lors de mon mi-temps, je suis devenu une sorte de *caution scientifique* pour un cadre (par ailleurs co-fondateur de l'association) qui voulait valider l'écriture de certains projets. Régulièrement, j'étais interpellé en tant qu'*expert sur la toxicomanie*, avec l'idée sous-jacente que mon regard positif sur la proposition lui donnerait un poids supplémentaire. L'envie de conserver mon accès au terrain s'est vu mise en balance avec l'idée de donner du crédit de façon factice (c'est-à-dire non documentée) à des orientations morales qui ne me convenaient pas. J'ai donc déployé des astuces de repli, en expliquant en aparté que je ne partageais pas ses considérations sur la question de l'usage de drogues, le tout avec tact et en mettant en avant notre principal point commun : le bien être des usagers.

Par ailleurs, la structure administrative de l'association s'est construite sur un mimétisme des communautés thérapeutiques qu'elle encadre. La hiérarchie est fortement considérée et j'ai constaté qu'en fonction des places qui m'étaient successivement attribuées, l'appréhension de ma parole était perçue très différemment. Pour autant, dès les débuts de ma recherche j'ai fortement questionné, de façon critique, une partie des outils thérapeutiques employés (que je trouvais trop coercitifs pour être efficace de façon pérenne) ainsi que le positionnement vis-à-vis de l'abstinence qui instigue une tolérance nulle à l'égard de tous les usages de substances, alcool compris. Paradoxalement, ce sont ces prises de position qui ont amené à ce que le poste de cadre me soit proposé. Ainsi, une distanciation des logiques historiques de l'association m'ont permis de m'en rapprocher un peu plus, mais en perdant l'accès réguliers aux établissements : j'allais désormais devoir poursuivre mon enquête depuis un autre poste d'observation, plus éloigné mais regorgeant d'informations, en occupant un rôle en qualité de cadre.

---

Ainsi, la pratique ethnographique et son corollaire direct qu'est l'engagement sont à l'origine de ces situations. Dans ces circonstances, le dilemme premier porte sur la trahison. Vis-à-vis de soi, de son étique, de ses convictions et de son statut de chercheur. Comment continuer l'enquête en étant ainsi instrumentalisé ? En creux de ces interrogations, prend forme l'idée d'une ambiguïté dans certaines relations d'enquête, ambiguïté d'autant plus forte que l'engagement perdure.

## Bibliographie

Cefaï, D. (Éd.). (2010). *L'engagement ethnographique*. Paris: Ecole des hautes études en sciences sociales.

Certeau, M. de. (1990). *L'invention du quotidien, tome 1. Les arts de faire* (Nouvelle éd). Paris: Gallimard.

Evans-Pritchard, E. E. (1973). Some reminiscences and reflections on fieldwork. *Journal of the Royal Anthropological Society of Oxford*, (IV).

Favret-Saada, J. (1977). *Les mots, la mort, les sorts*. Paris: Gallimard.

Malinowski, B. (1922). *Les argonautes du Pacifique occidental*, (1989<sup>e</sup> éd.). Paris: Gallimard.

**Mots-clés :** morale, terrain, ethnographie, dilemme

## Résister à l'engagement ?

### Conditions de possibilité et ressorts de la participation ethnographique Retour croisé sur des observations du travail militant et de lobbying à Chicago et Bruxelles

Armèle CLOTEAU

Laboratoire Printemps (UMR 8085), UVSQ

Clément PETITJEAN

Laboratoire Printemps (UMR 8085), UVSQ / HDEA (EA4086), Université Paris-Sorbonne

L'enquête de terrain doit ses lettres de noblesse à des auteurs qui, allant contre une conception selon laquelle l'ethnographie serait une discipline sans épistémologie, ont repris en détails les conditions sociales qui les avaient autorisés à enquêter, en particulier la position occupée par l'ethnographe (Bizeul, 2003; Bourgois, 2013; Whyte, 2002). Mais la solitude et le dénuement du chercheur pendant l'enquête amènent parfois à raisonner en termes de compétences et de capacités propres et à oublier que ses dispositions sont socialement construites. Contre une conception normative, nous avançons que la participation peut être comprise comme le fruit de la rencontre entre ces dispositions du chercheur, qui sont à la fois contraintes et ressources, et la configuration du terrain d'enquête.

En apparence, nos terrains d'enquête ont pour seul point commun d'observer des activités de travail. Armèle cherche à comprendre comment un secteur économique représente ses intérêts dans l'espace politique des institutions de l'Union européenne, tandis que Clément étudie les dynamiques de professionnalisation d'une activité militante, le *community organizing* et ses effets sur la division du travail politique à Chicago. Nos engagements ethnographiques se caractérisent également par deux formes différentes de participation : Armèle parvient à participer aux activités de lobbying qui font l'objet de ses travaux de recherche grâce à l'occupation d'un poste de stagiaire au sein du bureau européen de lobbying de la firme BigIndus, entreprise multinationale majeure de l'industrie agroalimentaire. Clément, quant à lui, n'arrive pas, malgré la multiplication de tentatives, à franchir la frontière sociale qui sépare militants permanents salariés et bénévoles des organisations locales.

Nous faisons ici l'hypothèse que ces formes d'engagement différenciées peuvent s'expliquer par un ajustement plus ou moins heureux entre les propriétés, les dispositions et la trajectoire de l'ethnographe et les caractéristiques du terrain étudié.

Si nos appartenances de classe et de genre diffèrent (le père de Clément dirige l'antenne régionale d'une agence parapublique et Clément a grandi dans la périphérie de Rennes tandis qu'Armèle est issue d'une famille d'agriculteurs d'un petit village de Mayenne), nous occupons tous deux une position similaire dans l'espace scientifique. Au moment de l'enquête, après des trajectoires scolaires dans des institutions élitaires, nous sommes tous deux doctorants contractuels, statut synonyme de stabilité matérielle, récemment arrivés à la sociologie. Cette reconversion disciplinaire nourrit un sentiment d'illégitimité. Le décalage entre position objective et sentiment subjectif nous prédispose d'autant plus à la participation que la confrontation au « terrain » apparaît comme une forme de rite de passage entérinant la réalité de la reconversion (Chamboredon, Pavis, Surdez, & Willemez, 1994).

Gardant en tête que l'ethnographe ne peut pleinement s'affranchir ou dissimuler à sa guise ses « qualités » sociales (Simonet & Naudier, 2011), l'objectivation de l'être social du chercheur doit être articulée à une objectivation des modalités d'entrée et de maintien sur le terrain. Dans la mesure où nous étudions tous deux des activités de travail, l'obtention d'un statut d'emploi et l'admission au sein d'un collectif de travail est déterminante. Tandis qu'Armèle parvient à occuper une place de stagiaire au bureau de BigIndus, aucune opportunité comparable ne s'est présentée à Clément, dont le statut migratoire ne l'autorise pas à exercer une activité professionnelle.

La position occupée sur le terrain détermine les possibilités de participation. La situation d'Armèle relève d'une situation de « participation complète » (Soulé, 2007) dans laquelle ses dispositions et ses ressources scolaires s'ajustent au rôle disponible dans l'institution, supposant une forte participation aux activités du milieu étudié. Le cas de Clément tient davantage d'une participation « périphérique », qui résulte d'un ajustement partiel de ses dispositions et ressources au terrain. Il entre en contact avec des bénévoles grâce à ses ressources militantes, effectue trois séjours à Chicago entre 2015 et 2017 pour une durée totale de cinq mois et demi mais ne bénéficie pas de statut migratoire lui permettant d'accéder à un statut d'emploi. Sa participation active à des réunions publiques, journées de porte à porte, actions collectives, l'observation de journées de travail en bureau, la participation à une semaine de stage de formation l'insèrent dans un groupe d'interconnaissance mais son absence de statut l'exclut de la participation aux activités des salariés.

Nous nous situons donc à différents endroits du gradient allant de l'observation complète à la participation complète (Gold, 1958). Alors qu'Armèle est engagée *par* son terrain, Clément est engagé *dans* son terrain (Alam, Gurruchaga, & O'Miel, 2012). Or, ces différents degrés de participation sont le fruit d'un ajustement plus ou moins heureux entre les dispositions de l'enquêteur/trice et des caractéristiques du terrain.

Dans la mesure où le degré de participation de l'ethnographe dépend moins d'une intentionnalité stratégique que de mécanismes sociaux qui le dépassent, nous nous sommes souvent laissés prendre au jeu de la participation sans nous en rendre compte. Ce décalage est imputable à la distance entre le terrain tel qu'on se le représente et tel qu'il se révèle être à l'épreuve de la pratique. Dans le cas d'Armèle, sa méconnaissance relative des milieux économiques et un rapport militant à un objet par ailleurs socialement stigmatisé ont fait écran à la compréhension des pratiques auxquelles elle participe. La difficile prise de conscience est renforcée par la réactivation de certaines de nos dispositions acquises au cours de nos trajectoires scolaires : propension au surinvestissement scolaire, forte inclination à endosser une attitude révérencieuse vis-à-vis de supérieurs hiérarchiques ou encore conception de la recherche comme un lieu d'émancipation personnelle.

Dans des conditions continues d'enquête, cette participation subie peut être comprise comme un des effets de la socialisation à de nouvelles pratiques (L. Wacquant, 2002). Or, cette emprise du terrain sur l'enquêteur conduit à développer ce que O'Miel et al. appellent une « boulimie ethnographique » (Alam et al., 2012). Le développement de ce goût de l'enquête est d'abord tributaire des conditions matérielles d'entrée et de maintien sur le terrain. Même poussée jusqu'à la nausée, une participation périphérique ne se transforme pas en participation complète si le statut de l'ethnographe ne change

pas, ce qui peut susciter dégoût et déception. Malgré une évolution de son investissement dans un stage de formation à l'*organizing*, allant d'une résistance initiale à un réel engouement, la participation de Clément ne lui permet pas de dépasser l'obstacle du statut d'emploi. Inversement, dans le cas d'Armèle sa participation complète est la condition de son maintien dans l'espace. Si elle n'en fait pas assez, elle a peur de se faire licencier.

Par ailleurs, l'acquisition de cette « boulimie ethnographique » est tributaire du statut dont jouit l'objet dans l'espace académique et de la position qu'y occupe l'ethnographe. Malgré son « dégoût » pour son objet, Armèle est prise au jeu dans le sens où accéder à des espaces jusqu'alors interdits prend pour elle le sens de petites victoires. Elle développe une forme d'obsession à la participation et devient même une « *talented lobbyist* » à force de chercher par tous les moyens à accéder à des lieux de pouvoir fantasmés et méconnus. Si le terrain est un « rite du feu », faire un terrain rare peut être vécu comme une possible consécration et une manière de se construire une plus grande légitimité dans le champ scientifique.

Pour autant, malgré des investissements forts et même si nos terrains nous ont en partie échappé, aucun de nous ne « vire indigène » ni n'en a même envie. Clément ne devient pas *organizer* et Armèle ne devient pas lobbyiste, même si un poste lui avait été proposé en fin de stage. Cette résistance à l'indigénisation est déterminée par nos positions de doctorants financés : il y a non seulement l'horizon d'une fin au terrain mais la fin du contrat doctoral qui pousse à ne pas s'éterniser sur le terrain.

## Bibliographie

- Alam, T., Gurruchaga, M., & O'Miel, J. (2012). Science de la science de l'État : la perturbation du chercheur embarqué comme impensé épistémologique, *Sociétés contemporaines*, (87), 155-173.
- Bizeul, D. (2003). *Avec ceux du FN: un sociologue au Front national*. Paris: Découverte.
- Bourgois, P. I., Aubert, L., & Pérez, A. (2013). *En quête de respect: le crack à New York*. Paris: Seuil.
- Chamboredon, H., Pavis, F., Surdez, M., & Willemez, L. (1994). S'imposer aux imposants. A propos de quelques obstacles rencontrés par des sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien. *Genèses*, 16(1), 114-132. <https://doi.org/10.3406/genes.1994.1251>
- Gold, R. L. (1958). Roles in Sociological Field Observations. *Social Forces*, 36(3), 217-223.
- Naudier, D., & Simonet, M. (Éd.). (2011). *Des sociologues sans qualités? pratiques de recherche et engagements*. Paris: La Découverte.
- Soulé, B. (2007). Quelle place peut prendre le chercheur dans l'interprétation du sens... du sens donné par les acteurs sociaux auprès de qui il fait sa recherche ? *Recherches qualitatives*, 27(1), 127-140.

**Mots clés :** immersion, participation observante, réflexivité, dispositions sociales



## L'engagement du chercheur sur un terrain militant.

### Retours sur une enquête auprès de la diaspora palestinienne en France

Ellie MEVEL

DySoLab (EA 7476), Université de Rouen Normandie / INSA Rouen

Cette communication a pour objectif d'apporter un regard réflexif sur les dilemmes liés à la posture du chercheur travaillant sur un terrain sensible. Elle s'appuiera sur un travail de terrain réalisé auprès de la diaspora palestinienne en France entre 2012 et 2016. Durant cette période, 39 entretiens ont été réalisés avec des militants palestiniens auxquels s'est ajoutée une participation aux différents événements organisés par la diaspora.

Travailler sur un terrain sensible invite le chercheur à considérer les liens qui se tissent entre recherche scientifique et adhésion à une cause, à une lutte ou à un conflit. En effet, dans certains contextes l'engagement ethnographique s'apparente nécessairement à un engagement militant. C'est le cas notamment des recherches qui se réalisent dans des milieux engagés ou dans des contextes polémogènes. Certains terrains appellent l'engagement du chercheur. Or, *« ce qui apparaît comme un engagement militant important, peut aussi n'être, d'un point de vue ethnographique, qu'un engagement limité. Pourtant, la posture de l'observateur participant en terrain militant vient souvent éveiller des doutes quant à la validité des analyses qu'il est en mesure de produire sur les activités dont il est considéré partie prenante. La question qu'il inspire presque inévitablement est celle de son rapport à la cause étudiée : son adhésion politique ou idéologique au mouvement, sa participation aux actions militantes, et finalement la hiérarchie de ses intérêts entre recherche et militantisme. »* (Broqua, 2009 : 111). Le chevauchement d'engagements, ethnographique et militant, oblige le chercheur à opérer régulièrement un retour réflexif sur son enquête en réponse aux attentes scientifiques d'une démarche sociologique. Le monde académique n'est pas le seul milieu à projeter des exigences analytiques sur le chercheur investi dans un terrain sensible. En effet, ce dernier est également confronté aux attentes et aux demandes émanant de son terrain et de ses enquêtés. Le chercheur peut alors se retrouver tiraillé entre des sollicitations *a priori* contradictoires : alors que les enquêtés se voient rassurés par une implication active et militante de l'enquêteur sur son terrain, la communauté scientifique interroge le travail de distanciation nécessaire à l'analyse et à l'écriture. Le chercheur est alors pris en tenaille entre une demande d'engagement et une exigence de mise à distance pour aborder ces données. C'est sur ce tiraillement, qui peut parfois s'apparenter à une déchirure – comment ne pas dissimuler sa raison d'être sur le terrain et comment ne pas trahir ses enquêtés lors de l'exercice de la restitution – que nous focaliserons notre communication. Celle-ci se structurera en deux axes. Dans un premier temps, nous évoquerons l'exercice nécessairement réflexif induit par le choix d'un terrain engagé. Dans un second temps, nous soulignerons la façon dont un terrain sensible peut contraindre le chercheur à adopter une posture ethnographique engagée.

## Le choix d'un terrain engagé

Mon objet d'étude a parfois été qualifié d'« explosif », de « dangereux » ou d'« engagé », par les chercheurs que j'ai rencontrés tout au long de ce travail. Si ces adjectifs témoignent de la sensibilité d'une telle recherche, ils soulignent également les exigences du monde académique à l'égard d'un chercheur investi sur un terrain « sensible ». Comme le soulignent Boumaza et Campana (2007 : 5) « *travailler sur des objets « dangereux », hostiles, fuyants, sur des objets saturés, qui se trouvent pris dans des luttes de signification, nécessite de réfléchir à la posture du chercheur dans ses aspects méthodologiques et épistémologiques.* » Par ailleurs, quand la recherche porte sur une mobilisation ou un conflit, les questions relatives aux choix de l'objet renvoient implicitement l'enquêteur à sa « libido politique » (Siméant, 2002).

Qu'ils soient chercheurs ou militants, mes interlocuteurs m'ont toujours demandé de les éclaircir aussi bien sur les motivations qui m'ont amenée à ce sujet que sur mon parti pris idéologique et politique à l'égard du conflit israélo-palestinien. Les questions relatives au choix du sujet renvoient frontalement le chercheur à sa propre subjectivité. Il m'a donc fallu accepter être concernée par ce que j'étudiais et m'interroger sur ce qui dans mon parcours m'a conduit vers un tel sujet. Les raisons qui m'ont amenée à étudier les discours et les pratiques de la diaspora palestinienne en France résultent en partie de dispositions politiques familiales (sionisme) et de caractéristiques identitaires (juive). Toutefois, il est peu probable que ces dispositions m'aient conduite vers un tel objet d'étude, si elles n'avaient pas été combinées avec un séjour d'une année dans un kibboutz en Israël en 2011. Passant la majorité de mon temps libre en Cisjordanie – et par extension ayant sympathisé avec l'« ennemi » – j'ai rapidement été mise en porte-à-faux à mes retours dans la société israélienne. Le contexte rendait inacceptable la possibilité d'établir un lien amical avec des personnes résidant de l'autre côté du mur. Ces *expériences de décentrement* (Lamarche, 2013) m'ont conduite à m'intéresser à la cause palestinienne.

À mon retour en France, j'ai souhaité poursuivre mes recherches sur la diaspora palestinienne dans le cadre d'un master en sociologie. Je ne connaissais à l'époque aucun Palestinien résidant en France. L'entrée sur le terrain a, en ce sens, été laborieuse d'autant plus que mon identité et mon parcours ne jouaient pas en ma faveur. Déjouant les *a priori* et témoignant de ma sympathie envers la cause palestinienne, j'ai peu à peu bâti des relations de confiance avec ceux qui sont devenus par la suite mes enquêtés.

## Rapport au terrain et neutralité

Prendre un objet de recherche conflictuel et médiatisé contraint le chercheur à se « *positionner intellectuellement, mais aussi idéologiquement, il est ainsi pris en tenaille entre ses efforts pour « faire de la sociologie, plutôt que de polémiquer* » (Lazillière, 2004 : 192) et les demandes de prise de position qui visent la plupart de ces interventions comme si, sur un tel sujet, il fallait en permanence dire de quel côté on se place. » (Lamarche, 2013 : 18).

Les recherches en contexte polémogène ont de particulier que le chercheur s'inscrit dans un univers violent, où les clivages et les frontières entre les groupes s'expriment de façon manifeste et où la trahison vient polariser les relations sociales. Ainsi, l'engagement du chercheur n'est pas une possibilité de posture parmi tant d'autres, mais est une condition *sine qua non* au recueil des données et à l'insertion sur le terrain. Comme le souligne Schehr (2007 : 319-320), dans un contexte conflictuel « *la recherche d'une position intermédiaire, l'hésitation, le refus de prendre position sont alors amalgamés à des transgressions, des actes contre le « Nous ».* La neutralité est ainsi considérée comme une faiblesse, une forme passive d'aide à l'ennemi, un acte de déloyauté. » Évoluer dans un contexte conflictuel réduit – voir élimine – toute possibilité de se situer dans une posture indéterminée vis-à-vis du conflit. Le terrain contraint le chercheur à prendre position et à révéler ce positionnement de manière explicite et manifeste. De plus, les enquêtés attendent une contribution active et un engagement total de la part du chercheur.

Les enquêtés attendent que le chercheur fasse preuve d'« *une loyauté sans faille (...). Il procède par ailleurs invariablement à des stratégies de prudence, telles qu'effectuer des tests visant à déterminer la fiabilité ou l'authenticité d'autrui, rechercher toute dissonance ou contradiction dans son comportement ou son discours, ne se dévoiler désormais que sur un mode très progressif* » (Schehr, 2016). En ce sens, la rencontre avec ma population d'étude n'aurait pas pu aboutir si elle s'était réalisée sous couvert de neutralité. Si la volonté d'opter pour une posture neutre est intenable pour le chercheur, elle est insoutenable vis-à-vis des enquêtés. Comme le constate Pirinoli (2004 : 165) dans ses travaux de recherche réalisés dans la Bande de Gaza, « *la posture "neutre" de chercheuse était impraticable : parfaitement incongrue pour mes interlocuteurs (...) elle était également inopérante pour moi, car, en tant que telle, elle ne me permettrait pas de construire des relations de confiance qui seules pouvaient m'offrir un accès privilégié à mon "terrain".* »

Travailler sur un terrain engagé et engageant contraint donc le chercheur à rendre compte de son positionnement intellectuel et idéologique. Les difficultés éprouvées sur le terrain m'ont permis de saisir les processus sous-jacents aux interactions entre le chercheur et ses enquêtés, de m'imbiber de la nature et de la structuration de mon objet d'enquête, et ont constitué un questionnement permanent sur la place et le rôle du chercheur impliqué dans une démarche qualitative sur un terrain militant. Le recueil de données a donc été ponctué par des dilemmes éthiques, tant sur la place que j'ai occupée sur mon terrain ainsi que sur les risques que pouvait constituer mon travail à l'égard de certains enquêtés. Ce sont ces aspects que nous souhaitons aborder lors de cette communication.

## Bibliographie

- Åkerström, M. (1991). *Betrayal and betrayers: the sociology of treachery*. New Brunswick (U.S.A.): Transaction Publishers.
- Boumaza, M., & Campana, A. (2007). Enquêter en milieu « difficile ». *Revue française de science politique*, 57(1), 5-25.

- Broqua, C. (2009). L'ethnographie comme engagement : enquêter en terrain militant. *Genèses*, (75), 109-124.
- Lamarche, K. (2013). *Militer contre son camp? des Israéliens engagés aux côtés des Palestiniens* (1re édition). Paris: Presses universitaires de France.
- Larzillière, P. (s. d.). *Être jeune en Palestine*. Paris: Balland.
- Pirinoli, C. (2004). L'anthropologie palestinienne entre science et politique : L'impossible neutralité du chercheur. *Anthropologie et Sociétés*, 28(3), 165-185.
- Romani, V. (2007). Enquêter dans les Territoires palestiniens, Abstract. *Revue française de science politique*, 57(1), 27-45.
- Schehr, S. (2008). Sociologie de la trahison. *Cahiers internationaux de sociologie*, (123), 313-323.
- Schehr, S. (2016). L'expérience ordinaire de la méfiance. *Tracés. Revue de Sciences humaines*, (31), 151-167.

**Mots-clés** : engagement, diaspora, réflexivité, terrain militant

---

## **Le débat sur la parité au sein de la FSU : Se prendre au piège des relations d'enquête dans un terrain clivant**

Zoé HALLER

DySoLab (EA 7476), Université de Rouen Normandie

Je propose d'analyser dans le cadre de cette communication la position du chercheur pris entre deux feux : pour quelle posture opter lorsque son terrain l'engage malgré lui dans une bataille des idées, où toute prise de position risquerait de compromettre son accès au terrain ? J'appuierai mes propos sur une enquête débutée au mois d'octobre 2015 dans le cadre d'une thèse de doctorat en sociologie consacrée à la manière dont le genre pèse sur le fonctionnement des organisations syndicales et sur le déroulement des parcours militants. Cette enquête, dont j'évoquerai ici la partie qualitative, porte plus spécifiquement sur trois syndicats de l'enseignement primaire et secondaire de la FSU (Fédération Syndicale Unitaire) : le SNUIPP (Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs d'écoles et PEGC), le SNES (Syndicat national des enseignants du second degré), et le SNEP (Syndicat national de l'éducation physique de l'enseignement public). Dans le cadre de cette étude, j'ai réalisé trente-deux entretiens (auprès de militants et de militantes occupant différents niveaux de responsabilité dans les organisations étudiées) ainsi qu'une série d'observations lors de stages et des réunions de plusieurs instances fédérales et syndicales. Je me suis également intéressée aux textes rédigés lors des Congrès ainsi qu'aux bulletins produits par les syndicats, les courants de pensée et le Secteur femmes de la FSU.

Dans un premier temps, j'évoquerai la façon dont les problématiques sur lesquelles je travaille sont perçues par les acteurs de mon terrain de recherche, m'intéressant à la manière dont les questions d'égalité sont prises en charge par les organisations syndicales et à la manière dont les militantes et les militants y réagissent. La FSU et certains de ses syndicats ont en effet été traversés ou sont encore traversés par un débat parfois houleux sur la place qu'occupent les femmes aux différents niveaux des échelons syndicaux et sur la mise en place de mesures contraignantes afin de palier à leur sous-représentation dans les lieux de décision et de pouvoir. Après cette mise en contexte, je présenterai comment les tensions qui entourent les questions liées au féminisme et à la parité ont pu impacter mon accès au terrain ainsi qu'à certaines informations et affecter la façon dont les enquêtés perçoivent ma présence auprès d'eux.

### **Le débat sur la parité : le féminisme en question**

Malgré un contexte a priori favorable où se combinent une forte féminisation de la profession et un important vivier de syndiquées, les femmes demeurent sous-représentées au sommet des structures. En effet, elles représentent 76,4% des syndiqués du SNUIPP, 63,3 % des syndiqués du SNES, et 44,3 % des syndiqués du SNEP. Elles sont cependant nettement moins présentes dans les lieux de décision et de pouvoir. Dans les secrétariats nationaux, on observe 55 % de femmes pour le SNUIPP, 41 % pour le SNES et 30 % pour le SNEP. Pourtant, dès la fondation de la FSU en 1991, les militantes féministes de la Fédération, regroupées à partir de 1996 dans le Secteur Femmes, se sont mobilisées afin d'assurer une présence équilibrée des femmes et des hommes à tous les niveaux des

organisations syndicales et fédérales. De plus, les discours des responsables syndicaux, que ce soit au niveau académique ou national, se colorent régulièrement d'une rhétorique féministe et paritaire. Lors des différentes réunions d'instances nationales auxquelles j'ai assisté, la question de la place des femmes a presque toujours été abordée. Si la nécessité d'assurer une meilleure présence des femmes dans les instances de la FSU et de ses syndicats n'a pas été remise en question, la proposition d'instituer des mesures paritaires contraignantes ont fait l'objet d'un large rejet. La mise au ban de la contrainte paritaire au nom d'un principe d'efficacité a notamment été le fait des plus jeunes militants, aux yeux de qui les combats féministes appartiennent au passé et pour qui le bon fonctionnement du syndicat, son efficacité et la nécessité de recruter de nouveaux adhérents, constitue un problème bien plus urgent. Alors que la parité correspond, pour les militantes du Secteur Femmes, à une certaine vision du féminisme et du syndicalisme, pour une large partie des plus jeunes militants, la parité n'est pas évoquée dans une perspective idéologique mais comme une contrainte qui risquerait de mettre en péril le bon fonctionnement des structures syndicales.

Ainsi lors des dernier Congrès nationaux du SNES et du SNEP qui se sont respectivement tenus à Grenoble en 2016 et à la Grande Motte en 2017, des militantes ont pris la parole pour déclarer que : « Militer pour un homme ou pour une femme, c'est la même chose ». On pouvait également lire dans le bulletin publié en 2016 par le Groupe Femmes du SNES, en réponse à une question posée à un militant sur la moindre présence des femmes dans les lieux de décisions et de pouvoir du SNES : « C'est la manière de militer en général qu'il faut interroger. Son aspect parfois trop « sacrificiel » et chronophage en particulier est un problème, mais c'est un problème pour les femmes comme pour les hommes. »<sup>1</sup>. Ces éléments, ainsi que les prises de paroles des responsables sur la répartition sexuée des responsabilités qui se limitent généralement à un bilan comptable, laissent penser que le genre – entendu comme la construction sociale historique et culturelle du féminin et du masculin et des représentations qui leur sont associées – n'est pas mobilisé comme grille de lecture de la composition sexuée du syndicat, et ce malgré les analyses fournies par les militantes du Secteur Femmes. En refusant d'envisager la possibilité que l'expérience du militantisme pourrait différer pour les femmes et pour les hommes, les responsables syndicaux freinent une réelle prise en charge du problème de la sous-représentation des femmes dans les instances et ralentissent l'évolution du syndicat vers une réelle égalité des sexes. En effet, étant donné le fonctionnement genré des sphères syndicales, ne pas penser les questions d'inégalités entre les femmes et les hommes n'équivaudrait-il pas à laisser s'affirmer des processus de sélections discriminatoires à l'égard des femmes ?

### **Prise de position et accès au terrain**

A différentes reprises, cette absence d'appropriation des problématiques liées au genre, voire la défiance de certains militants à leur égard ont pu me mettre en difficulté sur le terrain. Parce qu'on m'avait identifiée comme travaillant sur des problématiques liées au genre, j'ai été en effet à plusieurs reprises interpellée lors de réunions ou entre deux moments de débat portant sur la place des femmes dans les instances par des personnes qui souhaitaient me donner leur point de vue. Ces militants étaient le plus souvent très

---

<sup>1</sup> Interview de Benoit Teste, *J'agis pour l'égalité, L'univers syndical*, Supplément au n°759 du 13 février 2016, p. 3.

critiques à l'encontre de l'attention portée à la place des femmes et la mise en place de mesures contraignantes. Si l'intérêt de ces discussions était indéniable parce qu'elles me donnaient accès à différentes positions et à différents argumentaires, ces moments d'échange étaient également problématiques parce qu'il était alors attendu de moi que je prenne parti dans ce débat très clivant. De plus ces sollicitations n'étaient souvent pas désintéressées de la part de mes interlocuteurs : mon apparente neutralité et mon appartenance à la sphère universitaire étaient parfois perçues comme pouvant ajouter une caution scientifique à leur point de vue et renforcer la légitimité de leur position. J'ai ainsi été amenée à modifier la présentation que je faisais de mon enquête au fur et à mesure de son avancée, minimisant toujours davantage la place que le genre y occupait.

Cette évolution n'a pas toujours été opérante, puisque, en dépit du flou entourant mon objet de recherche, mon statut de chercheuse a continué à susciter les sollicitations des militants. Par exemple, suite à une présentation des résultats d'une enquête par les membres du Secteur Femmes sur la répartition des femmes et des hommes aux différents niveaux des instances de la FSU, un des responsables nationaux du SNEP s'est adressé à moi pour me demander mon avis : « Entre toi et moi, tu peux bien le dire que c'est n'importe quoi ce qu'elles font. » Passé un temps d'étonnement, il n'a pas été simple de rester de marbre face à la réaction suscitée par ce travail qui, certes, montrait clairement qu'à mesure que l'on s'élevait dans les hiérarchies syndicales les femmes se faisaient moins nombreuses mais qui avait été réalisé avec sérieux, à partir de données fournies par le Secteur Organisation de la FSU.

J'ai commencé à côtoyer très tôt dans mon enquête les militantes du Secteur Femmes. Pour accéder à certains terrains, obtenir des contacts ou des informations, elles ont souvent été d'une aide précieuse. J'ai au fil des mois acquis une certaine familiarité avec ces femmes qui ont parfois réalisé des formations universitaires sur le genre, qui fréquentent régulièrement des conférences et des séminaires sur les questions d'égalité entre les femmes et les hommes dans les sphères du travail et du politique, qui ont pu réaliser des enquêtes en collaboration avec des chercheurs et qui organisent des stages et des colloques sur les questions d'égalité. Ainsi, parce que nous partageons les mêmes références sociologiques, le même vocabulaire et souvent les mêmes positions féministes, le dialogue s'est instauré entre nous avec une grande facilité. Ma sympathie à leur égard et mon adhésion à leurs prises de position se sont cependant trouvées contrariées à différentes reprises. Comme lors de l'épisode évoqué précédemment, plus que la remise en question par l'institution de mesures contraignantes pour assurer une meilleure présence des femmes aux différents échelons de l'organisation, c'est la pertinence même d'une approche en terme de genre des organisations syndicales qui peut être discutée. Afficher toujours clairement quel est mon objet de recherche aurait pu écorner la crédibilité de ma position de chercheuse. Le fait même de s'appesantir sur les questions d'égalité à l'intérieur du syndicat peut constituer, aux yeux de certains militants, une prise de position – peu louable qui plus est. Le doute quant à la légitimité de ma démarche aurait pu compliquer ma présence sur le terrain étant donné que pour participer à certaines réunions j'avais besoin de l'autorisation des responsables nationaux voire de soutiens logistiques notamment pour être acheminée et hébergée sur les lieux des congrès nationaux.

Ainsi, il n'a pas toujours été aisé d'avancer sereinement dans mes investigations dans un contexte où l'usage des termes de genre et de féminisme peut être perçu comme une prise de position non consensuelle alors que, dans le même temps, la FSU et ses syndicats se présentent comme féministes et que les discours de ses dirigeants sont souvent volontaristes en matière d'égalité entre les sexes. Me fondre dans la masse, tout en prenant en considération les contradictions de ce contexte, a parfois exigé que je soupèse, entre le bon déroulement de mon enquête et mes propres convictions, quel camp il était le plus opportun de trahir, choix rendu d'autant plus complexe que c'est le constat de la persistance des inégalités entre les femmes et les hommes et l'indignation face cet état de fait qui m'ont portée vers les études de genre.

## Bibliographie

Fournier, P. (2006). Le sexe et l'âge de l'ethnographe : éclairants pour l'enquête, contraignants pour l'enquêteur. *ethnographiques.org*, (Numéro 11). Consulté à l'adresse <http://www.ethnographiques.org/2006/Fournier>

Guillaume, C., & Pochic, S. (2011). Quand les politiques volontaristes de mixité ne suffisent pas : les leçons du syndicalisme anglais. *Cahiers du Genre*, (47), 145-168.

Monjaret, A., & Pugeault, C. (Éd.). (2014). *Le sexe de l'enquête. Approches sociologiques et anthropologiques*. Lyon: ENS éd.

Palomares, É., & Tersigni, S. (s. d.). Les rapports de place dans l'enquête : les ressources du malentendu. *Langage et société*, (97), 5-26.

Quentrec, Y. L. (2013). Militer dans un syndicat féminisé : la sororité comme ressource. *Travail, genre et sociétés*, (30), 53-72.

**Mots-clés :** genre, engagement, réflexivité, syndicalisme



# Ce que l'accès au terrain dit de l'objet : enquête sur les religions, les discriminations et le racisme dans un collège ségrégué

Émilie PONTANIER

ECP (EA 4571), Université Lumière-Lyon 2

Un collège dans lequel nous avons enquêté sur les pratiques enseignantes en contexte de diversité sociale et culturelle interroge tout particulièrement l'ethnographe qui est en nous et les engagements de l'ethnographe qui en découlent. Ce collège est sur un territoire qui rassemble les caractéristiques suivantes : ségrégation sociospatiale, ethnicisation des territoires, chômage supérieur à la moyenne nationale, logements sociaux surpeuplés, présence étrangère et immigrée (essentiellement d'Afrique de l'ouest) trois à quatre fois supérieure à la moyenne nationale, absence de centre commercial (suite aux agressions et vols à répétition), échec scolaire, décrochage scolaire.

En m'ouvrant ses portes, l'équipe encadrante entend témoigner de ses conditions de travail en contexte « difficile ». Elle souhaite faire valoir sa vision de la coéducation par exemple.

Elle attend, en retour de mon accès au terrain, une restitution des analyses du collectif de recherche que je coordonne pour parfaire ses pratiques. En effet ce groupe de recherche mène une enquête nationale intitulée religions, discriminations et racisme en milieu scolaire (ReDISCO). Il est dirigé par Françoise Lantheaume, spécialiste de la souffrance enseignante au travail et directrice du laboratoire éducation, cultures, politiques à l'université Lyon 2.

C'est dans un contexte d'attentats et de diffusion des théories du complot que la recherche ReDISCO voit le jour avec la mise en place d'une politique en faveur de la transmission des valeurs de la République. Elle est aussi motivée par le fait qu'il existe très peu de recherches sur les pratiques enseignantes en matière de laïcité et sur les questions liées aux religions, aux discriminations et au racisme. Le collectif de recherche mène donc une enquête nationale et internationale (Brésil, Suisse, Québec) auprès des professionnels de l'éducation pour comprendre comment les problématiques associées aux religions, aux discriminations et au racisme affectent (peu ou prou) le travail des enseignants, des conseillers d'éducation, des chefs d'établissement, etc. Il s'agit d'identifier et de comprendre de façon pluridisciplinaire (sociologie, histoire, didactique, philosophie, psychologie) comment les professionnels agissent, quelles ressources ils mobilisent, parfois en amont des situations, selon quelles logiques d'action, en référence à quels principes de justice, lorsqu'ils sont en situation de confrontation avec les valeurs transmises par l'École.

La méthodologie est principalement qualitative : entretiens avec des professionnels, enquêtes monographiques dans les établissements, observations de gestes professionnels en classe.

Cette enquête vise une meilleure connaissance de la réalité des situations professionnelles et des stratégies locales lorsque des questions de religion, de discriminations, de racisme se manifestent dans les établissements scolaires. Elle a aussi pour but d'identifier les besoins des enseignants pour agir de façon pertinente.

C'est pour cette raison que nous avons interrogé l'ensemble des personnels éducatifs en collège puisque les agents sociaux ont cette capacité à « *comprendre ce qu'ils font pendant qu'ils le font* » (Giddens cité par Lallement, 2017).

Il fallait donc que je légitime ma posture de femme et de chercheuse dans ce collège ségrégué, tant au niveau des enseignants que j'allais interroger que des collégiens que j'allais observer. Puisque « *nous ne sommes jamais des témoins objectifs observant des objets, mais des sujets observant d'autres sujets au sein d'une expérience dans laquelle l'observateur est lui-même observé* » (Laplantine 2006 : 23), ma présentation personnelle comme la présentation de l'enquête avaient donc leur importance. Il était essentiel de « *faire avec soi* », partir de soi pour entrer dans la situation, c'est-à-dire : réaliser un travail sur soi-même et sur mon rapport au sujet avant même d'entrer sur le terrain. Je décidai donc d'interroger mon expérience de terrain et les conditions de réalisation de ce travail empirique (Leservoisier, 2017).

Il fallait aussi que j'assume l'implication émotionnelle que générerait cet objet d'étude (ReDISCO) et que je questionne la spécificité de cette recherche financée en grande partie par la DILCRAH, une délégation interministérielle de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT.

Il était nécessaire de tenir compte de « *l'équation personnelle du chercheur afin de gérer au mieux les multiples « biais » qui accompagnent l'enquête et de restituer le plus fidèlement possible les conditions réelles de production des données* » (Leservoisier, 2007). Cela a eu l'avantage de comprendre comment j'étais (probablement) perçue par les enseignants et par les élèves.

En ce qui concerne les enseignants et les autres personnels éducatifs, l'enjeu était de présenter la recherche positivement pour qu'ils acceptent l'entretien anonyme. Je me suis donc « donnée » au terrain ! Cela a été facilité parce que j'étais de passage et que les enseignants volontaires m'ont rapidement investie de la figure positive de l'étranger, au sens de Simmel. J'ai été très peu confrontée à des formes de rejet ou de réticence lorsque j'invitais une personne à faire un entretien, même si j'ai dû parfois m'y reprendre à plusieurs reprises pour arriver à mes fins. Il m'a même semblé, après coup, que cette rencontre leur avait offert un temps et un espace de paroles qui leur permettaient parfois de lever des tabous, de creuser des non-dits. En effet, j'ai été plusieurs fois assez chaleureusement remerciée, après un long entretien (2h) par exemple, de l'attention que j'avais portée à leurs difficultés, du travail de déconstruction que j'avais réalisé avec eux. De plus, j'ai été assez surprise par l'aspect anecdotique des situations liées au religieux qui, finalement, n'empêcheraient pas tant les enseignants de faire leur travail contrairement à ce que peuvent bien en dire les médias.

---

La combinaison entre proximité et distance m'a donc offert la possibilité de recueillir un discours investi car j'étais justement de passage et qu'il est plus aisé de se dévoiler à un confident étranger.

Ma distanciation avec le terrain d'enquête a donc naturellement été facilitée par ma distance géographique (500 km) ; néanmoins, en contre-don, j'ai tenu à m'engager pour témoigner ma gratitude aux personnes qui avaient accepté de répondre à l'enquête. Par exemple, du fait de mon statut de post-doctorante et d'enseignante-vacataire en master MEEF, ce contre-don a pu prendre la forme d'échanges intellectuels et de corrections de mémoires (lorsque le professionnel poursuivait ses études), ou encore la forme de conseils sur les fondements de la laïcité.

L'engagement avec les élèves (que j'observais en salle de cours ou dans les espaces de vie scolaire) a pris la forme de conversations informelles en dehors du temps scolaire car j'avais décidé de « vivre » le quartier et de loger dans un Formule 1 près des deux cités HLM du collège (3 séjours d'une petite semaine). Cela m'a permis de voir leur cadre de vie, d'observer les activités des « bandes », de me restaurer dans des espaces illicites. Je pense à un ancien centre commercial désaffecté qui a été réinvesti par quelques commerces clandestins tenus par des Pakistanais ou des marchands d'origine asiatique, d'origine maghrébine mais surtout d'origine d'Afrique de l'ouest. Cette commune ne dispose finalement que d'un seul café-tabac et d'un restaurant pizzeria couscous. Suite aux conseils de l'hôtelier, j'ai tenté de m'y restaurer. En vain ! Après quarante minutes de marche pour y accéder et quelques conversations avec les habitants que je croisais dans les deux cités traversées (« ah, c'est vous qui enquêtez au collège ? »), je me suis retrouvée devant une porte close. Le restaurateur n'avait finalement pas ouvert son établissement ce soir-là. Soit « il priait », selon un père de famille qui rentrait chez lui, soit « il était trop fatigué » selon une commerçante pakistanaise que j'avais croisée la veille dans le centre commercial désaffecté. Finalement, à part le collège dans lequel j'enquêtais, ce territoire m'est apparu comme délaissé par les pouvoirs publics : les bureaux du commissariat n'effectuent qu'une permanence par semaine, le bureau de poste est inopérant, ce qui aboutit à la sur-sollicitation de la mairie ou de l'hôtel de ville. En revanche, le marché pharmaceutique semble florissant puisqu'on peut trouver à quelques mètres d'intervalle trois pharmacies bien achalandées ouvertes de 8h/9h à 20h/21h !

Ma proximité avec le quartier a contrebalancé l'attitude de l'équipe enseignante qui, selon les habitants et les collégiens, aurait tendance à fuir le quartier à de rares exceptions près. Ainsi l'hospitalité des habitants et leur sollicitude lorsqu'ils me mettaient en garde contre les « balles perdues » restent un temps fort de l'enquête ! Je me doute que ma connaissance de terrains étrangers comme la Tunisie, le Cameroun ou le Sénégal pour y avoir séjourné familialement ou dans le cadre de ma thèse sur la laïcité tunisienne, faisait de moi une ethnographe certes « blanche » mais « proche » et en milieu quelque peu familier. Bien qu'interpelée par cette enclave « ethnique », ma connaissance partielle des us et coutumes de cette population a été une ressource émotionnelle pour m'engager sur le terrain des religions, des discriminations et du racisme en milieu scolaire.

Je pouvais donc infiltrer ce terrain à double titre : d'une part en raison de ma connaissance des codes de l'Afrique de l'ouest qui a peut-être facilité mon intégration au quartier et d'autre part en raison de mon statut de chercheure qui m'a permis de légitimer mon entrée dans le collège Frida Kahlo (nom anonymé).

## Bibliographie

- Bertaux, D. (2005). *Le récit de vie - L'enquête et ses méthodes*. Paris: Armand Colin.
- Cefaï, D. (2009). Les politiques de l'enquête (II) : Vers une anthropologie critique À propos de : D. Fassin, A. Bensa (dir.), Les politiques de l'enquête, La Découverte. <http://www.laviedesidees.fr/Vers-une-anthropologie-critique.html>. Consulté à l'adresse <http://www.laviedesidees.fr/Vers-une-anthropologie-critique.html>
- Laplantine, F. (2006a). *La description ethnographique: L'enquête et ses méthodes* (3e édition). Paris: Armand Colin.
- Laplantine, F. (2006b). *L'anthropologie*. Paris: Payot.
- Leservoisier, O. (s. d.). anthropologie réflexive. Consulté 20 octobre 2017, à l'adresse <https://www.universalis.fr/encyclopedie/anthropologie-reflexive/>
- Levi-Strauss, C. (1950). Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss. In M. Mauss (Éd.), *Sociologie et anthropologie* (p. IK-LII). Paris: PUF.
- Mills, C. W. (1967). *L'imagination sociologique*. Paris: F. Maspéro.
- Moutot, G., & Zoïa, G. (Éd.). (2012). Laïcité, éducations, diversité. *Tréma*, (32).
- Peretz, H. (2004). *Les méthodes en sociologie: l'observation*. Paris: La Découverte.
- Universalis, E. (s. d.). Réflexivité, sociologie. Consulté 20 octobre 2017, à l'adresse <http://www.universalis.fr/encyclopedie/reflexivite-sociologie/>
- Woods, P. (1990). *L'ethnographie de l'école*. Paris: Armand Colin.

**Mots clés :** collège ségrégué, entrée sur le terrain, contre-don

---

# Heurs et malheurs de l'engagement ethnographique en terrain conflictuel : le cas d'une controverse en urbanisme à Bruxelles

Olivier STRUELENS

Université catholique de Louvain

Suite aux développements de la sociologie des sciences et techniques, la controverse a progressivement occupé une place de choix dans la sélection d'objet d'études en sociologie française (Callon, 1981). Si les enjeux de traduction et de structure des réseaux retiennent souvent l'attention des chercheurs de ce champ, un implicite de tout travail de terrain s'ancrant autour d'une controverse semble moins souvent discuté : il s'agit inévitablement de situations où la conflictualité structure dans une certaine mesure les interactions. Partant de ce constat, j'aimerais tirer les leçons d'une ethnographie de deux années que j'ai eu l'occasion de mener au fil d'une controverse en urbanisme à Bruxelles, confrontant un groupement citoyen militant et des élus locaux.

Mon intervention s'articulera en trois temps : un, j'analyserai les dynamiques de « l'encliquage » (Olivier de Sardan, 2008) en terrain hautement conflictuel ; deux, j'invoquerai deux manières de résoudre partiellement les difficultés engendrées par l'encliquage sur ce type de terrain : la *participation observante* (Soulé, 2007) et la « *neutralité engagée* » (Heinich, 2002) ; trois, j'explorerai, à partir de mon expérience ethnographique, *les heurs et les malheurs* de l'engagement du chercheur ayant choisi la posture de la participation observante dans une controverse politique *judiciarisée*, y questionnant en retour les promesses possibles de la « neutralité engagée » en terrain conflictuel.

Lors d'une enquête de terrain autour d'une controverse urbanistique à Bruxelles, je me suis retrouvé malgré moi intégré dans un groupement militant, avant même d'en constituer réellement un terrain de recherche. Il est clair que l'encliquage inévitable dont fait l'objet le chercheur opère de manière plus ou moins a-réflexive : *happé* par la controverse, le chercheur, nécessairement amené à trouver un point d'entrée au terrain d'enquête, *est engagé* malgré lui (Olivier de Sardan, 2008). Lorsqu'il s'agit d'un terrain hautement conflictuel, constitué de factions qui se regardent en chien de faïence, ici des élus locaux et un groupement militant aux visions on en peut plus opposée du bon aménagement du territoire, l'engagement opère « à vase communicant » : le gain de confiance d'un groupe mène généralement à un accroissement de la méfiance vis-à-vis du groupe opposé. Inclus dans le groupement militant et étiqueté comme tel, il me fut dès lors très ardu d'avoir un accès aisé aux élus locaux, et lorsqu'il était possible, les données étaient inutilisables pour des fins d'analyse, tant la confiance faisait défaut.

Il me semble que deux options stratégiques s'ouvrent alors au chercheur happé, incarnées par les pôles de l'observation participante : l'implication réflexive qui place le curseur sur la *participation* (incarnée par la participation observante (Soulé, 2007)) ou la distanciation, également réflexive, mettant l'accent sur l'*observation*, dans une optique de « neutralité engagée » comme « façon d'entrer autrement dans la mêlée » (Heinich, 2002 : 126).

Je soutiendrai que la participation observante, option que j'ai utilisée lors de ce terrain, m'a octroyé une capacité de mouvement approfondie à l'intérieur d'un groupe – le groupement militant – (tel que l'accès à des réunions en petite comité) et m'a permis d'intégrer pleinement les logiques d'action et de sens du groupement militant. Happé par la controverse, il devenait difficile à posteriori de me distancier du groupe avec lequel un lien de confiance avait été tissé, au risque de me trouver face à toutes portes closes. Il fut donc décidé dans un second temps, d'orienter réflexivement et stratégiquement cette participation observante en fonction du critère d'*(in)visibilité* de l'engagement, me faisant valoir comme utile au groupe dans les coulisses et non pas lors des arènes publiques, lieux par excellence de cristallisation conflictuelle de la controverse.

La neutralité engagée procède pour sa part d'une autre posture ethnographique, mettant l'accent sur la distanciation réflexive au plan épistémique. Il n'est pas tant question d'appliquer la neutralité axiologique sur la société mais bien sur les bonnes façons de faire de la sociologie, utilisant la neutralité (donc la suspension de jugement de valeurs) comme valeur en elle-même et donc toujours comme une « visée » lors de la réalisation d'enquête (Heinich, 2002). L'idée principale d'appliquer « une distanciation méthodique à l'égard des valeurs des acteurs » (Heinich, 2002 : 123), octroie une forme de mobilité au chercheur, un déplacement entre les groupes en opposition. Tel que le souligne Nathalie Heinich, « c'est elle [la neutralité engagée] qui permet de rétablir une circulation entre des univers séparés, de contribuer à renouer des liens là où les gens ne se parlent plus, de refaire du consensus là où il n'y a plus que des factions qui s'affrontent, se critiquent ou s'ignorent » (Heinich, 2002 : 126). Mais il semble clair que la posture réflexive de la neutralité engagée doit s'effectuer *a priori*, en amont de l'implication du chercheur sur son terrain d'enquête, avant qu'il ne soit trop tard, l'encliquage trop marqué.

En somme, la participation observante ouvre un univers en profondeur, là où la neutralité engagée permet de voyager entre des univers en confrontation. L'une vise le renforcement de la critique des acteurs, la capacitation de l'action d'un groupe, l'autre vise la compréhension des logiques des uns et des autres, et parfois l'intercompréhension. L'un transforme le sociologue en porte-voix critique, l'autre en médiateur, tentant de réduire les « différends » en « litiges » (Lyotard, 1983).

Néanmoins, l'analyse de Nathalie Heinich, bien que s'appliquant aux controverses, ne se cantonne qu'à une controverse autour de jugements de goût dans l'art contemporain, qui, aussi virulents qu'ils puissent être, n'impliquent nullement des dangers concrets pour les acteurs en présence. Le cas qui m'a intéressé fut directement orienté vers le terrain du droit, tant du côté des élus que du groupement militant, menant à un terrain conflictuel *judiciarisé*. Le droit y est utilisé par le groupement militant pour menacer les élus moyennant des recours juridictionnels qui visent non pas le gain en justice, uniquement susceptibles de retarder la réalisation du projet d'urbanisme, mais bien la prise en compte des intérêts du groupement militant dans les négociations politiques. En somme le droit est mobilisé par le groupement pour sortir du droit et accéder au pan politique de la controverse, lui-même dissimulé par un certain usage du droit opéré par les élus locaux.

Mon expérience personnelle m'entraîna à être unilatéralement proclamé par l'avocat du promoteur immobilier comme faisant partie des meneurs du groupe, éprouvant donc sans ambages l'échec relatif de « l'invisibilisation » stratégique de mon implication. En ce sens, la neutralité engagée semble ouvrir plus de portes qu'elle n'en ferme, mais représente une stratégie orientant le rôle politique du sociologue comme intermédiaire, médiateur, s'affichant à l'opposé de la figure héroïque du sociologue militant, posture inévitablement plus risquée. Il est, en fin de compte question de savoir quel rôle politique il est donné au sociologue, lors du choix de cette posture.

Pourtant, si l'expérience était à refaire, je m'inspirerais effectivement des considérations de Nathalie Heinich sur la posture de neutralité engagée au détriment de la participation observante invisible. Et ce pour deux raisons. Un, la rigueur analytique de l'étude d'une controverse me semble devoir se faire un point d'honneur à pouvoir entendre et comprendre les logiques divergentes de tous les acteurs en présence, plutôt que d'approfondir un unique monde de sens ; privilégier l'exhaustivité du panorama à la profondeur de l'implication. Deux, la posture politique de porte-voix des critiques du groupe aurait été peut-être paradoxalement mieux menée par le rôle politique du sociologue armé de sa neutralité engagée comme intermédiaire, dont l'action politique viserait la figure d'un compromis, étant donné que le but ultime du groupement militant était *in fine*, d'utiliser le droit afin d'accéder à la table de négociation.

En guise de conclusion, je ne pourrai qu'humblement souligner que, malgré la rigueur réflexive dont peut faire preuve un chercheur, il reste toujours difficile de ne pas se trouver « encliqué » malgré soi et de gérer les effets de cette implication. La distanciation réflexive épistémique proposée sous forme de neutralité engagée, distinguant temporellement les rôles du sociologue entre chercheur, expert et penseur, peut aider à se positionner dans ce brouillis empirique souvent déstabilisant pour le jeune chercheur.

## Bibliographie

Callon, M. (1981). Pour une sociologie des controverses technologiques. *Fundamenta Scientiae*, 2(3-4), 381-399.

Heinich, N. (s. d.). Pour une neutralité engagée. *Questions de communication*, (2), 117-127.

Lyotard, J.-F. (1983). *Le différend*. Paris: Editions de Minuit.

Olivier de Sardan, J.-P. (2008). *La rigueur du qualitatif: les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*. Louvain-La-Neuve: Academia-Bruylant.

Soulé, B. (2007). Quelle place peut prendre le chercheur dans l'interprétation du sens... du sens donné par les acteurs sociaux auprès de qui il fait sa recherche ? *Recherches qualitatives*, 27(1), 127-140.

**Mots-clés :** conflictualité, controverses, engagement, participation observante, neutralité engagée

## L'accès aux terrains du « Un chez-soi d'abord » : Pour quelles contre-parties participatives ?

Lola VIVES

Centre Max Weber (UMR 5283), Université de Lyon / Université Jean Monnet Saint-Etienne

Mon travail de thèse porte sur la mise en œuvre du programme « Un chez-soi d'abord ». Cette action publique est en direction de sans-abri souffrant de troubles psychiatriques ; elle consiste à leur permettre d'accéder rapidement à un logement personnel et de s'y maintenir. Une équipe, aux pratiques « innovantes », les accompagne en mettant en œuvre un « suivi intensif ».

Le début de ma recherche coïncide avec la temporalité particulière de cette action publique. Expérimentale pendant six ans dans quatre grandes villes française (Paris, Lille, Marseille, Toulouse), elle a été pérennisée fin 2016. L'année 2017 a été consacrée à la modélisation de cette action publique -les sites existants devant se conformer à un cahier des charges- qui oriente les réponses à l'appel à projet concernant les futurs sites où elle sera déployée.

Dans l'objectif de mener une ethnographie de l'action publique (Dubois, 2012), mon corpus se constitue principalement à partir de « participantes observantes » (Soulé, 2007). D'une part, au sein de l'équipe d'accompagnement de Marseille, site expérimental et pérennisé, où j'accompagne les professionnel·le·s dans leur travail quotidien et où je coordonne la commission d'inclusion. Et d'autre part au sein de réunions de travail à Lyon et à Grenoble, où des structures du champ médical et de l'action sociale s'organisent pour répondre au futur appel à projet, où je suis repérée comme « l'experte du Housing First ».

Je propose dans cette communication d'interroger dans quelle mesure ma participation à l'action publique conditionne mon accès aux terrains d'enquête et quelles sont les formes que prennent cette participation. Tout d'abord, à partir du terrain marseillais, je décrirai ce que j'ai identifié comme des conditions favorables à l'accueil de la chercheuse, à savoir succéder à un programme de recherche. Ensuite, je montrerai comment, en Rhône-Alpes, j'ai acquis une légitimité à être parmi les acteurs candidats grâce au terrain marseillais.

### **Les conditions favorables à l'arrivée d'une jeune chercheuse**

Le programme était, dans sa phase expérimentale, associé à un vaste programme de recherche quantitative et qualitative maintenant terminé. Il a réuni un grand nombre de chercheur·se·s et d'enquêteur·e·s pour une évaluation quantitative permettant de juger des effets du programme d'action sur les bénéficiaires en suivant leurs trajectoires d'une part, et de la réduction des coûts, d'autre part. Les chercheur·se·s de l'évaluation qualitative -un·e sur chaque site- se sont plutôt focalisé·e·s sur les équipes. Comme me l'a expliqué le sociologue en charge de la coordination de l'évaluation qualitative et enquêteur sur le site marseillais, il s'agissait plus d'un travail d'accompagnement à la mise en œuvre opérationnelle que d'une évaluation, notamment à partir de nombreux « focus



group » menés au sein de l'équipe. Sa présence était très bien perçue et bon nombre le présente encore comme un ami. Son engagement auprès de l'équipe, sa réputation de « gars qui n'a pas peur », jusque dans les temps informels de détente a participé à ce qu'il soit apprécié et même attendu, notamment pour ses qualités de prises de recul et de questionnements.

Ainsi, les professionnel·le·s étaient sensibilisé·e·s à la présence d'un·e sociologue et mon arrivée à participé à exercer une continuité en incarnant la « relève de la recherche » à bas coûts. De plus, mon engagement personnel à mener l'enquête, le fait de venir deux semaines par mois sur Marseille alors que je réside à Lyon, et ma manière de mener l'enquête, selon elles et eux « en mouillant le maillot », en participant aux différentes activités professionnelles comme les visites à domicile, les visites à l'hôpital ou encore les déménagement, m'a inscrite comme membre au sein de de l'équipe.

Pour autant, incarner la relève du précédent enquêteur signifiait également poursuivre l'accompagnement à l'opérationnalité. C'est ainsi que les négociations des modalités de terrain m'ont mené à accepter le rôle de coordinatrice des commissions d'inclusion nouvellement mises en place. Cette commission vise à déterminer quelles sont les personnes qui vont entrer dans le programme « Un chez-soi d'abord ». L'enjeu est de trouver comment choisir ces personnes-là en accord avec les participant·e·s de cette commission et selon des principes souhaités de justice, d'équité et de transparence. Ces participant·e·s, qui ont également fonction d'orientateur·trice·s, ont un engagement professionnel et moral vis-à-vis de personnes qui sont souvent dans des situations d'urgence.

Cette position m'engage alors directement dans « le bricolage » de la modélisation, faisant de moi une participante à l'action publique, tout en ouvrant mon terrain d'enquête marseillais. Je me suis ainsi « engagée » depuis le mois d'avril à venir régulièrement à Marseille jusqu'en décembre 2017, pour animer la commission d'inclusion. Globalement, mes fonctions se résument à réceptionner les dossiers de candidatures via une adresse mail, préparer un ordre du jour à partir d'informations transmises par l'équipe et à animer le temps de réunion, avant de transmettre les décisions prises en commission à l'équipe et d'écrire un compte-rendu. Ce nouvel espace d'enquête me permet de rencontrer de nouveaux acteurs, les équipes d'orientations, et d'accéder à certaines de leurs pratiques professionnelles. Néanmoins deux enjeux sous-jacents à cette commission peuvent également expliquer le fait que ce soit un membre extérieur et non professionnel qui endosse ce rôle. D'une part, l'équipe dédiée et ses coordinateurs ne voulaient en aucun cas s'engager dans cette commission, en partie pour conserver leur philosophie d'accompagnement qui repose sur le non-jugement et laisse la liberté aux personnes de communiquer les informations qu'elles souhaitent. D'autre part, en jouant le rôle d'intermédiaire entre les membres de la commission et l'équipe dédiée, les tensions interpersonnelles qui se traduisent en conflits entre structures se neutralisent en partie dans cet espace qu'est la commission.

## Devenir spécialiste du « Housing First »

Je m'intéresse également, dans le cadre de la pérennisation du « Un chez-soi d'abord », au déploiement du programme. Ma participation à des groupes de travail à Lyon et Grenoble me permet de saisir la conception territoriale du projet dès son lancement. Sur ces terrains, ma présence a fait l'objet de négociations informelles où j'ai dû me situer comme participante, et pas seulement comme observatrice, pour me faire reconnaître légitime. C'est ainsi que la personne en charge de promouvoir le « Un chez-soi d'abord » en Rhône-Alpes m'a demandé, en réunion sur un ton offensif, si « dans le cadre de ma thèse, j'apporte également un soutien à l'accompagnement de projet (...) En gros, est-ce que [je me] nourris et [je] donne un peu à manger aux autres ? Ou [je] ne fais que [me] nourrir ? ». Dans cette situation, où différent·e·s représentant·e·s des institutions intéressées par le « Un chez-soi d'abord » se réunissaient pour partager les avancées opérationnelles sur le terrain, il ne m'avait pas semblé pouvoir participer « activement » à cette réunion. Pourtant un engagement de ma part m'était demandé auquel j'ai répondu favorablement. Les conditions de l'intégration dans ces groupes de travail reposant alors sur une réciprocité dans l'échange d'informations, j'ai élaboré une posture pour, à la fois éviter de donner mon avis, et satisfaire la contrepartie attendue. Ainsi je réponds toujours en communiquant des données factuelles recueillies sur le terrain marseillais, tant sur les avancées de la modélisation qu'en donnant des exemples d'opérationnalité sur le site expérimental. J'emploie également cette stratégie à Marseille lorsqu'on me demande notamment « comment avance ma thèse ? ». En transmettant des informations et des expériences entre mes terrains d'enquête, dont les temporalités d'action publique sont différentes, j'ai peu à peu gagné en légitimité notamment auprès de cette personne chargée de la promotion du « Un chez-soi d'abord ». De plus, avec la valorisation de la recherche dans le programme, ma présence sur ces sites candidats est considérée comme un atout. Je suis alors présentée dans les réunions comme la « spécialiste du Housing First » et tenue au courant car maintenant perçue comme une alliée dans la promotion du « Un chez-soi d'abord ». Néanmoins cette place ne va pas sans une contre-partie, celle d'une participation plus engagée, dont les modalités restent encore indéterminées, au sein des groupes de travail.

Pour reprendre les mots de Michel Naepels, « ce qu'il est possible ou non de voir est fonction tout à la fois des contextes » et « des modalités de l'engagement de soi dans les situations considérées » (Naepels, 2012, p.86). Ainsi, mon engagement à participer à l'action publique, que cela soit dans la mise en œuvre opérationnelle avec la commission d'inclusion ou dans la conception territoriale du dispositif, m'a permis d'accéder à de précieux espaces pour mon enquête. De plus, au-delà des apports pour ma recherche, procéder à une « ethnographie multi-située » (Marcus, 1998) a par ailleurs participé à légitimer ma présence.

## Bibliographie

- Dubois, V. (2012). Ethnographier l'action publique. *Gouvernement & action publique*, 1, 83-102.
- Marcus, G. E. (1998). Ethnography in/of the World System: The Emergence of Multi-sited Ethnography. In G. E. Marcus (Éd.), *Ethnography through Thick and Thin* (p. 79-104). Princeton, NJ: Princeton University Press.

---

Naepels, M. (2012). L'épîement sans trêve et la curiosité de tout, Spying Without Remission and Curiosity for Everything. *L'Homme*, (203-204), 77-102.

Soulé, B. (2007). Quelle place peut prendre le chercheur dans l'interprétation du sens... du sens donné par les acteurs sociaux auprès de qui il fait sa recherche ? *Recherches qualitatives*, 27(1), 127-140.

**Mots-clés** : action publique, participation observante, ethnographie multi-située, Un chez-soi d'abord

## Le choix, les voix, la promenade :

### Trois engagements pour déconstruire la (di)vision à Mitrovica (Kosovo)

Milena PAVLOVIC

LESC (UMR 7186), Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Plusieurs ethnographies montrent bien comme dans la pratique de terrain l'anthropologue réfléchit non seulement sur ses interlocuteurs, mais aussi sur sa propre intériorité.

Du choix de l'objet aux manières d'aborder et de traverser le terrain, l'enquête ethnographique raconte aussi son auteur.e. L'exposition de soi comporte la solitude et les rencontres avec des personnes qui ne font partie du monde social habituel de l'anthropologue ; il met à l'épreuve sa personnalité dans des situations où il doit constamment interroger ses limites, ses peurs, ses réactions. Ainsi, l'anthropologue sur le terrain est habité par une condition spécifique, parfois atteignant le malaise (Naepels, 2012) ou l'inconfort (Albera, 2001). Cependant, c'est à partir de ceux-ci qu'il peut souvent déclencher une démarche réflexive le poussant à s'interroger sur sa place, ses actions et ses buts.

S'appuyant sur un terrain ethnographique dans cette zone de frontière, notre proposition vise à réfléchir sur trois moments de l'enquête sensibles à la dimension de l'engagement anthropologique.

Au nord du Kosovo, proche de la frontière avec la Serbie, se situe une ville communément connue pour sa division : au nord les Serbes, au sud les Albanais, Mitrovica se structure autour d'une division urbaine basée sur les lignes ethniques produites par la guerre du Kosovo en 1999. Lieu de notre enquête ethnographique, la ville de Mitrovica aujourd'hui permet d'interroger les processus de fabrication des frontières vécues, politiques et urbaines à partir des récits et des trajectoires de vie de ses habitants.

Un premier engagement relève du choix de ce terrain. Le refus d'adhésion au processus épistémologique guidé par l'appartenance ethnique permet non seulement de libérer la compréhension de Mitrovica d'une narration ethnicisée, mais surtout de creuser les négociations, les compromis et les brèches entre les deux côtés de la ville. Cette mise en discussion pivote tout d'abord sur les manières de concevoir la frontière. Celle-ci est couramment pensée comme une limite politico-territoriale entre deux États. La prise en considération du nord du Kosovo comme une « zone de frontière » (Clayer, 2013) prise entre deux souverainetés en conflit, permet de considérer la frontière comme un espace qui sépare et, en même temps, unit des groupes sociaux en relation (Fabietti, 1998). En ce sens, dans le cas du territoire kosovar, les frontières peuvent être considérées comme des « spatial and temporal records of relationships between local communities and between states » (Donnan & Wilson, 1998).

À Mitrovica le soupçon, la méfiance et les tensions dans l'espace de la ville en temps de guerre ont poussé les habitants à situer leur propre identité en termes spatiaux (Povzanović-Frykman, 2012). Ainsi la prise en compte du processus de rupture permet,

en effet, de penser les frontières non comme des lignes de séparation (Turner 1921) mais en tant que relations produites stratégiquement dans les pratiques sociales, spatiales et politiques d'acteurs pluriels. La non-adhésion à la vision de la ville binaire, divisée et figée ouvre à la sortie d'une posture ethnographique de la séparation immobile, sans toutefois nier la présence des conflictualités. C'est bien ici qui se situe un premier type d'engagement ethnographique « étroitement dépendant des enjeux épistémologiques, éthiques et, finalement, politiques » (Fassin 2008, p. 11).

Deuxièmement, on restituera les interrogations concernant les voix des interlocuteurs. Dans un cadre où notre posture ne correspond ni à une collaboration avec les autorités locales, ni avec les ONG internationales sur place, le choix de donner la parole à certains acteurs n'est pas un acte neutre, mais relève d'un positionnement spécifique sur un terrain traversé par des narrations conflictuelles. Ainsi le refus d'une démarche privilégiant la dichotomisation victimes/bourreaux et le questionnement sur les enjeux du pouvoir et sur les situations de violence permettent l'affirmation des voix des civils : ceux et celles qui n'ont pas pratiqué la guerre et dont la vie a été affectée par la perte et le deuil, par les déplacements spontanés et forcés et par la reconfiguration de Mitrovica après 1999.

Les choix que l'anthropologue fait sur le terrain peuvent témoigner non seulement son engagement mais aussi la place que ses interlocuteurs lui assignent de retour. À Mitrovica l'influence de notre trajectoire biographique et l'engagement de soi (Cefaï, Amirau, 2002) nous ont permis de circuler librement dans la ville et de rencontrer, discuter et tisser des relations durables avec des interlocuteurs serbes et albanais. Notre double nationalité – serbe et italienne – a été un avantage exploité, même stratégiquement, selon les situations et les interlocuteurs rencontrés. Si dans le nord de la ville l'assignation à une place nationale « serbe » a été souvent un support à la mise en place de relations de confiance, la même appartenance dans le sud albanais est parfois restée dans le domaine de l'ambigu ou du secret en avantage des origines italiennes. Par conséquent, l'interrogation des conditions de production des matériaux ethnographiques se révèle une source fondamentale pour la compréhension des dynamiques relationnelles entretenues sur le terrain.

Enfin il s'agira d'éclairer les manières dont la corporéité de l'anthropologue sur le terrain peut devenir un outil d'engagement et une manière de saisir les situations de frontière dans l'espace urbain. À ce propos, nous nous appuyerons sur deux exemples issus de notre terrain : la première promenade d'un interlocuteur albanais dans le nord de la ville et le parcours effectué par l'anthropologue dans la partie serbe de Mitrovica après avoir fait ses achats dans le sud.

Se promener avec les interlocuteurs dans l'espace urbain, mettre en dialogue les trajectoires des acteurs et croiser leurs récits peuvent être pensés en tant qu'actes situés d'engagement qui doivent, toutefois, être constamment interrogés à la lumière de la réflexivité et de la pratique d'enquête quotidienne.

## Bibliographie

- Albera, D. (2007). Terrains minés. *Ethnologie française*, 31(1), 5-13.
- Carabelli, G. (2016). Gdje si? Walking as a Reflexive Practice. In T. Shortell & E. Brown (Éd.), *Walking in the european city : quotidian mobility and urban ethnography*. New York: Routledge.
- Cefaï, D., & Amiraux, V. (2002). Les risques du métier. Engagements problématiques en sciences sociales. Partie 1. *Cultures & Conflits*, (47).
- Clayer, N. (2013). Kosova : The Building Process of a territory from the Nineteenth to the Twenty-First Century. In E. Ginio & K. Kaser (Éd.), *Ottoman legacies in the contemporary Mediterranean: the Balkans and the Middle East compared ; [11th Mediterranean Research Meeting]* (p. 79-92). Jerusalem: The European Forum at the Hebrew Univ.
- Fabietti, U. E. M. (1998). *L'identità etnica: storia e critica di un concetto equivoco*. Roma: Carocci.
- Fassin, D. (2008). L'inquiétude ethnographique. In D. Fassin & A. Bensa (Éd.), *Les politiques de l'enquête: épreuves ethnographiques* (p. 7-18). Paris: La Découverte.
- Naepels, M. (2012). L'épiement sans trêve et la curiosité de tout. *L'Homme. Revue française d'anthropologie*, (203-204), 77-102.
- Povrzanović Frykman, M. (2012). An Anthropology of War and Recovery: Lived War Experiences. In U. Kockel, M. N. Craith, & J. Frykman (Éd.), *A Companion to the Anthropology of Europe* (p. 253-274). John Wiley & Sons, Ltd.
- Turner, F. J. (1921). *The frontier in American history*. New York: New York Holt.

**Mots-clés :** Mitrovica, Kosovo, frontières, villes divisées, engagement, réflexivité

---

## De l'implication à l'engagement.

### Enjeux méthodologiques et éthiques de la posture du chercheur

Saskia SIMON

LAAP, Université catholique de Louvain

Janvier 2011. Je pars pour la première fois au Guatemala pour réaliser ce moment initiatique que constitue pour l'anthropologue son premier terrain, avec en tête l'idée d'étudier le rapport des habitants au parc archéologique voisin. Je ne connais pour ainsi dire rien de la région que j'ai choisie d'étudier et encore moins des personnes qui l'habitent. La question de recherche que j'amène de Belgique, construite *a priori*, se révèle d'ailleurs vite inopérante, me forçant à trouver autre chose à comprendre sur ce terrain où je comprends si peu, malgré ma maîtrise de l'espagnol. Afin de comprendre cette réalité si étrange pour moi, je m'attacherai ainsi tout au long de mes multiples séjours à être au plus près de l'expérience des habitants. Je me suis ainsi efforcée de me couler dans leur quotidien en abattant les barrières qui nous séparaient, les leurs comme les miennes. M'impliquant totalement dans leur réalité, je découvrirai progressivement la manière dont les tentacules des violences liées au contrôle de la région par le narcotrafic s'enroulent au cœur de leur quotidien, progressivement le mien, modelant leur subjectivité et leur manière de construire le collectif. Jusqu'au dernier jour de mon dernier séjour, mon enjeu principal aura ainsi été de réduire au maximum la distance qui me séparait de mes interlocuteurs pour comprendre cette réalité faite de silence, de rumeurs et de violences.

Janvier 2015. Habitée par l'expérience – et le sentiment de colère et d'impuissance – de ce premier terrain, quelques jours après le dépôt de ma thèse je m'engage au sein de deux collectifs citoyens luttant contre les politiques sécuritaires et d'austérité. Partageant la même indignation et le même besoin de changement que les autres militants, je m'engage de façon intensive pendant plusieurs mois, organisant avec un petit groupe une manifestation rassemblant plus de 20.000 personnes dans les rues de Bruxelles et participant à des actions de désobéissance civile dirigées contre l'action des lobbys. Toutefois, les tensions et difficultés rencontrées au sein d'un collectif en particulier me poussent rapidement à utiliser la posture anthropologique pour essayer de dénouer les situations problématiques. Sans abandonner pour autant ma posture de militante, je tente alors de mettre mes compétences d'anthropologue au service de la réflexivité des collectifs, selon le principe d'« intervention sociologique » suggéré par Touraine ou d'analyse conjointe suggéré par Bourdieu (Broqua, 2009). Retrouvant les questions apparues sur mon terrain guatémaltèque, je m'interroge ainsi sur les ressorts du collectif et la manière dont les configurations de pouvoir modèlent les subjectivités de ces militants dans une société marquée par l'idéologie néolibérale, la globalisation et la révolution informatique.

Deux terrains, deux postures initiales qui, analysées au regard l'une de l'autre, viennent interroger la notion de « juste » distance (Ouattara, 2004) nécessaire à la construction du savoir anthropologique mais aussi la distinction entre implication et engagement.

Ainsi, sur mon terrain guatémaltèque, la distance qui me séparait initialement de mes enquêtés et que j'essayais de combler m'a pendant longtemps maintenue myope des enjeux qui se déroulaient sous mes yeux et impliquaient souvent ma personne. Ce n'est ainsi que fort tard que j'ai réalisé qu'alors que, dans bien des situations, je ne pensais qu'observer, je participais au contraire à mon corps défendant aux enjeux et stratégies des personnes présentes. Cette confusion était d'autant plus facile que la position d'observateur est courante dans la région sans pour autant donner à l'observateur une position d'extériorité. Tout en essayant de me rapprocher de l'expérience des habitants de la région, j'essayais par ailleurs de garder une extériorité dans les enjeux locaux ainsi qu'une distance d'observation dans les situations. Les deux me semblaient en effet indispensables au bon déroulement de ma recherche. Je marchais telle une équilibriste sur le fil entre implication et distanciation. Ainsi, le sentiment d'une distance incommensurable entre mes enquêtés et moi m'aidait à garder une position d'enquêtrice en toutes circonstances mais m'a aussi empêchée pendant longtemps de voir l'impact sur ma recherche des liens émotionnels, moraux et relationnels qui me liaient à mon terrain. Ces biais sur ma recherche ne me sont pour la plupart apparus qu'après la clôture de mon terrain et parfois même après la rédaction de ma thèse.

Au sein des collectifs citoyens, au contraire, cet impact m'est apparu immédiatement et intensément, renforçant ma prise de conscience née lors de ma recherche au Guatemala de l'illusion que peut représenter une posture d'observation simple. Mon choix d'une multipositionnalité assumée, au-delà du flou et de l'ambivalence qu'elle peut susciter chez les enquêtés (Broqua, 2009), soulignait en effet les exigences parfois concurrentielles de chaque posture.

De fait, la posture de chercheuse que j'ai finalement adoptée au sein de ces collectifs n'est pas venue remplacer mais s'ajouter à celle de militante, me forçant à trouver une manière de conjuguer ces deux postures. Une première difficulté fut ainsi d'ordre méthodologique : être à la fois chercheuse et militante m'expose à une certaine schizophrénie tant chaque casquette mobilise des compétences différentes, pas toujours combinables intellectuellement dans une même temporalité. Là où la chercheuse observe, assumant de facto une certaine prise de distance malgré son implication dans la situation, la militante est orientée vers l'action, mobilisant tout son être. Quelques tentatives m'ont rapidement prouvé qu'il me serait impossible d'observer avec distance les réunions et actions auxquelles je prenais part : la place que j'occupais et qui m'était donnée par les autres militants était celle de militante, une position qui cherche des solutions et non pas la compréhension de la situation en train de se dérouler. La dynamique d'engagement comporte en effet une dimension totalisante qui lui permet de s'alimenter. Or, cette totalisation s'accommode mal du fractionnement de ma personnalité créé par l'ajout d'une posture de recherche. Je ne pouvais, dans un même temps, être chercheuse et militante. Je fis donc le choix de distinguer les deux postures, en étant totalement militante avec les militants et totalement chercheuse hors des actions et réunions, *a posteriori* en quelque sorte. Cette nécessité changeait radicalement ma manière de travailler et de récolter des données.

En effet, au lieu de m'efforcer à être au plus près de mes enquêtés, tout le travail de récolte et d'analyse exigeait cette fois de m'extraire de cette expérience et réalité



partagées. Il me fallait, et faut encore à chaque fois, réintroduire une distance, une rupture épistémologique de façon à faire émerger les données (Ouattara, 2004). Une rupture difficile à maints égards. Le premier, évident et commun à tout terrain « du proche », est la difficulté à « arrêter » le terrain malgré les nombreuses sollicitations, les invitations d'enquêtés devenus amis, le flot continu de données que déverse facebook et autres médias informatiques. Le deuxième est, me semble-t-il, plus particulier aux terrains d'engagement : la rupture est en effet d'autant plus difficile à introduire et à maintenir qu'il ne s'agit pas tant de réintroduire une distance dans l'implication que dans l'engagement. Je distingue ici implication et engagement pour souligner les objectifs qui orientent en dernière instance chaque posture. Alors que l'implication vise une meilleure compréhension, au plus proche, par le chercheur de la réalité qu'il étudie, l'engagement vise quant à lui un changement social par le travail aux côtés des enquêtés. Sur mon terrain guatémaltèque, je n'étais ainsi pas engagée mais fortement impliquée, tandis qu'au sein des collectifs citoyens j'ai été et suis toujours engagée comme personne autant que comme chercheuse. Or, les impératifs de l'engagement ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux de la recherche, engagement et recherche pouvant se concurrencer là où l'implication est avant tout au service de la recherche. Seule l'analyse réflexive permet d'identifier les éventuels biais que ces différentes postures peuvent introduire dans la récolte et l'analyse des données. Cette réflexivité comporte alors une grande valeur heuristique car elle fournit des éléments de compréhension enrichissant la recherche, comme le soutiennent de nombreux chercheurs en sciences sociales (Caratini, 2012 ; Agier, 1997).

Cette communication vise ainsi à explorer le rapport dialectique entre altérité et familiarité propre à toute relation d'enquête (Ouattara, 2004) et le rapport particulier qu'introduit l'engagement de l'anthropologue sur son terrain, plus souvent pensé comme la conséquence que comme le moyen de son activité de recherche (Broqua, 2009).

## Bibliographie

- Agier, M. (1997). Ni trop près ni trop loin. De l'implication ethnographique à l'engagement intellectuel. *Gradhiva*, (21), 69-76.
- Broqua, C. (2009). L'ethnographie comme engagement : enquêter en terrain militant. *Genèses*, (75), 109-124.
- Caratini, S. (2012). *Les non-dits de l'anthropologie: suivi de, Dialogue avec Maurice Godelier* (Deuxième édition) Vincennes: Éditions Thierry Marchaisse.
- Ouattara, F. (2004). Une étrange familiarité. *Cahiers d'études africaines*, 44(175), 635-657.

**Mots-clés :** Guatemala, Belgique, implication, engagement, violences, militants

# Les émotions dans le travail ethnographique.

## Enquêter dans le milieu des jeunes activistes radicaux

Angelo MONTONI

EHESS / CEMS/IMM/UQAM/CRIC

À partir des années 1980, sous la dictature militaire d'Augusto Pinochet (1973-1989), le gouvernement chilien met en place une série de politiques économiques néolibérales. Ces mesures s'imposent dans tous les aspects de la vie sociale chilienne (Han, 2012). La régulation par le marché envahit ainsi le système de santé, de logement, le Code du travail, le système de retraite et surtout le système éducatif (Ruiz Encina, 2013). Vingt ans après, cet ordre social commence à être contesté. La société chilienne entreprend ainsi un long processus de mobilisation sociale conduit principalement par des lycéens et des lycéennes, des étudiants et des étudiantes.

Une analyse en termes de politique contestataire (McAdam et al., 2001 ; Mathieu, 2004) rend compte de deux épisodes essentiels : les mouvements étudiants de 2006 et celui de 2011. Ils instaurent une série de mécanismes qui deviennent distinctifs du processus de mobilisation chilien actuel, des rassemblements de rue, des assemblées (Urzua, 2015 : 41) et des tactiques transgressives – disruptives ou violentes (Aguilera Ruiz, 2012 ; Medel Sierralta et Somma González, 2016). C'est essentiellement le mouvement étudiant de l'année 2011 qui installe des répertoires d'action collective (Tilly, 1984) représentatifs de ces mécanismes : la désobéissance civile, la démocratie directe, les défilés massifs, les occupations de lieux publics et les actions de violence politique. Ces pratiques s'insèrent dans un processus de contestation qui dure plus de sept mois, dans lequel plusieurs lycées sont occupés pendant plus de six mois et dans lequel chaque jeudi sont organisés des défilés massifs dans les plus importantes villes du pays.

Dans un contexte en ébullition, je réalise entre 2011 et 2012 un travail de terrain dans trois quartiers de la ville de Santiago du Chili. Le premier, Villa Francia quartier de la périphérie qu'en raison de son fort engagement contre le régime autoritaire, s'est trouvé au centre de la vie politique chilienne devenant un symbole de lutte sociale. Il a hébergé et héberge actuellement de nombreux groupes politiques radicaux. Le deuxième quartier, Santa Anita, se trouvant à quelques kilomètres de Villa Francia a été fortement influencé par ce dernier, de ce fait un travail politique et mémoriel est réalisé depuis quelques années attirant plusieurs collectifs de jeunes depuis l'année 2011. Enfin, le Barrio Yungay, un quartier ancien du centre-ville qui se fait remarquer par ses nombreux squats (okupas) et par un marqué activisme anarchiste.

Alors, dans un contexte de mobilisations routinières entre les mois de juin 2011 et décembre 2011, j'enquête tout particulièrement les occupations de lycées et d'universités et les actions de violence politique qui ont lieu à la suite de grands rassemblements ou qui se présentent sous la forme d'actions ponctuelles de sabotage dans les quartiers périphériques de la ville<sup>1</sup>. Toutes ces pratiques, caractérisées par

---

<sup>1</sup> À cause de la multiplicité d'aspects, de formes, et de contextes où se manifestent les violences, nous avons établi certaines limites pour son opérationnalisation. Nous comprenons donc les violences

l'illégalité et de ce fait par l'anonymat des acteurs, présentent une série d'enjeux pour le chercheur, surtout quand il doit tisser des liens avec ces individus et observer de façon directe leurs pratiques interdites.

Au centre de ma méthode se trouve le dialogue entre l'observateur et l'acteur, de ce fait, comme l'explique Burawoy (2003) dans sa construction d'une science réflexive, un « engagement » dans le monde semble nécessaire. Alors en termes méthodologiques pour exprimer l'expérience de cet engagement je fais recours à l'auto-analyse, c'est-à-dire une méthode qui plaide pour une réflexivité qui « vise avant tout à mieux comprendre celle et ceux dont nous parlons » (Fassin, 2008 : 8). Cela se fait à partir d'un rapport intime avec les croyances et les pratiques des acteurs de ma recherche.

L'objectif de ce document est donc de rendre compte du processus d'interaction vécu lors de cette enquête ethnographique<sup>2</sup> marqué par l'illégalité, l'anonymat et la clandestinité. Je voudrais donc revenir sur trois moments dans ce processus d'observation et de participation aux activités réalisées par de jeunes activistes radicaux<sup>3</sup>.

Les étapes vécues lors du processus nommé « devenir comme eux » constituent un premier moment. Mes questionnements se centrent sur comment construire un discours légitimateur des actions de violences politiques observées et comment articuler la description du phénomène avec la qualification de sa légitimité ou illégitimité, du juste et de l'injuste. Il me faut pour cela me positionner de manière positive face à des phénomènes méprisés et considérés par ceux et celles qui m'entourent dans le quotidien comme déviants et sans légitimité.

Il se pose ensuite la question de comment assimiler les signes d'identité et les rituels d'un passage à l'illégalité. Cela constitue un deuxième moment ; parmi ces signes et rituels, on trouve l'utilisation d'objets comme la « cagoule », ainsi que l'apprentissage d'activités liées aux actions de violence politique en situation. C'est ici qu'émerge la question du niveau de mon implication directe dans le passage à l'illégalité, où je m'interroge sur les limites de l'enquête qui s'imposent pour la sécurité du chercheur, et sur les différentes possibilités que ces derniers peuvent ouvrir.

Le dernier moment arrive lorsque je me confronte à la nécessité de me détacher de l'engagement émotionnel, c'est-à-dire de la proximité et du regard bienveillant que j'éprouve envers les acteurs de mon enquête, afin de travailler et envisager la mise en récit de mes données centrées sur des individus qui veulent surtout rester anonymes.

---

principalement sous ses formes physiques, autrement dit comme des actions exercées par la force sur des corps ou sur des objets, le caractère politique de celle-ci se retrouve dans une relation sociale de caractère conflictuel entre les secteurs dominants et dominés dans un système donné.

<sup>2</sup> Daniel Cefaï (2010 : 29) définit l'ethnographie comme une « expérience incarnée, indissociablement affective, sensible et morale ». Cette définition confirme au moins que mon engagement émotionnel à la situation de recherche ne pouvait pas être neutre.

<sup>3</sup> Il s'agit des jeunes participants à des « actions illégales en politique et dont l'objectif est de briser l'ordre établi (Collovald et Gaiti 2006) », autrement dit à des actions de désobéissance civile comme les occupations de lieux publics ou privés, les grèves et défilés interdits ; les actions de violence physique contre des biens meubles et immeubles publics ou privés lors d'une action contestataire ; et en général toute action politique qui met l'individu qui la réalise hors la loi.

Alors se pose la question de comment garantir aux enquêtés une dissociation entre leurs paroles – parfois aussi leurs actes – et leur identité par rapport à la masse anonyme des lecteurs potentiels (Béliard et Eideliman, 2008).

## Bibliographie

- Aguilera Ruiz, O. (2012). Repertorios y ciclos de movilización juvenil en Chile (2000-2012). *Utopía y Praxis Latinoamericana*, 17(57), 101-108.
- Auyero, J. (2005). El oficio de la etnografía política. *Iconos*, (22), 109-126.
- Bergson, H. (1937). *Testament*.
- Bourdieu, P. (2003). *Méditations pascaliennes* (éd. revue et corrigée). Paris: Seuil.
- Britt, L., & Heise, D. (2000). From shame to pride in identity politics. In S. Stryker, T. J. Owens, & R. W. White (Éd.), *Self, identity, and social movements* (p. 252-268). Minneapolis: University of Minnesota Press.
- Broqua, C. (2009). L'ethnographie comme engagement : enquêter en terrain militant. *Genèses*, (75), 109-124.
- Burawoy, M. (2003). L'étude de cas élargie. Une approche réflexive, historique et comparée de l'enquête de terrain. In D. Cefaï (Éd.), *L'enquête de terrain* (p. 425-464). Paris: La Découverte.
- Cartier-Bresson, J. (2012). Comprendre et limiter les violences. *Revue Tiers Monde*, (174), 249-267.
- Cefaï, D. (2002). Editorial. *Cultures & Conflits*, (47).
- Cefaï, D. (Éd.). (2010). *L'engagement ethnographique*. Paris: École des hautes études en sciences sociales.
- Cefaï, D., & Amiraux, V. (2002). Les risques du métier. Partie 2. *Cultures & Conflits*, (47).
- Collovard, A., & Gaïti, B. (2006). Chapitre I. Questions sur la radicalisation politique. In R. Bertrand, A. Collovard, & B. Gaïti (Éd.), *La démocratie aux extrêmes: sur la radicalisation politique* (p. 19-45). Paris: Dispute.
- Combes, H., Hmed, C., Mathieu, L., Siméant, J., & Sommier, I. (2011). Observer les mobilisations, Observing Mobilizations. *Politix*, (93), 7-27.
- Fabiani, J. (1984). La survie du sociologue. *Critique*, (445-446), 449-459.
- Fassin, D. (2008). L'inquiétude ethnographique. In D. Fassin & A. Bensa (Éd.), *Les politiques de l'enquête: épreuves ethnographiques* (p. 7-18). Paris: La Découverte.
- Fassin, D., & Bensa, A. (Éd.). (2008). *Les politiques de l'enquête. Epreuves ethnographiques*. Paris: La Découverte.
- Favret-Saada, J. (1998). *Les mots, la mort, les sorts*. Paris: Gallimard.
- Fillieule, O. (2009). Carrière militante. In O. Fillieule, L. Mathieu, & C. Péchu (Éd.), *Dictionnaire des mouvements sociaux* (p. 85-94). Paris: Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Ghasarian, C. (1997). Les désarrois de l'ethnographe. *L'Homme*, 37(143), 189-198.
- Graeber, D. (2006). *Pour une anthropologie anarchiste*. Montréal: Lux.
- Han, C. (2012). *Life in debt times of care and violence in neoliberal Chile*. Berkeley: University of California Press.
- Havard-Duclos, B. (2007). Les coûts subjectifs de l'enquête ethnographique. *SociologieS*. Consulté à l'adresse <http://sociologies.revues.org/182>

- Humphreys, L. (2007). *Le commerce des pissotières: pratiques homosexuelles anonymes dans l'Amérique des années 1960*. Paris: La Découverte.
- Kleinman, S., & Copp, M. A. (2010). *Emotions and fieldwork*. Newbury Park: Sage Publications.
- Laplantine, F. (1996). *La description ethnographique*. Paris: A. Colin.
- Mathieu, L. (2004). Des mouvements sociaux à la politique contestataire : les voies tâtonnantes d'un renouvellement de perspective. *Revue française de sociologie*, 45(3), 561-580.
- Mauger, G. (1991). Enquêter en milieu populaire. *Genèses*, 6(1), 125-143.
- McAdam, D., Tarrow, S., & Tilly, C. (2001). *Dynamics of contention*. Cambridge: Cambridge Univ. Press.
- Medina, J. (2012). *The epistemology of resistance: gender and racial oppression, epistemic injustice, and resistant imaginations*. New York: Oxford University Press.
- Ricoeur, P. (1986). *Du texte à l'action: essais d'herméneutique II*. Paris : Edition du Seuil.
- Ruiz Encina, C. (2013). *Conflicto social en el « neoliberalismo avanzado »: análisis de clase de la revuelta estudiantil en Chile*.
- Sierralta, M., Miguel, R., González, S., Manuel, N. (2016). ¿Marchas, ocupaciones o barricadas? Explorando los determinantes de las tácticas de la protesta en Chile. *Política y gobierno*, 23(1), 163-199.
- Sizorn, M. (2008). Expérience partagée, empathie et construction des savoirs. *Journal des anthropologues. Association française des anthropologues*, (114-115), 29-44.
- Tilly, C. (1984). Les origines du répertoire d'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne. *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, 4(1), 89-108.
- Tilly, C. (2002). Event Catalogs as Theories. *Sociological Theory*, 20(2), 248-254.
- Wacquant, L. (2002). Chicago Fade : remettre le corps du chercheur en scène. *Quasimodo*, (7), 171-179.
- Wieviorka, M. (2005). *La violence*. Paris : Hachette.

**Mots-clés** : émotions, engagement, illégalité, activisme radical

# Ethnographier ce que l'action publique fait au « vivre ensemble » à Bruxelles

Lionel FRANCOU

CRIDIS/Metrolab Brussels, Université catholique de Louvain

Le recours à l'ethnographie combinatoire permet d'approcher la « politique du vivre-ensemble » à Bruxelles, au-delà d'une division sectorielle ou territoriale de l'action publique, et d'ainsi multiplier les angles d'approche tout en éclairant les logiques propres aux mondes sociaux et professionnels ainsi que les écologies liées. Les observations directes et le recours à l'entretien ethnographique favorisent également une compréhension plus fine de pratiques professionnelles marquée par une série d'épreuves et par les conséquences directes d'attentats, un évènement causant d'abord une sidération, avant d'autres effets sociaux.

Dans cette communication j'expliquerai comment une enquête sociologique au stade de la réalisation d'entretiens exploratoires et de la collecte de documents divers (littérature grise, textes législatifs et réglementaires, flyers à destination de la population ou de publics cibles...) a été sujette à une « bifurcation » (Bessin, Bidart, Grossetti, 2009) qui s'est imposée à la réalité socialité étudiée et, ce faisant, à la recherche qui la prend pour objet. Menant depuis janvier 2015 une recherche doctorale sur les « tensions territoriales » traversant la métropole de Bruxelles et sur les manières dont l'action publique tente d'y répondre par la multiplication de médiations humaines, les attentats de Paris et de Bruxelles ont sérieusement bousculé cet objet d'étude.

Tous les territoires bruxellois n'ont pas été frappés de la même façon par ces évènements dramatiques et le choc qui s'en est suivi. La « fracture urbaine » se révélant dans le fait que les « quartiers prioritaires » de la ville-région et leurs populations ont été particulièrement touchés (doublement victimes, étant associés aux perpétrateurs du fait de leur lieu d'habitation, de leur apparence, de leurs origines...) De plus, la focalisation des médias et des discours d'une partie des responsables politiques sur Molenbeek a fait de cette commune populaire un terrain privilégié pour une ethnographie plus approfondie de la question du « vivre-ensemble ».

Lors de la plupart des entretiens réalisés en 2016 avec des travailleurs bruxellois, la question des attentats et le territoire de Molenbeek revenaient souvent dans les discours, notamment pour regretter « un regard extrêmement stigmatisant, dépréciatif » porté par les médias sur ce territoire dont les habitants se sentiraient « extrêmement méprisés, humiliés », « complètement désappropriés », selon le coordinateur d'une association. Pour d'autres travailleurs, ces attentats ont été « une opportunité », voire « du pain béni pour entrer en discussion avec les jeunes », aborder différentes questions de société et débattre de sujets chauds de l'actualité, comme pour cet animateur-coordonateur d'une association travaillant avec un public d'enfants et de « jeunes ».

Ces professionnels qui évoluent dans différents secteurs (socio-culturel, participation, cohésion sociale...) soulevaient en même temps la pression exercée sur d'autres territoires, et principalement sur Molenbeek où les réactions étaient encore plus vives,

du fait d'une « sidération » (Truc, 2016) exacerbée par la mise sous les projecteurs. Une fonctionnaire communale se questionnait ainsi sur les objectifs en matière de cohésion sociale de son service (« peut-être qu'on a raté quelque chose... ») tout en soulignant que si la commune est pointée du doigt (« soi-disant Molenbeek n'a rien fait pour intégrer... des personnes d'origine étrangère »), de nombreuses associations et institutions culturelles ont travaillé sur ces enjeux et ont « super bien fonctionné ». Ailleurs, une animatrice affirme : « je trouve qu'il y eu un regain de motivation [...] dans les associations à Molenbeek, après les attentats, les gens étaient encore plus motivés de dire, ben non, Molenbeek ce n'est pas ça, on va faire encore plus d'activités ». Les attentats auraient ainsi renforcé le sens et la valeur conférés par ces acteurs à leurs pratiques professionnelles dans des métiers parfois « flous » (Jeannot, 2005). Alors qu'une « politique du vivre-ensemble » n'existe pas en tant que telle et n'est pas non plus formulée ainsi par les acteurs eux-mêmes, elle prend forme à travers la combinaison de plusieurs politiques qui apportent des réponses issues de différents secteurs et de différents registres du « vivre-ensemble », témoignant d'autant de visions portées sur ce problème et sur les manières de le résoudre.

Comme l'explique Robin Pacifici-Wagner (2017), l'évènement agit comme un « tourbillon » dont la forme continue à évoluer au gré des interprétations individuelles et collectives, et des effets sociaux qui en découlent. Les attentats sont donc une « épreuve » touchant de plein fouet ces professionnels qui font également face à d'autres épreuves, parmi lesquelles la dépendance au monde politique, la fragilité des subsides et la hausse des appels à projets ou l'augmentation des contrôles et la diminution des marges de manœuvre.

Pour étudier ces « mondes sociaux » (Cefaï, 2015) et leurs « écologies liées » (Abbott, 2003 ; 2005), le recours à l'ethnographie s'est avéré nécessaire, afin de ne pas se cantonner à un registre discursif énoncé hors-situation. Comme l'expliquent Pierre Lascoumes et Patrick Le Galès (2004), « l'État lui-même est de plus en plus différencié. Il apparaît comme un enchevêtrement d'agences, d'organisations, de règles flexibles, de négociations avec des acteurs de plus en plus nombreux. L'action publique se caractérise par du bricolage, de l'enchevêtrement des réseaux, de l'aléatoire, une multiplication d'acteurs, des finalités multiples, de l'hétérogénéité, de la transversalité des problèmes, des changements d'échelles des territoires de référence » (p. 23). L'« ethnographie combinatoire » (Dodier, Baszanger, 1997) joue alors un rôle essentiel pour essayer de rendre compte de cette complexité à l'échelle d'une action publique formée de plusieurs politiques différentes, pour relier dans l'enquête les dimensions locales et métropolitaines à l'œuvre, à travers l'étude de « situations » qui éclairent plus largement les mécanismes sociaux. Howard Becker (2016 [2014]) quant à lui invite à la construction d'analyses sur base de cas afin de favoriser un ajustement de sa « focale » à l'objet étudié pour prendre en compte toutes ses dimensions, mais aussi les « faits extérieurs au cadre que j'ai construit pour ma recherche » (p. 12).

Après des premières observations directes menées lors d'évènements organisés par différents opérateurs du « vivre-ensemble » à Bruxelles et à Molenbeek, des rencontres ont permis d'identifier des « informateurs privilégiés » qui ont ouvert des portes en donnant accès à des lieux de réunion entre ces professionnels, point d'entrée non

thématisé à priori de l'enquête, mais qui s'est avéré particulièrement adapté à l'objectif de la recherche. En effet, l'observation de réunions (L'Estoile, 2015), formelles et informelles, donne accès à la formation de « collectifs » (Kaufmann, Trom, 2010), par exemple lors de mobilisations pour réaffirmer l'utilité du travail associatif ou pour dénoncer des mesures policières et les combattre. Accéder à ces collectifs permet de dépasser une approche sectorielle ou territoriale de l'action publique afin d'observer les liens tels qu'ils se (dé)font sur le terrain, sur base d'opportunités inattendues, de relations personnelles ou organisationnelles, de nécessités institutionnelles de coproduction de projets...

L'accès aux travailleurs de terrain et aux coordinateurs d'associations par le biais de ces observations est également facilité, favorisant la réalisation d'« entretiens ethnographiques » (Beaud, 1996) qui permettent d'approfondir l'analyse des représentations des acteurs et de leurs discours sur leurs pratiques. L'ethnographie s'impose alors comme une méthode permettant d'approcher l'expérience de travailleurs porteurs de valeurs inclusives (cohésion sociale, culture, participation, émancipation...), dans des dispositifs qui ne leur permettent qu'imparfaitement de les déployer, amenant à une reconfiguration des formes de leur « engagement » (Bidet, 2011).

Sur ce terrain mi-militant, mi-institutionnalisé, l'accès par l'ethnographe peut paraître aisé. Cependant, la familiarité de nombreux enquêtés avec la sociologie, ses méthodes et ses théories, ainsi que des enjeux très pressants (ne pas perdre son job, ses subsides, le soutien du monde politique, pouvoir mener des projets...) conduisent à devoir justifier sa présence à la fois dans un registre d'utilité (les acteurs ont des attentes précises, des problèmes sociologiques à résoudre) et de légitimité à être présent, qui a par exemple amené une Bourgmestre (l'équivalent belge du Maire) à demander sèchement, lors d'une concertation locale de travailleurs : « qui vous a invité ici ? ». La crainte et l'influence du politique mettent les acteurs sur leurs gardes et rendent d'autant plus indispensable le travail de construction d'une relation de confiance solide. Mener une ethnographie auprès d'enquêtés faisant preuve d'une réflexivité importante sur leurs pratiques et les logiques dans lesquelles ils sont pris amène à réduire très fortement la distance entre l'enquête sociale et l'enquête scientifique, les problématisations mutuelles se croisant inévitablement (Dewey, 1993 [1938] ; Quéré, 2002).

## Bibliographie

Abbott, A. (2003). Écologies liées. A propos du système des professions. In P.-M. Menger (Éd.), *Les professions et leurs sociologies: modèles théoriques, catégorisations, évolutions : actes du colloque de la société française de sociologie, Paris, octobre 1999* (p. 29-50). Paris: Maison des sciences de l'homme.

Abbott, A. (2005). Linked Ecologies: States and Universities as Environments for Professions. *Sociological Theory*, 23(3), 245-274.

Beaud, S. (1996). L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'«entretien ethnographique». *Politix*, 9(35), 226-257.

Becker, H. S. (2016). *La bonne focale: de l'utilité des cas particuliers en sciences sociales*. Paris: La Découverte.



- Cefaï, D. (2015). Mondes sociaux. *SociologieS*. Consulté à l'adresse <https://sociologies.revues.org/4921>
- Dewey, J. (1993). *Logique: la théorie de l'enquête*. Paris: Presse Universitaires de France.
- Dodier, N., & Baszanger, I. (1997). Totalisation et altérité dans l'enquête ethnographique. *Revue française de sociologie*, 38(1), 37-66.
- Grossetti, M., Bessin, M., & Bidart, C. (2010). *Bifurcations: les sciences sociales face aux ruptures et à l'évènement*. Paris: La Découverte.
- Jeannot, G. (2005). *Les métiers flous travail et action publique*. Toulouse: Octarès éditions.
- Kaufmann, L., & Trom, D. (2010). *Qu'est-ce qu'un collectif? du commun à la politique*. Paris: Ed. de l'Ecole des hautes études en sciences sociales.
- Lascombes, P., & Le Galès, P. (2012). *Gouverner par les instruments*. Presses de Sciences Po.
- L'Estoile, B. de. (2015). Introduction. Observer en réunion. *Genèses*, (98), 3-6.
- Oliveira, D., & Saccomanno, B. (2015). Alexandra Bidet, L'Engagement dans le travail. Qu'est-ce que le vrai boulot ? *SOCIO Sociologie*, 6(2), 213-216.
- Quéré, L. (2009). « Pour un calme examen des faits de société. In B. Lahire (Éd.), *A quoi sert la sociologie ?* (p. 79-94). Paris: La Découverte.
- Truc, G. (2016). *Sidéérations: une sociologie des attentats*.
- Wagner-Pacifi, R. (2017). *What Is an Event?* Chicago: The University of Chicago Press.

**Mots clés :** action publique, ethnographie combinatoire, engagement, description, demandes et restitution

---

[5]

Les (en)jeux de la proximité  
et de la distanciation

# L'engagement ethnographique sur le terrain de l'excellence scolaire : entre proximité authentique et distance critique

Sarah POCHON

Atelier SHERPAS, URePSSS (EA 7369), Université d'Artois

Les travaux doctoraux engagés depuis septembre 2012<sup>1</sup> se sont intéressés à l'Education Physique et Sportive (EPS) enseignée dans un établissement d'excellence : le lycée Henri-IV de Paris. Alors que les recherches en sociologie de l'éducation ont largement questionné des contextes d'enseignement dits « difficiles », les études ont majoritairement investi le « champ » des Grandes Ecoles ou des Classes Préparatoires (CPGE) en questionnant peu l'élite scolaire du secondaire. De même, il nous a semblé que l'EPS s'enseignant sur les terrains de l'excellence scolaire représentait encore un angle mort de la sociologie.

L'ambition originelle de l'enquête a d'abord été de décrire, à partir d'une démarche inductive et dans une perspective monographique, une EPS presque invisible dans les recherches actuelles : l'EPS des « beaux quartiers » (Pinçon & Pinçon-Charlot, 2000), en prenant appui sur des éléments de comparaison relatifs à une EPS plus diffuse dans la littérature scientifique.

En effet, la priorité est souvent donnée à l'étude des problèmes sociaux, aux catégories vivant les difficultés de tous ordres (Pinçon & Pinçon-Charlot, *ibid*). Pourtant, à l'instar de plusieurs chercheurs qui voient des nécessités à étudier les endroits dans la société dans lesquels les classes dominantes ont tous pouvoirs, on peut trouver des intérêts à étudier des lieux à l'école dans lesquels les individus issus des milieux privilégiés seraient majoritairement représentés. « *On ne saurait comprendre la société sans en connaître les sommets* » (Charlot, Pinçon-Charlot, *ibid*). Comment dans la société, comprendre et analyser la fracture que l'on dit exister entre le peuple et les élites, sans s'intéresser aux individus qui cumulent les avantages, les différents capitaux (Bourdieu, 1979) ? Comment analyser le processus de ségrégation spatiale sans aller étudier les quartiers chics et huppés, les « beaux quartiers » ? De la même façon, comment étudier les inégalités scolaires en EPS sans porter son regard vers les meilleurs établissements ?

En fait, s'intéresser au « monde des dominants » c'est donner à voir un endroit de la société nous l'avons dit, méconnu et qui pourrait, de ce fait, être incompris dans ses pratiques, dans ses manières de faire, dans ses procédés de reproduction. L'enseignement de l'EPS sur le terrain de l'excellence pourrait effectivement être idéalisé, voire fantasmé dans la mesure où ses conditions d'exercice renvoient au prestige, à l'excellence scolaire.

Par ailleurs, il semblerait que porter un regard sociologique sur un contexte d'excellence pourrait avoir quelques vertus pour comprendre autrement les inégalités à l'Ecole (d'accès, de contexte, de réussite, de curriculum...) et pour saisir, dans le cadre de notre

---

<sup>1</sup> Sous la direction de Nuytens (W.), Université d'Artois.

étude, « comment ce qui s’enseigne, s’enseigne » en EPS. Ce sont ici les modalités de pratique qui interrogent et avec elles, la nature des contenus d’enseignement transmis.

### **Le cadre théorique et les méthodes d’enquête : l’approche socio-didactique**

L’enquête s’est située à la croisée de la sociologie du curriculum et de l’approche didactique. Ces deux approches que sont la didactique et la sociologie, peuvent en effet se conjuguer de manière opportune pour constituer le cadre théorique de l’enquête. Quand la sociologie se penche davantage sur le rapport au savoir<sup>2</sup>, « *les didactiques, [elles], tiennent de plus en plus compte du social* » (Poggi, 2011). Aussi, en considérant tout comme Chantal Amade-Escot et Patrice Venturini (2009) que « *la diffusion des savoirs est au cœur de l’activité enseignante* », j’ai été amenée à « *croiser les regards sociologique et didactique* ». A partir d’une démarche ethnographique et en valorisant la mise en récit dans la restitution de l’enquête, le cadrage théorique s’inspire largement des travaux de Marie-Paule Poggi-Combaz (2002, 2007) qui défendent la socio-didactique et questionnent la production des inégalités scolaires en EPS.

A partir de l’approche socio-didactique donc, l’enquête a interrogé les « *modalités effectives des pratiques de transmission et d’appropriation des savoirs et la nature même des savoirs scolaires sélectionnés* » en tenant compte à la fois « *du contexte social qui la constitue (c’est-à-dire l’ensemble des dispositions incorporées, des assujettissements) et qu’elle contribue à façonner en retour* » et des « *conditions sociales de production des savoirs scolaires* » (Poggi, 2011).

En outre, l’enquête empirique recouvre un aspect tout à fait qualitatif tant est si bien que la démarche employée sur le terrain s’apparente à une ethnographie du lycée : j’y ai passé du temps chaque jour durant deux semaines complémentaires puis une journée de façon hebdomadaire à partir du 02 avril 2015 et cela jusqu’au 28 mai 2015. Ce temps conséquent de présence a été une « *condition pour fouiner, s’égarer, négocier sa place (y arriver ou pas), s’ennuyer, s’énerver, se prendre au jeu, s’enthousiasmer... ?* » (Laforgue, 2016) en même temps qu’il a favorisé l’intégration et l’empathie, le développement de relations avec les enquêtés. J’ai associé à ces temps d’observation par intermittence, des méthodes complémentaires : la passation directe de questionnaires et des entretiens compréhensifs pour favoriser la distanciation et la réflexion des observations que j’ai pu mener. Pour éprouver ce monde scolaire de l’excellence, c’est « *la combinaison d’une longue temporalité et d’une diversité de lieux d’observation* » qui a donné, comme pour Marie Chartier, de « *l’ampleur à mon terrain de recherche* » (Chartier, 2016). Ce sont ces moments d’immersions multipliés au sein de l’établissement puis des leçons d’EPS mais surtout aux côtés des enseignants d’EPS, qui ont mis l’engagement au cœur de l’enquête ethnographique.

### **La problématique de l’engagement ethnographique**

Avant d’être doctorante, j’ai été moi-même enseignante d’EPS. Si je ne connaissais pas le terrain d’étude et le contexte d’enseignement, je possédais cependant une connaissance

---

<sup>2</sup> Les travaux de l’équipe ESCOL ont contribué au développement de recherches mobilisant le concept de rapport au savoir

indigène de l'objet d'étude. Très vite, je n'ai plus appelé les enseignants du lycée, les « enquêtés », mais « les collègues d'Henri-IV ». Comme si je faisais « partie de la maison », comme si j'étais un membre de l'équipe pédagogique. J'ai en effet tissé des liens avec mes « enquêtés » ; plus avec certains qu'avec d'autres. Chacun d'entre eux s'est rendu disponible, a accepté ma présence dans ses leçons et six m'ont consacré au moins une heure de leur temps lors d'un entretien semi-directif. Mais tous se sont confiés sur leur travail, sur l'éducation et la conception qu'ils ont de l'EPS, sur les élèves et le lycée que plusieurs d'entre eux ont grandement vu se transformer au fil du temps, au rythme des proviseurs qui se sont succédés ; ils m'ont raconté leur trajectoire professionnelle, leurs doutes, leurs espoirs, leurs désillusions aussi parfois et des bribes de leur vie personnelle quitte à me livrer un peu de leur intimité ; jamais ils n'ont demandé à avoir un retour précis sur l'avancée de l'enquête, jamais ils n'ont été intrusifs dans la démarche, bien au contraire.

Comment alors, à partir d'une dimension relationnelle imprégnant l'engagement ethnographique, analyser les matériaux obtenus sur le terrain de manière neutre ? Comment se débarrasser de la peur de froisser les « enquêtés » au moment de la restitution de l'enquête ? Comment conférer aux résultats toute leur objectivité sans que la proximité avec les enquêtés ne vienne biaiser leur analyse ?

### **La distance critique comme nécessité**

Le rapport avec l'empirie a nécessité de faire des liens avec la littérature et plus particulièrement avec des problématiques déjà étudiées en sociologie et didactique de l'EPS. Pour entrer dans une démarche réflexive, j'ai dû rompre avec le terrain ponctuellement, profiter de ces moments de rupture pour prendre de la distance avec tout ce que j'avais vu, tout ce dont j'avais pris note afin de mieux y revenir. C'est avec l'ensemble des matériaux recueillis qu'il m'a fallu prendre de la distance, de la hauteur afin d'orienter mon regard d'observatrice lors de ma présence, sur des indicateurs précis, définis et réfléchis. Il s'agissait, comme le défend Peter Woods, de « *maintenir l'équilibre entre intégration et empathie sur le terrain d'une part, et la distanciation et la réflexion sur le matériel produit, d'autre part. Le dernier ne se fait pas indépendamment du premier, mais il fait appel à une orientation différente. Il réclame la créativité, car le donné ne délivre aucune théorie, rien n'y fait sens directement* » (Woods, 1990). En fin de compte, j'ai sans cesse navigué entre proximité et distance non seulement avec le terrain mais aussi avec les enquêtés.

Cette distance a pris forme aussi dans le silence. Il m'a fallu taire des étonnements et mes premières impressions, cacher des réactions spontanées lors des observations in-situ ; il m'a fallu dissimuler les indicateurs choisis pour les grilles d'observation et les premières descriptions des leçons d'EPS, les mises en récit que je couchais sur papier. Il a fallu être prudent. Ne pas en dire trop sur les étapes de l'enquête, sur ce qui était « vu », sur des pratiques différents de celles qui peuvent exister « ailleurs », pour ne pas prendre le risque d'être maladroite et d'offusquer ces enseignants qui risqueraient de voir en moi une inspectrice de l'Education nationale. Je craignais de voir se modifier ces relations que j'étais en train de tisser, les gestes professoraux se transformer.

Restituer le travail effectué à des enquêtés c'est prendre le risque de leur révéler des choses sur leurs pratiques, des constats, des analyses qu'ils ne sont peut-être pas prêts à entendre ou bien qu'ils n'avaient pas demandées. Cette posture qui m'a conduit à être « un chercheur de l'intérieur » me renvoie aujourd'hui à une tension insoluble dans laquelle je me trouve finalement prise, comme le sont pris les ethnologues (Cefaï, 2009). Poursuivre le projet scientifique, comme le dit Daniel Cefaï, c'est établir des faits, documenter des relations de causalité, décrire des biographies et des existences, dessiner des cartographies du monde social, rendre compte de situations sociales telles qu'elles sont. Mais c'est prendre le risque de se heurter à l'incompréhension de ses enquêtés lors des « situations de retour », à leur indifférence, à leur désintérêt, à l'ironie qu'ils pourraient manifester aussi vis-à-vis d'un langage trop technique ou à leur colère vis-à-vis de ce qui est perçu comme un double langage, quand est découvert le clivage entre auditoires de réception (Kobelinsky, 2008).

## Conclusion

Bientôt, il me faudra répondre de ma recherche et me retrouver « face à [mes] "autres" » (Fassin, 2008), accepter ces tensions qui persistent et que j'ai encore des difficultés à réprimer. Il me faut les accepter puisque elles semblent inévitables « *au-delà du doute et de l'étonnement, l'incertitude, l'inquiétude et l'inconfort sont le lot de l'ethnologue. (...). À lui, aussi, les malaises de la duplicité, les irritations du malentendu, les tourments de la suspicion, les explosions d'indignation et les angoisses de rejet* » (Fassin, ibid). Il me faut pourtant accepter ici le risque de troubler cette institution scolaire d'excellence et ses acteurs sans que je ne le désire (Vienne, 2005).

## Bibliographie

- Amade-Escot, C., & Venturini, P. (2011). Le milieu didactique : d'une étude empirique en contexte difficile à une réflexion sur le concept. *Education & didactique*, 3(1), 7-43.
- Bourdieu, P. (1979). *La distinction: critique sociale du jugement*. Paris: Éditions de Minuit.
- Cefaï, D. (2009). S'engager. Monde vécu, engagement et justification. In M. Breviglii, C. Barruyer, & D. Trom (Éd.), *Compétences critiques, sens de la justice, sens critiques*. Paris: Presses de Sciences Po.
- Chartier, M. (2016). Une non-maîtresse dans les écoles. Ethnographie de la scolarisation des enfants du voyage. In J.-P. Payet (Éd.), *Ethnographie de l'école: les coulisses des institutions scolaires et socio-éducatives* (p. 83-98). Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
- Fassin, D. (2008). L'inquiétude ethnographique. In D. Fassin & A. Bensa (Éd.), *Les politiques de l'enquête: épreuves ethnographiques* (p. 7-18). Paris: La Découverte.
- Fassin, D., & Bensa, A. (Éd.). (2008). *Les politiques de l'enquête. Epreuves ethnographiques*. Paris: La Découverte.
- Laforge, D. (2016). Ce que l'ethnographie fait à la théorie des institutions. In J.-P. Payet (Éd.), *Ethnographie de l'école: les coulisses des institutions scolaires et socio-éducatives* (p. 83-98). Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
- Pinçon, M., & Pinçon-Charlot, M. (2016). *Sociologie de la bourgeoisie*. Paris: La Découverte.
- Poggi, M.-P. (2007). Le modèle sportif : une stratégie de recours en établissement défavorisé, Abstract. *Movement & Sport Sciences*, (61), 101-129.

---

Poggi, M.-P., & Moniotte, J. (2011). Quelle place pour le sociologique dans les recherches en didactique de l'EPS ? *Éducation et didactique*, 5(1), 29-44.

Poggi-Combaz, M.-P. (2002). Distribution des contenus d'enseignement en EPS au collège selon les caractéristiques, sociales du public scolaire: des différences non aléatoires. *Revue française de pédagogie*, 139(1), 53-69.

Vienne, P. (2005). Mais qui a peur de l'ethnographie scolaire. *Education et sociétés*, no 16(2), 177-192.

**Mots-clés :** ethnographie, élite scolaire, engagement, EPS, socio-didactique

# Enquête ethnographique sur l'accueil des « primo-arrivants » et engagement féministe : des postures en tension

Camille GOURDEAU

Urmis (UMR 8245), Université Paris Diderot

Dans le cadre d'une recherche doctorale portant sur la politique d'accueil des étranger.ère.s en France et plus particulièrement sur le Contrat d'accueil et d'intégration (CAI)<sup>1</sup>, j'ai mené une enquête ethnographique au sein de cinq directions territoriales (DT) de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) situées en Ile-de-France et dans l'ouest de la France. La recherche, conduite entre 2010 et 2013, s'appuie sur l'analyse de la littérature grise et sur une enquête de terrain dont une partie a été conduite dans les plates-formes d'accueil et les bureaux des agents. La recherche vise à étudier la manière dont le CAI est mis en œuvre en s'intéressant à la fois aux pratiques des agents de terrain et à l'expérience des étranger.ère.s. J'ai ainsi assisté à une vingtaine de réunions de présentation du contrat et à cent vingt-trois entretiens durant lesquels le contrat est signé et les formations prescrites. Cette présence en direction territoriale m'a également permis d'avoir de nombreuses discussions formelles ou informelles avec les auditeurs et auditrices pendant les pauses, au moment des repas ou après les entretiens, mais aussi avec les responsables du bureau d'accueil et d'intégration, les directrices territoriales et différents agents de l'OFII appartenant à d'autres services. J'ai aussi assisté aux différentes formations : la formation civique, la session d'information sur la vie en France, le bilan de compétences professionnelles, la journée « Droits et devoirs des parents », des tests de positionnement pour la formation linguistique et des cours de français. J'ai assisté au total à plus d'une vingtaine de sessions de formation. Enfin, j'ai également réalisé quarante-huit entretiens enregistrés dont vingt avec des auditeurs et auditrices, des assistantes sociales et des formatrices et vingt-quatre entretiens, dont douze avec des femmes, avec des signataires. Ces entretiens portaient sur les trajectoires migratoires et administratives des étranger.ère.s. et sur la manière dont ils appréhendaient le dispositif. J'ai notamment cherché à savoir comment ils avaient vécu le passage par l'OFII et ce qu'ils avaient pensé des formations. Parmi ces entretiens, deux d'entre eux, témoignant de maltraitances et de violences conjugales et familiales, n'ont pas été retranscrits, pas même pas écoutés et n'ont donc pas été exploités dans la thèse. Toutefois, j'ai consigné dans mon cahier de terrain, à la suite des entretiens, mes émotions et questionnements. Le premier entretien a été mené auprès de Kenza, Marocaine, dans un café à Paris<sup>2</sup>. Cette première rencontre qui a duré deux heures, s'est poursuivie par plusieurs conversations téléphoniques et par une visite à une association de soutien aux femmes immigrées. Le second entretien a lieu avec Noura, Algérienne,

---

<sup>1</sup> Le CAI, dont la signature est obligatoire depuis la loi du 24 juillet 2006, est destiné aux « primo-arrivant.e.s ». En signant le contrat, les étranger.ère.s s'engagent à suivre une journée de formation civique, et le cas échéant, une journée d'information sur la vie en France, un bilan de compétences professionnelles et une formation linguistique. Avec la loi du 7 mars 2016 relative au droit des étrangers en France, le Contrat d'accueil et d'intégration devient Contrat d'intégration républicaine. La formation civique comprenant deux modules – « Principes et valeurs de la République française » et « Vivre et accéder à l'emploi en France » – est maintenue ainsi que la formation linguistique.

<sup>2</sup> Entretien avec Kenza, signataire, 27 mars 2013.



dans l'appartement où elle vit en banlieue parisienne<sup>3</sup>. Il a duré deux heures et vingt minutes et ne sera suivi d'aucun autre contact.

Comment expliquer a posteriori la non-prise en compte de ces entretiens dans l'analyse des parcours migratoires des signataires du CAI ? Un retour réflexif sur les conditions et le contexte d'enquête permet de formuler deux séries d'explication. La première concerne la potentielle instrumentalisation raciste de la violence à l'égard des femmes étrangères (Hamel, 2005). Si l'évocation de ces situations n'était pas indispensable dans le développement de la thèse<sup>4</sup>, je me suis retrouvée face à un dilemme au moment du traitement des données : d'un côté, ne pas occulter la vérité mais, de l'autre, ne pas alimenter des représentations racistes. Cette préoccupation était importante dans la mesure où la question de l'égalité entre hommes et femmes s'est révélée lors de l'enquête de terrain être l'un des enjeux majeurs du CAI (Gourdeau, 2015). Aussi, une partie de mon travail analyse la manière dont l'égalité entre hommes et femmes, dans le cadre du CAI, sert de support à la mise en altérité des étrangères en opérant comme un « trait culturel » (Barth, 2012). Je montre que l'égalité entre les sexes est construite comme un critère de différenciation entre un « eux » et un « nous » et renvoie les émigrés venant principalement du Maghreb à une forme d'altérité « indépassable » (Hamel, 2005). Étant donné l'ampleur des violences sexistes (Jaspard, Brown, Condon et al. 2003), toute enquête menée auprès de femmes est susceptible de dévoiler des situations de violences conjugales. Aurait-il fallu en rendre compte même si ce n'est pas l'objet de la recherche et analyser leurs effets dans le parcours migratoire et administratif de ces femmes ? Dans un contexte dans lequel les enjeux autour de la présence des étrangères en France et de leur intégration sont saisis par le prisme de l'égalité entre hommes et femmes, comment retracer des parcours conjugaux et migratoires marqués par la violence sans alimenter les représentations stigmatisantes à l'égard des populations immigrées ou descendantes de l'immigration, notamment maghrébine ? Autrement dit, comment dénoncer des pratiques sexistes sans alimenter les discours et pratiques racistes (Delphy, 2006) ?

La seconde explication concerne le rapport du chercheur à son « terrain » et aux personnes auprès de qui il enquête. Étant par ailleurs militante féministe, ces entretiens m'ont émue et ont questionné ma position de chercheuse. Comment aider et jusqu'où intervenir ? Si s'impliquer s'est avéré « inévitable » (Lignier, 2013), les réponses apportées n'ont été satisfaisantes dans aucun des deux cas. Ainsi, l'évacuation de ce matériau d'enquête s'explique par le sentiment d'impuissance et la culpabilité de ne pas en avoir fait assez pour ces femmes, mais elle est également liée à l'impression d'avoir mal mené ces entretiens. Socialisée à la recherche universitaire où l'engagement doit être tenu à distance pour permettre une meilleure objectivation tout en souhaitant aider ces femmes, je ne savais plus au moment de l'entretien quelle position adopter. De plus, aux injonctions du milieu universitaire s'opposaient les principes de soutien et de solidarité envers les femmes liés à mon implication dans des collectifs féministes. Le désarroi dans lequel je me suis retrouvée est révélateur de la manière dont le principe de

---

<sup>3</sup> Entretien avec Noura, signataire, 13 juin 2013.

<sup>4</sup> Dans la mesure où les vingt-deux entretiens avec des signataires me paraissaient suffisants pour illustrer la variété des parcours migratoires. De plus, le point de vue des signataires sur le CAI ne constituait qu'un aspect du travail.

la neutralité de l'enquêteur continue d'imprégner la formation universitaire malgré ses nombreuses remises en cause. Ainsi, si le chercheur doit « se comprendre lui-même en tant qu'observateur » et considérer ses réactions personnelles à son matériau et à son œuvre comme des données fondamentales (Devereux, 2012), si la neutralité du chercheur au cours de l'enquête est considérée comme une « illusion » (Lagrave, 1996) ou encore un « mythe qui a la vie dure » (Beaud, 1996), j'avais à plusieurs reprises durant ma carrière d'étudiante été mise en garde sur l'enchevêtrement entre pratiques militantes et recherche universitaire et m'étais efforcée à l'occasion de mes mémoires de master puis de doctorat de produire des écrits répondant aux normes académiques. Pourtant, en s'intéressant aux pratiques de recherche, Delphine Naudier et Maud Simonet (2011) soulignent que « la mise en lumière de nos multiples engagements, et la manière dont ils influencent, participent, orientent, délimitent, instruisent et parfois permettent notre activité de chercheur-e, recèle au contraire un potentiel heuristique dont on est loin d'avoir pris complètement la mesure ».

Ainsi, l'analyse de ces deux situations de terrain permet mettre en lumière non seulement le contexte dans lequel s'inscrit l'enquête mais également les normes dominantes de pratiques de recherche. Elle invite par ailleurs à réfléchir à des modalités d'entretien qui soient satisfaisantes à la fois pour la chercheuse et la militante.

## Bibliographie

- Barth, F. (2008). Les groupes ethniques et leurs frontières. In P. Poutignat & J. Streiff-Fenart (Éd.), *Théories de l'ethnicité* (p. 203-249). Paris: Presses Universitaires de France.
- Beaud, S. (1996). L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'«entretien ethnographique». *Politix*, 9(35), 226-257.
- Delphy, C. (2015). Antisexisme ou antiracisme ? Un faux dilemme. *Nouvelles Questions Féministes*, 25(1), 59-83.
- Devereux, G., & La Barre, W. (2012). *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*. (H. Sinaceur, Trad.). Paris: Flammarion.
- Gourdeau, C. (2015). Une politique d'intégration au service des femmes étrangères ? *Hommes et migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*, (1311), 23-29.
- Hamel, C. (2005). De la racialisation du sexisme au sexisme identitaire. *Migrations Société*, 17(99-100), 91-104.
- Jaspard, M., Brown, E., & Condon, S. (Éd.). (2003). *Les violences envers les femmes en France: une enquête nationale*. Paris: La Documentation Française.
- Legavre, J. B. (1996). La «neutralité» dans l'entretien de recherche. Retour personnel sur une évidence. *Politix*, 9(35), 207-225.
- Lignier, W. (2013). Implications ethnographiques. *Genèses*, (90), 2-6.
- Naudier, D., & Simonet, M. (Éd.). (2011). *Des sociologues sans qualités? pratiques de recherche et engagements*. Paris: La Découverte.

**Mots-clés :** ethnographie, engagement, femmes étrangères, politique d'accueil, violences sexistes

# Etudier la beauté dans les élections de Miss.

## Un engagement ethnographique et académique

Camille COUVRY

DySoLab (EA 7476), Université de Rouen Normandie

Les méthodes ethnographiques, parce qu'elles supposent une immersion et engagent l'enquêteur tout entier, présentent un fort intérêt pour saisir des objets d'étude peu traités dans la sociologie. C'est le cas de notre enquête étudiant la beauté et les pratiques esthétiques, dans un environnement par ailleurs difficile d'accès pour le ou la chercheur.e : les élections de Miss essentiellement à l'échelon local.

L'enquête réalisée par entretiens et observations a consisté à intégrer en tant que bénévole des élections de Miss locales au Havre et à Rouen et à suivre l'ensemble des processus d'élection de Miss. Des entretiens, observations et des revues de presse ont également été effectués aux échelons régionaux et nationaux auprès d'acteurs organisateurs ou de Miss régionales ayant participé aux élections de Miss France.

Les méthodes ethnographiques associées à une démarche compréhensive ont induit une forme d'engagement corporel qui a favorisé une prise de distance avec le regard académique porté sur l'objet d'étude et une meilleure compréhension des différences de rapports aux conventions esthétiques valorisées dans les concours suivant les environnements sociaux, les socialisations différenciées, les classes et fractions de classe. Dès lors, l'engagement dans cette enquête se décline de deux manières : lors de la conduite de l'enquête quant au rôle adopté et aux relations engagées sur le terrain et sur le plan de la réception académique de l'enquête par le fait même de s'attaquer à un objet d'étude peu traité et peu légitime. Il s'agit donc d'explicitier ces deux formes d'engagement – ethnographique et académique – et leurs articulations.

### L'engagement ethnographique comme outil de déconstruction

À partir de cette enquête dans les élections de Miss, il s'agit de montrer que l'engagement sur le terrain peut permettre de prendre de la distance avec le point de vue académique dont le chercheur est lui-même imprégné et ainsi d'affiner l'analyse.

- > **Regard académique et élections de Miss. Des mondes qui s'opposent, des analyses en tension**

La beauté a été sous-investie par les SHS en tant qu'objet d'étude. Certains chercheurs mettent très tôt l'accent (Dion, 1972) sur le fait que les chercheurs se détournent de cet objet de recherche et ne le considèrent pas *a priori* comme un sujet légitime parce qu'il paraît à l'opposé de toute préoccupation intellectuelle. Derrière cet argument se cache aussi un argument moral issu de l'héritage chrétien (Leist, 2003).

En conséquence, le milieu académique des SHS a établi peu de contact avec les concours de beauté. Ce terrain peu connu suscite une curiosité mais aussi une certaine méfiance et beaucoup de présupposés (Ballerino Cohen, Wilk et Stoeltje, 1996). Une barrière

symbolique est ainsi érigée entre le milieu universitaire et les élections de Miss sur la base de tout un ensemble de présupposés qui consistent à considérer les concours de beauté comme l'illustration parfaite de l'exploitation des femmes, de la femme-objet, du futile et du superficiel – idées reçues dont j'étais également en partie imprégnée du fait de mon parcours universitaire et de ma propre socialisation. Du côté des personnes auprès desquelles j'ai enquêtées, le monde universitaire et scientifique est vu comme quelque chose d'assez lointain. Lors de l'enquête réalisée, on s'est étonné que des scientifiques puissent s'intéresser « à ce genre de pratique ». Monde académique et univers des élections de Miss tendant donc à s'opposer.

Dans la sphère académique, les discussions que suscitent les études sur la beauté qu'elles soient celles de chercheurs spécialistes ou non spécialistes peinent à ne pas se traduire par un débat idéologique renvoyant en filigrane aux deux positions : les tenants de la domination (Wolf, 1990) et les perspectives plus nuancées et compréhensives sensibles à l'agentivité (Black, 2004 ; Davis, 2007 ; Hakim, 2010).

#### > **Quand l'engagement ethnographique permet d'affiner l'analyse**

Développer une expérience empirique du terrain et compréhensive par la pratique ethnographique a permis de dépasser la frontière symbolique entre monde académique et élections et de prendre de la distance avec un certain nombre de positions présentes dans les milieux intellectuels.

La période de collecte de données par observation a induit un engagement corporel et psychique *in situ* et avant d'aller sur le terrain. J'ai travaillé mon apparence afin de me présenter d'une manière qui soit en tant soit peu conforme aux attributs d'une féminité conventionnelle en vigueur dans le milieu : maquillage, coiffée, port de chaussures à talons et de robes avec collants en certaines occasions. Un autre aspect de l'engagement ethnographique a concerné l'implication lors des séances de répétitions. Il m'est arrivé de monter sur scène pour remplacer les candidates absentes lors de répétitions alors que les organisatrices souhaitaient que les remplaçantes réalisent correctement les mouvements pour conserver une cohérence d'ensemble. J'ai par ailleurs été partie prenante du processus de représentation des organisations vis-à-vis des acteurs extérieurs (partenaires commerciaux, associatifs et institutionnels) : par exemple, en endossant le rôle d'hôtesse d'accueil le soir des élections (tâches d'accueil, vente des tickets, orientation du public, placement des invités), j'ai été coiffée par des coiffeurs professionnels et maquillée par des esthéticiennes et étudiantes en école d'esthétique et de maquillage.

Ayant moi-même été sensibilisée au cours de ma socialisation à des principes peu enclins à favoriser une adhésion aux concours de beauté, l'expérience de terrain a bousculé mes propres convictions, a fait évoluer mon regard sur cette pratique et déplacer l'angle d'analyse vers une meilleure compréhension du point de vue des acteurs. L'intérêt majeur a été de comprendre plus particulièrement, par l'engagement corporel et mental, les formes de plaisir associées dans les élections aux pratiques esthétiques. Même si je ne m'identifie pas aux modèles esthétiques valorisés dans les élections de Miss (un modèle inspiré d'*Amour, gloire et beauté* de la jeune femme élégante, apprêtée,

parfumée, maquillée *i.e.* la jeune femme bourgeoise), ceci ne m'a pas n'empêché de comprendre avec mes propres représentations de la beauté la notion de plaisir associée à ces pratiques.

Cet engagement sur le terrain m'a permis de déconstruire le regard intellectuel sur les concours dont j'étais moi-même en partie imprégnée et de nuancer l'analyse en cherchant notamment à saisir toutes les logiques culturelles, de classe, de genre, intergénérationnelles sous-jacentes et périphériques à la compétition.

### **Un engagement sur le plan académique**

J'ai été placée, pour le dire simplement, dans deux contextes antagonistes (les élections de Miss et le milieu académique) où tendent à s'opposer deux perceptions de la beauté : l'une comme voie d'émancipation et moyen de gagner en confiance et l'autre comme lieu, au contraire, d'une domination des femmes. Dès lors, s'attaquer au sujet de la beauté et des concours de beauté dans une perspective compréhensive est déjà une forme d'engagement sur le plan des connaissances scientifiques apportées dans la sphère académique.

#### **> Entre curiosité et mise à distance : une réception de l'objet contrastée**

Il s'agit d'aborder comment, malgré un certain intérêt pour les enquêtes de terrain impliquant l'objet beauté, travailler sur un tel objet, en l'occurrence dans les élections de Miss, implique un certain engagement dans le milieu de la recherche lui-même.

La réception de notre travail sur les élections de Miss a été plutôt élogieuse mais a souvent suscité un intérêt guidé par la curiosité lié précisément au fait que les chercheurs méconnaissent cet univers et souhaitent en savoir plus. Or, cette méconnaissance, bien qu'attisant la curiosité et l'envie de découvrir le monde des concours de beauté, s'est souvent accompagnée d'une esquisse de sourire et d'une tendance à mentionner le caractère présumé superficiel des concours, voire des candidates. En plus du sentiment que le sujet n'était pas pris au sérieux, il a également fallu accepter, en tant que spécialiste du sujet, que la pratique étudiée apparaisse comme une pratique assez ringarde et en perte de vitesse prêtant également à la moquerie. Le discours universitaire témoigne donc d'un intérêt scientifique pour le sujet mais tend aussi à le resituer à sa place de sujet illégitime et à réaffirmer une distance pouvant prendre parfois des allures de distanciation de classe chez le chercheur non spécialiste évoluant dans un univers où en effet, la tension corporelle (Moreno Pestaña, 2016) prend des formes très différentes et ne s'exprime pas avec les mêmes codes ni de manière aussi explicite.

Lors de la présentation de travaux de recherche, il a également souvent été assez compliqué de nuancer les analyses qui transparaissent dans le discours universitaire de la part d'autres chercheurs et qui s'inscrivent très souvent de manière spontanée dans le paradigme de la domination. Il ne s'agit pas de dire qu'il n'existe pas de domination du tout autour de la beauté et dans les élections de Miss, mais il se joue d'autres choses. Cette réception de notre travail dans la sphère universitaire pose la question de l'impact de l'état de la science et de l'environnement scientifique dans lequel évolue le chercheur

sur sa production. Comment faire son chemin d'analyste quand on avance à bâtons rompus en contact avec des collègues qui, y compris les plus bienveillants, sont curieux du sujet mais tranchent l'analyse du sujet par des discours tels que « Oui mais quand même, ce sont des filles très influencées qui n'ont pas conscience de ce qu'elles font ». L'engagement sur le plan scientifique consiste alors à garder le cap ! À se faire critique de la critique et à ne pas céder à l'interprétation la plus consensuelle en revenant toujours au terrain.

### > **Les études sur la beauté : un domaine de recherche en voie de légitimation**

Malgré les critiques, les réticences, les tabous et les analyses contrastées qui entourent le sujet de la beauté et en révèlent toute la complexité, de plus en plus de chercheurs en Europe et en France se penchent sur cet objet et ouvrent de nouvelles perspectives d'avenir à un domaine d'étude transdisciplinaire en train de se faire.

Ainsi, en 2016, les journées d'étude « Politics of beauty » incluant également une université d'été réservée aux jeunes chercheurs ont été organisées à l'université de Cambridge et accueillait un réseau international de chercheurs spécialistes du sujet. À l'université de Strasbourg, le colloque « Corps meurtris, beaux et subversifs » a ouvert en France un espace réservé à l'étude des questions esthétiques. Enfin en octobre 2017, se sont tenues les JE « Grandes et petites mains de la beauté » à l'université de Paris Créteil co-organisé avec l'EHESS qui participeront peut-être à instituer petit à petit les études sur la beauté en France.

### **Conclusion**

L'engagement dans notre travail se décline de deux manières : ethnographique et académique. Toutes deux apparaissent nécessaires pour établir des ponts entre les mondes sociaux que nous étudions et les chercheurs – j'ai ainsi le sentiment d'être une passeuse d'idées entre deux mondes qui ne se connaissent pas – et pour faire évoluer les savoirs scientifiques sans se détourner des sujets *a priori* peu séduisants ou peu sérieux mais tellement importants pour saisir les enjeux contemporains.

### **Bibliographie**

Black, P. (2004). *The beauty industry: gender, culture, pleasure* (1st ed). London ; New York: Routledge.

Cohen, C. B., Wilk, R. R., & Stoeltje, B. (Éd.). (1996). *Beauty queens on the global stage: gender, contests, and power*. New York: Routledge.

Davis, K. (2007). Cosmetic surgery in a different voice: the case of Madame Noel. *Women's studies international forum*, 24(2), 53-65.

Dion, K., Berscheid, E., & Walster, E. (1972). What is beautiful is good. *Journal of Personality and Social Psychology*, 24(3), 285-290.

Hakim, C. (2010). Erotic Capital. *European Sociological Review*, 26(5), 499-518.

---

Leist, A. (2003). What Makes Bodies Beautiful. *The Journal of Medicine and Philosophy: A Forum for Bioethics and Philosophy of Medicine*, 28(2), 187-219.

Moreno Pestana, J. L. (2016). *La classe du corps: morale corporelle et troubles alimentaires*.

Wolf, N. (2002). *The beauty myth: how images of beauty are used against women*. New York: Perennial.

**Mots clés :** beauté, élections de Miss, réflexivité méthodologique, engagement académique

---

## En être, comment faire ? Méthodes d'enquête et d'anonymisation au sein d'une association d'élites étudiantes

Quentin MESSERSCHMIDT-MARIET  
ENS

Les travaux d'enquêtes où l'engagement du chercheur vis-à-vis de son terrain est fort sont nombreux dans les sciences sociales. Ils relèvent, de façon récurrente, de l'observation participante, c'est-à-dire, au regard des critères malinowskiens, d'un engagement qui vise à partager pleinement les conditions communes des enquêtés, leur expérience du monde. Le sociologue, extérieur aux caractéristiques sociales de son terrain, va s'y intégrer et y prendre part de façon parfois radicale. William Foote Whyte détaille dès les années 1940 dans l'introduction de son ouvrage *Street Corner Society* les nécessités de s'engager pleinement, comme lui lorsqu'il apprit l'italien afin de s'intégrer au mieux dans le milieu étudié (Whyte, 1943). Toutefois, dans nombre de ces travaux, le sociologue est venu s'engager dans un terrain inconnu (Abélès, 2000 ; Latour, 2002 ; Peneff, 1992) Cet exposé présente à l'inverse un engagement personnel, dans le cas où le sociologue est lui-même l'objet de ses propres conclusions (Bourdieu, 1984). D'un point de vue théorique, ceci revient à passer d'une observation participante à une participation observante. Comme le précise Dominique Schnapper, « être un chercheur qui fait lui-même partie du groupe qu'il étudie est, à coup sûr, un cas particulier de participation complète » (Schnapper, 2010, p.17). Cette spécificité amène de plus à entretenir des liens d'amitié ou de proximité avec ses enquêtés. En quoi invite-t-elle à un déploiement bien particulier de son terrain d'enquête, avec une nécessaire délimitation et définition des frontières entre « vie d'enquête » et « vie privée », frontière souvent floue, poreuse et mouvante ? Comment le sociologue doit-il agir dans son travail, vis-à-vis de ses enquêtés, alors qu'il partage la même expérience du monde qu'eux et que les conclusions de son travail le concerneront directement ?

L'engagement complet et l'immersion existentielle – soit, dans le cas de cet exposé, la participation observante plutôt que l'observation participante – sur un terrain d'enquête peuvent être légitimés par la nature même du terrain, comme dans le cas des corps sociaux très fermés. Le contrecoup de cette méthode d'enquête – corollairement riche en données récupérées, avec une plus grande facilité d'accès – est la relation qui se noue avec les individus étudiés. Elle amène à arrêter clairement ce qu'il est possible de faire, d'avoir, dans la proximité avec les enquêtés : confiance, confession, ouverture, relations d'amitiés ou d'inimitié, concurrence, oubli partiel voire total de son terrain et de son statut de sociologue, etc. Où commence l'enquête lorsque ses propres amis sont les sujets étudiés ? Que faire des moments d'abandon et d'oubli d'enquêteur ?

Afin d'ouvrir quelques pistes de réponses à ces questions, je me propose de développer les conclusions de ma propre expérience, en tant que sociologue et à la fois membre de la Conférence Olivaint, une association d'élites étudiantes (Messerschmidt-Mariet, 2016). Fondée en 1894, elle s'attache à former des étudiants en Grandes écoles ou filières sélectives des universités et de jeunes actifs sortant des mêmes cursus à la vie publique,



---

à l'art oratoire, à l'art de vivre – dans le cadre d'une structure toutefois assumée de domination scolaire, sociale et culturelle, et d'une forme de conservatisme social fort.

Mon engagement de huit mois dans l'association s'y est traduit par le fait d'être membre avant tout, d'y côtoyer d'anciens camarades voire bons amis de cursus antérieurs, puis d'avoir assuré, à côté de mon étude, des fonctions au sein du bureau, l'organe restreint de décision au sein de la Conférence Olivaint, jusqu'au poste de secrétaire général. Ma présence au bureau m'a notamment permis d'avoir accès à bon nombre de courriels et d'informations que je n'aurais pu avoir autrement, surtout au sein du groupe réduit et fermé qui dirige l'association. La proximité développée ensuite avec certains de mes enquêtés m'a ouvert des confidences, voire des éléments très excessifs qui seraient sinon restés secrets. Ces intérêts de la proximité sont à mettre en écho des bénéfices de l'appartenance sociale du chercheur au terrain. Cette appartenance m'a ouvert le terrain lui-même : j'étais légitime à y être et ai donc pu développer ma recherche, de façon cachée, et de manière simplifiée. Elle est toutefois à mettre en parallèle d'une forte interrogation sur la réflexivité nécessaire à avoir pour un sociologue à la fois sujet et objet de ses conclusions (Bourdieu, 2004). Dominique Schnapper rappelle en ce sens que « dans la pratique de tous les jours [elle a] oublié [son] rôle d'observatrice », ce qui recoupe la nature de « la participation observante », voire même, à certains égards, « d'ego-sociologie » (Schnapper, 2010, p.18). Je partage ce sentiment et cette même interrogation : il m'est arrivé d'écarter, de mettre de côté, d'oublier même parfois, la nature de ma présence dans l'association. Je perdais ainsi mon terrain en y étant pleinement, ne sachant plus distinguer ce qui tenait de l'enquête et de mon intimité. J'abordais plusieurs identités, plusieurs subjectivités : l'objectif n'était alors pas de les écarter, de les nier, mais plutôt de les comprendre, de les tempérer et de rechercher les preuves d'une démarche subjective inverse. Par exemple, à une forme d'inimitié envers un membre de l'association, pour des raisons plus personnelles qu'autre chose, je me forçais à répondre différemment, à contrebalancer mon opinion par la subjectivité inverse, afin de ne pas orienter de façon trop appuyée mon étude à cause de mes affinités sociales internes.

Ces questions théoriques amènent nécessairement, dans la pratique sociologique, à adapter la manière d'observer, de prendre des notes, et de définir la frontière entre « vie d'enquête » et « vie privée ». Pour pallier le risque de confusion, j'ai tenu deux journaux séparés : un journal de terrain habituel, avec les observations ; un journal d'impression, ni journal intime ni journal de fiction, mais un endroit pour coucher sur le papier ces moments d'ambiguïté face au terrain et aux enquêtés. Il m'a permis de tempérer certaines observations et au contraire de chercher à en approfondir d'autres. Ce double journal m'a permis d'utiliser mes sentiments et émotions d'ethnographe plutôt que de les nier ou de les effacer de l'enquête au motif d'une objectivité un peu froide et souvent fictive.

Mon engagement amical avec certains de mes enquêtés, ainsi que les conditions de mon travail pendant mon enquête, m'ont amené à interroger le rendu des conversations, des courriels et de mon matériel de terrain en général. Afin de respecter ces conditions, j'ai choisi de développer, en m'inspirant de la méthode d'anonymisation dans le milieu médical (Belliard & Eideliman, 2008), une méthode d'anonymisation par idéaux-typiques.

Elle tempère les liens forts établis pendant l'enquête tout en étant un outil de découpage du social étudié, devenant donc un outil d'explication à part entière. Dans les milieux d'interconnaissance clos, la confidentialité relève d'une sensibilité réelle. Il est possible que des individus se reconnaissent entre eux, et il est tout aussi possible que des personnes extérieures reconnaissent aussi les prises de parole ou actions des individus décrits. J'ai donc procédé par collage, en regroupant l'ensemble des caractéristiques pertinentes sur mon terrain (âge, sexe, statut, formation, implication et degré d'engagement au sein de l'association, appartenance aux commissions et aux différentes instances de travail). Sur la base de celles-ci, j'ai créé des profils idéaux-typiques qui regroupaient l'immense majorité des membres, tout en les réduisant à six individus modèles, inexistant dans le monde social mais qui croisaient les caractéristiques sociales des enquêtés. Ces cas fictifs quadrillaient les profils sociologiques des membres de l'association, protégeant les liens que j'ai pu avoir avec une immense majorité d'entre eux. Les six profils créés sont devenus, dans le cours de ma démonstration, les seuls membres de l'association, et chaque prise de parole, observations, entretiens ou retranscriptions d'écrits leur étaient associés.

La proximité avec ses enquêtés, sur un terrain où l'interconnaissance est forte, est parfois nécessaire, lorsqu'elle n'est pas pleinement acceptée pour des raisons théoriques ou heuristiques. Dans mon cas précis, ce choix initial avait aussi pour objectif de comprendre l'engagement social qui était le mien, en ne détachant jamais la sociologie telle que je l'applique de la réflexivité qu'elle induit obligatoirement, dans le cas d'une ego-sociologie qui reste toute entière à écrire.

## Bibliographie

- Abélès, M. (2001). *Un ethnologue à l'Assemblée*. Paris: Editions Odile Jacob.
- Belliard, A., & Eideliman, J.-S. (2008). Au-delà de la déontologie. Anonymat et confidentialité dans le travail ethnographique. In D. Fassin & A. Bensa (Éd.), *Les politiques de l'enquête: épreuves ethnographiques* (p. 123-141). Paris: La Découverte.
- Bourdieu, P. (1984). *Homo academicus*. Paris: Editions de Minuit.
- Bourdieu, P. (2004). *Esquisse pour une auto-analyse*. Paris: Raisons d'Agir Éd.
- Latour, B. (2013). *La vie de laboratoire: la production des faits scientifiques* (Nachdr.). Paris: La Découverte.
- Messerschmidt-Mariet, Q. (2016). *En être. La Conférence Olivaint : un espace de socialisation au pouvoir* (Mémoire de master 1, Master PDI). ENS-EHESS, Paris.
- Peneff, J. (1992). *L'hôpital en urgence: étude par observation participante*. Paris: Métailié : Diffusion, Seuil.
- Schnapper, D. (2010). *Une sociologue au conseil constitutionnel*. Paris: Gallimard.
- Whyte, W. F. (2002). *Street corner society: la structure sociale d'un quartier italo-américain*. Paris: La Découverte.

**Mots clés :** appartenance sociale, proximité, participation observante, réflexivité, anonymisation, élites étudiantes, conférence Olivaint, profils idéaux-typiques

---

## Explorer son terrain : entre engagement scientifique et jeux de rôles

Mélanie MEZZAPESA

DySoLab, Université de Rouen Normandie / Université de La Réunion

Younes VAN PRAET

DySoLab, Université de Rouen Normandie / Université Catholique de Louvain

Bien que nos sujets de recherches diffèrent, ils partagent toutefois un ensemble de points communs qui justifie cette communication à double voix. En effet, cette communication souhaite faire émerger les convergences en confrontant nos deux terrains d'enquête. Nous nous donnons pour objectif de réfléchir et de répondre à une réflexivité devenue nécessaire sur nos postures de chercheurs au vu des engagements scientifiques, associatifs, sociaux, personnels et familiaux sur nos terrains. Mais avant tout chose, contextualisons et présentons nos recherches respectives qui se situent dans deux champs disciplinaires différents.

La recherche de Younes Van Praet – en sociologie – traite des initiatives féminines d'enseignements religieux musulmans au sein d'une agglomération française. La méthode ethnographique est d'autant plus adaptée que ce monde musulman rouennais lui est familier et lui assure de ce fait un accès au terrain de manière privilégié. En effet, en tant que musulman pratiquant et fréquentant les mosquées de l'agglomération locale, Younes connaissait personnellement la plupart des acteurs associatifs musulmans. Loin d'être un simple « consommateur/spectateur », certaines sollicitations en tant que musulman ou même en tant que sociologue font de lui un acteur/entrepreneur sur son propre terrain. Sa posture tend à brouiller certains repères notamment dans la gestion psychologique et morale de ses différents rôles sociaux, autant dans l'analyse que dans la prise en compte des matériaux et la construction même de l'objet.

La recherche de Melanie Mezzapesa – en anthropologie – porte sur la migration mahoraise à La Réunion à travers une ethnographie du quartier de La Chaumière à Saint-Denis. C'est cette même familiarité et proximité qui nous a réuni – au-delà du rôle de chercheurs observateurs – puisque ce quartier d'étude est le lieu de son habitation depuis 10 ans, et qu'elle est engagée associativement sur ce secteur depuis 2012, soit un an avant son travail doctoral. Les habitants du quartier alternent donc eux aussi différents rôles ; adhérents, voisins, interlocuteurs, amis..., tout comme Melanie qui a été amenée à incarner différents rôles en fonction du contexte de travail. Un important travail réflexif sur ces différents rôles sociaux a été effectué au cours de la recherche afin de pouvoir trouver des solutions pour l'analyse et l'écriture du travail.

Au-delà d'un certain nombre de similitudes sur notre corpus d'études que nous ne développerons pas ici (migration et constructions identitaires, populations musulmanes en territoire français, les systèmes scolaires et socio-éducatifs, l'étude du genre ou ethnique, les rapports avec les politiques publiques...) c'est surtout sur la manière d'aborder le terrain et les réflexions qui peuvent découler de cette imprégnation quotidienne qui nous rapproche le plus. Cette communication souhaite ainsi apporter un éclairage sur la question de nos formes d'engagement en tant que chercheur. Ces

engagements, souvent intimement conflictuels se confondent avec nos différents rôles sociaux. Des rôles auxquels nous appartenions avant l'enquête ou que nous sommes assignés sur le terrain de façon ponctuelle ou systématique. Ceux-ci sont issus du cadre de la recherche, des cadres associatifs ou éducatifs, institutionnels mais aussi sur un plan plus personnel et familial. Ces rôles et ces formes d'engagement sociales peuvent avoir des conséquences sur le travail lorsque les relations entretenues avec les interlocuteurs se déroulent aussi dans un autre cadre que celui de la recherche scientifique. Dans quelles mesures gérer cette complexité de relations et d'émotions sans impacter son travail d'observation ?

Depuis quelques années déjà, l'expérience ethnographique est questionnée et de nombreux écrits (notamment Ghasarian, 2002) attestent des réflexions sur la posture, la pratique et la relation ambiguë et complexe qui lie le chercheur à son terrain et à ses interlocuteurs. Les émotions et les sentiments du chercheur ne sont plus ignorés. Au contraire, cette subjectivité est prise en compte et introduite dans le traitement des données issues de l'enquête. Depuis les travaux de George Devereux (1980), initiateur de la prise en compte des sentiments du chercheur vis-à-vis de ses interlocuteurs, l'analyse réflexive devient un recours nécessaire afin de préciser le rôle du chercheur sur son terrain et la nature des résultats et des analyses obtenus.

La première chose auquel le chercheur en situation d'« observation directe/participante » (Arborio et Fournier, 2010) doit faire, c'est rendre compte des différentes places auxquelles il est assigné par ses interlocuteurs mais aussi sur les rôles sociaux qu'il occupe sur son terrain d'enquête.

Dans un article sur l'éthique et le chercheur, Juliette Sakoyan (2008) évoque la « pluralité des figures du chercheur » comme un fait commun inhérent aux questionnements de l'ethnographe mais souvent perçu comme une « marque d'incohérence méthodologique » qu'il est dorénavant nécessaire d'interroger en anthropologie moderne. À l'image du travail de Juliette Sakoyan, nos « multi-positions » nous amènent à nous questionner sur notre pluralité de chercheur.

De ce fait, nous nous sommes demandés comment nous pourrions rendre compte de nos rôles sur nos terrains respectifs, et notamment celui du chercheur. Dans quelles mesures pouvions-nous jongler avec ces statuts et comment les définir ? Comment gérer cette imprégnation d'observation quotidienne dans les relations interpersonnelles de proximité au quotidien qui se développent ? Dans quelles mesures ces formes d'engagement avaient un impact sur la récolte des données et comment les légitimer ?

Rendre compte des différents rôles qui sont les nôtres sur le terrain est la meilleure façon d'objectiver notre posture complexe traversée parfois par des contradictions, des conflits, des enchevêtrements, des crises pouvant être douloureux ou du moins problématiques. Lorsque Patrice Cohen (2002) a enquêté sur le sujet du sida avec « ce regard éloigné » recommandé par « la tradition scientifique anthropologique », ceci a constitué pour lui une double contrainte due à la proximité entre les sphères personnelles et les sphères de son terrain. Comme pour nous, un travail de dissociation et de compartimentage a été nécessaire afin « de clarifier les modalités de [la] relation

avec les personnes rencontrées ». Ce travail mental que nous avons effectué a permis de mettre en lumière cette attitude à la fois « proche et prudemment distanciée » (Cohen) que nous devons conserver lorsque nous prenons nos différentes postures pour que celles-ci soient claires pour nous mais également clarifiées pour nos interlocuteurs et dans nos écrits. Par cette communication, nous souhaitons donc partager notre expérience de « chercheur funambule » (Mezzapesa et Prax-Dubois, à paraître) et apporter des éléments et des outils nécessaires qui nous ont permis de développer des méthodes d'enquêtes originales et spécifiques à nos sujets d'études.

## Bibliographique

- Aggoun, A. (Éd.). (2009). *Enquêter auprès des migrants: le chercheur et son terrain*. Paris: L'Harmattan.
- Althabe, G. (1990). Ethnologie du contemporain et enquête de terrain. *Terrain. Anthropologie & sciences humaines*, (14), 126-131.
- Andoche, J. (2002). *Le regard réciproque, ethnographie des désordres psychologiques à l'île de La Réunion* (Thèse de doctorat). Aix-Marseille.
- Arborio, A.-M., & Fournier, P. (2010). *L'enquête et ses méthodes l'observation directe*. Paris: Armand Colin.
- Cohen, P. (2002). Le chercheur et son double. À propos d'une recherche sur le vécu des jeunes de La Réunion face au sida. In Ghasarian, C. (eds.), *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive. Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux* (73-89). Paris : Armand Colin.
- Devereux, G., Barre, W. L., & Sinaceur, H. (2012). *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*. Paris: Flammarion.
- Favret-Saada, J. (1998). *Les mots, la mort, les sorts*. Paris: Gallimard.
- Favret-Saada, J. (1981). *Corps pour corps: enquête sur la sorcellerie dans le bocage*. Paris: Gallimard.
- Gallenga, G. (2008). L'empathie inversée au cœur de la relation ethnographique. *Journal des anthropologues. Association française des anthropologues*, (114-115), 145-161.
- Ghasarian, C. (Éd.). (2002). *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive: nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*. Paris: Colin.
- Mezzapesa, M., & Prax Dubois, P. (à paraître). Évolutions et négociations des pratiques langagières des jeunes mahorais à La Réunion : du camouflé aux revendications identitaires. In *Identités en contextes pluriels*. Université de la Réunion.
- Olivier de Sardan, J.-P. (1995). La politique du terrain. *Enquête. Archives de la revue Enquête*, (1), 71-109.
- Sakoyan, J. (2008). L'éthique multi-située et le chercheur comme acteur pluriel. Dilemmes relationnels d'une ethnographie des migrations sanitaires. *ethnographiques.org*, (Numéro 17). Consulté à l'adresse <http://www.ethnographiques.org/2008/Sakoyan>

**Mots-clés** : réflexivité, rôles sociaux, identité

## Sur le terrain de la lutte contre l'intolérance religieuse à Rio.

### Vivre et relater les formes d'engagement

Marina ROUGEON

LabEx COMOD, ENS Lyon / ISERL

Depuis plusieurs décennies maintenant, le Brésil connaît une recrudescence de manifestations d'hostilité et d'agressivité de néo-pentecôtistes radicaux, principalement à l'égard des cultes afro-brésiliens, mais aussi envers les formes d'expression du catholicisme dit populaire (Silva, 2007). En réaction à ces violences, plusieurs chefs de culte de Rio se sont rassemblés en 2008 en créant la Commission de Combat contre l'Intolérance Religieuse (CCIR). Cette lutte s'exprime sous différentes formes, visant à riposter aux attaques et à rendre visible la question par le biais des instruments démocratiques (Rougeon, 2017).

Faire un travail de terrain sur cette forme contemporaine d'engagement a impliqué d'instaurer des relations ethnographiques avec des responsables de différentes confessions religieuses et à s'engager auprès d'eux, comme je l'ai fait dans le cadre d'une recherche en cours. De nombreux auteurs ont déjà mis en évidence « le couplage des causes académiques et politiques en sciences sociales » (Céfaï, 2010 : 18), et les « nécessaires franchissements de frontières » entre l'action citoyenne et scientifique comme étant « la 'vérité' de l'anthropologie » (Dozon, 1997 : 120). Ils signalent la nécessité pour ce faire d'une réflexivité redoublée, au sujet de l'ethnographie et des usages sociaux de la connaissance anthropologique. Rappelons aussi que les questions d'ordre éthique que cela peut soulever sont indissociables de la pratique de terrain, et se posent en termes de « démarche pragmatique » (*idem* : 113). Tenter d'y apporter des éléments de réponse permet de mettre en évidence ce dont ces problèmes éthiques sont révélateurs concernant certains aspects des réalités observées.

Il s'agira de présenter les diverses modalités et intensités prises par mon engagement ethnographique à Rio, en fonction des rapports tissés avec les interlocuteurs. Dans ce sens, la multipositionnalité du chercheur sur le terrain de l'engagement, à la fois « dedans » et « dehors », sera interrogée. Trois éléments y ont contribué. Ils ont marqué les conditions de la recherche et défini l'établissement de jeux de complicité ou de méfiance avec les enquêtés.

Tout d'abord, l'entrée sur ce terrain s'est faite par les milieux umbandistes de Rio, où je venais de réaliser une recherche précédente. Aux yeux des autres responsables religieux de la commission, j'apparaissais comme une sympathisante de l'umbanda. Ma connaissance de cet univers religieux ainsi que la relation de confiance établie avec plusieurs de ses chefs de culte impliqués dans la CCIR, ont contribué à mon acceptation sur le terrain. Elles ont été interprétées comme une adhésion à la condamnation des violences exercées principalement à l'égard des cultes afro-brésiliens. Après de mes différents interlocuteurs, j'ai confirmé cette adhésion, exprimant ma solidarité à plusieurs reprises, au niveau des relations interpersonnelles, sollicitée par certains médias ou encore lors de cérémonies religieuses. Or cette association première aux

milieux umbandistes s'est trouvée prise au cœur de rapports de pouvoir et d'influence dans la commission, surtout entre représentants de différents cultes afro-brésiliens. Eveillant un fort sentiment d' « inconfort ethnographique » (Agier 1997), cette situation confirme qu'« on ne décide pas seul de la distance à l'objet, mais conjointement avec les acteurs, dans un processus de négociation » (Broca, 2009 : 113).

En second lieu, le travail de terrain a révélé l'imbrication de la « lutte contre l'intolérance religieuse » avec une autre cause pourtant pas partagée par tous, celle de la question noire et de l'afrodescendance. Si l'enjeu annoncé par la CCIR concerne la nécessité de défendre la liberté religieuse et de condamner les auteurs de violences envers des adeptes et lieux de culte, le trait sociologiquement dominant au sein de la commission et parmi ses sympathisants est racialisé et marqué par la question noire, bien que cela ne fasse pas l'unanimité. Cette appartenance à une minorité discriminée et menacée par l'intolérance sous différentes formes crée une complicité entre ceux qui se reconnaissent comme afro-descendants. Or j'en étais écartée, du fait de ma peau blanche.

À cette différence de posture s'ajoute un dernier élément : le fait d'être une universitaire française. Au premier abord, ce statut m'a permis de trouver une place sur le terrain. Ma légitimité a tenu en partie du fait de mon rattachement annoncé à un institut spécialisé dans l'étude du fait religieux, porteur d'une démarche de recherche soucieuse de dialoguer avec la société civile. Cet élément est en adéquation avec l'une des stratégies de la CCIR, qui consiste à tisser des liens avec l'univers académique par la collaboration d'intellectuels à la « lutte ». Pour autant, ma légitimité en tant qu'ethnologue française blanche sur ce terrain marqué par des revendications identitaires noires s'est trouvée mise en question pour produire une connaissance scientifique sur une réalité vécue par d'autres, qui ne me concernait pas personnellement.

En effet, la collaboration d'intellectuels privilégiée dans le cadre de cet engagement repose sur une multipositionnalité des acteurs qui sont à la fois responsables religieux, intellectuels reconnus, engagés politiquement et au niveau médiatique. L'*empowerment* est le moteur de leur démarche : il s'agit d'inciter les adeptes et leaders religieux à prendre la parole en leur nom pour porter leurs demandes de reconnaissance, en ce qui concerne leurs appartenances religieuses mais aussi racialisées. On se situe également dans un contexte où l'engagement militant des universitaires brésiliens est de plus en plus courant ces dernières années autour de la question noire (Saillant, 2014). Cet élément souligne les difficultés de faire du terrain en tant qu'universitaire avec des interlocuteurs qui sont, pour certains, des collègues, dont l'objectif de production de la connaissance est parfois subordonné à une cause politique et identitaire.

Indissociables des relations ethnographiques établies avec ces responsables religieux militants, les formes d'engagement que j'ai adoptées sur ce terrain m'ont permis de saisir d'une part les logiques présidant à une mise en scène de la « bonne entente » interreligieuse (Lamine, 2005) autour de l'établissement d'une cause commune, et d'autre part les fortes rivalités en jeu au sein de la commission. Au-delà des jeux d'alliance, l'ethnographie a révélé des tensions et conflits exprimés en « coulisses », au niveau des relations interpersonnelles. À ce titre, enquêter sur ce terrain d'engagement

politique n'est pas sans susciter certains malentendus. À un niveau éthique, cela interroge sur la difficulté à rendre compte des écueils et disparités dans les rapports sociaux observés, alors que l'engagement prôné s'efforce de les gommer. Pour autant, l'un des apports de l'ethnographie réside justement dans le fait qu'elle est « la plus à même de montrer les ambiguïtés et les paradoxes de la vie collective » (Cefaï, 2010 : 10). Quel énoncé scientifique peut alors émerger à ce sujet ?

Les trois éléments soulevés ont contribué à me conférer une place singulière sur ce terrain. Ils ont parfois constitué des leviers pour une prise de distance nécessaire afin de contextualiser la complexité des rapports sociaux et de comprendre les enjeux auxquels ils renvoient. Or le regard décalé, décentré et, dans une certaine mesure, distancié de l'ethnographe interroge et peut gêner. Quand ma légitimité n'était pas totalement mise en question, j'ai eu plusieurs fois le sentiment inconfortable d'une instrumentalisation du prestige lié à mon statut d'universitaire française, ou encore celui d'être l'objet d'une attention redoublée, surtout au sujet de la publication de mes résultats de la recherche. Cela soulève l'enjeu éthique de l'indépendance critique du chercheur, face aux rapports de pouvoir provoqués sur ce terrain de l'engagement « contre l'intolérance religieuse », y compris en termes de production du savoir. Le danger lié à une perte d'autonomie est en effet celui de l'instrumentalisation de la recherche et du discours scientifique à des fins qui peuvent paraître comme plus légitimes pour les interlocuteurs du terrain (Dozon, 1997).

Dans ces conditions, plusieurs auteurs ont signalé une piste féconde à suivre : faire des interprétations des acteurs « des données internes aux situations à interpréter » (Agier, 1997 : 27). Cela comprend ici la façon par laquelle la question de l'« intolérance religieuse » constitue une ressource pour eux, permettant de capter « à de multiples niveaux, moyens financiers et positions de pouvoir » (Dozon, 1997 : 115). En me penchant sur les rouages de l'intolérance comme ressource pour ceux qui s'y opposent, j'ai pu cerner des enjeux liés plus largement à la recomposition contemporaine du pluralisme religieux brésilien. Les responsables religieux noirs se positionnent comme des acteurs pivots de ce processus, partisans d'un modèle davantage centré sur une diversité d'identités religieuses dans une optique d'inversion des rapports de force avec l'Eglise catholique blanche. Jusqu'ici surtout identifiés comme victimes et cibles de tentatives de criminalisation, ces acteurs ont su devenir incontournables, y compris pour l'ethnographie.

## Bibliographie

- Agier, M. (1997). Nouveaux terrains, nouveaux engagements. Comment être sur le terrain aujourd'hui ? In M. Agier (Éd.), *Anthropologues en dangers: l'engagement sur le terrain* (p. 9-28). Paris: J.-M. Place.
- Broqua, C. (2009). L'ethnographie comme engagement : enquêter en terrain militant. *Genèses*, (75), 109-124.
- Cefaï, D. (Éd.). (2010). *L'engagement ethnographique*. Paris: Ecole des hautes études en sciences sociales.



---

Dozon, J.-P. (1997). L'anthropologie à l'épreuve de l'implication et de la réflexion éthique. In M. Agier (Éd.), *Anthropologues en dangers: l'engagement sur le terrain* (p. 109-121). Paris: J.-M. Place.

Lamine, A.-S. (2005). Mise en scène de la « bonne entente » interreligieuse et reconnaissance. *Archives de sciences sociales des religions*, (129), 83-96.

Rougeon, M. (2017). La sainte, son image et le marteau. Petite chronique sur l'intolérance religieuse au Brésil. *HMC – Histoire, Monde et Cultures Religieuses*, 40.

Saillant, F. (2014). *Le mouvement noir au Brésil (2000-2010): réparations, droits et citoyenneté*.

Silva, V. G. da (Éd.). (2007). *Intolerância religiosa: impactos do neopentecostalismo no campo religioso Afro-brasileiro*. São Paulo: EDUSP.

**Mots-clés :** ethnographie, engagements, lutte contre l'intolérance religieuse, éthique, production du savoir

# Mener une anthropologie de la santé en contexte de précarité et de migration : des postures éthiques « négociées » aux formes d'engagement « situées »

Laurence KOTOBI  
PASSAGES (UMR 5319), CNRS

Clara LEMONNIER  
PASSAGES (UMR 5319), CNRS

L'immersion sur le terrain comme principal outil d'enquête de l'anthropologie permet une rencontre réelle avec ses acteurs. L'exigence d'une production écrite de connaissances, inhérente à cette démarche sensible, a suscité de nombreuses réflexions quant à la posture éthique du chercheur (Bonte, 1991 ; Olivier de Sardan, 2000), au degré de son engagement (Agier, 1997 ; Fassin, 2001 ; Quiminal, 2009 ; Cefai, 2010) et au degré de dévoilement auquel il doit faire face (Caratini, 2004). Plusieurs publications ont ciblé les difficultés que rencontre en France l'anthropologie appliquée (Baré, 1995; Traimond, 2006), ses méthodes et ses postures (Ghasarian, 2002 ; Bazin *et al* ; 2011).

Dans le cadre de cette communication, nous présenterons les postures éthiques et les formes d'engagement élaborés dans le cadre de deux recherches en anthropologie de la santé, menées dans le Sud-Ouest de la France, auprès de personnes en situation de précarité et de migration, rencontrant des difficultés d'accès aux soins.

## De la méthode d'enquête collective à différentes formes d'engagements

La méthodologie d'enquête déployée est qualitative et vise le recueil de données fines et parfois intimes relatives à la santé des personnes ciblées. Elle s'appuie sur l'observation ethnographique de lieux et d'interactions *in situ*, pour rendre compte des pratiques de soins et d'accompagnement par les professionnels, bénévoles ou proches, ainsi que des recours des publics étudiés. Ces observations sont complétées par la réalisation d'entretiens (formels, informels/ semi-directifs, récits de vie, focus-groupes) auprès des nombreux acteurs en jeu, en vue de reconstituer les parcours biographiques et les itinéraires thérapeutiques (Kotobi & Lemonnier, 2013 et 2015). De l'implication des enquêteurs sur le terrain auprès des acteurs dépend le recueil de données fiables, ainsi les chercheurs sont ainsi amenés à établir des relations interpersonnelles avec leurs enquêtés, les amenant à négocier postures éthiques et formes d'engagement, en fonction des situations rencontrées.

L'engagement scientifique et citoyen à travailler au cœur de terrains « sensibles » (Bouillon et al, 2005), comme auprès de populations précaires et migrantes ou sur des thématiques relativement négligées, comme la santé reproductive, n'est pas sans difficulté : l'ethnologue est pris entre le risque du discrédit si son engagement n'est pas suffisamment distancié, et le risque de ne pas accéder à des données de qualité si ses relations de terrain sont trop superficielles. Un travail constant de réflexivité quant à la posture et à la place occupée apparaît dès lors comme une nécessité scientifique.

Ces réflexions sur la méthode d'enquête ont traversé les deux recherches contractuelles présentées. Elles ont été impulsées par leur coordinatrice, anthropologue et soignante qui, imprégnée par sa double culture professionnelle, a souhaité développer une

démarche d'équipe impliquant l'engagement de chacun (engagement contrat). Le premier programme de recherche a été réalisé sur le territoire rural du Médoc<sup>1</sup> par une équipe mixte (sociologie, anthropologie), et s'est intéressé aux inégalités d'accès aux soins en santé reproductive et génésique, rencontrées par les femmes dites « précaires » et/ou de « migrantes » (Kotobi & Lemonnier, 2013). L'ethnographie multi-sites s'est déroulée dans des lieux de soins spécialisés (maternité, CPEF, PMI), des cabinets médicaux, des lieux associatifs et les lieux de vie (domiciles, aires d'accueil).

La deuxième recherche, intitulée ANR Premiers Pas<sup>2</sup>, est actuellement menée par une équipe pluridisciplinaire plus large (anthropologie, économie, médecine et sociologie) sur la métropole bordelaise et sur Paris. Elle questionne l'appropriation de l'Aide Médicale de l'Etat (AME) par les Etrangers en Situation Irrégulière (ESI) et leur recours effectif aux services de santé. L'équipe du volet qualitatif (WP1) rencontre des ESI au plus près de leurs différents lieux de vie (domiciles, squats, lieux publics), d'accueil (centres socio-culturels, associations) et de soins (ONG, PASS). L'une des exigences de cette recherche a été de mettre en place un dispositif d'interprétariat favorisant l'expression des vécus des enquêtés dans la langue de leur choix.

Dans ces recherches, les engagements pris ont permis la construction d'une véritable politique déontologique visant une vigilance collective à toutes les étapes de la recherche<sup>3</sup>. La mise en œuvre de cette démarche complexe sera ici illustrée à l'étape du recueil des données. Les membres des deux équipes se différenciant par leur discipline, mais aussi par leur statut professionnel, expérience, âge, sexe et nationalité, une attention particulière a été portée sur les échanges, la triangulation des données et la pratique d'une réflexivité concertée. Cela a permis de soulever des questions propres aux situations d'enquêtes et aux enquêteurs, ainsi que des interrogations sur les postures éthiques et les formes d'engagement choisies par chacun sur le terrain (engagements situés). Cette politique est apparue utile en l'absence d'un code éthique propre à la recherche anthropologique en France, particulièrement en santé. Des dispositifs d'information et de recueil du consentement préalable destinés aux enquêtés ont donc été conçus à partir de normes éthiques variées (de la Charte de l'Association Française de Sociologie, de la recherche biomédicale désormais contrôlée par les Comités de Protection des Personnes). Les acteurs professionnels du terrain ont également été sollicités, en amont de l'ethnographie, en vue de co-construire les conditions de réalisation du recueil et du partage de données les plus adaptées à leurs déontologies et cadres institutionnels, pour favoriser une culture partagée autour de la recherche.

### **Du souci éthique à l'engagement moral face aux dilemmes rencontrés sur le terrain**

Cette politique de terrain doit aussi s'adapter à la diversité des situations ethnographiques et à leurs difficultés. Trois exemples illustrent ainsi les dilemmes moraux rencontrés sur le terrain, et questionnent les tensions entre les exigences d'un recueil de données fiables en temps contraint (engagement contrat), la posture éthique à adopter

---

<sup>1</sup> Recherche « Les inégalités d'accès aux soins en santé génésique et reproductive : le cas des femmes « précaires » et/ou « migrantes » du Médoc », 2010-2013, Financement Ireps-Inserm.

<sup>2</sup> Volet qualitatif de la recherche-action « Premiers Pas. Accès aux droits, trajectoires de soins et appropriation de l'Aide Médicale de l'Etat (AME) en France », 2016-2019, Resp. L. Kotobi, Fin. ANR, ARS Aquitaine, Fond. MdM.

<sup>3</sup> Du recueil et de l'exploitation des données à leur restitution et diffusion.

dans le champ de la santé (engagement scientifique et situé) et la conduite à tenir face à la dureté des situations humaines (engagement moral et citoyen).

> **L'ethnologue face aux données du dossier médical**

L'une des ethnologues de l'équipe de recherche a rencontré Ibrahim, 32 ans, sénégalais, dans une ONG proposant des consultations médicales gratuites. Elle a revu régulièrement Ibrahim en ville et a échangé avec lui sur sa santé qu'il dit plutôt bonne. Son discours contraste avec les données de son dossier médical et la pathologie qu'il développe, dont l'ethnologue a eu connaissance par les observations. Ibrahim serait atteint d'une hépatite mais elle doute du fait que son enquêteur connaisse ce diagnostic. Lui a-t-il volontairement caché ? A-t-il été informé de ce diagnostic ? L'a-t-il compris ? Se soigne-t-il ? Que doit faire l'ethnologue de cette information grave ? Doit-elle la partager dans l'équipe ? Était-elle vraiment autorisée à l'obtenir ? Comment s'en saisir dans l'enquête mais aussi dans la relation de confiance qui s'établit peu à peu ?

> **L'ethnologue face à la dureté des situations humaines**

Alors qu'elle réalisait des observations de consultations médicales en ONG, l'autre ethnologue de l'équipe Premiers Pas a été sollicitée pour assurer de l'interprétariat en anglais entre une jeune patiente nigériane et un médecin. Plus tard dans la matinée, elle a été appelée pour venir en aide à la psychologue car la même patiente, visiblement épuisée, s'était endormie sur son bureau. Déplacée sur la banquette d'auscultation d'un box, elle a dû être réveillée car le centre de soins fermait ses portes. L'ethnologue et les bénévoles ont été amenés à la raccompagner dehors malgré son état et la supposition qu'elle faisait partie d'un réseau de prostitution qu'elle devait sans doute rejoindre. L'ethnologue n'a pu se soustraire à la place de soutien qui lui a été assignée dans l'urgence et qu'elle a choisi de privilégier face à la dureté de la situation. Son engagement moral a primé sur le fait de devoir assurer un recueil de données de terrain systématique planifié ce jour-là ou de consulter l'accès aux dossiers qui lui était offert au même moment sur l'ordinateur du box. Ainsi, comment concilier situations humaines sensibles sur le terrain, co-construction d'une relation de qualité avec les acteurs affectés par ces situations et nécessité de production de connaissances ?

Myriem, 26 ans, rencontrée dans le Médoc par les trois ethnologues de l'équipe Médoc-Iresp, est arrivée du Maroc suite à son mariage et espère tomber enceinte rapidement. Elle participe aux activités d'une association caritative locale. Son mari décède quelques mois plus tard d'un cancer. Selon la bénévole qui l'a prise d'affection, Myriem est tenue symboliquement pour responsable du décès par sa belle-famille. Logée dans un appartement grâce à la bénévole, la jeune veuve doit faire face au deuil de son mari, dans une situation d'isolement familial et de précarité. Sa situation ne permettait plus son inclusion dans l'enquête, mais les ethnologues ont choisi de maintenir le contact avec elle à ce moment-là. Doit-on en effet abandonner les relations de terrain qui ne sont plus nécessaires à la production de résultats en temps contraint ?

Ces trois exemples montrent les négociations nécessaires qu'ethnographes (enquêteurs) et chercheurs sont amenés à déployer tout au long de la recherche. La triangulation collective menée en équipe mixte ou pluridisciplinaire leur permet d'une part, de mieux analyser les situations ethnographiées et les places occupées par les membres de l'équipe

sur le terrain, et d'autre part, de travailler au développement et au maintien d'une « vigilance réflexive » permettant à chacun de se situer éthiquement et dans son engagement.

## Bibliographie

- Agier, M. (1997). *Anthropologues en dangers: l'engagement sur le terrain*. Paris: J.-M. Place.
- Baré, J.-F. (Éd.). (1995). *Les applications de l'anthropologie : un essai de réflexion collective depuis la France*. Paris: Karthala. Consulté à l'adresse
- Bazin, L., Eme, B., Hayem, J., Lemièrre, J., & Leurs, M.-C. (2015). Postures assignées, postures revendiquées. *Journal des anthropologues*, (5), 7-19.
- Bonte, P. (1991). Questions d'éthique en anthropologie. *Sociétés contemporaines*, 7(1), 73-85.
- Bouillon, F., Fresia, M., & Tallio, V. (Éd.). (2006). *Terrains sensibles: expériences actuelles de l'anthropologie*. Paris: Centre d'études africaines, Ecole des hautes études en sciences sociales.
- Caratini, S. (2004). *Les non-dits de l'anthropologie: suivi de, Dialogue avec Maurice Godelier* (Deuxième édition remaniée, actualisée actualisée et augmentée). Paris: CEA-EHESS.
- Cefai, D. (Éd.). (2010). *L'engagement ethnographique*. Paris: Ecole des hautes études en sciences sociales.
- Collignon, B. (2010). L'éthique et le terrain, Abstract. *L'Information géographique*, 74(1), 63-83.
- Desclaux, A., & Sarradon-Eck, A. (2009). Introduction au dossier « L'éthique en anthropologie de la santé : conflits, pratiques, valeur heuristique ». *ethnographiques.org*, (Numéro 17). Consulté à l'adresse <http://www.ethnographiques.org/2008/Desclaux-Sarradon-Eck>
- Fassin, D. (2001). Les sciences sociales comme pratique engagée. *Nature Sciences Sociétés*, 9(4), 43-46.
- Ghasarian, C. (2002). *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive: Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*. Paris: Armand Colin.
- Kotobi, L., & Lemonnier, C. (2013). Enquêter dans le champ de la santé reproductive : aspects méthodologiques, éthiques et réflexifs d'une recherche qualitative en Médoc (33), France. In *Séminaire « Anthropologies et santé »*. Bordeaux: Université de Bordeaux.
- Kotobi, L., & Lemonnier, C. (2015). Ethnographier les itinéraires thérapeutiques en santé reproductive pour mieux comprendre le recours aux soins : le cas des femmes en difficulté dans le Médoc. *Revue SociologieSanté*, (38), 199-233.
- Olivier de Sardan, J.-P. (2000). Le « je » méthodologique. Implication et explicitation dans l'enquête de terrain. *Revue française de sociologie*, 41(3), 417-445.
- Quiminal, C. (2009). Entreprendre une anthropologie des migrations : retour sur un terrain. *Revue européenne des migrations internationales*, 25(3), 115-132.
- Traimond, B. (2006). *L'anthropologie appliquée aujourd'hui*. Bordeaux: PUB.

**Mots-clés :** anthropologie de la santé, précarité, migration, éthique, engagement, vigilance, réflexivité, risques

# De l'engagement du chercheur au sein d'organisations engagées

Youcef BOUSALHAM

NIMEC (EA 969), Université de Rouen Normandie

Au-delà des discours « engagés » souvent portés par les organisations alternatives, nous présentons une démarche de recherche ethnographique permettant, d'une part, d'observer la manière dont les valeurs mutualistes se prolongent concrètement dans les pratiques, et d'autre part de formuler des propositions performatives en faveur d'une meilleure cohérence entre valeurs et pratiques au sein des organisations alternatives.

## Contexte académique

Depuis quelques années, les organisations « alternatives » font l'objet d'un intérêt certain auprès de beaucoup de chercheurs se référant aux *Critical Management Studies* - CMS - (Parker et al., 2007, 2014 ; Leca et al., 2014). Au sein de cette littérature, les alternatives sont souvent présentées comme des organisations « engagées », « porteuses de valeurs fortes » et qui ouvrent potentiellement la voie à une société plus responsable, solidaire, égalitaire et démocratique. (Cheney et al. 2014 ; Cheney, 2002, Parker et al. 2007, 2014 ; Sanders et McClellan, 2014).

## Questions de recherche

Mais peut-on réellement apprécier le caractère engagé ou le potentiel alternatif d'une organisation sur la base de la noblesse des valeurs qu'elle prétend défendre ? Comment ces valeurs nobles se traduisent-elles concrètement dans les pratiques de ces organisations ; servent-elles effectivement de boussole aux acteurs en dépit des pressions concurrentielle, économique et de performance ? Permettent-elles de penser des pratiques originales, plus éthiques, plus responsables, plus citoyennes ? Dans quelle mesure le chercheur peut-il/doit-il lui-même s'engager pour soutenir ces valeurs solidaires et démocratiques et contribuer au développement des pratiques alternatives qui en découlent ?

## Présentation succincte du terrain : Deux mutuelles engagées mais agressives

Nous avons eu accès à un terrain de recherche mettant en scène deux mutuelles en relation de concurrence structurelle et frontale. Ces deux organisations de l'économie sociale et solidaire qui se définissent elle-même comme « engagées », « militantes » et « contre la marchandisation de la santé », se partagent exclusivement le marché de l'affiliation étudiante.

Historiquement, MUTSANTE est la première mutuelle étudiante. Son caractère « engagé » se retrouve d'abord dans l'histoire de sa création. Créée en 1948, cette organisation<sup>1</sup> concrétisait une revendication syndicale étudiante contenue dans la charte

---

<sup>1</sup> MUTSANTE a changé de nom depuis 1948 mais ses principes sont restés les mêmes.

de Grenoble, selon laquelle les étudiants français, considérés comme « travailleurs intellectuels », devaient gérer leur régime de santé de manière autonome.

Dans les années 1970, RIVALMUT voit le jour à l’initiative de plusieurs mutuelles régionales qui souhaitent remettre en cause le monopole de MUTSANTE sur le marché étudiant. Cette création se fait avec le soutien du gouvernement conservateur en place qui considère que l’introduction de la concurrence entre deux mutuelles est un bon moyen pour dynamiser le marché et améliorer la qualité de service aux étudiants (Brahmi, 2008).

Au-delà de leur histoire, le caractère « engagé » de ces mutuelles se traduit d’une part, par une affirmation identitaire forte en termes de valeurs mutualistes et d’autre part, par une opposition marquée aux sociétés d’assurances privées et à leur conception marchande de la santé. Par exemple : « *Face aux assurances privées, MUTSANTE réaffirme ses valeurs mutualistes : solidarité, non-discrimination, accès égal aux soins, non-sélection du risque... autant de principes forts que nous voulons défendre. Nous considérons que la santé des étudiants n'est pas un commerce. Dans un monde dominé par la logique libérale, les mutuelles constituent un modèle d'économie sociale, qui défend les intérêts de ses adhérents.* » (Président MUTSANTE 2006<sup>2</sup>). Ou encore : *L'enjeu pour les assurances est avant tout la recherche de profit, (...) contrairement aux mutuelles qui ont [de la santé] une conception solidaire, dans le prolongement de la solidarité collective assurée par le régime obligatoire. (...) Une assurance parlera de « clients », alors qu'une mutuelle s'adressera aux « adhérents ».* (Président MUTSANTE 2006<sup>3</sup>)

Deux mutuelles de santé engagées et chargées d’une mission de service public se disputent donc le « marché » de l’affiliation à la sécurité sociale étudiante en situation de concurrence en face à face, sur un même lieu (les établissements d’enseignement supérieur) et sur une même période de confrontation : la période de « campagne » d’inscription entre juillet et octobre. Le schéma suivant montre la concrétisation de cette concurrence dans « l’arène » c’est-à-dire les sites d’inscriptions universitaires où les conseillers et développeurs concurrents se font face :

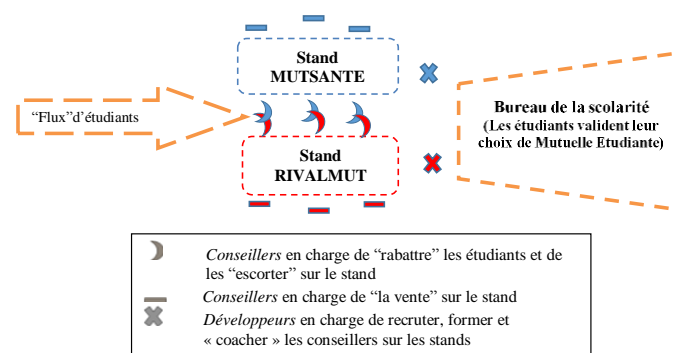


Schéma 1 : « L’arène », disposition des stands mutualistes sur les sites universitaires<sup>4</sup>

<sup>2</sup> Ouvrage de présentation de MUTSANTE.

<sup>3</sup> Ouvrage de présentation de MUTSANTE.

<sup>4</sup> Les mots entre guillemets sont ceux employés par les développeurs et conseillers.

## Un exemple de démarche ethnographique pour un engagement au sein d'organisation engagée

Au-delà des discours engagés sur les valeurs mutualistes,<sup>5</sup> nous avons souhaité observer la manière dont ces dernières se prolongent dans les pratiques des acteurs dans une situation de concurrence « pure » et formuler des propositions en faveur d'une meilleure cohérence entre valeurs et pratiques. Notre engagement ethnographique s'est ainsi organisé en quatre étapes autour de la période de campagne :

### > Etape 1 : Entretiens informels et analyse préalable de documents en amont de la campagne pour faire ressortir les *thèmes de contenu culturel* (Martin, 2002)

Au travers d'entretiens informels et d'une analyse thématique de documents et de discours, nous avons fait ressortir les thèmes de contenu culturel (Martin, 2002) permettant de synthétiser les valeurs mutualistes chez MUTSANTE. Cette étape nous a permis de faire ressortir trois thèmes : Thème 1 ; *Non marchandisation de la santé* ; Thème 2 ; *Solidarité et défense des étudiants* ; Thème 3 ; *Gouvernance autonome et démocratique par les étudiants*. Le thème de la « *Non marchandisation de la santé* » étant le plus saillant.

### > Etape 2 : Quand les pratiques mutualistes s'opposent aux valeurs : de l'intérêt d'une démarche ethnographique

L'étape deux a été la plus importante de notre démarche. Dans le cadre d'une immersion ethnographique s'étalant sur plusieurs mois de campagne, nous avons pu observer une vingtaine de sites universitaires et recueillir les pratiques mises en place par les « développeurs » et « conseillers » pour informer et affilier les étudiants ainsi que les pratiques de rivalité concurrentielle qui ont cours entre ces alter egos mutualistes. En amont nous avons également observé les modes de management et de gestion des ressources humaines qui préparent la campagne : recrutement, formation des conseillers, réunion de motivation, techniques d'incitation à la vente, etc. Il ressort de cette observation que les valeurs sont non seulement contredites par les pratiques concrètes de vente et de management (recrutement, formation, vente forcée, désinformation, mise en concurrence des conseillers), mais encore « récupérées » par les acteurs à des fins commerciales (c'est-à-dire mobilisées comme des arguments de vente ou des laisser-passer pour être introduit dans la chaîne d'inscription universitaire).

### > Etape 3 : Des entretiens semi-directifs pour mieux comprendre les pratiques, valeurs et saisir les logiques derrière les contradictions observées

Étonnés par la teneur des pratiques observées – des pratiques qui, pour la plupart, peuvent être qualifiées de marchandes, agressives et à l'opposé des valeurs mutualistes – nous avons complété notre immersion ethnographique par plus de 50 entretiens semi-directifs auprès des principaux acteurs observés. L'objectif était de discuter 1) du sens

---

<sup>5</sup> Valeurs que nous avons synthétisées grâce à une analyse thématique faisant ressortir trois thèmes : Thème A ; *Non marchandisation de la santé* ; Thème 2 ; *Solidarité et défense des étudiants* ; Thème 3 ; *Gouvernance autonome et démocratique par les étudiants*.



que les acteurs accordent aux valeurs mutualistes, 2) des pratiques observées pendant la campagne, et 3) d'essayer de comprendre si les acteurs perçoivent des formes de contradiction entre ces éléments<sup>6</sup>.

#### > **Etape 4 : Discussions réflexives et proposition de pratiques alternatives**

Pour faire suite à notre souhait de participer à une forme d'engagement ou de « performativité critique » (Spicer et al, 2009) en faveur de ces organisations mutualistes, nous avons engagé un échange de nature réflexive et performative avec les acteurs sur la base de nos données ethnographiques. Cet échange s'est fait en deux temps, de manière individuelle, en fin des entretiens semi-directifs (Thème 4 des entretiens) et ensuite dans le cadre de focus groupe. L'objectif était de discuter ouvertement de nos premières interprétations en termes de contradiction en rebondissant notamment sur les commentaires des acteurs à propos de leur propres pratiques (perceptions issues du thème 3 de l'entretien) ainsi que de nous risquer à suggérer des pratiques « alternatives » qui nous semblaient davantage en « cohérence » avec les valeurs mutualistes.

#### **Principaux résultats et réflexions autour du thème de l'engagement du chercheur au sein d'organisations engagées**

Cette démarche d'engagement ainsi que l'étude de cas que nous présentons s'inscrivent dans le prolongement des axes 2 et 3 du colloque *Ethnographies et Engagements*. Elles contribuent à la réflexion, d'une part sur *les organisations engagées* en tant qu'objet d'étude et, d'autre part, sur *l'engagement du chercheur* au sein même de ces institutions particulières.

#### > **Des « organisations engagées » comme objet d'analyse et de l'instrumentalisation de valeurs engagées**

Le détail ethnographique de notre étude de cas présente la dynamique délétère et les pratiques de concurrence morbides entre deux mutuelles « engagées », et montre comment les valeurs mutualistes et le caractère alternatif de ces organisations se retrouvent dilués dans des enjeux de concurrence. Elle confirme par ailleurs certaines voies de fait déjà relayées dans la presse (Le Monde, 2014 ; Le Parisien, 2014 ; Sud, 2006).

L'un des résultats de l'étude porte ainsi sur la nécessité d'observer, de manière locale et « dense », les pratiques de ces organisations « engagées » sans les dissocier des valeurs sociales et solidaires qu'elles revendiquent et en appelant les acteurs à éviter toute forme de justification des pratiques délétères sur la base d'un raisonnement machiavélien de type « la fin justifie les moyens ».

L'analyse de contenu consécutive à nos observations nous permet de dégager trois formes conceptuelles de relations de contradiction entre les valeurs mutualistes et

---

<sup>6</sup> Thèmes de l'entretien : 1. Sens accordé aux valeurs mutualiste ; 2. comment les acteurs interprètent et qualifient la situation de concurrence ; 3. Comment interprètent-ils les pratiques mises en œuvre durant la campagne/ identifient-ils des contradictions avec les valeurs. Le quatrième thème de ces entretiens apparaît en étape 4.

« engagées » et les pratiques concurrentielles sur le terrain – que nous nommons *effets d'incohérence, de contournement et d'instrumentalisation*. Ces formes de contradictions constituent autant de menaces pour l'identité et le potentiel transformateur des organisations engagées. De ce point de vue, l'ethnographie constitue un mode de recueil privilégié qui permet d'une part de relever et analyser les dérives et/ou in/cohérences entre discours et pratiques au sein de ces organisations et d'autre part d'envisager des pratiques transformatives.

> **L'engagement du chercheur au sein des organisations alternatives : une tâche ardue pour un impact limité ?**

De plus, notre démarche assume une forme de biais performatif en faveur de l'objet étudié. Cette recherche revêt une dimension performative (Spicer *et al.*, 2009), et s'inscrit dans une démarche d'engagement en faveur des alternatives (*engaged scholarship*, voir Burke et Shear, 2014). Elle invite les chercheurs critiques, notamment au sein des CMS, à imaginer des formes d'engagement/participation plus soutenues auprès des acteurs d'organisations potentiellement porteuses de transformation sociale.

Dans notre cas, la dimension performative a été relativement malheureuse puisque la quasi-totalité des pratiques performatives que nous avons suggérées (ex : recrutement de profils de conseillers moins agressifs, formation davantage orientée sur la mission de conseil que sur les « bonnes pratiques de vente », suppression de la mise en concurrence entre conseillers, suppression des rabatteurs sur le site, évités les descentes sur les sites des développeurs, imaginer des ententes avec le concurrent mutualiste sur une répartition équitable des étudiants afin de réduire la pression concurrentielle etc.) ont été perçues comme naïves et disqualifiées (parfois raillées) par les acteurs car en décalage avec la rigueur du contexte concurrentiel.

Cet échec nous a tout de même permis de conceptualiser la caractéristique « captivant » de la concurrence directe sur les acteurs impliqués. Cela nous a conduit à formuler d'autres propositions, cette fois à des groupes d'acteurs non directement impliqués sur les sites, à savoir les dirigeants et les décisionnaires politiques.

Cet « échec performatif », les étapes de notre démarche, de l'identification de thèmes de contenu culturel (Martin, 2002) aux discussions à visée réflexive et performative avec les acteurs constituent des illustrations de pratiques de recherche « engagée » au sein « d'organisations engagées ». Elles permettent de réfléchir à la tâche ardue du chercheur engagé et à sa posture délicate dans l'entreprise.

## **Bibliographie**

Brahmi, O. (2009). *Libres et solidaires: 60 ans de mutualité étudiante ... et demain?* Paris: FEDEME.

Brahmi-Howton, A. (2014). *Les mutuelles étudiantes se font la guerre sur les campus*. Le Parisien. Consulté à l'adresse <http://etudiant.aujourd'hui.fr/etudiant/info/les-mutuelles-etudiantes-se-font-la-guerre-sur-les-campus.html>

- Burke, B., & Shear, B. (2014). Non-capitalist political ecologies. *Journal of Political Ecology*, (21), 127-221.
- Cheney, G. (2002). *Values at work: employee participation meets market pressure at Mondragón*. Ithaca, N.Y.; London: ILR Press an Imprint of Cornell University Press.
- Cheney, G. (2014). *Alternative organization and alternative organizing*. *Critical Management*. Consulté à l'adresse <http://www.criticalmanagement.org/node/3182>
- Gibson-Graham, J. K. (2006). *A postcapitalist politics*. Minneapolis: University of Minnesota Press.
- Martin, J. (2002). *Organizational culture: mapping the terrain*. Thousand Oaks : Sage Publ.
- Parker, M., Cheney, G., Fournier, V., & Land, C. (2014). *The Routledge companion to alternative organization*. Oxford: Routledge
- Rey-Lefebvre, I. (2014, septembre 26). L'UFC dénonce les méthodes commerciales des mutuelles étudiantes. *Le Monde.fr*. Consulté à l'adresse [http://www.lemonde.fr/campus/article/2014/09/26/l-ufc-denonce-les-methodes-commerciales-des-mutuelles-etudiantes\\_4494833\\_4401467.html](http://www.lemonde.fr/campus/article/2014/09/26/l-ufc-denonce-les-methodes-commerciales-des-mutuelles-etudiantes_4494833_4401467.html)
- Sanders, M. L., & McClellan, J. G. (2014). Being business-like while pursuing a social mission: Acknowledging the inherent tensions in US nonprofit organizing. *Organization*, 21(1), 68-89.
- Spicer, A., Alvesson, M., & Kärreman, D. (2009). Critical performativity: The unfinished business of critical management studies. *Human Relations*, 62(4), 537-560. <https://doi.org/10.1177/0018726708101984>
- SUD Étudiant. (2006, juillet 13). *Violence et sécurité sociale*. Consulté 20 octobre 2017, à l'adresse <http://www.sudetudiantlille.org/2006/07/violence-et-securite-sociale/>

**Mots-clés :** organisations alternatives, entreprises engagées, valeurs mutualistes, culture d'entreprise

# L'engagement du chercheur indigène : comment accéder à l'étrangeté sur un terrain familier ?

## Entretiens croisés de deux chercheurs indigènes

Maïlys TORCHE

NIMEC (EA 969), Université de Rouen Normandie

Boris COLLET

NIMEC (EA 969), Université de Rouen Normandie

La position du chercheur à l'égard de son terrain est un questionnement récurrent en sciences humaines et sociales. Ce questionnement est mené par le chercheur pour mieux comprendre et expliquer dans quelles circonstances les connaissances proposées ont été produites. Avec la pratique de l'ethnographie, enquête qui nécessite une observation prolongée en situation, le chercheur est au cœur de l'investigation. Il est directement impliqué sur le terrain qu'il étudie et tire une expérience personnelle de son enquête de terrain (Caratini, 2012). L'engagement de l'ethnographe est d'ordre multiple : engagé dans son enquête, sur son terrain et en société (Cefaï et al., 2010). La notion d'engagement est ouverte à l'étude sous ses différents aspects. Cet engagement est pertinent à élucider dans la pratique ethnographique. Il permet d'explicitier son implication et son expérience d'enquêteur pour mieux appuyer sa production scientifique.

L'ethnographe n'est pas "vierge de tout" lorsqu'il entreprend son enquête. Avant même son investigation, il est engagé, avec des idées préconçues sur le terrain investigué. Avec cet élan récent que l'on observe dans la pratique de l'ethnographie à étudier des groupes restreints proches de soi voire à pratiquer l'auto-ethnographie (Holbrook, 2005; Ellis et al. 2010), on remarque que l'ethnographe est même parfois un "indigène" du terrain étudié.

On entend par "indigène", une personne qui est déjà un participant du terrain qu'il se met alors à étudier, une personne acteur et chercheur (Schnapper, 2011) sur le terrain investigué. Cette personne indigène, acteur du terrain, est pour autant un chercheur ou aspire à le devenir. En double casquette, l'acteur-chercheur pratique une ethnographie avec des engagements, pertinent à étudier pour comprendre les avantages et les limites de cette posture spécifique, d'autant plus que celle-ci pose des enjeux de légitimité en communautés scientifiques (Weber, 2011). Schnapper propose de parler de chercheur en « participation observante » (2010 : 13), ce qui témoigne des engagements intenses que connaît le chercheur indigène. La notion d'indigène ici n'est pas issue de l'anthropologie indigène (Melliti, 2006 ; Gallois et al., 2016) ni des différents travaux post-colonialistes (Affergan, 2002). Nous entendons par chercheur indigène, un(e) chercheur(e) qui fait partie de son terrain de recherche précédemment au début de son enquête. Cette appartenance antérieure à un groupe socio-culturel est un exemple des particularités des nouveaux terrains de l'ethnographie (Ghasarian, 2002). L'ethnographe est dit indigène lorsqu'il est originaire (ou natif) de son terrain d'enquête, qu'il en est considéré comme un membre, un participant et qu'il en maîtrise le langage et les codes.

L'anthropologie, discipline qui consiste à nous étonner de ce qui nous est le plus familier et à rendre plus familier ce qui nous est étranger (Laplantine, 2010), nécessite un étonnement pour produire de la connaissance : un étonnement de ce qui est familier ou étranger et à le rendre plus familier dans la restitution des connaissances. Dans cette perspective, nous nous sommes demandés comment le chercheur en posture indigène peut-il accéder à cet étonnement et produire de la connaissance ? Comment rendre plus familier ce qui est déjà familier, ayant lui-même, par exemple, incorporé (Mauss, 1934) silencieusement le langage de son terrain et des termes techniques qu'il n'a pas l'habitude de traduire ? L'ethnographe peut être confronté dans sa pratique à différentes formes ou régimes d'engagement (Thévenot, 2006) : acteur, chercheur, consommateur, participant, militant, fan, etc. Comment osciller entre ces différentes perspectives ? Engagés sur nos terrains, nous nous sommes demandés comment nous étonner dans la familiarité et comment produire de la connaissance et de la restituer avec pédagogie.

Nous proposons de retracer nos deux parcours respectifs de deux jeunes ethnographes indigènes, chercheurs en recherche sur la consommation. Maïlys, chercheuse sur le terrain geek, et Boris, chercheur sur la scène musicale indépendante ; terrains que nous veillerons à présenter à l'oral avec nos postures respectives. Pour cette étude, nous nous sommes interrogés sur nos expériences. Il en résulte des récits d'enquêtes ainsi qu'un entretien croisé de 2 heures, enregistré et filmé, durant lequel nous nous sommes interrogés sur notre rapport au terrain et sur nos expériences d'enquêtes, et que nous avons pu ensuite analyser et sur lequel chacun d'entre nous a pu porter un regard extérieur. Cet entretien croisé sur nos expériences a permis d'identifier les avantages et les inconvénients de « l'indigénité » de notre posture et ses formes d'engagement.

Brièvement et globalement, car nous détaillerons davantage nos analyses à l'oral, les avantages du chercheur indigène sont multiples. Celui-ci maîtrise déjà les codes et la langue de la culture qu'il étudie. Il n'est pas confronté aux difficultés d'entrer sur le terrain, d'acceptation et de légitimité (Ghasarian, 2002). Au contraire, c'est sa posture de chercheur qui peut venir menacer son indigénité et sa légitimité associée. Lorsqu'il conduit des entretiens, le chercheur indigène comprend immédiatement les références de l'informant. Ses connaissances, sa maîtrise de la langue et des codes lui permettent de rebondir sur les propos rapportés et d'approfondir certaines thématiques. Toutefois, en contrepartie, il peut lui être difficile de rendre compte de ses recherches avec pédagogie et de se détacher de l'héritage culturel de son terrain. Cette posture pose donc des inconvénients, principalement à cause d'un manque de distance sur l'objet. Le chercheur indigène détient déjà un regard subjectif sur le terrain en tant que membre du terrain et doit pour autant développer un regard scientifique. Il a un regard de natif, de personne déjà immergée. Il peut peiner à sortir de son immersion pour prendre de la hauteur, d'autant plus s'il opte pour une ethnographie, pratique immersive. Le chercheur indigène a des facilités d'accès aux gatekeepers, mais risque plus encore de rester dans son propre réseau et de s'inscrire dans "l'encliquage" (Olivier de Sardan, 2008). Dès le départ, il doit prêter garde dans la manière d'exploiter son réseau de connaissances et veiller à s'ouvrir à d'autres réseaux de personnes. Excepté pour l'auto-ethnographie, le chercheur est invité à ne pas proposer la vision de "son" monde et "son" réseau d'acteurs, mais une vision représentative. Qui plus est, de l'affectivité peut s'immiscer pour l'indigène, qui a déjà développé un goût pour le terrain.

Par ailleurs, l'entretien croisé que nous avons entrepris nous a permis de dégager plusieurs formes d'engagement auxquelles nous avons été confrontés lors de nos enquêtes. Il ne s'agit pas d'en établir une liste exhaustive mais de s'interroger sur ces formes d'engagement spécifiques qu'implique la posture indigène. Pour notre part, nous avons relevé quatre formes d'engagements : un engagement axiologique (défense de valeurs, éthique voire militantisme), un engagement corporel et émotionnel (avec par ailleurs l'acquisition de savoir-faire), un engagement de consommation (le chercheur consomme comme ceux qu'il observe) et un engagement ethnographique. Ces quatre formes d'engagement que nous avons identifiées viennent également interroger notre travail de recherche au regard de la discipline au sein de laquelle nous évoluons, les sciences de gestion et plus particulièrement la recherche sur la consommation. Nos enquêtes relèvent de l'ethnomarketing (Badot et al., 2009) et s'inscrivent dans un débat épistémologique plus large sur la nécessité de produire un savoir actionnable ou non (David et al., 2010).

Ces constats établis, quels sont les outils à disposition afin de pallier aux inconvénients de la posture indigène ? Nous avons identifié des stratégies méthodologiques et proposons six pistes. Premièrement, d'utiliser la théorie comme outil de distanciation et de déconstruction du terrain. Deuxièmement, d'interroger « l'autre » par des entretiens pour multiplier les visions du terrain en dépassant l'idée que, l'observation, bien que socle principal de l'ethnographie, est, pratiquée seule, risquée. Troisièmement, nous pensons qu'il est pertinent que le chercheur indigène sorte de sa zone de confort, car le changement qu'il va alors vivre va lui permettre de mieux se connaître, lui et son implication (Becker, 1960). Quatrièmement, de se dé-familiariser, grâce au récit d'introspection, qui permet en tant que chercheur de se poser comme objet d'étude et de revenir sur sa propre trajectoire dans le milieu investigué. Cinquièmement, d'étudier des cas ou situations « extrêmes ». Le chercheur doit veiller à ne pas privilégier ces cas plus que les autres (Heinich, 1999), mais ces cas, qui ont des traits saillants plus percutants, aident à atteindre des connaissances. Ils permettent d'être confronté à une réalité plus indigène que soi. Sixièmement, il paraît essentiel pour le chercheur de discerner l'échelle d'observation de l'échelle d'analyse (Desjeux, 2002). Immérgé dans des communautés, il mène des observations participantes de l'ordre du micro-social. Or, les échelles d'analyse se situent à des niveaux différents : micro, méso ou macro.

Pour conclure, nous proposons des pistes pour aborder la posture du chercheur indigène. Celle-ci présente des avantages et des inconvénients et des formes d'engagements. Nous ne prétendons pas à l'objectivité, ni ne défendons une position de neutralité. L'objectif est de questionner les engagements de l'ethnographie au regard de l'indigénité. Le chercheur indigène est directement confronté à des problématiques spécifiques et ses confrères peuvent être enclins à lui réclamer des justifications. Cette posture a le mérite d'amener le chercheur à se poser des questions. Nous soutenons que ces dernières devraient se poser à l'ensemble des chercheurs fussent-ils familiers à leur terrain ou non. Chacun a une histoire et tisse une relation particulière à son terrain, c'est en cela qu'il nous semble nécessaire d'élargir les démarches réflexives à un ensemble de méthodologies, de disciplines et d'épistémologies.

## Bibliographie

- Affergan, F. (2007). Vers une anthropologie du postcolonialisme ? *Ethnologie française*, 32(4), 581-588.
- Badot, O., Carrier, C., Cova, B., Desjeux, D., & Filser, M. (2009). L'ethnomarketing: un élargissement de la recherche en comportement du consommateur à l'ethnologie. *Recherche et Applications En Marketing*, 24(1), 93-111.
- Becker, H. S. (2006). Sur le concept d'engagement. *SociologieS*. Consulté à l'adresse <https://sociologies.revues.org/642>
- Caratini, S. (2012). *Les non-dits de l'anthropologie: suivi de, Dialogue avec Maurice Godelier* (Deuxième édition). Vincennes: Éditions Thierry Marchaisse.
- Cefaï, D. (Éd.). (2010). *L'engagement ethnographique*. Paris: Ed. de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS).
- David, A., Hatchuel, A., & Laufer, R. (2012). *Les nouvelles fondations des sciences de gestion: éléments d'épistémologie de la recherche en management*. Paris: Mines ParisTech.
- Desjeux, D. (2002). Les échelles d'observation de la culture. *Communication et organisation*, (22).
- Ellis, C., Adams, T. E., & Bochner, A. P. (2010). Autoethnography: An Overview. *Forum Qualitative Sozialforschung / Forum: Qualitative Social Research*, 12(1).
- Gallois, D. T., Testa, A. Q., Ventura, A., & Braga, L. V. (2016). Ethnologie brésilienne. Les voies d'une anthropologie indigène. *Brésil(s). Sciences humaines et sociales*, (9).
- Ghasarian, C. (2002). *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive: nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*. Paris: Colin.
- Heinich, N. (1999). *L'épreuve de la grandeur: prix littéraires et reconnaissance*. Paris: Découverte.
- Holbrook, M. B. (2005). Customer value and autoethnography: subjective personal introspection and the meanings of a photograph collection. *Journal of Business Research*, 58(1), 45-61.
- Laplantine, F. (2010). *La description ethnographique*. Paris : Armand Colin.
- Mauss, M. (s. d.). Les techniques du corps. *Journal de Psychologie*, 32(3-4), 365-386.
- Melliti, I. (2006). Une anthropologie « indigène » est-elle possible ? Réflexions sur le statut de l'anthropologie en Tunisie. *Arabica*, 53(2), 163-176.
- Olivier de Sardan, J.-P. (2008). *La rigueur du qualitatif: Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*. Louvain-La-Neuve: Editions Academia.
- Schnapper, D. (2011). L'expérience-enquête au Conseil constitutionnel. *Sociologie*, (N°3, vol. 2). Consulté à l'adresse <https://sociologie.revues.org/1035>
- Thévenot, L. (2006). *L'action au pluriel: sociologie des régimes d'engagement*. Paris: Éditions la Découverte.
- Weber, F. (2011). Dominique Schnapper, ethnographe et indigène. *Sociologie*, 2(3), 311-313.

**Mots-clés :** ethnographie, chercheur indigène, engagement, introspection, réflexivité, familiarité, étrangeté

## L'inconfort ethnographique et gestion d'engagement.

### Retour réflexif sur une expérience à l'hôpital du jour Casablanca-Maroc

Bouchaib MAJDOUL

Faculté des Lettres et Sciences Humaines Ibn Zohr Agadir (Maroc)

Cette communication se propose de faire un retour réflexif sur une ethnographie menée à *l'hôpital du Jour* à Casablanca entre 2012 et 2014 auprès de différentes catégories de population existantes au sein du service 23 des maladies infectieuses, à savoir malades, médecins et acteurs associatifs. Il est question ici de mettre en évidence les difficultés d'engagement éthiques, cognitives et méthodologiques auxquelles un chercheur est confronté sur un terrain qualifié de « fermé », et sur un sujet, considéré tabou tel que le Sida au Maroc. Mais pourquoi ce retour réflexif ? Si la problématique du sida, de la notification du premier cas à nos jours, a connu un foisonnement des études et recherches en Occident et en Afrique, traitant ainsi différents aspects : la représentation de la maladie (Herzlich, 1988), la sexualité (Pollak, 1988), les enjeux politiques (Fassin, 1988), la religion (Gruénais, 1999), en revanche, cette question n'a pas suscité l'intérêt des chercheurs au Maroc, à l'exception de quelques recherches menées principalement dans le cadre des expertises recommandées par les instances nationales et internationales. Ce déficit enregistré s'est traduit par un manque d'héritage scientifique dans la sociologie et l'anthropologie de la santé et de la maladie, et du sida en particulier et à des conséquences sur les recherches réalisées actuellement qui ne peuvent que s'enrichir d'un travail réflexif. Une démarche souvent délaissée par les chercheurs de sud qui la considère sans importance et sans valeur heuristique, alors qu'il nous semble que le retour réflexif est au cœur de la relation entretenue par le chercheur avec son objet, voire le moteur de la pratique scientifique surtout en sciences sociales et humaines.

D'après Jean-Pierre Dozon (1989), il existe des sujets de recherche qui autorisent plus au moins un certain « confort ethnographique ». Ce n'est pas le cas d'un travail sur le sida et dans une institution hospitalière au Maroc. Cette situation invite à expliquer le degré d'implication/d'engagement vis-à-vis l'objet et les sujets de la recherche, et essayer d'historiciser ses postures de chercheurs, et montrer que la production scientifique sur le sida et dans un terrain fermé n'est pas une entreprise allant de soi, et ne peut avoir lieu qu'à travers un « inconfort ethnographique ».

Mon intérêt pour un sujet de santé et plus particulièrement le sida, et dans une institution publique a suscité à la fois étonnement et incompréhension de la part de mes interlocuteurs, ce qui n'a pas passer sans affecter mon degré d'engagement et mes postures de recherche. L'incompréhension vient d'abord et en grande partie de « l'étrangéité » de la pratique ethnographique à l'hôpital. Regarder, dessiner, noter, circuler dans tous les coins d'un établissement, échanger avec les personnes croisées, sans faire partie du corps médical, est une activité étrange et inhabituelle aux yeux des usagers. Les tentatives d'explication aux acteurs de la nature de la discipline, de ses objets et de ses méthodes, pour garantir la communication et la collaboration, sont vouées à l'échec. Il est difficile de présenter en quelques mots, notre discipline. Le travail ethnographique aux regards des plus avertis parmi les professionnels de santé, renvoie



aux études de l'Autre, de l'exotique et le lointain. Le déplacement du curseur dans la pratique ethnographique vers « soi », le proche et le semblable n'est pas encore intelligible par tous. L'hôpital se présente ainsi comme un terrain « non-ethnographiable » aux yeux des usagers et seule psychologie, pratique « étranger » de la pratique purement médicale, trouve sa place.

L'étonnement vient aussi de la sensibilité du sujet. Pour de nombreux chercheurs en SHS travaillant sur la santé et la maladie, le sujet du sida est d'une « sensibilité » extrême, il renvoie à des dimensions politiques des lors que les politiques publiques et les programmes supervisés par les institutions concernées sont mis à l'épreuve. De plus il renvoie également aux pratiques « déviantes » (Homosexualité, prostitution, usage de la drogue), aux répercussions économiques et sociales sur les groupes concernés.

Le choix de travailler auprès d'un groupe social invisible, à l'accès peu facile, n'est pas sans conséquences sur la recherche. De même, il est complexe de partager avec ses membres les aspects intimes et douloureux de leur vie. L'idée d'étudier des personnes ayant contracté le VIH m'est venu lors de ma participation au cinquième congrès francophone de lutte contre le sida qui s'est tenu à Casablanca en 2010. J'ai pu alors écouter des témoignages des personnes séropositives qui expliquaient l'annonce de leur séropositivité, les premières démarches entreprises auprès des médecins, la réaction de leur entourage, dans le milieu professionnel... et toutes les difficultés rencontrées à cause de leur séropositivité. Ces témoignages m'ont beaucoup touché et j'ai commencé à penser à la façon dont je pourrai apporter de l'aide, du soutien à ces personnes. J'avais enfin trouvé le champ de recherche.

Depuis le début de mon travail de terrain, je cherche à comprendre pourquoi j'ai choisi de travailler sur ces personnes qui vivent avec Sida. Tous ceux rencontrés se sont posés également la question, que ce soient des médecins, des acteurs associatifs ou des séropositifs. Au départ, ma réponse était souvent spontanée et pas toujours claire mais cela va déterminer ma présence sur le terrain, influencer la qualité et la quantité des informations recueillies auprès de mes différents interlocuteurs.

J'ai commencé ma première recherche sur le sujet en travaillant sur la construction journalistique de la maladie du sida au Maroc. Parmi les résultats frappants de ma recherche qui ont renforcé mon engagement, il y a celui qui concerne le discours des séropositifs : il est quasiment absent, tout le monde semble parler à leur place, ne leur donnant aucune place pour qu'ils s'expriment eux-mêmes, sur leur vie, leur expérience et de leur souffrance. Alors que je suis convaincu, et suivant la perspective de l'interactionnisme symbolique, que ce sont souvent les acteurs eux-mêmes qui disposent de connaissances et sont capables de produire des analyses sur les conditions dans lesquelles ils évoluent. Cet ancrage théorique était d'ailleurs déjà pour moi, comme pour d'autres chercheurs une posture éthique, première manifestation d'engagement. Ma situation a été celle d'un chercheur procédant à une ethnographie de l'engagement, c'est-à-dire une ethnographie supposant l'engagement au sein du groupe étudié, l'indépendance et la distance critique, avec un désir d'agir sur le monde social au nom du savoir produit et à soutenir les catégories de population étudiée.

Face à cette situation, je me suis donc interrogé sur la manière de gérer mon engagement dans un tel cadre relationnel. Il me semblait que, pris dans les souffrances relatées dans les récits des personnes rencontrées, il m'était indispensable de trouver un équilibre entre un engagement nécessaire au niveau personnel et professionnel, et une distance nécessaire pour réaliser un travail de terrain et produire un savoir scientifique. Il faut savoir gérer les tensions entre distance et engagement sur un terrain où la subjectivité peut prendre le dessus sur l'objectivité.

Ainsi, ayant entendu les douleurs et souffrances physiques, émotionnelles exprimées par mes interviewés, il m'était impossible de rester dans l'indifférence et de ne pas manifester de l'empathie. Apporter un contact, un accompagnement, un confort, une douceur, une paix par le partage des repas de soirée ou des déjeuners, faire la bise et des câlins, devenus rares dans leur quotidien, me semblait d'autant plus acceptable que ma présence était temporaire, contrairement aux groupes de soignants ou des acteurs associatifs qui exprimaient le besoin de s'abriter et de se protéger contre la souffrance de ses malades. Du point de vue de mes interviewés, j'ai devenu un repère et une confusion des rôles s'est installée dans leur esprit, s'assimilant au confident, à l'ami, au médiateur et au chercheur. De mon côté, face à des formes de détresse et d'angoisse sociale, j'ai senti un certain inconfort à l'idée d'utiliser la situation de vulnérabilité de ces personnes pour le développement de ma propre recherche.

## Bibliographie

- Augé, M., & Flammarion. (1994). *Pour une anthropologie des mondes contemporains*. Paris: Flammarion.
- Beaud, S., & Weber, F. (2003). *Guide de l'enquête de terrain: produire et analyser des données ethnographiques*. Paris: La Découverte.
- Bourdieu, P. (2010). L'objectivation participante. *Actes de la recherche en sciences sociales*, (150), 43-58.
- Dumont, F. (1981). *L'anthropologie en l'absence de l'homme*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Gabriel, G. (2010). , Relations d'enquête, tensions identitaires et implication du chercheur dans une enquête sur la prévention du VIH/Sida parmi les homosexuels. In F. Chabrol & G. Girard (Éd.), *VIH-sida, se confronter aux terrains: expériences et postures de recherche*. Paris: ANRS.
- Galibert, C. (2004). Prolégomènes à une anthropologie de l'observateur et de l'acteur. *Revue internationale des sciences sociales*, (181), 507-518.
- Ghasarian, C. (Éd.). (2002). *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive: nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*. Paris: Colin.
- Gruénais, M.-É. (1999). La religion préserve-t-elle du sida ? Des congrégations religieuses congolaises face à la pandémie de l'infection par le VIH. *Cahiers d'études africaines*, 39(154), 253-270.
- Herzlich, C., & Pierret, J. (1988). Une maladie dans l'espace public. Le SIDA dans six quotidiens français. *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 43(5), 1109-1134.
- Martinelli, B., & Bouju, J. (2013). *Sorcellerie et violence en Afrique*. Paris: Karthala.
- Mathilde, C. (2010). *La pratique ethnographique à l'épreuve de l'éthique biomédicale. Usages, limites et ajustements de la procédure de « consentement éclairé »*. Paris: ANRS.

- 
- Michael, B. (2003). L'étude de cas élargie. Une approche réflexive, historique et comparée de l'enquête de terrain. In D. Cefaï (Éd.), *L'enquête de terrain*. Paris: La Découverte.
- Monjaret, A., & Pugeault, C. (2014). *Le sexe de l'enquête: approches sociologiques et anthropologiques*. Lyon : ENS Editions.
- Moussaoui, A. (2007). Du danger et du terrain en Algérie. *Ethnologie française*, 31(1), 51-59.
- Piasere, L., & Dauthuille, R. (2010). *L'ethnographe imparfait: expérience et cognition en anthropologie*. Paris: EHESS. Ecole des hautes études en sciences sociales.
- Pollak, M. (1998). *Les homosexuels et le sida: sociologie d'une épidémie*. Paris: A.M. Métailié.
- Rogers, S. C. (2002). L'anthropologie en France. *Terrain. Anthropologie & sciences humaines*, (39), 141-162.

**Mots clés :** réflexivité, inconfort ethnographique, engagement, juste distance

## Ethnographie de l'engagement en thèse Cifre.

### A propos de la fabrique du patrimoine culturel immatériel

Chloé BOUR

IDEMEC (UMR 7307), Aix-Marseille Université / CNRS / CRBC (EA4451), Université Rennes 2 - Haute Bretagne

La thèse réalisée en Cifre (Convention industrielle de formation par la recherche) est un objet d'étude épistémologique en elle-même. La Cifre est un dispositif de financement qui implique un type de recherche engagée. Elle fait l'objet d'un partenariat entre un laboratoire universitaire, une organisation d'accueil privée ou publique, et le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche - lequel alloue une subvention à l'organisation à travers son Agence nationale de la recherche et de la technologie (ANRT). Le doctorant est employé par un contrat de travail traditionnel et réalise à ce titre une mission salariée au sein de l'organisme sur l'objet de sa thèse.

A la fois chercheur et salarié, le doctorant se voit attribuer un statut « hybride », lui donnant la possibilité d'être en immersion dans son terrain d'enquête, voire d'agir en faveur de celui-ci. Il lui est habituellement nécessaire de réaliser une réflexion accrue sur sa posture, son employeur étant son terrain d'enquête et ses collègues, ses enquêtés. En cela, la Cifre en sciences humaines et sociales donne à voir des « ethnographies plurielles » (Barthèlemy, 2014) de l'engagement. Réalisant actuellement une thèse Cifre en sociologie, nous expliciterons les particularités de notre posture, doublement engagée.

En effet, notre engagement se décline de deux façons : par le dispositif Cifre comme souligné précédemment, ainsi qu'au sein même de notre poste de salariée de Chargée de recherche et de valorisation du patrimoine culturel immatériel. Le champ dans lequel s'inscrit notre sujet de thèse, la « fabrique » du patrimoine culturel immatériel, c'est-à-dire la patrimonialisation – des traditions orales, savoir-faire, pratiques sociales, festives, rituelles et des représentations, et savoirs naturalistes – conduit aussi à mener une importante réflexivité sur le concept d'engagement. L'institutionnalisation récente du PCI par l'Unesco (2003) encourage l'expérimentation de méthodes permettant de mobiliser les populations locales et suppose donc, pour le chercheur (en l'occurrence l'ethnologue), de modifier ses méthodes d'inventaire et d'élargir ses compétences, à la médiation et l'ingénierie culturelles, pour mener une recherche-action.

Enfin, le choix de notre sujet de thèse apparaît comme engagé en lui-même : d'une part, nous souhaitons être acteur de l'évolution des pratiques d'inventaire en croisant connaissances théoriques et compétences en médiation culturelle ; d'autre part, il s'agit d'objectiver cette recherche-action par la recherche fondamentale (la thèse) pour y consacrer une étude d'ampleur, menée sur un temps long en immersion (trois années), dont l'ambition est de fournir des analyses approfondies des enjeux et rapports entre acteurs de la patrimonialisation dans un cadre expérimental et « participatif ».

Notre engagement se situe, par conséquent, à plusieurs niveaux de notre recherche et implique différemment nos divers statuts (la doctorante Cifre, l'individu, la praticienne).

En cela, il est le moteur de notre recherche, et forme un système complexe qui superpose plusieurs objectifs et « niveaux » de terrain. En cela, notre recherche se définit comme « multi-située » (Marcus, 1995). Ainsi, cette communication a pour objectif de répondre à la question suivante : à partir des spécificités de notre posture de Cifre, de quoi notre engagement multi-situé se compose-t-il et comment se traduit-il concrètement sur notre terrain d'enquête et d'action ?

Nous montrerons que cet engagement multi-situé prend forme à travers une pluralité des participations du chercheur. En s'appuyant sur la traduction en langue anglaise de l'engagement, on identifie deux modalités d'engagement qui caractérisent notre expérience : *involvement*, qui désigne « s'engager pour une cause », et *commitment*, qui caractérise le fait de « prendre un engagement ». Chacune de ces modalités d'engagement conduit le chercheur à participer, où il devient acteur « dans » ou « pour » la collectivité qu'il étudie. Nous montrerons à quoi ces deux aspects de l'engagement sont présents dans nos terrains et postures de manière transversale. Ces premiers éléments de réflexion considérés, notre témoignage s'articulera en trois temps.

Dans un premier temps, nous adosserons notre propos à notre statut de présidente de l'Association des Doctorants Cifre en Sciences humaines et sociales (ADCIFRE SHS) pour expliciter les particularités de notre posture de doctorante-salariée. Malgré la grande disparité des sujets de thèse, des disciplines et des employeurs, les situations des doctorants Cifre en SHS sont souvent similaires et les mêmes questions épistémologiques se posent.

Le dispositif Cifre créé en 1981 et ouvert aux organismes publics depuis peu (2006)<sup>1</sup>, participe au développement récent de la collaboration entre université et « entreprise » en France. L'immersion complète du doctorant sur son propre terrain d'enquête, ce que permet le dispositif Cifre, l'engage à agir en « médiateur » (Lévy, 2005) entre deux mondes : l'un académique (l'université et les équipes de recherche), et l'autre « socio-économique » (l'organisme employeur, privé ou public). Le doctorant Cifre semble être en quête constante de légitimité pour lui-même et pour son travail de recherche auprès des universitaires (« la Cifre ce n'est pas une vraie thèse »), ainsi qu'auprès des collègues praticiens (« si tu travailles sur ta thèse, moi aussi je vais prendre des congés »).

Notre propre exemple montrera que l'immersion du doctorant Cifre peut être caractérisée par une posture de chercheur « indigène » (Gouirir, 1998) : nous étudions la communauté de professionnels dont nous faisons partie et à laquelle nous prenons activement part. Par ailleurs, si l'« empathie inversée » (Gallenga, 2008) de la part des collègues enquêtés envers le doctorant est l'expression de la bonne immersion de ce dernier, nous verrons qu'elle peut toutefois dévoiler des conflits latents au sein de l'organisme, où la présence du doctorant Cifre sert de faire-valoir à des revendications auprès de la hiérarchie.

Dans un second temps, nous montrerons en quoi notre recherche-action oriente notre recherche fondamentale et nous conduit à adopter une posture de « participation observante » (Soulé, 2007). En effet, notre observation procède de notre participation,

---

<sup>1</sup> Voir : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid22130/les-cifre.html/?menu=6>

et définit notre méthode comme empirique. Dans notre cas, elle se révèle complexe, puisqu'il s'agit d'analyser la réflexivité que nous opérons en tant qu'engagée dans la fabrique du patrimoine culturel immatériel. C'est notamment en cela que notre recherche se distingue comme multi-située.

Le PCI est défini comme le fruit de la « diversité culturelle » et de « la créativité humaine » (Unesco) : dans sa mise en inventaire, il s'agit alors, pour le chercheur, d'impliquer activement ses détenteurs pour favoriser une « démocratie participative » (Bortolotto, 2008). Nous interrogerons dans quelle mesure l'ethnologue est encouragé à faire évoluer ses pratiques d'ordre notamment méthodologiques, de collecte et d'inventaire, avènement qui réactualise les débats épistémologiques autour de l'engagement du chercheur.

Nous mettrons ces évolutions méthodologiques en perspective avec notre propre situation. Celles-ci semblent mener le chercheur à s'engager, tantôt au service du politique, tantôt pour répondre à une demande sociale. En immersion dans un Etablissement Public à Coopération Culturelle, nous verrons qu'il cristallise, selon nous, de par sa fonction de service public et son attachement historique à la « Mission ethnologie »<sup>2</sup> quelques points de vue divergents sur l'engagement du chercheur (en l'occurrence, le chercheur « institutionnalisé » plutôt qu'académique). C'est grâce à une méthode compréhensive, choisie mais aussi imposée par le fait que nous n'appartenons pas à la discipline de l'ethnologie, qu'il nous est possible de comprendre les conflits inhérents aux différences sémantiques et méthodologiques, elles-mêmes fondées sur des appartenances disciplinaires distinctes.

Nous verrons, dans un troisième temps, que la construction progressive d'une posture de chercheuse-médiatrice, en fonction des évolutions et contraintes de notre terrain, nous permet de mener à bien notre recherche. Nous nous appuyerons sur les missions que nous menons au titre de Chargée de recherche et de valorisation, en prenant appui sur un projet d'ampleur, un inventaire « participatif » du PCI que nous coordonnons sur le territoire de la Communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie. Il est d'ordre expérimental, et constitue le projet sur lequel nous avons basé une partie du sujet de thèse Cifre.

Intitulé « Du Mont-Saint-Michel au Mortanais : raconte ton patrimoine immatériel ! » il se définit comme une démarche de recherche-action en croisant enquêtes ethnographiques et actions socio-culturelles. Dans cette optique, notre engagement consiste à « faire participer » les acteurs territoriaux du patrimoine : ce sont leurs modes d'appropriation du projet qui nous permettent de caractériser leurs représentations de l'« immatériel » et du « participatif ». Le patrimoine étant un sujet éminemment politique, nous interrogerons notre capacité à concilier les attentes de l'employeur avec celles du partenaire, dans la mesure où l'initiateur et « commanditaire » du projet est, finalement, la doctorante que nous sommes.

Cette approche demande un réajustement constant de nos actions en fonction de ces appropriations. Comment, en tant que praticienne, adapter des concepts et vocables Unesco à nos projets de terrain ? La définition donnée par l'Unesco et la notion de

---

<sup>2</sup> Direction Générale des Patrimoines, Ministère de la Culture et de la Communication.

démocratie participative semblent-elles adaptées aux réalités de nos partenaires politiques ? Notre posture nous permet également d'observer avec recul les enjeux implicites en cours. Elle donne à voir aussi avec quelle difficulté (et créativité) nos collaborateurs interprètent notre rôle en fonction de leurs propres référentiels : quand accompagner un photographe sur son terrain d'enquête nous fait devenir « ethnologue », un associatif engagé pour la démocratie participative nous définit comme « accoucheuse », alors qu'un chargé de communication met en parallèle notre démarche d'inventaire participatif à une « résidence d'artiste »...

## Bibliographie

- Barthélemy, T., Combessie, P., Fournier, L., & Monjaret, A. (Éd.). (2014). *Ethnographies plurielles: déclinaisons selon les disciplines*. Paris: Ed. du Comité des travaux historiques et scientifiques.
- Bortolotto, C. (2008). *Les inventaires du patrimoine culturel immatériel. L'enjeu de la « participation »* (p.68). Ministère de la Culture et de la Communication.
- Gallenga, G. (2008). L'empathie inversée au cœur de la relation ethnographique. *Journal des anthropologues. Association française des anthropologues*, (114-115), 145-161.
- Gouirir, M. (1998). L'observatrice, indigène ou invitée ? Enquêter dans un univers familier. *Genèses*, 32(1), 110-126.
- Levy, R. (2005). Les doctorants CIFRE : médiateurs entre laboratoires de recherche universitaires et entreprises. *Revue d'économie industrielle*, 111(1), 79-96.
- Marcus, G. E. (1995). Ethnography in/of the World System: The Emergence of Multi-Sited Ethnography. *Annual Review of Anthropology*, 24(1), 95-117.
- Soulé, B. (2007). Quelle place peut prendre le chercheur dans l'interprétation du sens... du sens donné par les acteurs sociaux auprès de qui il fait sa recherche ? *Recherches qualitatives*, 27(1), 127-140.
- Unesco. (2003). *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel* (p. 14). Unesco.

**Mots-clés :** chercheur-médiateur, participation observante, patrimoine culturel immatériel, recherche indigène, thèse Cifre

---

# Bibliographie générale



- Abbott, A. (2003). Écologies liées. A propos du système des professions. In P.-M. Menger (Éd.), *Les professions et leurs sociologies : modèles théoriques, catégorisations, évolutions : actes du colloque de la société française de sociologie, Paris, octobre 1999* (p. 29-50). Paris: Maison des sciences de l'homme.
- Abbott, A. (2005). Linked Ecologies: States and Universities as Environments for Professions. *Sociological Theory*, 23(3), 245-274.
- Abélès, M. (2001). *Un ethnologue à l'Assemblée*. Paris: Editions Odile Jacob.
- Adler, P. A., & Adler, P. (1987). *Membership roles in field research*. Newbury Park, Calif: Sage Publications.
- Affergan, F. (2007). Vers une anthropologie du postcolonialisme ? *Ethnologie française*, 32(4), 581-588.
- Affergan, F. (2012). *Le moment critique de l'anthropologie* Paris: Hermann.
- Agamben, G. (2006). *Qu'est-ce qu'un dispositif ?* Paris: Editions Payot et Rivages.
- Aggoun, A. (Éd.). (2009). *Enquêter auprès des migrants : le chercheur et son terrain*. Paris: L'Harmattan.
- Agier, M. (Éd.), (1997). *Anthropologues en dangers : l'engagement sur le terrain*. Paris: J.-M. Place.
- Agier, M. (1997a). Nouveaux terrains, nouveaux engagements. Comment être sur le terrain aujourd'hui ? In M. Agier (Éd.), *Anthropologues en dangers : l'engagement sur le terrain* (p. 9-28). Paris: J.-M. Place.
- Agier, M. (1997b). Ni trop près ni trop loin. De l'implication ethnographique à l'engagement intellectuel. *Gradhiva*, (21), 69-76.
- Aguilera Ruiz, O. (2012). Repertorios y ciclos de movilización juvenil en Chile (2000-2012). *Utopía y Praxis Latinoamericana*, 17(57), 101-108.
- Åkerström, M. (1991). *Betrayal and betrayers: the sociology of treachery*. New Brunswick (U.S.A.): Transaction Publishers.
- Albera, D. (2007). Terrains minés. *Ethnologie française*, 31(1), 5-13.
- Althabe, G. (1990). Ethnologie du contemporain et enquête de terrain. *Terrain. Anthropologie & sciences humaines*, (14), 126-131.
- Althabe, G. (1993). Construction de l'étranger dans les échanges quotidiens. *Civilisations*, 42(2), 217-227.
- Althabe, G., & Hernandez, V. A. (2004). Implication et réflexivité en anthropologie. *Journal des anthropologues. Association française des anthropologues*, (98-99), 15-36.
- Althabe, G., & Sélim, M. (1998). *Démarches ethnologiques au présent*. Paris, France : L'Harmattan.
- Amade-Escot, C., & Venturini, P. (2011). Le milieu didactique : d'une étude empirique en contexte difficile à une réflexion sur le concept. *Education & didactique*, 3(1), 7-43.
- Anadon, M., & Guillemette, F. (2007). La recherche qualitative est-elle nécessairement inductive ? In *Actes du colloque Recherche qualitative : les questions de l'heure* (Vol. 5, p. 26-37).
- Andoche, J. (2002). *Le regard réciproque, ethnographie des désordres psychologiques à l'île de La Réunion* (Thèse de doctorat). Aix-Marseille.
- Andrieu, B. (2011). *Le corps du chercheur : une méthodologie immersive*. Nancy : Presses universitaires de Nancy.
- Arborio, A.-M., & Fournier, P. (2010). *L'enquête et ses méthodes. L'observation directe*. Paris: Armand Colin.
- Arnal, C. (2014). Les implications d'une posture de participation multisituée sur le terrain des maraudes parisiennes. *Recherches qualitatives*, 33(1), 109-131.

- Ash, J. (2012). Technology, Technicity, and Emerging Practices of Temporal Sensitivity in Videogames. *Environment and Planning A*, 44(1), 187-203.
- Atkinson, P. (2015). *For ethnography*. Los Angeles: SAGE.
- Atlani-Duault, L., & Vidal, L. (Éd.). (2009). *Anthropologie de l'aide humanitaire et du développement: des pratiques aux savoirs des savoirs aux pratiques*. Paris: A. Colin.
- Atlani-Duault, L., Dufoix, S. (2014), « Les sciences sociales saisies par la justice », *Socio*, 3, septembre : 9-47.
- Augé, M. (1994). *Pour une anthropologie des mondes contemporains*. Paris : Flammarion.
- Augé, M. (1999). *Le Sens des autres. Actualité de l'anthropologie* Paris: Fayard.
- Augé, M. (2008). *Le métro revisité*. Paris: Seuil.
- Augé, M. (2011). *La vie en double: ethnologie, voyage, écriture*. Paris: Payot.
- Auyero, J. (2005). El oficio de la etnografía política. *Iconos*, (22), 109-126.
- Bach, J., & Stark, D. (2004). Link, Search, Interact: The Co-Evolution of NGOs and Interactive Technology. *Theory, Culture & Society*, 21(3), 101-117.
- Badot, O., Carrier, C., Cova, B., Desjeux, D., & Filser, M. (2009). L'ethnomarketing: un élargissement de la recherche en comportement du consommateur à l'ethnologie. *Recherche et Applications En Marketing*, 24(1), 93-111.
- Baré, J.-F. (Éd.). (1995). *Les applications de l'anthropologie : un essai de réflexion collective depuis la France*. Paris: Karthala. Consulté à l'adresse
- Barley, N. (1992). *Un Anthropologue en déroute*. Paris: Editions Payot.
- Barrera González, A., Heintz, M., & Horolets, A. (Éd.). (2017). *European anthropologies*. New York: Berghahn Books.
- Barth, F. (2008). Les groupes ethniques et leurs frontières. In P. Poutignat & J. Streiff-Fenart (Éd.), *Théories de l'ethnicité* (p. 203-249). Paris : Presses Universitaires de France.
- Barthélemy, T., Combessie, P., Fournier, L., & Monjaret, A. (Éd.). (2014). *Ethnographies plurielles : déclinaisons selon les disciplines*. Paris : Ed. du Comité des travaux historiques et scientifiques.
- Batlle, Y., & Conti, P. (2004). *On dirait le Sud : Mareth-Cassis, de l'exil à la mémoire*. Marseille : Images en manoeuvres.
- Bauman, Z. (2007). *La décadence des intellectuels. Des législateurs aux interprètes*. Chambon : Actes Sud.
- Bazin, L., Eme, B., Hayem, J., Lemièrre, J., & Leurs, M.-C. (2015). Postures assignées, postures revendiquées. *Journal des anthropologues*, (5), 7-19.
- Beaud, S. (1996). L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'« entretien ethnographique ». *Politix*, 9(35), 226-257.
- Beaud, S., & Pialoux, M. (2004). *Retour sur la condition ouvrière : enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*. Paris : Fayard.
- Beaud, S., & Weber, F. (2010 / 2003). *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*. Paris : La Découverte.
- Becker, H. S. (1967). Whose Side Are We On? *Social problems*, 14(3), 239-247.
- Becker, H. S. (1985). *Outsiders: études de sociologie de la déviance*. Paris : A.-M. Métailié.
- Becker, H. S. (1986). Biographie et mosaïque scientifique. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62(1), 105-110.

- Becker, H. S. (2006). Sur le concept d'engagement. *SociologieS*. Consulté à l'adresse <https://sociologies.revues.org/642>
- Becker, H. S. (2016). Étudier l'école. In J.-P. Payet (Éd.), *Ethnographie de l'école: les coulisses des institutions scolaires et socio-éducatives* (p. 9-20).
- Becker, H. S. (2016). *La bonne focale: de l'utilité des cas particuliers en sciences sociales*. Paris : La Découverte.
- Becker, H. S., Blanc, A., & Pessin, A. (2004). *L'art du terrain: mélanges offerts à Howard S. Becker*. Paris : Harmattan.
- Belguidoum, S. (s. d.). Les avatars de l'immigration du deuxième âge. Chronique des «oubliés» de Cassis. *NAQD*, (26-27), 235-245.
- Belliard, A., & Eideliman, J.-S. (2008). Au-delà de la déontologie. Anonymat et confidentialité dans le travail ethnographique. In D. Fassin & A. Bensa (Éd.), *Les politiques de l'enquête: épreuves ethnographiques* (p. 123-141). Paris: La Découverte.
- Bensa, A. (1995). De la relation ethnographique. *Enquête*, (1), 131-140.
- Benveniste, A. (Éd.). (2013). *Se faire violence : analyses des coulisses de la recherche*. Paris: Téraèdre.
- Bergson, H. (1937). *Testament*.
- Berliner, D. (2013). Le désir de participation ou Comment jouer à être un autre. *L'Homme. Revue française d'anthropologie*, (206), 151-170.
- Berque, A. (2000). *Médiance : de milieux en paysages*. Paris: Belin.
- Bertaux, D. (2010 / 2005). *Le récit de vie - L'enquête et ses méthodes*. Paris: Armand Colin.
- Bertheleu, H., & Neveu, C. (2006). De petits lieux du politique : individus et collectifs dans des instances de «débat public» à Tours. *Espaces et sociétés*, no 123(4), 37-51.
- Besombes, N., & Lech, A. (Dir.) (2017). Sport & jeu vidéo. Relations, usages et pratiques. Journée scientifique dans le cadre de la 2ème semaine internationale du corps. *Apprendre de son corps*, Université Paris Descartes, 28 juin 2017.
- Bessin, M., & Bidart, C., Grossetti, M. (2010). *Bifurcations : les sciences sociales face aux ruptures et à l'évènement*. Paris: La Découverte.
- Bidet, A. (2011). *L'engagement dans le travail. Qu'est-ce que le vrai boulot ?* Paris, Puf, « Le lien social », 416 p.
- Bizeul, D. (1998). Le récit des conditions d'enquête : exploiter l'information en connaissance de cause. *Revue française de sociologie*, 39(4), 751-787.
- Bizeul, D. (1999). Faire avec les déconvenus. Une enquête en milieu nomade. *Sociétés contemporaines*, 33(1), 111-137.
- Bizeul, D. (2007a). Des loyautés incompatibles. *SociologieS*. Consulté à l'adresse <http://sociologies.revues.org/226>
- Bizeul, D. (2007b). Que faire des expériences d'enquête ?, Abstract. *Revue française de science politique*, 57(1), 69-89.
- Black, P. (2004). *The beauty industry: gender, culture, pleasure* (1st ed). London; New York: Routledge.
- Blumer, H. (1971). Social problems as collective behaviour. *Social problems*, 18(3), 298-306.
- Bolton, R. (1995). Tricks, friends and lovers: erotic encounters in the field. In D. Kulick & M. Willson (Éd.), *Taboo: sex, identity, and erotic subjectivity in anthropological fieldwork*. London; New York: Routledge, 140-168.
- Bonnain, R. (2001). *L'empire de masques : Les collectionneurs d'arts premiers aujourd'hui*. Paris : Stock.

- Bonnet, T. (2016). *La régulation sociale du risque émotionnel dans le travail. Une étude comparative dans les pompes funèbres, à l'hôpital et dans la police* (Thèse de doctorat pour l'obtention du grade de docteur en sociologie). Université Toulouse Jean Jaurès, Toulouse.
- Bonte, P. (1991). Questions d'éthique en anthropologie. *Sociétés contemporaines*, 7(1), 73-85.
- Bordreuil, J. (2000). La ville desserrée. In T. Paquot, M. Lussault, & S. Body-Gendrot (Éd.), *La ville et l'urbain: l'état des savoirs* (p. 169-182). Paris: Découverte.
- Borja, J.-S., Derain, M., & Manry, V. (2010). *Attention à la fermeture des portes*. Editions de la Commune.
- Bortolotto, C. (2008). *Les inventaires du patrimoine culturel immatériel. L'enjeu de la « participation »* (p. 68p.). Ministère de la Culture et de la Communication.
- Bosk, Ch., Hilgartner, S. (1988). The Rise and Fall of Social Problems: A Public Arenas Model. *American Journal of Sociology*, 94(1), 53-78.
- Bouillon, F., Fresia, M., & Tallio, V. (Éd.). (2006). *Terrains sensibles : expériences actuelles de l'anthropologie*. Paris: Centre d'études africaines, Ecole des hautes études en sciences sociales.
- Bouillon, F., Fresia, M., et Tallio, V. (éd.) (2005), *Terrains sensibles, Expériences actuelles de l'anthropologie*, éd. EHESS-CEAF, Paris
- Bouju, J. (2011). Une application de l'anthropologie au développement. *Cahiers d'études africaines*, 51(202-203), 563-589.
- Boumaza, M., & Campana, A. (2007). Enquêter en milieu « difficile ». *Revue française de science politique*, 57(1), 5-25.
- Bourcier, M.-H. (2006). *Queer zones 1 : politique des identités sexuelles et des savoirs* (Nouvelle éd. rev. et augm). Paris : Amsterdam.
- Bourdieu, P. (1979). *La distinction : critique sociale du jugement*. Paris: Éditions de Minuit.
- Bourdieu, P. (1984). *Homo academicus*. Paris : Editions de Minuit.
- Bourdieu, P. (1986). L'illusion biographique. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62(1), 69-72.
- Bourdieu, P. (2001). *Science de la science et réflexivité*. Paris: Raisons d'agir.
- Bourdieu, P. (2003). *Méditations pascaliennes* (éd. revue et corrigée). Paris: Seuil.
- Bourdieu, P. (2004). *Esquisse pour une auto-analyse*. Paris: Raisons d'Agir Éd.
- Bourdieu, P. (2010). L'objectivation participante. *Actes de la recherche en sciences sociales*, (150), 43-58.
- Bourdieu, P., Chamboredon, J.-C., & Passeron, J.-C. (1983). *Le métier de sociologue : Préalables épistémologiques*. Paris : Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.
- Brahmi, O. (2009). *Libres et solidaires : 60 ans de mutualité étudiante ... et demain?* Paris: FEDEME.
- Brisson, C. (2016). Observer sur les plages de Rio de Janeiro : à la recherche du corps perdu ; Observation on the Beaches of Rio de Janeiro: Towards a Lost Body. *Espaces et sociétés*, (164-165), 111-125.
- Britt, L., & Heise, D. (2000). From shame to pride in identity politics. In S. Stryker, T. J. Owens, & R. W. White (Éd.), *Self, identity, and social movements* (p. 252-268). Minneapolis: University of Minnesota Press.
- Brohm J-M. (2004), « Sociologie critique et critique de la sociologie », *Education et sociétés*, n° 13, p. 71-84.
- Bromberger, C. (2004). Les pratiques et les spectacles sportifs au miroir de l'ethnologie In Y. Drouet & C. Louveau (Éd.), *Dispositions et pratiques sportives : débats actuels en sociologie du sport*. Paris: L'Harmattan.

- Broqua, C. (2009). L'ethnographie comme engagement : enquêter en terrain militant. *Genèses*, (75), 109-124.
- Bruce, A. (1995). Anthropologie appliquée ou anthropologie "impliquée" ? Ethnographie, minorités, et développement. In J.-F. Barré (Éd.), *Les applications de l'anthropologie. Un essai de réflexion collective depuis la France* (Vol. 36, p. 87-117). Paris : Karthala.
- Bruneteaux, P., & Lanzarini, C. (1998). Les entretiens informels. *Sociétés contemporaines*, 30(1), 157-180.
- Burawoy, M. (2003). L'étude de cas élargie. Une approche réflexive, historique et comparée de l'enquête de terrain. In D. Cefaï (Éd.), *L'enquête de terrain* (p. 425-464). Paris: La Découverte.
- Burke, B., & Shear, B. (2014). Non-capitalist political ecologies. *Journal of Political Ecology*, (21), 127-221.
- Burke, K. (1969). *A Grammar of Motives*. Berkeley, Calif.: University of California Press.
- Buscatto, M. (2010). *La fabrique de l'ethnographe dans les rouages du travail organisé*. Toulouse : Octarès éditions.
- Callon, M. (1981). Pour une sociologie des controverses technologiques. *Fundamenta Scientiae*, 2(3-4), 381-399.
- Callon, M. (1999). Ni intellectuel engagé, ni intellectuel dégage : la double stratégie de l'attachement et du détachement. *Sociologie du travail*, 41(1), 65-78.
- Carabelli, G. (2016). *Gdje si? Walking as a Reflexive Practice*. In T. Shortell & E. Brown (Éd.), *Walking in the european city : quotidian mobility and urban ethnography*. New York: Routledge.
- Caratini, S. (2004). *Les non-dits de l'anthropologie : suivi de, Dialogue avec Maurice Godelier* (Deuxième édition remaniée, actualisée actualisée et augmentée). Paris: CEA-EHESS.
- Caratini, S. (2012). *Les non-dits de l'anthropologie suivi de, Dialogue avec Maurice Godelier* (Deuxième édition). Vincennes: Éditions Thierry Marchaisse.
- Carrier, J. G., & Kalb, D. (Éd.). (2015). *Anthropologies of Class: Power, Practice, and Inequality*. Cambridge, United Kingdom: Cambridge University Press.
- Cartier-Bresson, J. (2012). Comprendre et limiter les violences. *Revue Tiers Monde*, (174), 249-267.
- Cartron, D. (2003). Le sociologue pris en sandwich ! Retour sur une observation participante dans un fast-food. *Travail et emploi*, (94), 59-64.
- Cefaï, D. (2002). Editorial. *Cultures & Conflits*, (47).
- Cefaï, D. (2002). Entretien d'Alain Mahe : Itinéraire d'une recherche. L'engagement civique d'un anthropologue en Kabylie. *Cultures & Conflits*, (47), 171-192.
- Cefaï, D. (2002). Faire du terrain à Chicago dans les années cinquante, Abstract. *Genèses*, no46(1), 122-137.
- Cefaï, D. (2009). Les politiques de l'enquête (II) : Vers une anthropologie critique. À propos de : D. Fassin, A. Bensa (dir.), *Les politiques de l'enquête*, La Découverte. *La vie des idées.fr*. Consulté à l'adresse <http://www.laviedesidees.fr/Vers-une-anthropologie-critique.html>
- Cefaï, D. (2009). S'engager. Monde vécu, engagement et justification. In M. Breviglii, C. Barruyer, & D. Trom (Éd.), *Compétences critiques, sens de la justice, sens critiques*. Paris: Presses de Sciences Po.
- Céfaï, D. (dir.), (2010), *L'engagement ethnographique*. Paris, Editions de l'EHESS
- Cefaï, D. (2010a). Codifier l'engagement ethnographique ? Remarques sur le consentement éclairé, les codes d'éthique et les comités d'éthique. In D. Cefaï (Éd.), *L'engagement ethnographique*. Paris: Ecole des hautes études en sciences sociales.

- Cefaï, D. (2010b). Ethnographie du/dans le système-monde. L'émergence d'une ethnographie multisituée. In D. Cefaï (Éd.), *L'engagement ethnographique* (p. 371-395). Paris: Ecole des hautes études en sciences sociales.
- Cefaï, D. (2015). Mondes sociaux. *SociologieS*. Consulté à l'adresse <https://sociologies.revues.org/4921>
- Cefaï, D., & Amiraux, V. (2002). Les risques du métier. Engagements problématiques en sciences sociales. Partie 1. *Cultures & Conflits*, (47).
- Cermele, J. A. (2004). Teaching Resistance to Teach Resistance: The Use of Self-Defense in Teaching Undergraduates about Gender Violence. *Feminist Teacher: A Journal of the Practices, Theories, and Scholarship of Feminist Teaching*, 15(1), 1-15.
- Certeau, M. de. (1990). *L'invention du quotidien, tome 1. Les arts de faire* (Nouvelle éd). Paris: Gallimard.
- Chapoulie, J.-M. (1984). Everett C. Hughes et le développement du travail de terrain en sociologie. *Revue française de sociologie*, 25(4), 582-608.
- Chartier, M. (2016). Une non-maîtresse dans les écoles. Ethnographie de la scolarisation des enfants du voyage. In J.-P. Payet (Éd.), *Ethnographie de l'école : les coulisses des institutions scolaires et socio-éducatives* (p. 83-98). Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
- Chartier, M., Rufin, D., & Pelhate, J. (2014). Les enseignants dans l'entretien individuel avec les parents : entre souci de la relation et exigence d'efficacité. *Education et sociétés*, (34), 39-54.
- Chateauraynaud, F., & Torny, D. (2000). *Les sombres précurseurs : une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*. Paris: Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.
- Cheney, G. (2002). Values at work: employee participation meets market pressure at Mondragón. Ithaca, N.Y.; London: ILR Press an Imprint of Cornell University Press.
- Cheney, G. (2014). Alternative organization and alternative organizing. *Critical Management*. Consulté à l'adresse <http://www.criticalmanagement.org/node/3182>
- Cherak, F. Z. (2007). *Anthropologie de « l'exorcisme » en islam représentations et pratiques de la Rouqya en Algérie, en Egypte et en France* (Thèse de doctorat en anthropologie. Université d'Aix-Marseille, Aix-Marseille).
- Chevalier, S., Edwards, J., & Macdonald, S. (2007). « Grande-Bretagne », l'ethnologie *at home*. *Ethnologie française*, XXXVII(2).
- Chevalier, S., Lien, M., & Melhuus, M. (2009). « Norvège », l'ethnologie chez soi. *Ethnologie française*, XXXVIII(2).
- Clair, I. (2016). Faire du terrain en féministe. *Actes de la recherche en sciences sociales*, (213), 66-83.
- Clayer, N. (2013). Kosova: The Building Process of a territory from the Nineteenth to the Twenty-First Century. In E. Ginio & K. Kaser (Éd.), *Ottoman legacies in the contemporary Mediterranean: the Balkans and the Middle East compared; [11th Mediterranean Research Meeting]* (p. 79-92). Jerusalem: The European Forum at the Hebrew Univ.
- Clifford, J., & Marcus, G. E. (Éd.). (1986). *Writing Culture*. Berkeley, Calif.: University of California Press.
- Clot, Y. (2010). *Le travail à cœur : pour en finir avec les risques psychosociaux*. Paris : La Découverte.
- Codo, S., & Soparnot, R. (2014). Le rôle ambivalent de l'engagement au travail dans le stress professionnel des managers de proximité du secteur public. *Recherches en Sciences de Gestion*, (102), 173-191.
- Cohen, A. (2013). *The Impacts and Benefits Yielded from the Sport of Quidditch*, Thesis for PhD Sport Management, Texas A&M University, august 6, 2013
- Cohen, A., & Peachey, J. W. (2015). Quidditch: Impacting and Benefiting Participants in a Non-Fictional Manner. *Journal of Sport and Social Issues*, 39(6), 521-544.

- Cohen, C. B., Wilk, R. R., & Stoeltje, B. (Éd.). (1996). *Beauty queens on the global stage: gender, contests, and power*. New York: Routledge.
- Cohen, P. (2002). Le chercheur et son double. À propos d'une recherche sur le vécu des jeunes de La Réunion face au sida. In Ghasarian, C. (eds.), *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive. Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux* (73-89). Paris : Armand Colin.
- Colemans, J. (2015). Ce que les émotions font faire aux professionnels du droit : Jalons pour une approche praxéologique des expressions émotionnelles dans la sphère judiciaire. *Social Science Information*, 54(4), 525-542.
- Collignon, B. (2010). L'éthique et le terrain, Abstract. *L'Information géographique*, 74(1), 63-83.
- Collovald, A., & Sawicki, F. (1991). Le populaire et le politique. Quelques pistes de recherche en guise d'introduction. *Politix*, 4(13), 7-20.
- Collovald, A., & Gaïti, B. (2006). Chapitre I. Questions sur la radicalisation politique. In R. Bertrand, A. Collovald, & B. Gaïti (Éd.), *La démocratie aux extrêmes : sur la radicalisation politique* (p. 19-45). Paris: Dispute.
- Combes, H., Hmed, C., Mathieu, L., Siméant, J., & Sommier, I. (2011). Observer les mobilisations. *Politix*, (93), 7-27.
- Combes, H., Hmed, C., Mathieu, L., Siméant, J., & Sommier, I. (2011). Observer les mobilisations, Observing Mobilizations. *Politix*, (93), 7-27.
- Combessie, P. (2014). Le socio-anthropologue et les « "libertines" ». In A. Monjaret & C. Cicchelli-Pugeault (Éd.), *Le sexe de l'enquête approches sociologiques et anthropologiques* (p. 217-235). Lyon: ENS éd.
- Copans, J., & Jamin, J. (1994). *Aux origines de l'anthropologie française les mémoires de la Société des observateurs de l'homme en l'an VIII*. Chicoutimi: Bibliothèque Paul-Émile Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi.
- Corcuff, P. (1996). Ordre institutionnel, fluidité situationnelle et compassion [Les interactions au guichet de deux CAF]. *Recherches et Prévisions*, 45(1), 27-35.
- Couvry, C. (2016). Le corps de la chercheuse dans une enquête sur les Miss. Valeur heuristique et transformations. In Y. Beldame & É. Perera (Éd.), *In situ situations, interactions et récits d'enquête* (p. 175-188). Paris: Éditions L'Harmattan.
- Crick, T. (2011). The Game Body: Toward a Phenomenology of Contemporary Video Gaming. *Games and Culture*, 6(3), 259-269.
- Dagua Hurtado, A., Aranda, M., & Vasco Uribe, L. G. (1998). *Guambianos: hijos del aroiris y del agua*. Santafé de Bogotá, Colombia: CEREC : Los Cuatro Elementos: Fundación Alejandro Angel Escobar : Fondo Promoción de la Cultura.
- Darmon, M. (2005). Le psychiatre, la sociologue et la boulangère : analyse d'un refus de terrain. *Genèses*, no 58(1), 98-112.
- David, A., Hatchuel, A., & Laufer, R. (2012). *Les nouvelles fondations des sciences de gestion : éléments d'épistémologie de la recherche en management*. Paris: Mines ParisTech.
- Davis, K. (2007). Cosmetic surgery in a different voice: the case of Madame Noel. *Women's studies international forum*, 24(2), 53-65.
- De L'Estoile, B. (2014). Money Is Good, but a Friend Is Better": Uncertainty, Orientation to the Future, and "the Economy. *Current Anthropology*, 55(S9), S62-S73.
- De Rosen, E. (2014). L'engagement à l'aune du quotidien. Échange avec Éliane de Rosen. *Gestalt*, 2(45), 38-50.
- Debaene, V. (2010), *L'adieu au voyage. L'ethnologie française entre science et littérature*. Paris, Gallimard.

- Deldrève, V., & Hérat, A. (2012). Des inégalités garantes de la protection des Calanques ? *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, (Volume 12 Numéro 2).
- Deledalle, G. (1993). La théorie de l'enquête et le problème de la vérité. In J. Dewey (Éd.), *Logique: la théorie de l'enquête* (p. 9-49). Paris: Presse Universitaires de France.
- Delphy, C. (2015). Antisexisme ou antiracisme ? Un faux dilemme. *Nouvelles Questions Féministes*, 25(1), 59-83.
- Derlon, B., & Jeudy-Ballini, M. (2008). *La passion de l'art primitif : enquête sur les collectionneurs*. Paris: Gallimard.
- Desclaux, A., & Sarradon-Eck, A. (2009). Introduction au dossier « L'éthique en anthropologie de la santé : conflits, pratiques, valeur heuristique ». *ethnographiques.org*, (Numéro 17). Consulté à l'adresse <http://www.ethnographiques.org/2008/Desclaux-Sarradon-Eck>
- Descola, P. (2011). *L'écologie des autres : L'anthropologie et la question de la nature*. Editions Quæ.
- Desjeux, D. (1990). L'ethnomarketing. Un nouveau souffle pour les études de comportement des consommateurs. *Sciences humaines*, (1), 38-39.
- Desjeux, D. (2002). Les échelles d'observation de la culture. *Communication et organisation*, (22).
- Devault, D. L., Beaulieu-Prévost, D., Heller, S. M., & The 2016 Lab. (2017). *Black Rock City Census: 2016 AfterBurn Report*. Black Rock City. Consulté à l'adresse <http://burningman.org/culture/history/brc-history/census-data/>
- Devereux, G. (2012). *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*. (H. Sinaceur, Trad.). Paris: Flammarion.
- Dewey, J. (1993). *Logique : la théorie de l'enquête*. Paris : Presse Universitaires de France.
- Dion, K., Berscheid, E., & Walster, E. (1972). What is beautiful is good. *Journal of Personality and Social Psychology*, 24(3), 285-290.
- Dodier, N. (1994). Ragin Charles C., Becker Howard S., What is a case? Exploring the foundations of social inquiry. *Revue française de sociologie*, 35(1), 125-128.
- Dodier, N., & Baszanger, I. (1997). Totalisation et altérité dans l'enquête ethnographique. *Revue française de sociologie*, 38(1), 37-66.
- Dozon, J.-P. (1991). Le dilemme connaissance-action : le développement comme champ politique. *Bulletin de l'APAD*, (1).
- Dozon, J.-P. (1997). L'anthropologie à l'épreuve de l'implication et de la réflexion éthique. In M. Agier (Éd.), *Anthropologues en dangers : l'engagement sur le terrain* (p. 109-121). Paris: J.-M. Place.
- Dubois, V. (2012). Ethnographier l'action publique. *Gouvernement & action publique*, 1, 83-102.
- Dumont, F. (1981). *L'anthropologie en l'absence de l'homme*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Elias, N., (2009 / 1993 [1983]). *Engagement et distanciation : Contributions à la sociologie de la connaissance*, ed Fayard,
- Eliasoph, N. (2003). Publics fragiles. Une ethnographie de la citoyenneté dans la vie associative. In D. Pasquier & D. Cefaï (Éd.), *Les sens du public : Publics politiques, publics médiatiques*. Paris: Presses Universitaires de France - PUF.
- Ellis, C., Adams, T. E., & Bochner, A. P. (2010). Autoethnography: An Overview. *Forum Qualitative Sozialforschung / Forum: Qualitative Social Research*, 12(1).
- Elster, J. (1995). Rationalité, émotions et normes sociales. In P. Paperman & R. Ogien (Éd.), *La couleur des pensées: sentiments, émotions, intentions*. Paris: Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales.
- Eriksen, T. H. (2006). *Engaging anthropology: the case for a public presence*. Oxford; New York: Berg.



- Evans-Pritchard, E. E. (1969). *E. E. Evans-Pritchard. Anthropologie sociale: . eSocial anthropology. Traduit de l'anglais par Monique Manin. Postface de Michel Panoff.* Payot.
- Evans-Pritchard, E. E. (1973). Some reminiscences and reflections on fieldwork. *Journal of the Royal Anthropological Society of Oxford*, (IV).
- Fabiani, J. (1984). La survie du sociologue. *Critique*, (445-446), 449-459.
- Fabietti, U. E. M. (1998). *L'identità etnica: storia e critica di un concetto equivoco.* Roma: Carocci.
- Fabre, D., & Privat, J.-M. (Éd.). (2011). *Savoirs romantiques: une naissance de l'ethnologie.* Nancy: Presses universitaires de Nancy.
- Fassin, D. (1999), « *L'anthropologie entre engagement et distanciation. Essai de sociologie des recherches en sciences sociales sur le sida en Afrique* In C. Becker, J-P., Dozon, C. Obbo & M. Touré (eds), *Vivre et penser le sida en Afrique. Experiencing and understanding AIDS in Africa*, Paris, Codesria, Karthala, IRD : 41-66.
- Fassin, D. (2001). Les sciences sociales comme pratique engagée. *Nature Sciences Sociétés*, 9(4), 43-46.
- Fassin, D. (2008). L'inquiétude ethnographique. In D. Fassin & A. Bensa (Éd.), *Les politiques de l'enquête: épreuves ethnographiques* (p. 7-18). Paris: La Découverte.
- Fassin, D. (2011). *La force de l'ordre: une anthropologie de la police des quartiers.* Paris: Editions du Seuil.
- Fassin, D., & Bensa, A. (Éd.). (2008). *Les politiques de l'enquête. Epreuves ethnographiques.* Paris: La Découverte.
- Fava, F. (2015). *Qui suis-je pour mes interlocuteurs? L'anthropologue, le terrain et les liens émergents.* Paris : L'Harmattan.
- Favret-Saada, J. (1998 / 1977). *Les mots, la mort, les sorts.* Paris : Gallimard.
- Favret-Saada, J. (1981). *Corps pour corps : enquête sur la sorcellerie dans le bocage.* Paris : Gallimard.
- Favret-Saada, J. (1990). Être affecté. *Gradhiva*, (8), 3-10.
- Favret-Saada, J. (2009). *Désorcèler.* Paris: Edition de l'Olivier.
- Favret-Saada, J., & Isnart, C. (2008). En marge du dossier sur l'empathie en anthropologie. *Journal des anthropologues. Association française des anthropologues*, (114-115), 203-219.
- Felouzis, G., Fouquet-Chauprade, B., & Charmillot, S. (2015). Les descendants d'immigrés à l'école en France : entre discontinuité culturelle et discrimination systémique. *Revue française de pédagogie. Recherches en éducation*, (191), 11-27.
- Filieule, O. (2009). Carrière militante. In O. Fillieule, L. Mathieu, & C. Péchu (Éd.), *Dictionnaire des mouvements sociaux* (p. 85-94). Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Fontaine, L. (s. d.). Montagnes et migrations de travail. *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, no52-2(2), 26-48.
- Forgues, & Vandangeon-Derumez. (2007). Analyses Longitudinales. In R.-A. Thiétart (Éd.), *Méthodes de recherche en management.* Paris : Dunod.
- Fortino, S., Jeantet, A., & Tcholakova, A. (2015). Émotions au travail, travail des émotions. *La nouvelle revue du travail*, (6).
- Fourmentaux, J.-P. (Éd.). (2015). *Identités numériques : expressions et traçabilité.* Paris: CNRS Éditions.
- Fournier, P. (2006). Le sexe et l'âge de l'ethnographe : éclairants pour l'enquêté, contraignants pour l'enquêteur. *ethnographiques.org*, (Numéro 11). Consulté à l'adresse <http://www.ethnographiques.org/2006/Fournier>
- Fournier, P., & Arborio, A.-M. (2010). *L'observation directe: L'enquête et ses méthodes* (3e édition). Paris: Armand Colin.

- Fréour, N. (2004). Le positionnement distancié de Greenpeace. *Revue française de science politique*, 54(3), 421-442.
- Gabriel, G. (2010). Relations d'enquête, tensions identitaires et implication du chercheur dans une enquête sur la prévention du VIH/Sida parmi les homosexuels. In F. Chabrol & G. Girard (Éd.), *VIH-sida, se confronter aux terrains : expériences et postures de recherche*. Paris: ANRS.
- Galibert, C. (2004). Prolégomènes à une anthropologie de l'observateur et de l'acteur. *Revue internationale des sciences sociales*, (181), 507-518.
- Gallenga, G. (2008). L'empathie inversée au cœur de la relation ethnographique. *Journal des anthropologues. Association française des anthropologues*, (114-115), 145-161.
- Gallenga, G. (2008). L'empathie inversée au cœur de la relation ethnographique. *Journal des anthropologues. Association française des anthropologues*, (114-115), 145-161.
- Gallois, D. T., Testa, A. Q., Ventura, A., & Braga, L. V. (2016). Ethnologie brésilienne. Les voies d'une anthropologie indigène. *Brésil(s). Sciences humaines et sociales*, (9).
- Geertz, C. (1988). *Works and Lives: The Anthropologist as Author*. Stanford University Press.
- Genard, J.-L., & Roca i Escoda, M. (2014). Les dispositions éthiques dans la conduite de l'enquête et la livraison publique de ses résultats. *SociologieS*. Consulté à l'adresse <https://sociologies.revues.org/4720>
- Ghasarian, C. (1997). Les désarrois de l'ethnologue. *L'Homme*, 37(143), 189-198.
- Ghasarian, C. (2002). *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive: Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*. Paris : Armand Colin.
- Gibson-Graham, J. K. (2006). *A postcapitalist politics*. Minneapolis: University of Minnesota Press.
- Giedion, S. (1980). *La mécanisation au pouvoir*. Paris : Centre national d'art et de culture Georges Pompidou.
- Giuliani, F., & Payet, J.-P. (2014). Introduction. Les logiques scolaires de la proximité aux familles. *Education et sociétés*, (34), 5-21.
- Glaeser, A. (2014). Hermeneutic Institutionalism: Towards a New Synthesis. *Qualitative Sociology*, 37(2), 207-241.
- Godelier, M., & Lussault, M. (2016). *La pratique de l'anthropologie : du décentrement à l'engagement* : Presses universitaires de Lyon, coll. « Grands débats : mode d'emploi »
- Goffman, E. (1963). Behavior in Public Spaces: Notes on the Social Organisation of Gatherings. In Y. Winkin (Éd.), *La nouvelle communication, textes présentés et recueillis par*. Paris: Seuil.
- Goffman, E. (1991). *Les cadres de l'expérience*. Paris : de Minuit.
- Gouirir, M. (1998). L'observatrice, indigène ou invitée ? Enquêter dans un univers familier. *Genèses*, 32(1), 110-126.
- Gourdeau, C. (2015). Une politique d'intégration au service des femmes étrangères ? *Hommes et migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*, (1311), 23-29.
- Graeber, D. (2006). *Pour une anthropologie anarchiste*. Montréal : Lux.
- Green, K. (2011). It hurts so it is real: sensing the seduction of mixed martial arts. *Social & Cultural Geography*, 12(4), 377-396.
- Grossetti, M., Bessin, M., & Bidart, C. (2010). *Bifurcations: les sciences sociales face aux ruptures et à l'évènement*. Paris: La Découverte.
- Gruénais, M.-É. (1999). La religion préserve-t-elle du sida ? Des congrégations religieuses congolaises face à la pandémie de l'infection par le VIH. *Cahiers d'études africaines*, 39(154), 253-270.

- Guerin, F. (2012). *Les jeunes noctambules à Paris et à Rennes. Une micro-écologie des relations en public nocturnes* (Mémoire de Master 2 en Urbanisme). Institut Français d'Urbanisme.
- Guerin, F. (2017). *Enjeux socio-urbains du noctambulisme : Les cas de Paris et Madrid au début du XXI<sup>e</sup> siècle* (Thèse de doctorat). Université Paris-Est, 23 février 2017.
- Guillaume, C., & Pochic, S. (2011). Quand les politiques volontaristes de mixité ne suffisent pas : les leçons du syndicalisme anglais. *Cahiers du Genre*, (47), 145-168.
- Guillaumin, C. (1992). *Sexe, race et pratique du pouvoir : L'idée de nature*. Paris: Editions Indigo & Côté-femmes.
- Gupta, A., & Ferguson, J. (Éd.). (1997). *Culture, power, place : explorations in critical anthropology*. Durham, N.C: Duke University Press.
- Gusfield, J. (2003). Action collective et problèmes publics. In D. Pasquier & D. Cefaï (Éd.), *Les sens du public : Publics politiques, publics médiatiques* (p. 63-78). Paris : Presses Universitaires de France - PUF.
- Hache, É. (2016). *Reclaim : recueil de textes écoféministes*, Collection Sorcières
- Hakim, C. (2010). Erotic Capital. *European Sociological Review*, 26(5), 499-518.
- Hall, E. T. (1978). *La dimension cachée*. Paris: Points.
- Halloy, A. (2015). *Divinités incarnées : l'apprentissage de la possession dans un culte afro-brésilien*. Paris : Éditions Pétra.
- Halloy, A. (2016). Full Participation And Ethnographic Reflexivity: An Afro-Brazilian Case Study. *Journal for the Study of Religious Experience*, (2), 7-24.
- Hamel, C. (2005). De la racialisation du sexisme au sexisme identitaire. *Migrations Société*, 17(99-100), 91-104.
- Han, C. (2012). *Life in debt times of care and violence in neoliberal Chile*. Berkeley: University of California Press.
- Hannerz, U. (1983). *Explorer la ville : éléments d'anthropologie urbaine*. Paris : Les Ed. de Minuit.
- Havard-Duclos, B. (2007). Les coûts subjectifs de l'enquête ethnographique. *SociologieS*. Consulté à l'adresse <http://sociologies.revues.org/182>
- Heinich, N. (1999). *L'épreuve de la grandeur : prix littéraires et reconnaissance*. Paris: Découverte.
- Heinich, N. (s. d.). Pour une neutralité engagée. *Questions de communication*, (2), 117-127.
- Herreros, G. (2009). *Pour une sociologie d'intervention*. Toulouse : Érès.
- Hervieu, B., Mayer, N., Muller, P., Purseigle, F., & Rémy, J. (Éd.). (2011). *Les mondes agricoles en politique de la fin des paysans au retour de la question agricole*. Paris : Presses de Sciences Po.
- Herzlich, C., & Pierret, J. (1988). Une maladie dans l'espace public. Le SIDA dans six quotidiens français. *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 43(5), 1109-1134.
- Hidri-Neys, O. (2012). Quand la salsa s'invite à l'Université. *L'Ethnographie*, (5), 53-66.
- Hidri-Neys, O. (2016). *L'insoutenable poids des apparences physiques. Contribution à une sociologie des discriminations* (Thèse pour l'obtention de l'Habilitation à Diriger des Recherches). Université d'Artois.
- Hidri-Neys, O., & Bohuon, A. (2014). Au-delà de quelques pas de danse... Les usages des apparences physiques au cœur de la sociabilité estudiantine. *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 45(1), 63-81.
- Hilgartner, S., & Bosk, C. L. (1988). The Rise and Fall of Social Problems: A Public Arenas Model. *American Journal of Sociology*, 94(1), 53-78.

- Hochschild, A. R. (1979). Emotion Work, Feeling Rules, and Social Structure. *American Journal of Sociology*, 85(3), 551-575.
- Hochschild, A. R. (2012). *The managed heart: commercialization of human feeling*. Berkeley: Univ. of California Press.
- Hoggart, R. (1970). *La culture du pauvre: étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*. Paris : Éd. de Minuit.
- Holbrook, M. B. (2005). Customer value and autoethnography: subjective personal introspection and the meanings of a photograph collection. *Journal of Business Research*, 58(1), 45-61.
- Honneth, A. (2010). *La lutte pour la reconnaissance*. Paris: Gallimard.
- Hours, B., & Sélim, M. (2010). *Anthropologie politique de la globalisation*. Paris: L'Harmattan.
- Hughes, E. C. (1996). *Le regard sociologique*. Paris: Éd. de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales.
- Humphreys, L. (2007). *Le commerce des pissotières : pratiques homosexuelles anonymes dans l'Amérique des années 1960*. Paris: La Découverte.
- Husser, J. (2010). La théorie de la structuration : quel éclairage pour le contrôle des organisations ?, *Vie & sciences de l'entreprise*, (183-184), 33-55.
- Ion, J. (2012). *S'engager dans une société d'individus*. Paris: Colin.
- Jankélévitch, V. (1974). *L'irréversible et la nostalgie*. Paris: Flammarion.
- Janner-Raimondi, M., & Wittorski, R. (2017). *Rhétoriques de l'implicite en éducation et formation: entre discours et pratiques*. Rouen: PURH.
- Jarvie, G. (2012). *Sport, culture and society: an introduction* (2nd ed). Milton Park, Abingdon, Oxon; New York: Routledge.
- Jaspard, M., Brown, E., & Condon, S. (Éd.). (2003). *Les violences envers les femmes en France: une enquête nationale*. Paris: La Documentation Française.
- Jeannot, G. (2005). *Les métiers flous travail et action publique*. Toulouse: Octarès éditions.
- Johnson, J. M. (1978). *Doing field research*. New York: Free Press.
- Kant, I. (1781). *Critique de la raison pure*. 1. 1. (2006<sup>e</sup> éd.). Paris: Poche.
- Katz, J. (1999). *How Emotions Work*. Chicago: The University of Chicago Press.
- Katz, J. (2001). From How to Why: On Luminous Description and Causal Inference in Ethnography (Part I). *Ethnography*, 2(4), 443-473.
- Kaufmann, L., & Trom, D. (2010). *Qu'est-ce qu'un collectif ? Du commun à la politique*. Paris: Ed. de l'École des hautes études en sciences sociales.
- Kheroufi-Andriot, O. (2017b). Les dimensions clandestines de négociations à l'œuvre autour de la notification d'un accompagnement humain ou d'une décision d'orientation pour un élève auprès de la maison départementale des personnes handicapées. In *colloque international Décloisonner le suivi et le soin des personnes en situation de handicap et/ou atteintes de pathologies : les parcours de vie coordonnés*. Rouen.
- Kheroufi-Andriot. (2017a). L'atelier artistique d'écriture sur l'activité, une pratique sociale de recherche. In *colloque international Pratiques sociales et apprentissages*. Paris.
- Kleinman, S., & Copp, M. A. (2010). *Emotions and fieldwork*. Newbury Park: Sage Publications.
- Kotobi, L., & Lemonnier, C. (2013). Enquêter dans le champ de la santé reproductive : aspects méthodologiques, éthiques et réflexifs d'une recherche qualitative en Médoc (33), France. In *Séminaire «Anthropologies et santé»*. Bordeaux: Université de Bordeaux.

- Kotobi, L., & Lemonnier, C. (2015). Ethnographier les itinéraires thérapeutiques en santé reproductive pour mieux comprendre le recours aux soins : le cas des femmes en difficulté dans le Médoc. *Revue Sociologie Santé*, (38), 199-233.
- L'Estoile, B. de. (2001). Le goût du passé. *Terrain. Anthropologie & sciences humaines*, (37), 123-138.
- L'Estoile, B. de. (2010). *Le goût des autres: de l'exposition coloniale aux arts premiers*. Paris : Flammarion.
- L'Estoile, B. de. (2015). Introduction. Observer en réunion. *Genèses*, (98), 3-6.
- La Soudière (de), M. (1988). L'inconfort du terrain. *Terrain. Anthropologie & sciences humaines*, (11), 94-105.
- Lachenal, P. (2015, janvier 26). *Self-défense féminine dans le Caire en révolution : Techniques du genre et jeux de violence* (Thèse de doctorat). Aix-Marseille.
- Laforgue, D. (2016). Ce que l'ethnographie fait à la théorie des institutions. In J.-P. Payet (Éd.), *Ethnographie de l'école : les coulisses des institutions scolaires et socio-éducatives* (p. 83-98). Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
- Lallement, M. (s. d.). Réflexivité, sociologie. Encyclopédie Universalis Consulté 20 octobre 2017, à l'adresse <http://www.universalis.fr/encyclopedie/reflexivite-sociologie/>
- Lallier, C. (2009). Pour une anthropologie filmée des interactions sociales. Paris : Editions des Archives contemporaines.
- Lamarche, K. (2013). *Militer contre son camp ? Des Israéliens engagés aux côtés des Palestiniens* (1re édition). Paris: Presses universitaires de France.
- Lamine, A.-S. (2005). Mise en scène de la «bonne entente» interreligieuse et reconnaissance. *Archives de sciences sociales des religions*, (129), 83-96.
- Landour, J. (2013). Le chercheur funambule, *The Researcher-Tightrope Walker*. *Genèses*, (90), 25-41.
- Laplantine, F. (2006 /2005 / 1996). *La description ethnographique*. Paris: A. Colin.
- Laplantine, F. (2006 / 2001). *L'anthropologie*. Paris: Payot.
- Larzillière, P. (s. d.). *Être jeune en Palestine*. Paris : Balland.
- Lascoumes, P., & Le Galès, P. (2012). *Gouverner par les instruments*. Presses de Sciences Po.
- Latour, B. (2013). *La vie de laboratoire : la production des faits scientifiques* (Nachdr.). Paris : La Découverte.
- Laurens, S., & Neyrat, F. (Ed.) (2010), *Enquêter de quel droit ? Menaces sur l'enquête en sciences sociales*, Editions du Croquant.
- Lavigne Delville, P. (1997). A quoi servent les Sciences Sociales dans les Projets de Développement Rural ? Points de Vue d'un « Agent Double ». *Bulletin de l'APAD*, (14).
- Leander, K. M. (2008). Toward a connective ethnography of online/offline literacy networks. In J. Coiro, M. Knobel, C. Lankshear, & D. J. Leu (Éd.), *Handbook of Research on New Literacies* (1 edition). New York: Routledge.
- Leclercq, C., & Pagis, J. (2012). Les incidences biographiques de l'engagement. *Sociétés contemporaines*, (84), 5-23.
- Lefebvre, R. (2011). « Politiste et socialiste ». Une politique d'enquête au PS. *Revue internationale de politique comparée*, 17(4), 127-139.
- Legavre, J. B. (1996). La « neutralité » dans l'entretien de recherche. Retour personnel sur une évidence. *Politix*, 9(35), 207-225.
- Leist, A. (2003). What Makes Bodies Beautiful. *The Journal of Medicine and Philosophy: A Forum for Bioethics and Philosophy of Medicine*, 28(2), 187-219.

- Leservoisier, O. (2017). Anthropologie réflexive. *Encyclopædia Universalis [en ligne]*. <http://www.universalis.fr/encyclopedie/anthropologie-reflexive/>.
- Levi-Strauss, C. (1950). Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss. In M. Mauss (Éd.), *Sociologie et anthropologie* (p. IK-LII). Paris: PUF.
- Levi-Strauss, C. (1955). *Tristes tropiques*. Paris : Plon.
- Lévi-Strauss, C. (1962). *La pensée sauvage*. Paris : Presses Pocket.
- Levi-Strauss, C. (1983). *Le regard éloigné*. Paris : Plon.
- Levy, R. (2005). Les doctorants CIFRE : médiateurs entre laboratoires de recherche universitaires et entreprises. *Revue d'économie industrielle*, 111(1), 79-96.
- Lignier, W. (2013). Implications ethnographiques. *Genèses*, (90), 2-6.
- Loret, A. (2005). L'intégration par le sport au risque de l'innovation sportive. *Empan*, n° 51(3), 39-47.
- Lyotard, J.-F. (1983). *Le différend*. Paris : Editions de Minuit.
- Malinowski, B. (1922). *Les argonautes du Pacifique occidental*, (1989<sup>e</sup> éd.). Paris : Gallimard.
- Malinowski, B., & Devyver, A. (1989). *Les Argonautes du Pacifique occidental*. Paris : Gallimard.
- Marcus, G. E. (1995). Ethnography in/of the World System: The Emergence of Multi-Sited Ethnography. *Annual Review of Anthropology*, 24(1), 95-117.
- Marcus, G. E. (1998). Ethnography in/of the World System: The Emergence of Multi-sited Ethnography. In G. E. Marcus (Éd.), *Ethnography through Thick and Thin* (p. 79-104). Princeton, NJ: Princeton University Press.
- Marcuse, H. (1968). *L'homme unidimensionnel : essai sur l'idéologie de la société avancée*. Paris: Ed de Minuit.
- Martin, J. (2002). Organizational culture: mapping the terrain. Thousand Oaks: Sage Publ.
- Martinelli, B., & Bouju, J. (2012). *Sorcellerie et violence en Afrique*. Paris : Karthala.
- Mathieu, L. (2004). Des mouvements sociaux à la politique contestataire : les voies tâtonnantes d'un renouvellement de perspective. *Revue française de sociologie*, 45(3), 561-580.
- Mathilde, C. (2010). *La pratique ethnographique à l'épreuve de l'éthique biomédicale. Usages, limites et ajustements de la procédure de « consentement éclairé »*. Paris: ANRS.
- Mauger, G. (1991). Enquêter en milieu populaire. *Genèses*, 6(1), 125-143.
- Mauss, M. (s. d.). Les techniques du corps. *Journal de Psychologie*, 32(3-4), 365-386.
- McAdam, D., Tarrow, S., & Tilly, C. (2001). *Dynamics of contention*. Cambridge: Cambridge Univ. Press.
- McKinney, J. C. (1966). *Constructive Typology and Social Theory*. New York: Appleton-Century-Croft.
- Medina, J. (2012). *The epistemology of resistance: gender and racial oppression, epistemic injustice, and resistant imaginations*. New York: Oxford University Press.
- Melliti, I. (2006). Une anthropologie « indigène » est-elle possible ? Réflexions sur le statut de l'anthropologie en Tunisie. *Arabica*, 53(2), 163-176.
- Menard, S. (2002). *Longitudinal Research*. Newbury Park: SAGE.
- Messerschmidt-Mariet, Q. (2016). *En être. La Conférence Olivaint : un espace de socialisation au pouvoir* (Mémoire de master 1, Master PDI). ENS-EHESS, Paris.
- Métral, J. (2003). L'ethnologue et son terrain : participation, engagement, implication. *La lettre de l'ARA*, (51), 56-60.
- Mezzapesa, M., & Prax Dubois, P. (à paraître). Évolutions et négociations des pratiques langagières des jeunes mahorais à La Réunion : du camouflage aux revendications identitaires. In *Identités en contextes pluriels*. Université de la Réunion.

- Michael, B. (2003). L'étude de cas élargie. Une approche réflexive, historique et comparée de l'enquête de terrain. In D. Cefai (Éd.), *L'enquête de terrain*. Paris : La Découverte.
- Michaud, V. (2011). Proposition pour l'étude des tensions dans le mouvement, la sociomatérialité et le paradoxe. *Communiquer. Revue de communication sociale et publique*, (5), 47-74.
- Mills, C. W. (1967). *L'imagination sociologique*. Paris: F. Maspéro.
- Monjaret, A. (2012). Pour une anthropologie de Paris. *Ethnologie française*, 42, 413-417.
- Monjaret, A., & Pugeault, C. (Éd.). (2014). *Le sexe de l'enquête. Approches sociologiques et anthropologiques*. Lyon: ENS éd.
- Moreno Pestana, J. L. (2016). *La classe du corps : morale corporelle et troubles alimentaires*. Limoges : presses universitaires de Limoges, coll. « Sociologie & Sciences sociales ».
- Morisette, J., Demazière, D., & Pepin, M. (2014). Vigilance ethnographique et réflexivité méthodologique. *Recherches qualitatives*, (33), 9-18.
- Moussaoui, A. (2007). Du danger et du terrain en Algérie. *Ethnologie française*, 31(1), 51-59.
- Moutot, G., & Zoïa, G. (Éd.). (2012). Laïcité, éducations, diversité. *Tréma*, (32).
- Muguet, F. (2017). Burning Man, a Complex Range of Dwelling from a "City in the Desert" to "a Network of Dreamers and Doers", Navigating from Full on Corporation to CoWorking Initiatives. Communication présentée au 29ème congrès de la SASE, Lyon.
- Naepels, M. (1998). Une étrange étrangeté. Remarques sur la situation ethnographique. *L'Homme*, 38(148), 185-199.
- Naepels, M. (2012). L'épiement sans trêve et la curiosité de tout. *L'Homme. Revue française d'anthropologie*, (203-204), 77-102.
- Naudier, D. & M. Simonet (eds), (2011), *Des sociologues sans qualités ? Pratiques de recherche et engagements*, La Découverte
- Neuman, D. M. (1990). *The Life of Music in North India*. Chicago & London: University of Chicago Press.
- Neveux, O. (2017). « L'art défie la nécessité de toute transition.» Entretien avec Olivier Neveux. *Période*, 27 avril 2017. Consulté 20 octobre 2017, à l'adresse <http://revueperiode.net/lart-defie-la-necessite-de-toute-transition-entretien-avec-olivier-neveux/>
- Newmahr, S. (2008). Becoming a Sodomasochist. *Journal of Contemporary Ethnography*, 37(5), 619-643.
- Newmahr, S. (2011). *Playing on the edge: sadomasochism, risk, and intimacy*. Bloomington: Indiana University Press.
- Nikolski, V. (2011). La valeur heuristique de l'empathie dans l'étude des engagements «répugnants», The Heuristic Value of Empathy in the Study of «Disgusting» Commitments. *Genèses*, (84), 113-126.
- Nuytens, W. (2014). Facteur de troubles ? La vigilance au cours d'une enquête de longue durée. *Recherches qualitatives*, 33(1), 64-85.
- Olivier de Sardan, J.-P. (1995a). *Anthropologie et développement : essai en socio-anthropologie du changement social*. Marseille : Paris : APAD ; Karthala.
- Olivier de Sardan, J.-P. (1995b). La politique du terrain. *Enquête. Archives de la revue Enquête*, (1), 71-109.
- Olivier de Sardan, J.-P. (2000). Le «je» méthodologique. Implication et explicitation dans l'enquête de terrain. *Revue française de sociologie*, 41(3), 417-445.
- Olivier de Sardan, J.-P. (2004). La rigueur du qualitatif. L'anthropologie comme science empirique. *Espaces Temps*, 84(1), 38-50.
- Olivier de Sardan, J.-P. (2008). *La rigueur du qualitatif : les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*. Louvain-La-Neuve: Academia-Bruylant.

- Ouattara, F. (2004). Une étrange familiarité. *Cahiers d'études africaines*, 44(175), 635-657.
- Paillé, P. (2009). Engagement et citoyenneté en contexte organisationnel : un examen empirique sur l'apport des cibles multiples d'engagement à la prédiction des comportements de citoyenneté organisationnelle. *Le travail humain*, 72(2), 185-204.
- Palomares, É., & Tersigni, S. (2001). Les rapports de place dans l'enquête : les ressources du malentendu. *Langage et société*, (97), 5-26.
- Pannier, E., & Culas, C. (2016). Expérience de dialogue entre l'anthropologie et une situation de développement au Vietnam. *Anthropologie & développement*, (44), 123-148.
- Park, R. E. (1990). La ville. Propositions de recherche sur le comportement humain en milieu urbain. In I. Joseph & Y. Grafmeyer (Éd.), *L'école de Chicago : Naissance de l'écologie urbaine* (p. 83-130). Paris : Edition Aubier.
- Parker, M., Cheney, G., Fournier, V., & Land, C. (2014). *The Routledge companion to alternative organization*. Oxford: Routledge.
- Payet, J.-P. (2016). La singularité ethnographique. In J.-P. Payet (Éd.), *Ethnographie de l'école : les coulisses des institutions scolaires et socio-éducatives*, 203-220.
- Peneff, J. (1992). *L'hôpital en urgence: étude par observation participante*. Paris: Métailié : Diffusion, Seuil.
- Peretz, H. (2004). *Les méthodes en sociologie: l'observation*. Paris : La Découverte.
- Pétonnet, C. (1982). L'Observation flottante. L'exemple d'un cimetière parisien. *L'Homme*, 22(4), 37-47.
- Peyron, D. (2016). L'appropriation ludique des mondes fictionnels chez les fans d'imaginaire fantastique. *¿Interrogations?*, (23).
- Piasere, L. (2010). *L'ethnographe imparfait : expérience et cognition en anthropologie*. Paris: EHESS.
- Piasere, L., & Dauthuille, R. (2010). *L'ethnographe imparfait : expérience et cognition en anthropologie*. Paris: EHESS. Ecole des hautes études en sciences sociales.
- Piault, M. H. (2000). *Anthropologie et Cinéma*. Paris : Nathan Université.
- Pinçon, M., & Pinçon-Charlot, M. (2016). *Sociologie de la bourgeoisie*. Paris : La Découverte.
- Pirinoli, C. (2004). L'anthropologie palestinienne entre science et politique : L'impossible neutralité du chercheur. *Anthropologie et Sociétés*, 28(3), 165-185.
- Poggi-Combaz, M.-P. (2002). Distribution des contenus d'enseignement en EPS au collège selon tes caractéristiques, sociales du public scolaire : des différences non aléatoires. *Revue française de pédagogie*, 139(1), 53-69.
- Poggi, M.-P. (2007). Le modèle sportif : une stratégie de recours en établissement défavorisé, Abstract. *Movement & Sport Sciences*, (61), 101-129.
- Poggi, M.-P., & Moniotte, J. (2011). Quelle place pour le sociologique dans les recherches en didactique de l'EPS ? *Éducation et didactique*, 5(1), 29-44.
- Pollak, M. (1998). *Les homosexuels et le sida : sociologie d'une épidémie*. Paris: A.M. Métailié.
- Povrzanović Frykman, M. (2012). An Anthropology of War and Recovery: Lived War Experiences. In U. Kockel, M. N. Craith, & J. Frykman (Éd.), *A Companion to the Anthropology of Europe* (p. 253-274). John Wiley & Sons, Ltd.
- Prieur, C. (2015, décembre 11). *Penser les lieux queers : entre domination, violence et bienveillance. Étude à la lumière des milieux parisiens et montréalais* (Thèse de doctorat de géographie). Paris 4.
- Quentrec, Y. L. (2013). Militer dans un syndicat féminisé : la sororité comme ressource. *Travail, genre et sociétés*, (30), 53-72.



- Quéré, L. (2009). « Pour un calme examen des faits de société. In B. Lahire (Éd.), *A quoi sert la sociologie ?* (p. 79-94). Paris: La Découverte.
- Quiminal, C. (2009). Entreprendre une anthropologie des migrations : retour sur un terrain. *Revue européenne des migrations internationales*, 25(3), 115-132.
- Racine, M., (2007). Quelle place peut prendre le chercheur dans l'interprétation du sens... du sens donné par les acteurs sociaux auprès de qui il fait sa recherche ? *Recherches qualitatives*, 27(1), 127-140.
- Ramirez, Y. (2015, avril 16). *Du Free Fight aux Arts Martiaux Mixtes : sportivisation, violence et réception d'un sport de combat extrême* (Thèse de doctorat). Université Paul Valéry - Montpellier III.
- Rancière, J. (1998). *Aux bords du politique*. Paris : Gallimard.
- Ravon, B. (2009). Repenser l'usure professionnelle des travailleurs sociaux. *Informations sociales*, (152), 60-68.
- Ravon, B. (2010). L'extension de l'analyse de la pratique au risque de la professionnalité. *Empan*, (75), 116-121.
- Renahy, N. (2006). *Les gars du coin : enquête sur une jeunesse rurale*. Paris: La Découverte.
- Ricoeur, P. (1986). *Du texte à l'action : essais d'herméneutique II*. Paris : Edition du Seuil.
- Ricœur, P. (1991). L'Intrigue et le récit historique. Paris: Éd. du Seuil.
- Riffaut, H. (à paraître). Entre les lignes : enquête sur les nageurs réguliers de la piscine Pontoise de Paris. *Emulations*, (22).
- Rimé, B. (2009). *Le partage social des émotions*. Paris : Presses universitaires de France.
- Rist, G. (2001). *Le développement : histoire d'une croyance occidentale*. Paris: Presses de Sciences Po.
- Roca i Escoda, M. (s. d.). Entre *coming out* et dévoilement. *EspacesTemps.net. Revue électronique des sciences humaines et sociales*.
- Roca i Escoda, M., & Genard, J.-L. (2011). La « rupture épistémologique » du chercheur au prix de la trahison des acteurs ? *EspacesTemps.net. Revue électronique des sciences humaines et sociales*. Consulté à l'adresse <https://www.espacestemp.net/articles/la-rupture-epistemologique-du-chercheur-au-prix-de-la-trahison-des-acteurs/>
- Roche, P. (2016). *La puissance d'agir au travail : recherches et interventions cliniques*. Toulouse : Erès.
- Rogers, S. C. (2002). L'anthropologie en France. *Terrain. Anthropologie & sciences humaines*, (39), 141-162.
- Romani, V. (2007). Enquêter dans les Territoires palestiniens, Abstract. *Revue française de science politique*, 57(1), 27-45.
- Rougeon, M. (2017). La sainte, son image et le marteau. Petite chronique sur l'intolérance religieuse au Brésil. *HMC – Histoire, Monde et Cultures Religieuses*, 40.
- Rouleau-Berger, L. (2007). Voir, « savoir-être avec », rendre public : pour une ethnographie de la reconnaissance, SUMMARY. *Cahiers internationaux de sociologie*, (117), 261-283.
- Rozenberg, G. (2011). Magie du rituel, démon de la réflexivité. *L'Homme*, (198-199), 277-299.
- Ruiz Encina, C. (2013). *Conflicto social en el « neoliberalismo avanzado » : análisis de clase de la revuelta estudiantil en Chile*.
- Saillant, F. (2014). *Le mouvement noir au Brésil (2000-2010) : réparations, droits et citoyenneté*. Ed. Academia
- Sakoyan, J. (2008). L'éthique multi-située et le chercheur comme acteur pluriel. Dilemmes relationnels d'une ethnographie des migrations sanitaires. *ethnographiques.org*, (Numéro 17). Consulté à l'adresse <http://www.ethnographiques.org/2008/Sakoyan>

- Sanders, M. L., & McClellan, J. G. (2014). Being business-like while pursuing a social mission: Acknowledging the inherent tensions in US nonprofit organizing. *Organization*, 21(1), 68-89.
- Savoie, A. (1994). *Les Débuts de la sociologie empirique : Études socio- historiques (1830-1930)*. Paris: Méridiens Klincksieck.
- Schehr, S. (2008). Sociologie de la trahison. *Cahiers internationaux de sociologie*, (123), 313-323.
- Schehr, S. (2016). L'expérience ordinaire de la méfiance. *Tracés. Revue de Sciences humaines*, (31), 151-167.
- Schnapper, D. (2010). *Une sociologue au conseil constitutionnel*. Paris: Gallimard.
- Schnapper, D. (2011). L'expérience-enquête au Conseil constitutionnel. *Sociologie*, (N°3, vol. 2). Consulté à l'adresse <https://sociologie.revues.org/1035>
- Schutz, A. (2008). *Le chercheur et le quotidien : phénoménologie des sciences sociales*. Paris: Klincksieck.
- Segalen, M. (1989). *L'Autre et le semblable : regards sur l'ethnologie des sociétés contemporaines*. Paris: Presses du CNRS.
- Shibutani, T. (1966). *Improvised news: a sociological study of rumor*. Irvington Pub.
- Sierralta, M., Miguel, R., González, S., Manuel, N. (2016). ¿Marchas, ocupaciones o barricadas? Explorando los determinantes de las tácticas de la protesta en Chile. *Política y gobierno*, 23(1), 163-199.
- Silva, V. G. da (Éd.). (2007). *Intolerância religiosa: impactos do neopentecostalismo no campo religioso Afro-brasileiro*. São Paulo: EDUSP.
- Simmel, G. (2004). Digressions sur l'étranger. In I. Joseph & Y. Grafmeyer (Éd.), *L'École de Chicago* (p. 53-59). Paris : Flammarion.
- Singly, F. de. (2007). *Le lien familial en crise*. Paris : Editions Rue d'Ulm, coll. La Rue ? Parlons-en !
- Sirost, O. (2003). La mutation des pratiques de plein air en France (1937-1963). In N. Bancel, D. Denis, & Y. Fatès (Éd.), *De l'Indochine à l'Algérie: la jeunesse en mouvements des deux côtés du miroir colonial, 1940-1962* (p. 299-310). Paris : La Découverte.
- Sirost, O. (2009b). Le Club des explorateurs français : des pratiques de plein air aux musées. In D.-M. Boëll, J. Christophe, R. Meyran, M. Colardelle, I. Chiva, & C. Bromberger (Éd.), *Du folklore à l'ethnologie* (p. 113-123).
- Sirost, O. (2016). Foundations of French Sensorial Anthropology. *The Senses and Society*, 11(3), 333-344.
- Sirost, O. (2017). La Rose des vents. La naissance du voyage. *CEI*, (9).
- Sirost, O. (Éd.). (2009a). *La vie au grand air. Aventures du corps et évasions vers la nature*. Nancy: Presses universitaires de Nancy.
- Sizorn, M. (2008). Expérience partagée, empathie et construction des savoirs. *Journal des anthropologues. Association française des anthropologues*, (114-115), 29-44.
- Snow, D. A., Benford, R. D., & Anderson, L. (1986). Fieldwork Roles and Informational Yield: A Comparison of Alternative Settings and Roles. *Urban Life*, 14(4), 377-408.
- Soudière, M. de L. (1981). Au seuil de leur hiver : l'engagement affectif de l'enquêteur sur son terrain. *Langage et société*, 17(1), 107-113.
- Spencer, D. C. (2009). Habit(us), Body Techniques and Body Callusing: An Ethnography of Mixed Martial Arts. *Body & Society*, 15(4), 119-143.
- Spencer, D. C. (2012). Narratives of despair and loss: pain, injury and masculinity in the sport of mixed martial arts. *Qualitative Research in Sport, Exercise and Health*, 4(1), 117-137.

- Spencer, D. C. (2014). Sensing violence: An ethnography of mixed martial arts. *Ethnography*, 15(2), 232-254.
- Spicer, A., Alvesson, M., & Kärreman, D. (2009). Critical performativity: The unfinished business of critical management studies. *Human Relations*, 62(4), 537-560. <https://doi.org/10.1177/0018726708101984>
- Strauss, A. (1995). Identity, Biography, History, and Symbolic Representations. *Social Psychology Quarterly*, 58(1), 4-12.
- Strauss, A. L. (1992). *La trame de la négociation : sociologie qualitative et interactionnisme*. Paris: Éditions L'Harmattan.
- Thévenot, L. (2006). *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, par Laurent Coll. Textes à l'appui-Politique et société, éd. La Découverte, 2006, 312 p.
- Tillion, G. (2000). *Il était une fois l'ethnographie*, Paris : Seuil
- Tilly, C. (1984). Les origines du répertoire d'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne. *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, 4(1), 89-108.
- Tilly, C. (2002). Event Catalogs as Theories. *Sociological Theory*, 20(2), 248-254.
- Traimond, B. (2006). *L'anthropologie appliquée aujourd'hui*. Bordeaux : PUB.
- Truc, G. (2016). *Sidérations: une sociologie des attentats*. Paris : Presses universitaires de France, coll. « Le lien social ».
- Turner, F. J. (1921). *The frontier in American history*. New York: New York Holt.
- Vienne, P. (2005). Mais qui a peur de l'ethnographie scolaire. *Education et sociétés*, no 16(2), 177-192.
- Wacquant, L. (2001). *Corps & âme: carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*. Marseille: Agone.
- Wacquant, L. (2002). Chicago Fade : remettre le corps du chercheur en scène. *Quasimodo*, (7), 171-179.
- Wacquant, L. (2002). *Corps & âme: carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*. Marseille: Agone.
- Wacquant, L. (2010). L'habitus comme objet et méthode d'investigation, *Actes de la recherche en sciences sociales*, (184), 108-121.
- Wacquant, L. J. D. (2007). *Parias urbains: ghetto, banlieues, État*. Paris: La Découverte.
- Wagner-Pacifi, R. (2017). *What Is an Event?* Chicago: The University of Chicago Press.
- Weber, F. (2011). Dominique Schnapper, ethnographe et indigène. *Sociologie*, 2(3), 311-313.
- Weber, F. (2013). De l'ethnologie de la France à l'ethnographie réflexive. *Genèses*, (89), 44-60.
- Weber, M. (1951). *Le savant et le politique*. Paris: Plon.
- Weiss, M. D. (2006). Mainstreaming Kink: The Politics of BDSM Representation in U.S. Popular Media. *Journal of Homosexuality*, 50(2-3), 103-132.
- Whyte, F. W. (1943). *Street Corner Society, The Social Structure of an Italian Slum* (3e Edition 1981). Chicago: The University of Chicago Press.
- Whyte, W. F. (2002). *Street corner society: la structure sociale d'un quartier italo-américain*. Paris: La Découverte.
- Wieviorka, M. (2005). *La violence*. Paris : Hachette.
- Wilhoit, E. D., & Kisselburgh, L. G. (2016). Through the Eyes of the Participant. *Field Methods*, 28(2), 208-226.
- Wolf, N. (2002). *The beauty myth: how images of beauty are used against women*. New York: Perennial.
- Woods, P. (1990). *L'ethnographie de l'école*. Paris: Armand Colin.
- Zinn, I. (2017). *Les métiers de la viande et des fleurs. Ethnographier le genre au travail* (Thèse de doctorat de sociologie). Université de Lausanne et EHESS, Paris

---

## Les auteurs

## A

### **ALEKSIC Kassia**

CESSMA (UMR 7057), Université Paris Diderot / CNRS

- > Rejetée d'un mouvement car trop critique ? Repenser l'engagement de l'anthropologue face à l'expérience sensible du terrain [ 89 ]

### **ARDAGNA Judith**

Centre Max Weber (UMR 5283), Université de Lyon / Université Lyon 2

- > Être engagé.e. L'expérience subjective comme condition commune. Retour sur un Atelier d'Analyses des Pratiques de Recherche de Terrain au service des doctorant.e.s [ 15 ]

## B

### **BEAUGUITTE Laurent**

IDEES (UMR 6266), CNRS

- > Trouver sa place sur les places : un militant géographe à Nuit Debout [ 67 ]

### **BELGUIDOUM Saïd**

IREMAM (UMR 7310), Aix-Marseille Université

- > À propos des invisibilisés de Cassis : d'une étude de résorption d'un bidonville à une résidence artistes-chercheurs [ 61 ]

### **BLANCO Domitille**

Centre Max Weber (UMR 5283), Université de Lyon / Université Jean Monnet Saint-Etienne

- > Être engagé.e. L'expérience subjective comme condition commune. Retour sur un Atelier d'Analyses des Pratiques de Recherche de Terrain au service des doctorant.e.s [ 15 ]

### **BONNET Thomas**

Certop (UMR 5044), Université Toulouse Jean Jaurès

- > Un engagement à « risque émotionnel » ? Ethnographie de l'hôpital, des pompes funèbres et de la police [ 105 ]

### **BORJA Jean-Stéphane**

LAMES (UMR 7305), Aix-Marseille Université / CNRS

- > De la distanciation des acteurs. Pour une réflexivité à l'épreuve du terrain [ 111 ]

### **BOUR Chloé**

IDEMEC (UMR 7307), Aix-Marseille Université / CNRS / CRBC (EA4451), Université Rennes 2 - Haute Bretagne

- > Ethnographie de l'engagement en thèse Cifre. A propos de la fabrique du patrimoine culturel immatériel [ 211 ]

### **BOUSALHAM Youcef**

NIMEC (EA 969), Université de Rouen Normandie

- > De l'engagement du chercheur au sein d'organisations engagées [ 197 ]

## C

### **CHERAK Fatima Zohra**

GRAS, Université d'Oran

- > Quand l'enquête ethnographique engage la foi et autres choses : la chercheuse dans des terrains de la rouqya (France, Algérie, Egypte) [ 93 ]

### **CLOTEAU Armèle**

Laboratoire Printemps (UMR 8085), UVSQ

- > Résister à l'engagement ? Conditions de possibilité et ressorts de la participation ethnographique. Retour croisé sur des observations du travail militant et de lobbying à Chicago et Bruxelles [ 133 ]

### **COLLET Boris**

NIMEC (EA 969), Université de Rouen Normandie

- > L'engagement du chercheur indigène : comment accéder à l'étrangeté sur un terrain familial ? Entretiens croisés de deux chercheurs indigènes [ 203 ]

### **COUVRY Camille**

DySoLab (EA 7476), Université de Rouen Normandie

- > Etudier la beauté dans les élections de Miss. Un engagement ethnographique et académique [ 178 ]

### **CULAS Christian**

Centre Norbert Elias (UMR 8562) / EHESS

- > Enjeux de la recherche ethnographique engagée auprès de populations ethniques montagnardes au Vietnam [ 85 ]

### **ČURDA Barbara**

ACTé (EA 4281), Université Clermont Auvergne

- > Les modalités communicatives en fonction de la position de l'interlocuteur [ 82 ]

### **CZUSER Adrien**

LAPCOS (EA 7278), Université Côte d'Azur

- > Laisser des marques et prendre des notes. De l'implication ethnographique au sein d'une communauté BDSM [ 48 ]

## D

### **DELORY Robin**

CETAPS (EA 3832), Université de Rouen Normandie

- > Ethnographie du combat [ 31 ]

### **DESHAYES Fabien**

SATIE, Université de Genève

- > Ethnographier l'école. L'engagement du chercheur sur les diverses scènes scolaires [ 23 ]

## F

### **FOSSEY Estelle**

DySoLab (EA 7476), Université de Rouen Normandie / INSA Rouen

- > Etude de sociologie de l'art entre ethnographie, engagement et sociologie [ 74 ]

### **FRANCOU Lionel**

CRIDIS/Metrolab Brussels, Université catholique de Louvain

- > Ethnographier ce que l'action publique fait au « vivre ensemble » à Bruxelles [ 165 ]

## **G**

### **GAUGLIN Mélodie**

Centre Max Weber (UMR 5283), Université de Lyon / Ecole Normale Supérieure de Lyon

- > Être engagé.e. L'expérience subjective comme condition commune. Retour sur un Atelier d'Analyses des Pratiques de Recherche de Terrain au service des doctorant.e.s [ 15 ]

### **GILLE-PAMART Danielle**

Auteure, Formatrice en atelier d'écriture

- > À propos des invisibilisés de Cassis : d'une étude de résorption d'un bidonville à une résidence artistes-chercheurs [ 61 ]

### **GOURDEAU Camille**

Urmis (UMR 8245), Université Paris Diderot

- > Enquête ethnographique sur l'accueil des « primo-arrivants » et engagement féministe : des postures en tension [ 175 ]

### **GUERIN Florian**

ENSAPVS / LAB'URBA (EA 3482), Université Paris Est (Marne-la-Vallée)

- > « Tu fais quoi ce soir ? » La pluralité des engagements dans une socio-anthropologie du noctambulisme parisien et madrilène [ 52 ]

## **H**

### **HALLER Zoé**

DySoLab (EA 7476), Université de Rouen Normandie

- > Le débat sur la parité au sein de la FSU : se prendre au piège des relations d'enquête dans un terrain clivant [ 140 ]

### **HEINTZ Monica**

LESC (UMR7186), Université Paris Nanterre / CNRS

- > Une anthropologie engagée ou une anthropologie stimulante ? Quelques essais de « vulgarisation » de l'anthropologie par des étudiants français [ 19 ]

### **HERAT Arlette**

ENSAM / LPED (UMR 151), Aix-Marseille Université / IRD

- > À propos des invisibilisés de Cassis : d'une étude de résorption d'un bidonville à une résidence artistes-chercheurs [ 61 ]

### **HERMELIN Jules**

LAIOS-IIAC, EHESS

- > Faire l'ethnographie d'éleveurs laitiers pour le compte d'autres éleveurs laitiers. Questionnements soulevés par la réalisation d'une thèse CIFRE au sein d'une organisation syndicale [ 108 ]

### **HIDRI NEYS Oumaya**

Atelier SHERPAS, URePSSS (EA 7369), Université de Lille

- > Le poids du silence. Retour réflexif sur une ethnographie des cours de salsa [ 39 ]

### **HUYS Sophie**

LASCO, Université catholique de Louvain

- > L'ethnographie en terrain militant : l'exercice périlleux du chercheur, funambule sur le fil de l'engagement [ 97 ]

## **K**

### **KHEROUFI-ANDRIOT Olivier**

CIREL-Proféor, Université de Lille SHS

- > De l'engagement au désengagement et vice-versa, des marges de manœuvre construites et négociées lors d'une enquête ethnographique sur l'Ecole inclusive française [ 114 ]

### **KOTOBI Laurence**

PASSAGES (UMR 5319), CNRS

- > Mener une anthropologie de la santé en contexte de précarité et de migration : des postures éthiques « négociées » aux formes d'engagement « situées » [ 193 ]

## **L**

### **LALLIER Christian**

Lab'AF / LAUM-IIAC (UMR 8177), CNRS/EHESS

- > L'observation filmée des circonstances d'engagement [ 27 ]

### **LEBRUN Mathilde**

ESCP Europe / Paris 2 Panthéon-Assas

- > L'engagement longitudinal : l'étude de l'évènement familial [ 116 ]

### **LEMONNIER Clara**

PASSAGES (UMR 5319), CNRS

- > Mener une anthropologie de la santé en contexte de précarité et de migration : des postures éthiques « négociées » aux formes d'engagement « situées » [ 193 ]

## **M**

### **MAJDOUL Bouchaïb**

Faculté des Lettres et Sciences Humaines Ibn Zohr Agadir (Maroc)

- > L'inconfort ethnographique et gestion d'engagement. Retour réflexif sur une expérience à l'hôpital du jour Casablanca-Maroc [ 207 ]

### **MAURIZE Catherine**

Centre Max Weber (UMR 5283), Université de Lyon / Université Lumière-Lyon 2

- > Être engagé.e. L'expérience subjective comme condition commune. Retour sur un Atelier d'Analyses des Pratiques de Recherche de Terrain au service des doctorant.e.s [ 15 ]

### **MESSERSCHMIDT-MARIET Quentin**

ENS

- > En être, comment faire ? Méthodes d'enquête et d'anonymisation au sein d'une association d'élites étudiantes [ 183 ]



### **MEVEL Ellie**

DySoLab (EA 7476), Université de Rouen Normandie / INSA Rouen

- > L'engagement du chercheur sur un terrain militant. Retours sur une enquête auprès de la diaspora palestinienne en France [ 136 ]

### **MEZZAPESA Mélanie**

DySoLab (EA 7476), Université de Rouen Normandie

- > Explorer son terrain : entre engagement scientifique et jeux de rôles [ 186 ]

### **MILLEPIED Anne-Charlotte**

IRIS (UMR 8156), EHESS / IEG, Université de Genève

- > Engagement corporel, émotionnel et politique sur le terrain d'une pratique militante : le cas de l'autodéfense féministe [ 45 ]

### **MONNET Nadja**

ENSAM / LAVUE (UMR 7218), CNRS

- > À propos des invisibilisés de Cassis : d'une étude de résorption d'un bidonville à une résidence artistes-chercheurs [ 61 ]

### **MONTONI Angelo**

EHESS / CEMS/IMM/UQAM/CRIC

- > Les émotions dans le travail ethnographique. Enquêter dans le milieu des jeunes activistes radicaux [ 161 ]

### **MUGUET Flore**

EPHE

- > Le Burning Man, du festival dans le désert du Nevada aux French Burners. Entre bénévolat, emploi, délégation et représentation. Quel engagement pour l'ethnographe ? [ 78 ]

## **O**

### **OSPINA DIAZ Diana**

ENS Paris / EHESS

- > Les tensions de l'ethnographe face à un terrain fortement engagé [ 121 ]

## **P**

### **PANNIER Emmanuel**

PALOC (UMR 208) / IRD-MNHN

- > Enjeux de la recherche ethnographique engagée auprès de populations ethniques montagnardes au Vietnam [ 85 ]

### **PAVLOVIC Milena**

LESC (UMR 7186), Université Paris Nanterre

- > Le choix, les voix, la promenade : Trois engagements pour déconstruire la (di)vision à Mitrovica (Kosovo) [ 155 ]

### **PAWLOFF Stéphane**

Superviseur, Collège Coopératif Auvergne-Rhône-Alpes Lyon

- > Être engagé.e. L'expérience subjective comme condition commune. Retour sur un Atelier d'Analyses des Pratiques de Recherche de Terrain au service des doctorant.e.s [ 15 ]

**PELHATE Julie** (auteur correspondant)

SATIE, Université de Genève

- > Ethnographier l'école. L'engagement du chercheur sur les diverses scènes scolaires [ 23 ]

**PEREIRA BESTEIRO Bastien**

> Centre Max Weber (UMR 5283), Université de Lyon / Université Lumière-Lyon 2

- Être engagé.e. L'expérience subjective comme condition commune. Retour sur un Atelier d'Analyses des Pratiques de Recherche de Terrain au service des doctorant.e.s [ 15 ]

**PETITJEAN Clément**

Laboratoire Printemps (UMR 8085), UVSQ / HDEA (EA4086), Université Paris-Sorbonne

- > Résister à l'engagement ? Conditions de possibilité et ressorts de la participation ethnographique. Retour croisé sur des observations du travail militant et de lobbying à Chicago et Bruxelles [ 133 ]

**POCHON Sarah**

Atelier SHERPAS, URePSSS (EA 7369), Université d'Artois

- > L'engagement ethnographique sur le terrain de l'excellence scolaire : entre proximité authentique et distance critique [ 170 ]

**PONTANIER Emilie**

ECP (EA 4571), Université Lumière-Lyon 2

- > Ce que l'accès au terrain dit de l'objet : enquête sur les religions, les discriminations et le racisme dans un collège ségrégué [ 144 ]

## R

**RIFFAUT Hadrien**

CERLIS (UMR 8070), Université Paris Descartes

- > Engagements et désengagements de l'ethnographe en terrain familial : enquête sur les nageurs réguliers de la piscine Pontoise de Paris [ 35 ]

**RIVET Bénédicte**

Centre Max Weber (UMR 5283), Université de Lyon / Université Lumière-Lyon 2

- > Être engagé.e. L'expérience subjective comme condition commune. Retour sur un Atelier d'Analyses des Pratiques de Recherche de Terrain au service des doctorant.e.s [ 15 ]

**ROCA i ESCODA Marta**

Université de Lausanne

- > Enquêter sur le processus d'institutionnalisation des couples homosexuels en Suisse : la question de la confidentialité et la censure du chercheur [ 126 ]

**ROLAND Pascal**

CETAPS (EA 3832), Université de Rouen Normandie

- > Ethnographie du combat [ 31 ]

**ROSATI-MARZETTI Chloé**

LAPCOS (EA 7278), Université Côte d'Azur

- > Engagement ou désengagement ? Enquêter at home, le récit d'une Grassoise [ 71 ]

**ROUGEON Marina**

LabEx COMOD, ENS Lyon / ISERL

- > Sur le terrain de la lutte contre l'intolérance religieuse à Rio. Vivre et relater les formes d'engagement [ 189 ]

## S

### **SIMON Saskia**

LAAP, Université catholique de Louvain

- > De l'implication à l'engagement. Enjeux méthodologiques et éthiques de la posture du chercheur [ 158 ]

### **SIROST Olivier**

CETAPS (EA 3832), Université de Rouen Normandie

- > Ethnographie du combat [ 31 ]
- > Les formes d'engagements au cœur de la naissance de l'ethnographie ? L'exemple du Club des Explorateurs Français [ 11 ]

### **STRUELENS Olivier**

Université catholique de Louvain

- > Heurs et malheurs de l'engagement ethnographique en terrain conflictuel : le cas d'une controverse en urbanisme à Bruxelles [ 148 ]

## T

### **TISSOT Nina**

Centre Max Weber (UMR 5283), Université de Lyon / Université Lumière-Lyon 2

- > Être engagé.e. L'expérience subjective comme condition commune. Retour sur un Atelier d'Analyses des Pratiques de Recherche de Terrain au service des doctorant.e.s [ 15 ]

### **TORCHE Maïlys**

NIMEC (EA 969), Université de Rouen Normandie

- > L'engagement du chercheur indigène : comment accéder à l'étrangeté sur un terrain familial ? Entretiens croisés de deux chercheurs indigènes [ 203 ]

### **TUAILLON DEMESY Audrey**

C3S (EA 4660), Université de Franche-Comté

- > Expérimenter son terrain. Un exemple d'engagement ethnographique dans la communauté du quidditch [ 42 ]

## V

### **VAN PRAET Younes**

DySoLab (EA 7476), Université de Rouen Normandie

- > Explorer son terrain : entre engagement scientifique et jeux de rôles [ 186 ]

### **VERNEDE Francis**

Centre Max Weber (UMR 5283), ENS Lyon / Université Lumière-Lyon 2 / Université Jean Monnet Saint-Etienne

- > L'ethnographie comme engagement scientifique et moral. Retour sur une recherche dans un centre de réhabilitation d'usagers abusifs de drogues au Liban [ 129 ]

### **VIVES Lola**

Centre Max Weber (UMR 5283), Université de Lyon / Université Jean Monnet Saint-Etienne

- > Être engagé.e. L'expérience subjective comme condition commune. Retour sur un Atelier d'Analyses des Pratiques de Recherche de Terrain au service des doctorant.e.s [ 15 ]
- > L'accès aux terrains du « Un chez-soi d'abord » : Pour quelles contre-parties participatives ? [ 151 ]

## **Z**

### **ZEGIERMAN-GOUZOU Marie**

Triangle (UMR 5206), Université Lumière – Lyon 2

- > Quand la pratique ethnographique met à l'épreuve « l'individu-chercheur » : un parcours entre engagement et déstabilisation [ 101 ]

### **ZINN Isabelle**

CHUV-IUMSP / CEMS, EHESS / Laccus, Université de Lausanne

- > Quand la pratique ethnographique « engage » la chercheuse. L'émotion comme moteur de recherche et outil d'investigation [ 57 ]

---

# Index

## A

**affects**, 15, 16, 17, 49, 50, 105  
**altérité**, 11, 37, 42, 52, 53, 64, 91, 160, 168, 176  
**alternatif / alternative**, 42, 44, 47, 78, 197, 200, 202  
**anonymat / anonyme**, 50, 94, 110, 126, 145, 162, 163  
**apprentissage**, 8, 46, 50, 67, 162  
**appropriation**, 44, 122, 124, 141, 171, 194, 213  
**archives**, 13, 26, 29, 38, 72, 110, 188, 192  
**association**, 11, 31, 32, 42, 43, 45, 68, 80, 108, 109, 129, 130, 131, 165, 175, 183, 184, 185, 189, 195, 239  
**atelier / ateliers**, 16, 17, 61, 80, 114, 115, 238  
**attachement**, 36, 114, 115, 213  
**aventure**, 11, 13, 39

## B

**biais**, 71, 85, 86, 87, 117, 145, 159, 160, 167, 189, 201  
**bricolage**, 39, 54, 152, 166

## C

**cheminement**, 14, 42, 43  
**CIFRE**, 108, 110, 214, 238  
**cinéma**, 21, 27  
**cognitif**, 101, 103, 106  
**collecte**, 13, 32, 33, 37, 93, 116, 165, 179, 213  
**collectif**, 48, 101, 102, 134, 144, 158, 168  
**commande**, 61, 62, 64, 115  
**communauté**, 31, 33, 42, 43, 44, 48, 54, 78, 80, 81, 82, 89, 123, 129, 136, 212, 237, 242  
**comportement**, 18, 37, 56, 58, 84, 119, 138, 177, 188, 206  
**compréhensifs / compréhensive**, 53, 95, 172, 178, 179, 180, 213  
**compromis**, 127, 128, 150, 155  
**confiance**, 24, 33, 43, 53, 75, 90, 94, 97, 107, 110, 126, 128, 138,

148, 149, 156, 167, 180, 183, 189, 195

**conflit**, 82, 136, 137, 138, 155  
**connaissance**, 6, 7, 8, 9, 12, 20, 21, 23, 29, 33, 36, 40, 46, 57, 76, 77, 80, 82, 84, 88, 97, 98, 111, 122, 127, 130, 145, 146, 147, 171, 189, 190, 195, 204  
**contact**, 31, 42, 43, 93, 94, 98, 106, 118, 134, 176, 178, 181, 195, 209  
**contexte**, 23, 25, 31, 50, 56, 57, 74, 82, 84, 85, 86, 87, 91, 93, 94, 95, 96, 97, 102, 109, 114, 115, 116, 118, 130, 137, 138, 140, 143, 144, 161, 170, 171, 173, 176, 177, 186, 190, 193, 201, 239  
**continuum**, 42, 43, 45, 88, 97  
**conversations**, 37, 123, 129, 146, 175, 184  
**corps**, 7, 11, 12, 13, 14, 30, 32, 33, 34, 36, 39, 40, 43, 46, 47, 57, 64, 79, 89, 91, 95, 96, 106, 159, 162, 164, 182, 183, 188, 206, 207  
**corpus**, 47, 53, 123, 151, 186  
**critique**, 6, 9, 15, 16, 86, 89, 90, 91, 96, 110, 111, 131, 147, 149, 170, 172, 173, 181, 191, 200, 208, 236, 241  
**culture**, 21, 29, 35, 36, 38, 44, 81, 89, 123, 167, 181, 193, 194, 202, 204, 206

## D

**danger**, 63, 96, 191, 210  
**décentrement**, 6, 35, 36, 37, 65, 76, 137  
**déconstruire**, 71, 155, 180, 240  
**description**, 9, 29, 35, 52, 77, 92, 110, 119, 129, 147, 162, 164, 168, 206  
**désengagement**, 37, 44, 54, 71, 72, 73, 114, 115, 239, 241  
**déstabilisation**, 93, 101, 103, 243  
**détachement**, 17, 114, 115  
**dialecte**, 39, 90  
**différence**, 74, 87, 124, 190  
**discussion**, 21, 35, 124, 155, 165  
**dispositif**, 15, 16, 28, 29, 79, 81, 97, 98, 153, 175, 194, 211, 212

**disposition**, 28, 29, 108, 198, 205  
**distance**, 15, 16, 28, 35, 36, 37, 39, 58, 71, 72, 83, 87, 88, 107, 111, 112, 124, 134, 136, 146, 158, 159, 160, 167, 170, 172, 176, 178, 179, 180, 190, 191, 204, 208, 209, 210, 241  
**distanciation / distancier**, 6, 9, 29, 36, 37, 39, 41, 43, 71, 74, 76, 77, 85, 87, 88, 90, 91, 103, 111, 112, 130, 131, 136, 146, 148, 149, 150, 169, 171, 172, 180, 205, 236  
**document**, 2, 23, 162  
**documentaire**, 21, 27, 63, 108

## E

**école**, 11, 23, 24, 25, 26, 56, 59, 76, 82, 83, 84, 114, 147, 170, 173, 179, 237, 241  
**écriture**, 6, 12, 13, 16, 19, 20, 21, 29, 40, 61, 62, 64, 72, 86, 114, 115, 127, 130, 131, 136, 186, 238  
**émotion**, 57, 58, 106, 243  
**empathie**, 41, 72, 94, 164, 171, 172, 188, 209, 212, 214  
**empirique**, 14, 49, 56, 72, 145, 150, 171, 173, 179, 213  
**enclichage**, 8, 37  
**enseignement**, 24, 61, 83, 140, 170, 171, 174, 198  
**entrée**, 43, 57, 63, 67, 90, 98, 102, 134, 137, 147, 148, 166, 189  
**épistémologie**, 47, 76, 77, 92, 133, 206  
**éthique**, 11, 19, 23, 46, 53, 54, 57, 58, 60, 69, 71, 74, 76, 83, 95, 101, 103, 107, 113, 126, 127, 128, 187, 188, 189, 191, 192, 193, 194, 196, 205, 208, 209  
**ethnologie**, 2, 6, 9, 11, 13, 14, 35, 38, 40, 71, 72, 73, 79, 104, 119, 206, 213  
**ethnomarketing**, 116, 119, 205, 206  
**étrangeté**, 15, 18, 35, 203, 206, 237, 242  
**expérimentation**, 12, 16, 33, 42, 43, 44, 64, 211  
**expertise**, 21, 85, 99  
**exposer**, 21, 39, 105, 107, 112, 128

## F

familier, 14, 35, 36, 37, 38, 91,  
146, 186, 203, 204, 214, 237,  
241, 242  
film, 12, 21, 27, 108  
frontière, 33, 108, 133, 155, 156,  
179, 183, 184

## G

genre, 9, 12, 42, 45, 47, 79, 96,  
112, 117, 133, 140, 179, 186  
global / globalisation, 32, 80, 89,  
95, 109, 158

## H

handicap, 114, 115

## I

illégal, 31, 95  
illusion biographique, 45, 67, 70  
immersion, 6, 8, 32, 35, 43, 46, 60,  
75, 76, 96, 101, 106, 135, 178,  
183, 193, 199, 204, 211, 212,  
213  
impact, 2, 33, 48, 101, 107, 159,  
180, 187, 201  
implication, 32, 35, 36, 39, 43, 44,  
48, 49, 66, 72, 80, 82, 86, 114,  
136, 145, 148, 149, 150, 158,  
159, 160, 162, 176, 179, 185,  
192, 193, 203, 205, 207, 209,  
237, 242  
implicite, 83, 114, 115, 148  
impression, 61, 176, 184  
inconfort, 44, 57, 58, 101, 102,  
155, 173, 190, 207, 209, 210,  
239  
indigène, 35, 38, 121, 122, 123,  
135, 172, 203, 204, 205, 206,  
212, 214, 237, 242  
influence, 32, 39, 40, 82, 102, 116,  
117, 156, 167, 190  
information, 33, 40, 109, 175, 194,  
195  
intense / intensité, 46, 79, 97, 102,  
116  
interaction, 27, 28, 48, 87, 95, 97,  
98, 106, 109, 162  
interconnaissance, 110, 134, 185  
intermédiaire, 42, 87, 138, 150,  
152

interprétation, 25, 29, 32, 35, 100,  
106, 117, 135, 150, 154, 181,  
206, 214

intervention, 13, 18, 19, 21, 29, 47,  
85, 86, 87, 88, 89, 129, 148,  
158

intime, 16, 46, 79, 116, 117, 119,  
162, 184

## J

journal de bord, 31, 37, 64, 68, 116

## L

légitimité, 21, 32, 46, 48, 49, 74,  
78, 89, 135, 142, 151, 153, 162,  
167, 190, 191, 203, 204, 212

lieux, 48, 51, 59, 61, 62, 93, 98,  
103, 126, 135, 140, 141, 142,  
149, 161, 162, 166, 170, 171,  
190, 193, 194

limite, 21, 43, 155

local, 25, 67, 84, 86, 89, 90, 98,  
102, 109, 155, 178

lointain, 78, 179, 208

ludique, 44, 49

## M

malaise, 57, 61, 155

mémoire, 12, 13, 61, 62, 63, 65

méthode, 7, 16, 18, 19, 27, 29, 31,  
32, 33, 37, 45, 47, 49, 79, 90,  
111, 129, 162, 167, 177, 183,  
184, 186, 188, 193, 213

méthodologie, 33, 43, 45, 47, 77,  
96, 98, 105, 107, 131, 144, 193

monographie, 78, 102

## N

négociation, 28, 113, 115, 150, 190

neutralité, 6, 35, 72, 74, 77, 79, 87,  
90, 101, 102, 105, 107, 123,  
124, 130, 137, 138, 139, 142,  
148, 149, 150, 177, 205

neutre, 47, 58, 87, 106, 118, 124,  
138, 156, 162, 172

non-dits, 71, 145, 160, 196, 206

notes, 36, 48, 57, 59, 68, 82, 106,  
107, 184, 237

numérique, 97, 98, 100

## O

objectiver, 39, 71, 72, 103, 187,  
211

objectivité, 35, 87, 126, 130, 172,  
184, 205, 209

observation participante, 31, 32,  
40, 45, 47, 57, 79, 148, 183,  
185

## P

parole, 16, 28, 62, 63, 64, 98, 106,  
131, 141, 156, 185, 190

participatif, 211, 213, 214

participation, 16, 36, 40, 42, 43,  
46, 47, 48, 49, 51, 52, 59, 64,  
67, 68, 72, 75, 76, 78, 97, 100,  
101, 133, 134, 135, 136, 148,  
149, 150, 151, 153, 154, 162,  
165, 167, 183, 184, 185, 201,  
202, 203, 208, 212, 214, 237,  
241

perturbation, 32, 33, 135

peur, 17, 106, 135, 152, 172, 174

photographie, 25, 48

piège, 140, 238

positionnement, 45, 49, 72, 83, 87,  
93, 102, 131, 138, 156, 175

pouvoir, 7, 36, 54, 79, 85, 89, 110,  
135, 140, 146, 156, 158, 170,  
190

praticien, 87, 88

préjudice, 109, 127

présence, 9, 16, 23, 32, 37, 64, 79,  
83, 91, 94, 98, 109, 111, 112,  
117, 119, 124, 140, 141, 142,  
144, 149, 150, 152, 153, 156,  
167, 171, 172, 175, 176, 184,  
208, 209, 212

presse, 113, 168

proche, 35, 38, 71, 72, 73, 79, 94,  
128, 146, 155, 160, 188, 208

projet, 11, 12, 46, 61, 63, 64, 82,  
83, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91,  
108, 122, 123, 149, 151, 153,  
173, 213

protection, 65, 102, 103

publication, 8, 20, 64, 191

## Q

qualitatif, 72, 150, 171, 194, 206

questionnaire(s), 52, 122, 171

quotidien, 27, 29, 35, 36, 45, 55,  
63, 83, 90, 103, 107, 116, 119,  
132, 151, 158, 162, 187, 209

## R

**réception**, 34, 43, 127, 173, 178,  
180

**réciprocité**, 37, 91, 114, 115, 153

**récit**, 16, 17, 20, 27, 28, 29, 40, 52,  
67, 71, 106, 116, 119, 147, 162,  
171, 172, 205, 241

**récolte**, 97, 121, 159, 187

**recueil**, 40, 43, 49, 92, 117, 138,  
193, 194, 195, 201

**réflexif**, 25, 32, 39, 46, 72, 79, 101,  
111, 112, 136, 176, 186, 207,  
238, 239

**réflexivité**, 6, 11, 17, 19, 25, 33, 37,  
39, 41, 44, 49, 51, 58, 73, 102,  
103, 104, 111, 113, 114, 115,  
117, 120, 131, 135, 139, 143,  
156, 157, 158, 160, 162, 167,  
182, 184, 185, 186, 188, 189,  
193, 194, 196, 206, 210, 211,  
213, 236

**regard**, 2, 7, 10, 11, 21, 36, 37, 38,  
43, 44, 46, 52, 55, 57, 58, 63,  
72, 109, 130, 131, 136, 158,  
162, 165, 170, 172, 178, 179,  
180, 183, 187, 188, 191, 204,  
205

**règles**, 33, 57, 58, 71, 166

**rencontre**, 25, 42, 53, 64, 94, 97,  
98, 117, 118, 133, 138, 145,  
175, 193, 194

**réseau**, 24, 93, 101, 108, 109, 181,  
195, 204

**restitution**, 6, 8, 37, 40, 71, 72,  
136, 144, 168, 171, 172, 194,  
204

**réversibilité**, 114, 115

**rigueur**, 6, 58, 72, 74, 90, 108, 109,  
150, 201, 206

**risque**, 11, 12, 14, 18, 34, 37, 50,  
67, 95, 99, 103, 105, 107, 113,  
149, 172, 173, 184, 193, 198,  
204, 236

**rituel**, 51, 94, 95, 96

**rôle**, 6, 16, 27, 28, 46, 48, 55, 58,  
59, 64, 69, 74, 75, 76, 83, 85,  
87, 93, 95, 98, 118, 126, 131,  
134, 138, 150, 152, 166, 178,  
179, 184, 186, 187, 214

## S

**savoir**, 6, 7, 19, 20, 21, 24, 25, 29,  
35, 36, 39, 41, 47, 62, 74, 76,  
83, 87, 94, 101, 105, 126, 150,  
151, 158, 171, 175, 180, 191,  
192, 201, 205, 207, 208, 209,  
211

**sensible(s)**, 7, 8, 9, 12, 49, 89, 90,  
91, 92, 99, 103, 105, 106, 127,  
128, 136, 137, 155, 162, 179,  
193, 195, 196, 236

**silence**, 24, 39, 62, 63, 91, 94, 158,  
172, 238

**sport**, 34, 44, 173

**statistiques**, 75, 78

**statut**, 6, 23, 35, 40, 43, 48, 58, 74,  
94, 96, 98, 99, 108, 117, 118,

129, 132, 133, 134, 135, 142,  
146, 147, 183, 185, 190, 191,  
194, 206, 211, 212

**subjectif**, 25, 71, 115, 133, 204

## T

**technique**, 29, 53, 54, 71, 110,  
129, 173

**tension**, 13, 49, 108, 110, 173,  
175, 178, 180, 238

**territoire**, 61, 62, 64, 122, 124,  
144, 146, 148, 155, 165, 186,  
194, 213

**trajectoire**, 13, 52, 53, 67, 70, 87,  
133, 156, 172, 205

**transmission**, 46, 82, 83, 84, 127,  
144, 171

## V

**valeur**, 19, 28, 39, 41, 54, 74, 75,  
89, 149, 160, 166, 196, 207

**vécu**, 12, 17, 28, 45, 46, 52, 63, 79,  
135, 162, 173, 175, 188

**vidéo**, 31, 32, 33, 34, 64

**vigilance**, 39, 41, 194, 196

**ville**, 50, 55, 56, 61, 62, 64, 67, 71,  
78, 98, 101, 112, 146, 155, 156,  
161, 165, 195

**violence**, 18, 31, 34, 40, 45, 47, 51,  
61, 65, 95, 96, 156, 161, 162,  
163, 164, 176, 202, 209

**visible**, 6, 27, 29, 62, 93, 189



---

# Crédits

## **Réalisation des actes**

Claire François / François Féliu / Patrice Cohen / Anne Monjaret / Éric Rémy / Olivier Sirost

## **Relecture et sélection des communications**

Patrice Cohen / Anne Monjaret / Éric Rémy / Olivier Sirost

Marie-Cheree Bellenger / Baptiste Cléret / Ghislaine Gallenga / Renaud Garcia-Bardidia / Betty Lefevre / Elise Lemercier / Charly Machemehl / Lucie Nayak / Frédéric Neyrat / Elise Palomares / Magali Sizorn / Mailys Torché

## **Logo et bannière du colloque**

Rachel Lafontaine-Hébert

---